LE DEVOIR

FAIS CE QUE DOIS

ÉPARGNEZ AVEC GUARDIAN

13¾% Crédité chaque mois aux comptes d'épargne

Taux sujets à changements

Compagnie de fiducie Guardian 842-8251

Vol. LXXII — No 72 | Généralement ensoleillé. Maximum 10 (Détail en page 22) | Montréal, vendredi 27 mars 1981 | (Hauterive, Baie-Comeau, Sept-Iles 40 cents) 25 CENTS

tourisme

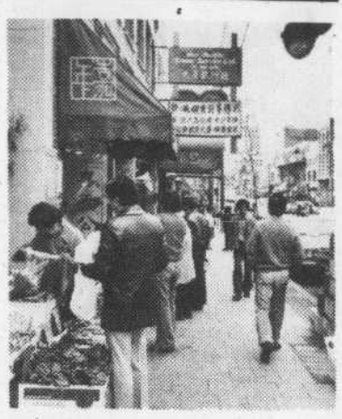

Dépaysante Vancouver

Ottawa, au temps des tulipes, vaut une courte sortie. Québec en été (de 4 au 10 juillet!) c'est très bien. Halifax a aussi ses charmes. Mais pour Guy Deshaies qui en revient, Vancouver est de loin la ville la plus belle et la plus dépaysante de tout le pays. **Page 13.**

AU SOMMAIRE

Éditorial

Voilà bientôt quinze ans que dure le débat sur la restructuration scolaire. La situation actuelle présente encore de graves anomalies aussi bien sur le plan administratif, socio-culturel que pédagogique. Jean-Pierre Proulx trouve que les partis politiques sont bien silencieux à cet égard. Il les invite à définir leur projet. **Page 10.**

Les Expos perdent encore

Les Expos de Montréal ont subi hier une 4e défaite de suite, mais le gérant Dick Williams, impressionné par Bill Lee, a vraisemblablement trouvé un lanceur partant de plus en vue de la prochaine saison, écrit Richard Milo, qui a assisté au match de l'équipe à Pompano Beach. **Page 24.**

Hausse du taux de base

La Banque du Canada continue de maintenir le loyer de l'argent à un niveau élevé pour combattre l'inflation. Hier, le taux d'escompte a été relevé légèrement passant de 16.59% à 16.69%. La banque veut creuser l'écart avec les taux américains et soutenir le dollar canadien avant de relâcher son contrôle sur le taux de base. **Page 19.**

Les élections du 13 avril

■ Nos reporters poursuivent la tournée des comtés les plus contestés: André Bouthillier, dans Lotbinière, estime que la «fugue» de Rodrigue Biron ne lui est pas facilement pardonnée. Dans Johnson, Guy Deshaies rapporte que la candidate unioniste, fort populaire, est à diviser les voix fédéralistes, ce qui peut favoriser la candidate péquiste. **Page 5.**

■ Quatre candidats péquistes de l'île de Montréal ont promis hier que la qualité de vie des Montréalais serait améliorée si les Québécois accordaient un deuxième mandat au PQ. **Page 4.**

La Loi 24 viole une loi fédérale

par Bernard Morrier

Selon un jugement unanime de la Cour d'appel du Québec, qui confirme une décision antérieure de la Cour supérieure, la Loi sur la protection de la jeunesse (Loi 24), en matière criminelle, entre en conflit directement avec la Loi sur les jeunes délinquants.

«On ne peut obéir à l'une sans violer l'autre», déclarent les juges Jean Turgeon, François Lajoie et Gerald McCarthy, qui «affirment en plus qu'il y a incompatibilité d'application au sens strict. Ainsi, si l'on se conforme à la loi provinciale, on viole la Loi fédérale sur les jeunes délinquants, comme l'a fait le Directeur de la protection de la jeunesse dans une cause, qui a d'ailleurs donné lieu au présent appel, où une plaignante voulait que soit poursuivi, pour vol de sa bourse, un adolescent de 17 ans.»

D'autre part, font ensuite remarquer

Voir page 12: Loi 24

les élections du 13 avril

LaSalle s'en prend à Trudeau

par Marie Laurier

Celui à qui le chef du PLQ reproche de n'avoir jamais mis les pieds à l'université et de ce fait ne possède pas la formation requise pour diriger une formation politique, s'est fait fort hier de rentrer pour la première fois, et par la grande porte, dans un lieu de haut savoir. Aussi M. Roch LaSalle avait-il choisi de donner un cours académique à quelque 250 étudiants de l'Université de Montréal sur un sujet qui lui tient à coeur: la crise constitutionnelle.

Le chef de l'Union nationale était en effet l'invité des étudiants en Sciences économiques de l'UdeM et il a reçu un accueil courtois et sympathique. Il a brossé un vivant tableau des événements qui précipitent le projet de ra-

Voir page 12: LaSalle

Lévesque acclamé par 4,000 chauds partisans à Arvida

par François Barbeau

ARVIDA — Après avoir dénoncé les engagements du Parti libéral du Québec, engagements qui dépasseraient la marge de manoeuvre qu'un gouvernement doit se laisser dans chaque budget, le premier ministre du Québec, M. René Lévesque, a été reçu en héro hier soir à Arvida, en pleine forteresse péquiste, par quelque 4,000 personnes, 5,000 de dire le ministre de la Justice, M. Marc-André Bédard, qui a reçu une bonne part des applaudissements réservés aux candidats des cinq circonscriptions du Saguenay-Lac-Saint-Jean.

Ce sera cinq comtés sur cinq dans cette région du Québec le 13 avril a prédit un Marc-André Bédard radieux de l'accueil réservé au premier ministre par des partisans heureux et confiants.

Près de quatre minutes de cris et d'applaudissements ont marqué l'entrée du premier ministre dans le centre des loisirs d'Arvida où se déroulait l'assemblée d'hier soir, la plus importante jusqu'à maintenant tant par le nombre de personnes qui y assistaient que par la chaleur de l'accueil. Après la présentation d'usage,

Voir page 12: Lévesque

Ryan tourne à son avantage le harcèlement des étudiants

par Bernard Descôteaux

SAINT-JEAN — La campagne libérale a pris un peu de couleur hier quand M. Claude Ryan, sortant des cercles libéraux auxquels il se limite le plus souvent, s'est aventuré sur le terrain péquiste.

Le chef libéral était allé hier présenter à la classe étudiante ses promesses électorales et loin de soulever l'enthousiasme des étudiants, il a dû affronter la contestation d'un fort noyau de jeunes militants sympathisants péquistes qui avaient décidé de le houspiller un peu.

C'est le Cégep Saint-Jean-sur-le-Richelieu que l'organisation libérale avait choisi pour présenter ses promesses électorales aux étudiants, des promesses au demeurant fort modestes puisque de l'avis même de M. Ryan, elles ne coûteront presque rien au gouvernement puisqu'il s'agit de prêts aux étudiants, d'une charte des droits et devoirs des étudiants et de création de postes d'ombudsman dans les cégeps.

M. Ryan était attendu. Les péquistes avaient en effet envahi l'auditorium de 600 places du Cégep de Saint-Jean et ils étaient aussi nombreux, si-

Voir page 12: Ryan

Ottawa ira à Londres avant Pâques

par Claude Turcotte

OTTAWA — Le premier ministre du Canada, M. Pierre Trudeau, a réitéré hier en conférence de presse sa volonté de procéder d'abord au rapatriement de la constitution et de convoquer ensuite les provinces à des négociations auxquelles il espère voir M. Claude Ryan à titre de premier ministre du Québec.

D'autre part, l'opposition conservatrice a réussi une fois de plus à empêcher le leader du gouvernement à la Chambre des communes, M. Yvon Pinard, d'amorcer le débat sur la motion de clôture.

Toutefois, à la lumière des derniers événements, tout laisse croire à une fin prochaine du débat constitutionnel:

■ M. Allan Blakeney, premier ministre de la Saskatchewan, qui cherche encore à établir le pont entre Ottawa et les huit provinces dissidentes, a déclaré à Ottawa que même après l'adoption du projet de résolution par les deux Chambres, M. Trudeau pourrait convoquer une conférence fédérale-provinciale avant d'envoyer l'adresse conjointe à Londres. Rien n'oblige Ottawa à procéder sa requête immédiatement son adoption au Parlement.

■ Des sources britanniques à Ottawa indiquent que le Haut-Commissariat se prépare pour l'envoi à Londres de l'adresse conjointe avant Pâques. À Westminster, on s'apprêterait à voter sur cette question en mai ou en juin au plus tard, de telle sorte que le rapatriement pourrait alors effectivement avoir lieu avant le 1er juillet.

■ Aux Communes, MM. Trudeau et Clark ont eu hier pendant la période de question les échanges verbaux les plus violents depuis longtemps, en s'accusant réciprochement de lâcheté et en se défiant l'un l'autre de faire des élections sur le thème de la constitution.

■ Voyant sans doute venir la fin du dé-

Voir page 12: Ottawa

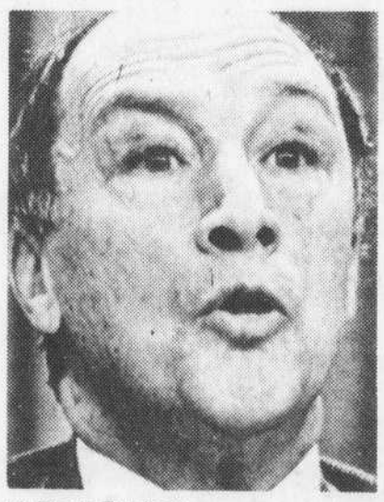

M. Pierre Trudeau

Un jury de la Cour supérieure de Californie a condamné l'hebdomadaire *National Enquirer* à verser des dommages de $1.6 million à l'actrice Carol Burnett pour l'avoir diffamée en prétendant faussement, en 1976, qu'elle s'était querellée bruyamment avec le secrétaire d'État américain Henry Kissinger, dans un restaurant de Washington. L'actrice apparaît ci-dessus (à droite) en compagnie de son amie Becky Mann. (Photolaser AP)

Grève de quatre heures ce matin en Pologne

Reagan met en garde Moscou et Varsovie

VARSOVIE (d'après AP et AFP) — La détente tant attendue en Pologne n'est pas intervenue hier. En effet, les pourparlers entre le gouvernement et le syndicat Solidarité ont été reportés de 24 heures et le syndicat de Lech Walesa a annoncé de son côté que la grève d'avertissement de quatre heures prévue pour ce matin était maintenue.

Toutes les entreprises de Pologne, à l'exception de celles qui assurent des services essentiels, doivent se mettre en grève de 8 heures à midi locales à l'appel de Solidarité, en signe de protestation contre les incidents qui se sont produits la semaine dernière à Bydgoszcz, au cours desquels trois militants du syndicat ont été passés à tabac.

Le syndicat de Lech Walesa avait fait savoir que l'ordre de grève ne serait levé qu'en cas d'accord avec le gouvernement sur une plateforme de revendications qui avait été élaborée dans le courant de la journée par la commission nationale de coordination (KKP-organe suprême) et qui porte notamment sur la révocation des responsables des incidents de Bydgoszcz, ainsi que sur l'enregistrement du syndicat paysan Solidarité rurale.

La crise a connu en autre d'autres rebondissements spectaculaires avec l'élection d'un général à la tête du conseil régional de Bydgoszcz et enfin l'entrevue entre le cardinal Stefan Wyszynski, primat de Pologne, et le premier ministre le général Wojcieh Jaruzelski.

L'aggravation de la crise polonaise a amené hier le gouvernement américain à adresser à Moscou et à Varsovie la mise en garde la plus ferme contre le recours à la force pour résoudre le conflit avec les syndicats libres.

La Maison-Blanche a pris l'initiative exceptionnelle de publier une déclaration sur la Pologne au nom du président Ronald Reagan aussitôt après la réunion hebdomadaire du conseil national de sécurité. Jusqu'ici les commentaires américains sur la crise polonaise étaient venus du département d'État.

La déclaration attribuée à M. Reagan rappelle que «toute intervention extérieure en Pologne ou toute mesure destinée à réprimer le peuple polonais... pourrait avoir un effet grave sur tout le cours des relations Est-Ouest».

On peut également lire: «Les États-Unis observent avec une inquiétude croissante les indications selon lesquelles les autorités polonaises pourraient s'apprêter à avoir recours à la force pour régler les divergences dans le pays entre les autorités et les syndicats. De la même manière, nous sommes inquiets de l'éventuelle intention de l'Union soviétique d'exercer une action répressive en Pologne».

De son côté, le président Reagan a estimé hier soir que la situation en Pologne était «très grave» et «très tendue».

M. Reagan répondait aux journalistes à l'issue d'une réception donnée à la Maison-Blanche. À la question: «qu'est-ce qui a provoqué la publication d'un communiqué», le président a répondu: «La gravité de la situation». Il a ajouté que les États-Unis étaient «inquiets à la suite de certains mouvements et de certaines réunions, et d'autres choses». «Des mouvements de troupes soviétiques?», lui a-t-on demandé. «Pas précisement cela», a-t-il répondu.

M. Richard Allen, conseiller du président Reagan pour les affaires de sécurité nationale, n'a pas voulu préciser ce qui avait amené le gouvernement à lancer ce nouvel avertissement aux dirigeants de

Voir page 12: Reagan

Le premier ministre britannique lave l'«espion» Hollis de tout soupçon

LONDRES, (d'après Reuter, AFP et CP) — Sir Roger Hollis, ancien directeur des services britanniques de contre-espionnage accusé par un journaliste d'avoir été un agent soviétique, a été lavé de tout soupçon, a déclaré hier à la Chambre des Communes Mme Margaret Thatcher, premier ministre.

Une enquête menée en 1974 par Lord Trend, un des plus hauts responsables britanniques, a montré que Sir Roger, mort en 1973, n'était pas — comme l'a affirmé le journaliste Chapman Pincher — un agent soviétique, a précisé Mme Thatcher.

Celle-ci a toutefois annoncé qu'une commission spéciale serait constituée pour examiner les procédures en matière de sécurité en Grande-Bretagne.

Dans un livre intitulé *«leur métier, la trahison»* Chapman Pincher accuse Sir Roger Hollis d'avoir été un agent soviétique pendant près de trente ans.

Le premier ministre a expliqué pourquoi une enquête avait été instituée après que Sir Roger Hollis eut pris sa retraite en 1965.

Certaines indications «donnaient à entendre, sans prouver, que, pendant les dernières années de guerre, un membre relativement haut placé des services britanniques de contre-espionnage avait été un agent soviétique», a dit Mme Thatcher.

Ces indications pouvaient faire penser à Kim Philby, membre des services de renseignement britanniques qui s'enfuit en URSS en 1963, ou à Anthony Blunt, ancien conservateur des tableaux de la reine, qui a reconnu avoir été un agent soviétique, a poursuivi Mme Thatcher.

L'enquête à propos de Sir Roger Hollis n'a pas prouvé son innocence, mais «aucun témoignage concret ne l'a incriminé».

Une nouvelle enquête a été ouverte en 1974 devant le scepticisme d'un très petit nombre de gens, a dit le premier ministre. Elle a eu pour résultat de dissiper les soupçons.

De son côté, M. Pincher a défié Mme Thatcher de trouver des erreurs dans son ouvrage. Par contre il l'a félicitée pour sa décision d'ouvrir une enquête sur la sécurité dans la fonction publique. «Cela n'aurait pas eu lieu sans mes révélations dont je ne modifierai pas un mot», a-t-il déclaré.

«Mes informations sur le rapport de Lord Trend, que Mme Thatcher juge maintenant inexact, sont de premier ordre et de sources proches ou même mêlées à l'enquête. J'ai été informé au plus haut niveau de Whitehall qu'il ne sera jamais possible d'établir l'innocence de Sir Roger Hollis», a-t-il ajouté.

«Jamais je n'ai dit que Sir Roger était un espion, j'ai seulement dit qu'il était soupçonné d'avoir peut-être été un espion, et de fait le premier ministre l'a confirmé», a encore précisé l'écrivain.

Selon Pincher, l'espion soviétique Kim Philby infiltré dans les services secrets britanniques, refusa d'aller à Ottawa en 1945 pour y interroger le transfuge soviétique Igor Gouzenko et proposa que Sir Roger Hollis s'y rende à sa place.

Hollis, qui monta en grade pour éventuellement devenir directeur général du MI-5, — le service de contre-espionnage britannique —, est le personnage-central de ce livre.

Selon Pincher, Hollis aurait été soupçonné, après sa retraite en 1965, d'avoir été à la solde des Soviétiques pendant les trente années de sa carrière dans les services britanniques.

L'auteur du livre prétend que Hollis s'est rendu dans la capitale canadienne pour y interroger Gouzenko sur son affirmation qu'un agent soviétique au nom de

Voir page 12: Espion

Restaurant

Butch Bouchard

— grillades et fruits de mer de grande réputation
— salle de réception

881 de Maisonneuve, Est, tél.: 527-1221

chez VITO

Cuisine Italienne authentique

La meilleure cave à Montréal

ATMOSPHÈRE. TRADITION. EXCELLENCE

5412 Côte des Neiges Montréal

735-3623

Chrétien, à Londres, se dit confiant

LONDRES (PC) — M. Jean Chrétien s'est dit confiant hier que la requête de rapatriement de la constitution canadienne va être présentée au Parlement britannique avant Pâques.

«Au Canada, a expliqué le ministre de la Justice, tout va être fini dans deux semaines et nous allons transmettre la résolution au gouvernement d'ici.»

S'adressant à des journalistes britanniques et canadiens, M. Chrétien a souligné que sa visite de trois jours à Londres n'avait pas pour but de faire du lobbying auprès des parlementaires britanniques.

«Nous avons l'assurance de Mme Thatcher qu'elle va s'en (la résolution) occuper de façon expéditive... Elle (la résolution) va passer Westminster, parce que le premier ministre de Grande-Bretagne le dit.»

«Nous avons cette assurance, a poursuivi M. Chrétien, et nous avons discuté avec la direction des autres partis (britanniques) et la meilleure chose à faire est d'accéder à une requête de la Chambre des communes du Canada, parce que nous ne sommes plus une colonie.»

Après son allocution au Canada Club, mercredi soir, le ministre canadien a rencontré M. Denis Healey, leader adjoint du Labor Party.

«Tout indique, a dit M. Chrétien, qu'il (les travaillistes) vont appuyer la résolution. Je sais que la direction du parti va l'appuyer. Nous avons discuté de cela avec M. Healey, hier, et c'est ce qu'il a dit.»

Une rencontre est prévue aujourd'hui avec M. Francis Pym, leader parlementaire des conservateurs. «Je veux l'informer, a déclaré M. Chrétien, que la résolution va être à Londres dans quelques jours et nous allons discuter du mécanisme de transmission.»

Il se peut que M. Chrétien ait un entretien, également, avec sir Ian Gilmour, adjoint du secrétaire au Foreign Office.

La CSN, Ottawa et la Pologne

La Confédération des syndicats nationaux (CSN) demande au gouvernement canadien d'intervenir auprès du Bureau international du travail pour qu'il agisse à titre de médiateur entre «Solidarité» et le gouvernement polonais, comme le prévoit le mandat du BII.

Cette demande, précise un communiqué de la CSN, fait suite à des «informations communiquées au président de la CSN, actuellement en Belgique après un voyage en Pologne où il a rencontré Solidarité, informations à l'effet qu'une intervention militaire serait imminente».

Le ministre canadien de la Justice, M. Jean Chrétien (à gauche), répondant aux journalistes lors de sa conférence de presse d'hier à Londres. (Photolaser AP)

Radio-Québec conteste la Régie en cour

par Clément Trudel

Radio-Québec a donné hier instruction à ses procureurs de plaider en Cour d'appel du Québec pour contester l'ordonnance 9567 rendue ces jours-ci par la Régie des services publics. Le bref communiqué de Radio-Québec précise que c'est «à regret» que la société pose ce geste mais elle estime que la Régie a outrepassé son mandat, qu'il y a eu «excès de juridiction».

Cette ordonnance dont faisait état LE DEVOIR dans son édition du 20 mars accordait le sceau de «programmation éducative» à la grille 1980-81 mais les commissaires Yvon Côté, Laurent Laplante et Guy Messier donnaient une très grande importance à un concept de «télévision éducative» qui supposerait des redressements nombreux et importants dans l'orientation de Radio-Québec. La Régie reprochait notamment à Radio-Québec le peu de liens suivis avec les milieux d'enseignement et faisait un constat de lacunes graves quant à la mission «d'éducation économique et sociale» confiée à cette antenne.

Dans *La Presse* d'hier, Lysiane Gagnon signait une chronique intitulée «Radio-Québec sous tutelle», où elle rappelait les bienfaits de certaines commandites de prestige (que la Régie autorise, mais avec plus de garanties de «non ingérence» désormais) et signalait qu'en voulant soustraire au CRTC cette radio-télévision québécoise, les élus du Québec ne pensaient pas avoir affaire à des commissaires qui oseraient prescrire dans autant de détails la conduite à tenir pour la Direction de Radio-Québec.

M. Claude Bédard, au nom de la société d'État, a rappelé hier que, techniquement, le droit d'appel venait à échéance le 31 mars. Le Conseil d'administration, groupant de nombreux représentants des régions, se réunira la semaine prochaine.

Une autre négociation dans l'impasse à R-C

Pour la deuxième fois, la conciliation est interrompue entre Radio-Canada et le Syndicat canadien de la fonction publique (SCFP) regroupant les employés professionnels et de bureau.

La partie syndicale dénonce l'attitude de Radio-Canada qui, selon elle, s'en tient à un statu quo presque intégral sur les clauses normatives.

De plus, le syndicat se plaint que la société d'État n'ait pas encore déposé d'offres salariales bien que la convention collective soit échue depuis le 19 juin 1980.

Le SCFP demande au ministre fédéral du Travail, M. Gerald Regan, de lui accorder immédiatement le droit de grève et de ne pas nommer de conciliateur ou de commission de conciliation.

Le syndicat soutient que cela ne ferait qu'apporter de nouveaux délais, la société Radio-Canada ayant toujours, au dire du syndicat, rejeté tous les rapports produits par les conciliateurs.

D'autre part, les journalistes en grève de Radio-Canada ont bloqué pendant quelques heures, hier après-midi, l'entrée principale de l'immeuble situé sur le boulevard Dorchester, dans l'est de la ville, empêchant ainsi la diffusion de certaines émissions, notamment au réseau de modulation de fréquence (MF).

L'escouade anti-émeute de la Communauté urbaine de Montréal a été appelée sur les lieux pour ouvrir un passage aux employés de la société d'État qui désiraient reprendre le travail.

Toutefois, selon un porte-parole syndical, seulement une dizaine d'employés ont profité de l'intervention de la police pour reprendre le travail.

Après que les policiers eurent quitté les lieux la ligne de piquetage a été rétablie. De 500 à 600 personnes se sont massées devant l'édifice refusant de franchir les piquets de grève érigés par les journalistes en grève depuis maintenant cinq mois.

De Belleval s'étonne que Ryan soit seul à mettre en question le transport intégré

Décrivant le concept de transport intégré, que le gouvernement du Québec a récemment approuvé pour la métropole, comme le meilleur système de transport en commun en Amérique du Nord, le ministre des Transports, M. Denis de Belleval, s'est étonné que la seule voix discordante à ce projet soit celle du chef du Parti libéral du Québec, M. Claude Ryan.

«Je ne me souviens pas d'un projet qui ait soulevé l'unanimité parmi tous les intervenants et dans la population. Le seul à s'y opposer en disant qu'il allait revoir tout ça s'il était élu, est M. Claude Ryan. Je pense que les Montréalais devraient se poser des questions à son sujet», a-t-il dit.

M. de Belleval, qui était le conférencier invité à la soirée de clôture de l'assemblée annuelle de la Conférence des maires de la banlieue de Montréal, a qualifié le projet, qui doit intégrer trains, autobus ainsi que métro sous-terrain et de surface au coût d'environ $1 milliard, de plus gros chantier de construction dans la métropole, le Parc olympique mis à part, soulignant qu'il aurait «une utilité plus directe et quotidienne».

«Nous étions assis sur une occasion en or en matière de transport durant des années, et voilà que tout le monde l'a saisie au vol. On mesure encore mal la portée de ce projet dans le public, mais c'est une chance unique qu'il ne fallait pas rater».

Annoncé au début de février dernier, le projet prévoit la levée immédiate du moratoire sur la construction des prolongements est et ouest de la ligne no 5 entre Snowdon et Ville d'Anjou; permet la mise en chantier des études de plans et devis pour la construction de deux lignes de métro de surface allant de Saint-Laurent jusqu'à Repentigny, et de la Gare centrale jusqu'à Deux-Montagnes; et permet l'intégration des trains de banlieue au réseau de la CTCUM, grâce à un tarif commun et un privilège de correspondance.

Pour obtenir l'approbation du comité exécutif de la Communauté urbaine de Montréal, le gouvernement du Québec s'est engagé à payer 60% des dépenses d'immobilisation du métro engagées avant 1980, et 100% des immobilisations à venir sur les métros urbain et régional.

McEachen et les contrôles

OTTAWA (PC) — Le ministre fédéral des Finances, M. Allan MacEachen, a refusé hier, aux Communes, de promettre que le gouvernement n'appliquerait pas, cette année, un contrôle des prix et des salaires.

Le ministre a affirmé qu'ilne projetait pas de le faire, ajoutant qu'il était irresponsable de la part du leader néo-démocrate, M. Ed Broadbent, de lui demander d'y renoncer définitivement.

«Il me demande de dire ce qui pourrait arriver en 1981, 1982 ou 1983, a dit M. MacEachen. C'est plutôt irresponsable de me demander des assurances sur une hypothèse. S'il cherche une réponse directe, je dirai qu'on n'envisage pas d'introduire un contrôle des prix et des salaires.»

Pour la troisième journée consécutive, M. Broadbent a pris le gouvernement à partie sur la question de la lutte contre l'inflation. Il a demandé à M. MacEachen de dissiper toute confusion et de donner l'assurance qu'aucun contrôle des salaires, «sous aucune forme, ne sera introduit en 1981».

M. Ian Waddell, expert énergétique du NPD, a recommandé que le gouvernement récupère la majoration de 6% dans le prix du gaz naturel que les compagnies pétrolières ont empochée, par dessus les augmentations approuvées par le gouvernement fédéral après la réduction de la production pétrolière en Alberta.

Un mois de consultations sur l'accouchement auprès des femmes de la région montréalaise

par Renée Rowan

Devant l'intérêt soulevé par les dix colloques régionaux organisés un peu partout à travers le Québec depuis l'automne sur le thème «Accoucher ou se faire accoucher», ce qui devait, dans la région de Montréal, n'être qu'une rencontre de deux jours, devient un mois complet d'activités.

Ce mois de consultation populaire qui a débuté hier et qui se poursuivra jusqu'au 26 avril, comprendra non moins de 50 activités, depuis des rencontres de cuisine jusqu'à des rencontres de quartier, et des mini-colloques, le tout devant aboutir à un colloque populaire régional (Ile de Montréal et Laval), à la *Polo* Polyvalente Jeanne-Mance, 1951 rue Rachel, le dernier dimanche d'avril.

Au cours de ce mois, les femmes de la région métropolitaine auront l'occasion de se prononcer, comme l'on déjà fait plus de 3,000 femmes du Québec, sur la façon dont elles désirent vivre leur accouchement et leur maternité.

Le colloque régional populaire «Pour une maternité autonome» s'ouvrira par un débat sur les diverses options d'accouchement, à la suite de quoi les participants(es) s'exprimeront à titre personnel. Puis, on explorera les moyens concrets de donner suite aux recommandations contenues dans le «cahier de revendications officiels» qui auront été formulées au cours du mois au cours des diverses activités.

Ce grand mouvement de consultation, a expliqué Andrée Beaulieu, la coordonnatrice provinciale de ce projet dont la réalisation a été rendue possible grâce à l'Association pour la santé publique du Québec, a pour principal objectif de retourner à la femme la place qui lui revient dans tout ce processus de la naissance: jusqu'ici, ce sont les professionnels de la santé qui ont tout décidé à sa place. «Notre but, a-t-elle, souligné hier, au cours d'une conférence de presse, est de fournir aux agents intervenants, c'est-à-dire les médecins, les infirmières, les administrateurs d'hôpitaux et autres professionnels de la santé, l'occasion de négocier un nouveau contrat avec les femmes en vue d'humaniser les soins en périnatalité. On s'est très peu soucié, jusqu'à maintenant, dit-elle, de cette moitié du monde qui donne le monde au monde.»

Dans cette série de colloques régionaux qui ont eu lieu à travers le Québec, la clientèle à ces rencontres s'est partagée à peu près dans les proportions suivantes: 40% de femmes, 40% d'infirmières, entre 3 à 5% de médecins, le reste se partageant entre les autres professionnels de la santé et quelques administrateurs.

Les médecins n'apprécient pas tellement ce genre de rencontres, a noté Andrée Beaulieu: ils se sentent menacés et on les sent très réticents face aux interventions des femmes: «On ne veut pas leur enlever leur place; ce qu'on leur demande, c'est d'avoir une place différente.» Quant aux infirmières, une partie d'entre elles appuie la profession médicale tandis que les autres se disent ouvertes au changement et manifestent beaucoup d'intérêt.

Dans certaines régions, a-t-on souligné hier, il est apparu évident que des médecins, dans leur mode d'intervention, ont voulu profiter «des peurs des femmes». Pour les médecins, prévenir, c'est intervenir: pour beaucoup de femmes, ce n'est pas ça. Pour elles, c'est être aidées plutôt que dirigées; c'est être informées tout au long de la grossesse et de l'accouchement de façon à être mieux en mesure de participer aux prises de décisions; c'est une présence de soutien et d'encouragement plutôt que des médicaments; c'est le choix du type d'intervention et des positions lors de l'accouchement, et en toute connaissance de cause; c'est la liberté d'être accompagnées par les personnes de son choix lors de l'accouchement; c'est pouvoir vivre la cohabitation père-mère enfant et l'allaitement sans pénalité. Cela veut dire information, sécurité, contrôle de soi, responsabilité, revalorisation et autonomie, affirment les responsable de ces colloques.

Les personnes intéressées à participer aux activités qui se dérouleront parallèlement tant à Laval que sur l'île de Montréal peuvent trouver de l'information auprès des CLSC et des DSC de leur secteur.

Un projet sur la Rive-Sud

Expliquer et prévenir la violence chez les enfants

Parents, éducateurs et élèves de la Commi-sion scolaire Saint-Exupéry, sur la Rive-sud, consacreront la semaine de l'éducation — du 29 mars au 4 avril — à la prévention de la violence, en particulier la violence vécue par les enfants.

Au cours d'une conférence de presse, hier, le comité de parents et les services éducatifs de cette commission scolaire ont dévoilé les principaux objectifs de leur projet initié sous le thème «Préviens».

Un seul et même message se dégage à la fois de la bande dessinée «Méga et Micro chez moi», du cahier d'animation et des différents moyens audio-visuels lancés hier: «Développons entre nous des habiletés de résolution de conflit interpersonnel».

«Tout notre projet, a expliqué Mme Andrée Del'Aniello, parent responsable du projet, repose sur le principe que les enfants comme les adultes peuvent apprendre à découvrir ce qui déclenche les comportements violents et à développer des réflexes qui permettent de vivre en harmonie les uns avec les autres».

Pour diffuser ce projet le plus largement possible, diverses activités auront lieu tout au long de la semaine dans les écoles primaires de Boucherville, Saint-Lambert et du Vieux-Longueuil: activités de sensibilisation et de formation à l'aide de la bande dessinée Méga et Micro chez moi; activités d'apprentissage: narrations, chansons, musique, etc. Les adultes seront associés à cette démarche par le biais de divers moyens de communication: dépliants, rencontres, présentation de films, et autres.

Ce projet qui a monopolisé depuis des mois de nombreuses énergies a été possible grâce à diverses contributions financières extérieures à la commission, principalement une subvention du ministère de la Justice à l'intérieur du programme destiné à combattre la violence dans la société québécoise.

guérin l'éditeur qui édite

le québec littéraire 1

gérard bessette

168 pages -

$6.50

le québec littéraire 1
gérard bessette

guérin éditeur limitée
4574 rue SAINT-DENIS
MONTRÉAL H2J 2L3
TÉL.: (514) 842-3481

SOMMAIRE

Méditation sur la difficulté d'être un être d'encre et de papier par Yvon Boucher.
Quelques questions par Cécile Volanges.
Présentation de Gérard Bessette à la Société royale du Canada par Maurice Lebel.
Gérard Bessette, professeur-écrivain ou la littérature enseignante enseignée par Louis Lasnier.
Gérard Bessette. Critique de la poésie par Paul Wyczynski.
S'il n'y avait que Moi sous ce Sur-Moi, je ne serais pas inquiété par ce terrible Ça. par Yvon Boucher.
Du silence à la non-parole par Michel Bélair.
Aristote au service de la prose par Émilli Chamiud.
Testicules et peau d'homme par Carole Michaud.
Inquiète archéologie par Noy Roucheb.
L'ourobouros est un serpent qui se mord la queue. Suivi d'une méditation sur l'Acte de Contrition, donnée comme prime en guise de profession de foi pour une critique baroque par Louis Lasnier.
Bessette professeur interview de Yvon Boucher.
Bessette par lui-même interview de Yvon Boucher.
L'école d'Allemagne par M.-A. Guérin.
Les anthropoïdes extrait-brouillon de Gérard Bessette.
O. Biographie sommaire
1. Oeuvres de Gérard Bessette
1.1. Livres
1.2 Articles et textes brefs
2. Articles sur Gérard Bessette

En vente dans toutes les librairies

En vente dans toute bonne librairie et aux librairies Guérin:

4560 rue Saint-Denis, Montréal, Québec, Tél.: (514) 849-1112
Station Métro-Longueuil, Longueuil, Québec, Tél.: (514) 677-6525
168 est, rue Sainte-Catherine, Montréal, Québec, Tél.: (514) 861-5647
4440 rue Saint-Denis, Montréal, Québec, Tél.: (514) 843-6241

BOUQUINEZ À L'AISE
À
L'agence du livre francais inc.
1246 rue St-Denis — Montréal, Qué H2X 3J6 —
Tél.: 844-6896 844-6438

LOTO-SÉLECT
Date 03-25-81
NUMÉRO GAGNANT 1589
Ventes 131 995, $

	Mises de 50¢ gagnantes	Lot par mise de 50¢
dans l'ordre	41	1 038,20 $
dans n'importe quel ordre	389	43,20 $

Les 186,000 personnes déficientes mentales du Québec constituent 53% de l'ensemble des personnes handicapées du Québec.

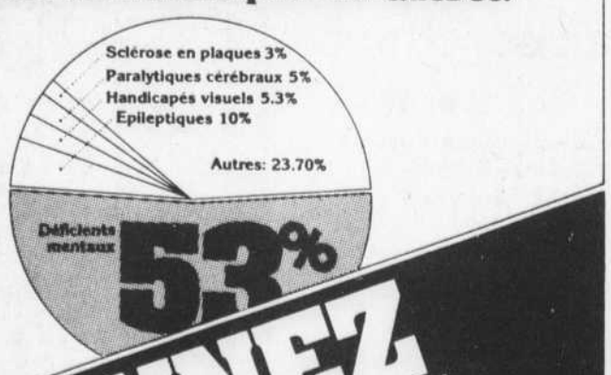

DONNEZ L'HEURE

Vous pouvez remettre la valeur d'une heure de votre temps au bénévole qui vous sollicitera ou à votre Caisse populaire ou en complétant le coupon ci-attaché.

Association du Québec pour les déficients mentaux
1193 rue Place Phillips, suite 3950, Montréal, Québec H3B 3E1

Nom _____
Adresse _____
Ville _____ code postal _____
Don _____ Reçu _____ ($5. et plus)

Association du Québec pour les déficients mentaux
1193 rue Place Phillips, suite 3950,
Montréal, Québec H3B 3E1

1 AU 10 AVRIL

En plein coeur du quartier des affaires de Montréal

Un bandit s'empare d'un camion blindé avec $2.4 millions

Une somme de $2.4 millions en valeurs et en espèces a été volée hier midi près de la Place d'Armes, dans le coeur du district financier de la métropole, où un bandit solitaire s'est emparé d'un camion blindé qui a été retrouvé vide une heure plus tard.

Même si un seul voleur a été aperçu lors du forfait, la police croit qu'il a eu des complices pour l'aider à vider le camion, propriété d'Alliance Sécurité Blindée. Le véhicule était garé face au 51 Saint-Jacques ouest, vers l'heure du midi, et ses trois préposés faisaient leur tournée des institutions financières où ils percevaient de l'argent et des valeurs, lorsque le vol s'est produit.

Le chauffeur et l'un des messagers ont quitté le camion, laissant leur confrère surveiller la voûte et l'argent. Or il semble, pour une raison inexpliquée, que la cabine ait été laissée non verrouillée, et par surcroît, que la clé de contact n'ait pas été retirée.

Selon l'agent Mario D'Arcy, du service de police de la CUM, le bandit, dans la trentaine et portant un casque d'ouvrier de la construction, a ouvert la portière du camion, l'a fait démarrer et a pris la poudre d'escampette.

«Le gardien à l'arrière, s'apercevant de ce qui se passait, est sauté en bas du véhicule et a averti ses deux confrères, a-t-il expliqué. Tous trois ont tenté de rejoindre leur camion à bord d'un taxi mais ont dû abandonner la poursuite peu après.»

Le camion blindé a été retrouvé environ une heure plus tard, dans une ruelle de l'est de la métropole à environ cinq kilomètres de l'endroit où il avait été volé. Il ne restait dans la voûte que des rouleaux de pièces de monnaie.

M. D'Arcy a dit que les enquêteurs croient que le bandit a reçu l'aide de comparses «parce que tout s'est fait très rapidement». Chez Alliance Sécurité, personne n'a voulu faire de commentaire.

Il s'agit du premier vol de camion blindé depuis près d'un an dans la métropole où, ironiquement, des dirigeants de banques viennent de conclure un colloque national de trois jours sur la sécurité dans les institutions financières canadiennes.

En 1980, deux camions blindés ont été cambriolés, le dernier en date du 15 avril. Des bandits avaient alors blessé un gardien de la Brink's Canada, à l'extérieur d'une succursale bancaire du nord de la métropole, et s'étaient enfuis avec une somme de $100,000.

Un mois plus tôt, le gardien Raymond Vince, de la Brink's, avait été tué lorsqu'en compagnie d'un confrère, il revenait vers son camion après une tournée des magasins de Place Bonaventure. Une somme de $15,000 avait alors disparu.

En août 1979, le gardien Bernard Babeu, d'Alliance Sécurité, avait également été tué par des bandits, alors qu'il effectuait une livraison de liquidités à la Caisse populaire des employés de Radio-Canada. En décembre 1979, un autre gardien de la Brink's, M. Maurice Prudhomme, avait été abattu à Hull, où quatre bandits avaient fait main basse sur une somme de $400,000.

Et la police n'a toujours pas élucidé le vol de près de $3 millions d'un camion de la Brink's, survenu en mars 1976 à quatre coins de rue du vol d'hier. Au cours de l'embuscade, les bandits avaient bloqué la voie au camion blindé sous la menace d'une mitrailleuse anti-avion montée à l'arrière de leur camionnette.

Nouvelle centrale syndicale

OTTAWA (PC) — Les 12 syndicats de métiers de la construction suspendus récemment par le Congrès du travail du Canada (CTC) ont annoncé hier leur intention de fonder une nouvelle centrale syndicale nationale pour leurs 230,000 membres.

M. James McCambly, secrétaire du Building and Construction Trades Department, a déclaré en conférence de presse que la suspension «ne nous laisse aucun autre choix que de protéger l'intérêt de nos membres».

M. McCambly a accusé le CTC de fouler aux pieds les principes de la démocratie syndicale et d'essayer d'étendre son emprise «au-delà des prérogatives d'une centrale syndicale».

Pour M. McCambly, il se pourrait que le CTC ait «pressé le bouton de son autodestruction».

Les 12 syndicats ont été suspendus pour avoir refusé de verser des redevances de $675,000 au CTC. C'est cet argent, maintenant, qui va servir à financer la création d'une nouvelle centrale syndicale.

Comme la suspension ne prend effet que le 30 avril prochain, M. McCambly s'est dit prêt à négocier une trêve avec le CTC. Mais, a-t-il ajouté, il n'a reçu aucune indication que le président du CTC, M. Dennis McDermott, désirait négocier.

«M. McDermott, a dit M. McCambly, a choisi unilatéralement, contrairement aux principes de la plus élémentaire philosophie syndicale, de dresser le travailleur contre le travailleur, le frère contre le frère, dans un conflit injustifié et inutile qui ne peut qu'affaiblir la position du syndicalisme au Canada».

Il ne cherche aucunement à profiter de la campagne électorale le vendeur de ballons du square Victoria, car ses ballons n'ont rien de politique; ils ne s'offrent que pour saluer du bout de la main l'arrivée des beaux jours. (Photo Jacques Grenier)

Improvisation et démagogie, commentent les 44 cégeps

par Paule des Rivières

Le gouvernement québécois a succombé au cours de son mandat à la tentation du «fast food» administratif, en concevant des politiques budgétaires à très court terme. C'est du moins l'avis de la Fédération des cégeps, qui regroupe les directions des 44 cégeps de la province. Son porte-parole, M. Benoît Lauzière, livrait hier ce commentaire en réagissant à son tour aux coupures imposées — à l'enseignement collégial, mesure qui illustre bien, à son avis, le manque de planification du gouvernement.

M. Lauzière a aussi déploré le climat de démagogie qui a entouré l'annonce des coupures budgétaires et il a l'impression que les porte-parole gouvernementaux entretiennent une bien néfaste illusion en «faisant comme si nous (les collèges) n'avions qu'à retirer quelques piastres ici et quelques cents là».

«Il faut le dire; il y aura désormais moins de services, moins de cours, moins de personnel et moins de gratuité scolaire», a-t-il souligné.

Le budget alloué aux cégeps pour l'année 1981-82 est de $581 millions, comparativement à $537 cette année.

La Fédération des cégeps a donné son avis au ministre de l'Éducation, M. Camille Laurin, dans une lettre qu'elle lui a fait parvenir cette semaine.

Elle y dit ceci: «Quand les documents du ministère indiquent que sur une augmentation totale de 8.2%, on doit prévoit une augmentation de 15% pour la seule rémunération des enseignants (sans compter les $16 millions réservés à la sécurité d'emploi de ces derniers), ce qui entraîne que, pour les autres personnels et coûts, il n'y aura que 2% d'augmentation, il ne faut pas être grand clerc pour comprendre que l'opération consiste à demander aux établissements de gérer les retombées négatives de bénéfices qu'on n'avait pas les moyens d'accorder.»

Ce dernier passage fait référence aux coûts des conventions collectives. Dans les cégeps, ce sont environ 500 enseignants qui seront remerciés et affectés à des tâches «connexes» à l'enseignement. À ce sujet, M. Lauzière a souligné les difficultés rencontrées lorsque des enseignants refusaient des tâches non prévues dans leur contrat de travail.

Les secteurs les plus durement touchés par les coupures incluent l'éducation aux adultes. Là, il s'agit d'une coupure nette de $4 m llions. En fait, le budget de l'éducation aux adultes dans les cégeps était de $49 millions en 1979 et il sera de $40 cette année.

Logiquement, le gouvernement a avisé les cégeps qu'ils n'avaient plus à se soucier de la directive leur interdisant de demander plus de $5 pour 15 heures de cours à l'adulte. Cette mesure équivalait aux frais d'inscription d'une clientèle à qui on venait par ailleurs d'accorder la gratuité collégiale.

À ce chapitre, en soustrayant $3 millions au budget actuel de $14 millions, le gouvernement subventionne 20% de moins de la formation aux adultes.

Même chose pour les iours d'été qui seront moins nombreux: l'État avait prévu à ce chapitre $5,371 millions cette année et l'an prochain il y consacrera $3,519.

Un membre de l'administration de la Fédération des cégeps soulignait que paradoxalement les étudiants inscrits à des cours l'été sont très nombreux par les temps qui courent, parce que plusieurs travaillent durant l'année scolaire et étudient à temps partiel. Ils travaillent parce que l'assistance de l'État ne leur suffit pas.

D'ailleurs, s'il faut en croire les propos rapportés hier par les directions de collèges, de nombreux étudiants se demandent en cette période des inscriptions, s'ils ont ou non droit à des prêts et bourses du gouvernement, n'entendant rien aux nouvelles règles annoncées, et atténuées au fil des discours électoraux.

Cela serait particulièrement tragique pour les étudiants de l'est de la province, ceux de Rimouski et Matane notamment.

Le porte-parole de la Fédération a déclaré que son organisme n'avait rien contre de nécessaires restrictions mais plutôt contre l'improvisation et les changements brutaux.

Recours collectif contre la SQ pour bertillonnage

Un précédent judiciaire vient d'être créé en Cour supérieure, où le juge André Deslongchamps a autorisé une requête en recours collectif contre la Sûreté du Québec (SQ).

La requête avait été présentée il y a un an par M. Robert Beullac qui, le 8 mars 1979 alors qu'il exerçait le métier de détective privé, avait été arrêté à Lennoxville, près de Sherbrooke, et forcé de se soumettre à la prise d'empreintes digitales et de photographies, sous l'accusation de s'être fait passer pour un policier, laquelle fut abandonnée par la suite.

Directeur de l'agence de sécurité Metropol, de Dollard-des-Ormeaux, M. Beullac devait notamment comparaître sous quatre accusations en vertu de l'article 119 (a) du Code criminel, lequel traite d'infractions punissables sur déclaration sommaire de culpabilité. Or, le juge Deslongchamps a reconnu mercredi que la SQ n'aurait pas dû soumettre M. Beullac au bertillonnage — système d'identification basé sur l'anthropométre.

Cette décision permet à toute personne ayant dû laisser ses empreintes et sa photographie à la SQ pour une infraction punissable sur déclaration sommaire de culpabilité, de poursuivre le gouvernement du Québec, responsable du corps policier.

«Cette pratique de la SQ, a déclaré le juge, porte atteinte au droit de toute personne à la sauvegarde de sa dignité, de son honneur, de sa réputation, de sa liberté et au respect de sa vie privée.»

«L'obtention illégale de ces renseignements, leur conservation et leur utilisation constituent des actes répréhensibles pouvant causer préjudice aux personnes qui en sont l'objet», a conclu le magistrat.

M. Beullac avait affirmé avoir subi un très grave préjudice en ayant été fiché à la SQ, à la Gendarmerie royale du Canada et au Centre d'information policière canadien. Il avait plaidé que cette pratique était courante à la SQ, dans l'Estrie en particulier, et qu'un grand nombre de citoyens — il en connaît au moins 23 — ont ainsi été grevés injustement d'un casier judiciaire contrairement aux dispositions de la loi, subissant ainsi une sérieuse violation de leurs droits.

La SQ, peu après le dépôt de la requête, avait ordonné la destruction du dossier et des empreintes de M. Beullac afin d'éviter d'être impliquée. Mais le juge Deslongchamps n'a pas tenu compte de ce geste.

M. Beullac, qui entend poursuivre la SQ pour environ $10,000, a souligné que des milliers de Québécois étaient dans la même situation que lui et qu'ils avaient droit de participer au recours collectif qu'on vient de lui accorder.

Un soda épinette explosif

Blessé au pouce, en juin dernier, par l'explosion d'une bouteille de boisson gazeuse, un résident de Kirkland a intenté hier une poursuite de $27,000 contre la firme Seven Up et un magasin de la chaîne alimentaire IGA Boniprix, qu'il tient conjointement responsables de sa blessure.

Expliquant que le produit acheté était défectueux et qu'il avait été entreposé à une température inadéquate, M. John Sheppard affirme que c'est en plaçant dans son réfrigérateur un soda épinette Nesbitt (fabriqué par Seven Up et acheté chez IGA) que l'incident s'était produit à son domicile.

Selon sa prétention, la blessure alors subie à son pouce droit a nécessité deux interventions chirurgicales, sans compter qu'il demeure maintenant avec une incapacité partielle mais permanente. À ceci s'ajoute les souffrances et le préjudice esthétique qu'il dit avoir subis.

Mars, mois de la Croix-Rouge

L'enseignement religieux à l'école Querbes: un droit constitutionnel?

par Bernard Morrier

Une mère de deux enfants, un retraité et un banquier se sont adressés à la Cour supérieure hier, en lui demandant d'obliger l'école élémentaire Querbes, à Outremont, de dispenser un enseignement religieux adéquat, en conformité avec l'article 93 de la constitution canadienne.

Mme Noreen Devlin-Allard et MM. Maurice Asselin et Maurice Joly notent d'abord qu'outre un «étudiant» incompétent, lui-même noyé dans un milieu de non-croyants et qui donne les cours de cathéchèse, aucun autre professeur de l'institution n'est catholique ou encore participe à la réalisation d'un projet éducatif de type confessionnel. De l'avis des trois requérants, cette situation à l'école de la rue Bloomfield serait tout à fait illégale, attendu qu'à titre de contribuables de la Commission scolaire Sainte-Croix, ils font partie de cette classe d'individus à qui les droits en matière d'éducation sont entièrement protégés par l'AANB.

Enfin, au motif que l'article 39 de la Loi québécoise de l'Instruction publique et l'article 22 de la Loi sur le Conseil supérieur de l'éducation constituent un fouillis de règlements qui embrouillent leur statut de «protégés», les trois parents demandent donc à la Cour supérieure de déclarer inconstitutionnels et d'annuler lesdits règlements.

Manifestations antinucléaires

STOCKHOLM (AFP) — Quelque 10,000 personnes ont participé samedi après-midi dans plusieurs grandes villes suédoises, à diverses manifestations contre l'énergie nucléaire. Ces rassemblements ont été organisés à l'occasion de l'anniversaire du référendum sur le nucléaire le 23 mars dernier. 58 pc des Suédois s'étaient prononcés en faveur de la poursuite pendant 25 ans du programme électronucléaire comprenant la mise en service de douze centrales. 38,7 pc avaient répondu «non» à l'atome et demandaient le démantèlement immédiat des six centrales alors en fonction. 3,3 pc avaient voté blanc. Les adversaires de l'atome ont déclaré samedi qu'ils entendaient, malgré leur échec de mars dernier, «poursuivre leur combat contre l'énergie nucléaire».

RADIO CANADA

La Société a reçu une augmentation de 12,4% de ses budgets, soit celle du coût de la vie.

Nous voulons la même chose, est-ce trop demander?

ESPACE RÉSERVÉ ET PAYÉ PAR LE SYNDICAT CANADIEN DE LA FONCTION PUBLIQUE À RADIO-CANADA

DEVENEZ PHOTOGRAPHE

école populaire de photographie

LA BONNE PHOTO
- prise de vues
- tirage en noir et blanc
- tirage en couleurs

COURS I débutants
COURS II intermédiaires
COURS III avancés

CHAQUE COURS 5 SEMAINES (2 heures par sem.) pour $40

Théorie - Pratique
Laboratoire
Technique - Contenu
Composition

Les cours débutent la semaine du 6 avril

Pour inscriptions

931-2248

490 rue Guy
(Guy & Notre-Dame)
3e étage

Une division de: THE PROFESSIONALS ILLUSTRATIVE PHOTOGRAPHY

Dépôts garantis

UN CHOIX JUDICIEUX

14 1/4

- 1 an
- Intérêts payés annuellement
- Dépôt initial minimum: 1 000$

Les dépôts garantis de la Fiducie du Québec.
Un choix judicieux qui garantit un rendement élevé.

- taux d'intérêt garanti, de la date d'émission du certificat jusqu'à son échéance;
- aucuns frais d'administration;
- choix de la durée du dépôt et de la fréquence du paiement des intérêts;
- possibilité d'enregistrer les dépôts à un régime d'épargne-retraite;
- non encaissables avant terme sauf en cas de décès.

Nos conseillers se feront un plaisir de vous fournir plus d'informations.
Venez ou téléphonez.

Taux sujet à changement sans préavis. Institution inscrite à la Régie de l'Assurance-dépôts du Québec

MONTRÉAL
Complexe Desjardins
(514) 281-8840
1-800-361-6840, poste 8840

LAVAL
Place Val des Arbres
(514) 668-5223
1-800-361-3803

Fiducie du Québec

QUÉBEC (418) 653-6811 SHERBROOKE (819) 566-5667 CHICOUTIMI (418) 549-5746

desjardins

en bref...

■ *Trudeau votera pas*

Le preoier ministre du Canada, M. Pierre Trudeau, a déclaré hier qu'ayant voté aux élections ontariennes il croit que la plus élémentaire convenance lui dicte de s'abstenir de voter au scrutin du 13 avril au Québec. M. Trudeau a tenu tout de même à souligner qu'il a bel et bien le droit de voter au Québec et en Ontario, d'après les lois électorales de chacune de ces provinces qui diffèrent quant au sens à donner au lieu de résidence. Vivant en Ontario au 24 Sussex Drive, M. Trudeau peut voter dans cette province, et ayant domicile au Québec il a pleinement droit de voter au Québec. Malgré tout M. Trudeau juge plus convenable de ne pas voter au Québec puisqu'il a voté aux élections ontariennes, dans Ottawa-Est, à la demande du député libéral sortant, M. Albert Roy, qui a été réélu.

■ *Un débat télévisé?*

Il est peu probable qu'un débat télévisé entre les chefs de partis politiques ait lieu. Il ne reste que deux semaines et demi de campagne, et une seule proposition est venue d'une station anglophone. De l'avis de Claude Ryan, il est un peu tard pour envisager un tel projet qui ne lui sourit absolument pas. À son avis, le carcan que les télédiffuseurs imposent aux participants à de tels débats les rend tout à fait inutiles car il n'y a pas de véritable débat.

■ *Ce ne sont pas des otages*

Le ministre de l'Immigration et candidat péquiste dans Mercier, M. Gérald Godin, a éclaté d'un franc rire en apprenant que le candidat libéral, M. Harry Blank, avait critiqué l'attitude du Parti québécois vis-à-vis les communautés ethniques. «Le Parti libéral croit exercer un empire absolu sur les communautés ethniques, mais il se prépare des lendemains qui ne chantent pas en les considérant comme des otages qu'il peut manipuler pour servir ses intérêts», a dit M. Godin, tout en soulignant que le PQ présente autant de candidats nés à l'étranger que le Parti libéral. M. Godin a d'ailleurs affirmé que le gouvernement du Parti québécois a prouvé qu'il était prêt à venir en aide à quiconque, que ce soit dans la tragédie des «boat people», lors du tremblement de terre de la région de Naples ou au moment de l'arrivée des Haïtiens en butte à l'oppression de leur gouvernement.

■ *Le PQ en avance?*

Le premier ministre du Québec, M. René Lévesque, se fonde sur des sondages internes pour déclarer que le Parti québécois «est solidement en avance», surtout dans les circonscriptions francophones et qu'il demeure convaincu que sa formation politique remportera la victoire dans au moins 70 comtés le 13 avril. Tout en dénonçant les engagements de M. Claude Ryan, chef du Parti libéral du Québec qui, selon lui, «oublie complètement l'aspect familial», M. Lévesque a invité les électeurs de Rouyn-Noranda-Témiscamingue à se débarrasser du «symbole du renouveau dans le PLQ» l'ex-créditiste Camil Samson, «passé depuis peu dans le clan de M. Ryan».

■ *Propriété familiale*

Le ministre d'État au Développement économique, M. Bernard Landry, s'est réjoui de l'enthousiasme que soulève le programme d'accession à la «propriété familiale» annoncé la semaine dernière par le premier ministre. «C'est par milliers que les gens appellent depuis quelques jours» pour en connaître les détails, dit M. Landry. Le candidat péquiste dans Laval-des-Rapides a indiqué que le programme serait simple d'application puisqu'il serait administré par les banques et les caisses populaires une fois la famille reconnue comme éligible. Son coût sera faible la première année et atteindra $90 millions en 1984-85. «Quinze millions ont déjà été inscrits au fonds de suppléance du présent budget», a précisé le ministre.

■ *Faux réviseurs*

La Sûreté municipale de Québec a mis la population en garde contre les agissements de certains individus qui profiteraient de la campagne électorale pour s'infiltrer dans les domiciles. Ainsi, deux individus se faisant passer pour des réviseurs de la liste électorale se sont introduits dans le domicile d'une septuagénaire handicapée et ont fait main basse sur des bijoux évalués à $1,700.

■ *Pas avec des prières*

Pas plus qu'autrefois les élections ne sauraient se faire avec des prières. Le bureau du directeur général des élections, M. Pierre-F. Côté, estime en effet que le coût des élections du 13 avril s'élèvera à quelque $18 millions, ce qui représente une augmentation d'environ $7 millions par rapport au scrutin de 1976. Divers facteurs ont contribué à cette augmentation: élargissement du vote par anticipation; acheminement à tous les foyers du manuel des électeurs; hausse des indemnités qui ont été portées à $75 pour les scrutateurs et à $55 pour les secrétaires de scrutin et les représentants des candidats dans chaque bureau. En outre, le Québec compte maintenant 122 circonscriptions électorales, 12 de plus qu'en 1976.

■ *Radio-Canada le soir du 13*

La grève des 205 journalistes du réseau français de Radio-Canada a forcé la direction de la société d'État à annuler, du moins pour l'instant, la soirée des élections du 13 avril. De plus, il n'est pas question que la société d'État présente les résultats en surimpression sur les écrans de télévision en raison du problème de la cueillette d'information. Le syndicat des journalistes en grève trouve raisonnable cette décision de Radio-Canada. Depuis le rejet des dernières offres patronales il n'y a pas eu de séance de négociation entre les deux parties. S'il se produit des changements inattendus, Radio-Canada pourra toujours réévaluer sa décision.

■ *La campagne des chefs*

Le premier ministre et président du Parti québécois, **M. René Lévesque**, fait ce matin campagne à Alma. Il participera à une ligne ouverte à Chicoutimi en après-midi, et à une assemblée publique ce soir, à Mont-Joli, en compagnie du ministre de l'Agriculture, M. Jean Garon, et des candidats de la région.

Le chef du Parti libéral du Québec, **M. Claude Ryan**' fait une tournée des postes CFCF-TV, CKVL et CFTM-TV, participant à chaque endroit à des émissions spéciales.

Le chef de l'Union nationale, **M. Roch LaSalle**, passe la journée dans son comté de Berthier.

Incorporation de compagnie
(Raison sociale)

Nous sommes spécialistes en la matière. Nous vous procurons vos Lettres patentes en moins de cinq (5) jours. Nous facturerons les frais minimum de base en plus d'un léger supplément pour les services de recherches.

Téléphone: 381-8026

Les candidats péquistes promettent aux Montréalais une meilleure qualité de vie

par
Marie-Angès Thellier

La mise en place de minimaisons de la culture dans les écoles désaffectées, l'accès public aux rives du fleuve, l'ouverture toute l'année de Terre des Hommes, l'appui au projet «Touristel», voilà quelques promesses de l'équipe montréalaise du Parti québécois.

Hier midi, dans un centre d'éducation populaire de la Petite-Bourgogne, quatre candidats rendaient publics les dix engagements du PQ pour «harmoniser la vie à Montréal» pendant la durée d'un second mandat. Deux ministres, MM. Gérald Godin (Mercier) et Marcel Léger (Lafontaine), entouraient MM. Jean-Marc Lacoste (Sainte-Anne) et Gérard Kentzinger (Marquette) pour expliquer leurs engagements dans les domaines du tourisme, de la vie culturelle et de l'environnement.

Dans le domaine du tourisme, quelques engagements gouvernementaux pris au Sommet de Montréal seraient réalisés, notamment la structure de gestion du Centre de congrès impliquant les principaux intervenants touristiques, la création du Centre d'accueil et d'information internationale et l'appui au projet Touristel qui permettra de rénover des installations touristiques destinées aux familles.

Par ailleurs, les candidats du PQ sur l'île de Montréal veulent consacrer la permanence de Terre des Hommes selon un plan de développement à long terme, réalisé avec la ville de Montréal. Ils s'engagent à mettre en valeur les arrondissements et les monuments classés, particulièrement ceux du Vieux-Montréal, et à développer le tourisme de croisière et les activités de nautisme. «On méconnaît l'histoire et le potentiel touristique de l'île de Montréal», estime M. Gérard Kentzinger.

Pour accentuer le visage français de Montréal, qui attire les touristes américains, le PQ s'engage à réaliser d'ici quatre ans le pôle culturel du quadrilatère Bleury — Saint-Denis — Sherbrooke — Sainte-Catherine. Il comprendra un musée de la science et de la technologie, le musée d'art contemporain enfin déménagé, la maison du cinéma aménagée dans l'école Saint-Jacques, une école nationale des métiers d'art probablement dans l'édifice du Mont-Saint-Louis et les installations agrandies de la Bibliothèque nationale et des Archives nationales.

Les candidats montréalais du PQ s'engagent aussi à participer à la création des minimaisons de la culture dans les quartiers, qui offriront aux jeunes des ateliers socio-culturels ouverts après les cours et qui permettront aux jeunes troupes de théâtre de présenter leurs spectacles. Dans le comté de Mercier, M. Gérald Godin espère en voir s'ouvrir deux, à l'exemple de la rénovation d'une école sur la rue Mont-Royal (près de Saint-Denis) où une bibliothèque et une maison de la culture voisineront des logements HLM. Il s'agit de réutiliser des écoles désaffectées de la CECM et d'étendre un programme existant par lequel le gouvernement québécois finance jusqu'à 75% des coûts de rénovation des bibliothèques municipales.

Enfin, l'accès public aux rives, la transformation du Vieux-Port en zone récréative, la poursuite des aménagements cyclables notamment la piste nord-sud (qui recevra $500,000 en 1981-82) et l'accès des cyclistes au métro sont souhaités par M. Marcel Léger.

Le ministre de l'Environnement voudrait aussi que la population puisse mieux utiliser les espaces verts acquis depuis quatre ans par le gouvernement: forêt de Saraguay, boisés de l'Anse à l'Orme, de Cap Saint-Jacques, de la Réparation, de l'Héritage, de Liesse et l'Île Sainte-Thérèse.

«La plupart de ces mesures coûteront peu et seront assumées par les budgets des différents ministères. Mais il s'agit de mettre l'imagination au pouvoir», a estimé M. Godin lorsqu'on lui réclamait une estimation financière des engagements.

Les candidats voudraient accentuer le rôle du caucus montréalais des députés, pour augmenter la concertation avec la Ville de Montréal, les municipalités, le port, etc. «Depuis quatre ans, nous avons travaillé conjointement, notamment pour les HLM et les bilbiothèques, et il faudra intensifier ce travail pour les programmes impliquant du financement provincial et municipal», a précisé M. Godin.

«C'est l'intérêt de tous les élus, qu'ils soient provinciaux, municipaux ou communautaires, de faire avancer plus vite les dossiers montréalais à Québec ou d'influencer certaines décisions municipales», a-t-il conclu, qualifiant de «triangle des Bermudes» la concertation caucus régional — Ville de Montréal — Communauté urbaine.

Le chef du Parti libéral du Québec, M. Claude Ryan, s'est départi de sa sévérité hatituelle et est allé jusqu'à se laisser charmer par un bouquet de jolies étudiantes du Cégep de Saint-Jean-sur-Richelieu. (Photo CP)

Les noms des nouveaux comtés

par Pierre O'Neill

Dans la dénomination des (12) nouveaux comtés de la carte électorale, la Commission de la représentation électorale a voulu rendre hommage aux grands noms de l'histoire du Québec.

Chacune de ces nouvelles circonscriptions électorales évoque la contribution d'illustres chefs politiques, d'historiens et de scientifiques à l'évolution de leur société.

■ Sir Joseph-Adolphe CHAPLEAU devint premier ministre du Québec en 1879 et plus tard lieutenant-gouverneur. Il fut le premier député du comté de Terrebonne à l'Assemblée législative. Avocat et criminaliste il était reconnu comme l'un des plus spectaculaires orateurs de l'époque.

■ Paul de CHOMEDEY de Maisonneuve a fondé Montréal et en fut le premier gouverneur. La nouvelle circonscription qui porte son nom regroupe une partie des électeurs des comtés de Fabre et Laval.

■ L'abbé Lionel GROULX, historien et animateur du mouvement nationaliste québécois. Il fit une partie de ses études au séminaire de Sainte-Thérèse et fut professeur au séminaire de Valleyfield. En 1917, il fonda la revue *L'Action française* devenue plus tard *L'Action nationale*. Le nouveau comté de Groulx regroupe essentiellement les électeurs de l'ancien comté de Terrebonne.

■ Marie-Madeleine de Chauvigny de LA PELTRIE, née en France en 1603, fut la fondatrice des Ursulines de Québec. Venue à Québec en compagnie de Marie de l'Incarnation, Madame de La Peltrie contribua auprès de monsieur de Maisonneuve à la fondation de Montréal. Le nouveau comté de La Peltrie est formé essentiellement d'une partie du comté de Chauveau.

■ Né à Sainte-Marie de Beauce en 1893, Roméo VACHON s'est enrôlé au sein de la Canadian Air Force puis est devenu pilote de la Laurentide Air Transport. Il s'est fait connaître comme le «Saint-Exupéry de la Côte-Nord» en inaugurant le premier courrier postal du territoire. Le nouveau comté regroupe essentiellement les résidents de Saint-Hubert.

■ La famille VIGER s'est signalée dans le milieu des affaires et en politique. Denis Viger a été député du comté de Montréal en 1796; Jacques Viger fut le premier maire de Montréal ainsi que le premier président de la Société Saint-Jean Baptiste; Louis-Michel Viger, avocat, a été l'un des fondateurs de la Banque du Peuple. La formation du nouveau comté vient du partage des comtés de Jeanne-Mance et de Viau.

■ Barthélémy VIMONT, missionnaire jésuite, exerça son ministère d'abord au Cap-Breton en 1629 puis accompagna Paul de Chomedey de Maisonneuve lors de la fondation de Ville-Marie. Le nouveau comté de Vimont est formé de parties des comtés de Fabre, Laval et Mille-Iles.

■ Jean-Jacques BERTRAND a été premier ministre du Québec de 1968 au printemps de 1970. Il a siégé à l'Assemblée nationale pendant près de 25 ans, fit partie des gouvernements de Duplessis, Sauvé, Barette et Johnson. C'est la subdivision des comtés de Chambly et Verchères qui a présidé à la formation du nouveau comté.

■ Botaniste et scientifique réputé, le frère MARIE-VICTORIN de la congrégation des Écoles chrétiennes a consacré la plus grande partie de sa vie à enseigner à l'ancien collège de Longueuil. Docteur ès sciences, il fut également professeur à l'Université de Montréal et fondateur du Jardin botanique de Montréal. Entouré des comtés de Taillon, Vachon et Laporte, celui de Marie-Victorin baigne dans le fleuve, à proximité des îles de l'Expo et des Floralies.

■ En plus d'avoir exploré plusieurs régions du «Middle West» américain, le père Jacques MARQUETTE, missionnaire Jésuite, découvrit le fleuve Mississipi en compagnie de Louis Jolliet. Le territoire de cette nouvelle circonscription, en amont des rapides de Lachine, fut le point de départ de la plupart des grands explorateurs canadiens.

■ Écologiste et écrivain, Jacques ROUSSEAU a fréquenté le séminaire de Sainte-Thérèse avant d'enseigner aux universités de Montréal et de Paris.. Cette nouvelle circonscription est entourée des comtés de Labelle, Berthier et Prévost.

■ En langue Inuit, UNGAVA signifie «très éloigné». Ce nouveau comté regroupe une partie des électeurs d'Abitibi-Est et tous ceux des territoires de la Baie James, ainsi que les communautés Inuit du Grand nord.

Bourassa revit la course du chef

SHAWINIGAN (PC) — L'ancien premier ministre Robert Bourassa a revécu hier des moments de campagne électorale en tant que chef de parti dans les comtés de Saint-Maurice, Champlain et Nicolet.

Rencontre avec des étudiants au Cégep de Shawinigan, visites d'usines, balade dans un centre commercial, souper avec des organisateurs libéraux au Cap-de-la-Madeleine et discours dans une assemblée publique à Saint-Grégoire ont marqué cette journée digne d'un leader politique en pleine course vers le pouvoir. M. Bourassa, qui vient de s'impliquer activement dans la campagne du côté de M. Claude Ryan, a cependant eu maille à partir avec les étudiants, dont une bonne partie des 400 présents affichaient les couleurs du Parti québécois.

Il a néanmoins réussi à passer son message pour accabler le gouvernement Lévesque sur «ses performances économiques».

«Au rythme où il a endetté la province ($10 milliards en quatre ans), on ne peut penser autrement que l'administration péquiste a tout simplement perdu le contrôle de la machine gouvernementale, a affirmé M. Bourassa. Le mythe de bon gouvernement en a pris un coup également avec l'augmentation du chômage, surtout chez les jeunes de 18 à 24 ans, dont 25% sont sans emploi.»

D'après l'économiste, le problème du chômage chez les jeunes constituera le principal obstacle à surmonter dans les années qui viennent.

M. Bourassa était venu prêter main forte au candidat libéral dans Saint-Maurice, M. Yvon Lemire, un jeune homme d'affaires qui affronte le ministre de l'Industrie et du Commerce, M. Yves Duhaime.

Il a enfoncé le clou de l'économie, «la force du Québec qui est présentement dans une situation préoccupante».

L'Avis d'embauche à l'Assurance-chômage:
un moyen efficace contre les abus.

Le Programme d'avis d'embauche donne à la Commission de l'emploi et de l'immigration du Canada un outil additionnel pour déceler les abus qui coûtent chaque année des sommes importantes à l'Assurance-chômage, donc à tous les Canadiens. Il a aussi un rôle de dissuasion considérable.

Le fonctionnement du programme est simple: il suffit, pour l'employeur, d'informer, chaque mois, la Commission à propos des employés qu'il a embauchés. La Commission compare ensuite les numéros d'assurance sociale de ces employés à ceux de ses clients recevant des prestations d'assurance-chômage.

En somme, le Programme d'avis d'embauche permet:
- d'éviter le versement de prestations à des personnes qui ont trouvé un nouvel emploi et omis de déclarer leurs revenus;
- d'incommoder le moins de prestataires possible;
- d'utiliser à leurs véritables et justes fins les sommes versées à la Caisse d'assurance-chômage par les employeurs et les employés.

Le Programme d'avis d'embauche est efficace et avantageux pour tous. Qu'on se le dise!

Tout le monde y gagne!

Emploi et Immigration Canada
Lloyd Axworthy
Ministre

Employment and Immigration Canada
Lloyd Axworthy
Minister

Canada

LES ÉLECTIONS DU 13 AVRIL

«M. Biron, vous m'avez joué un sale tour!»

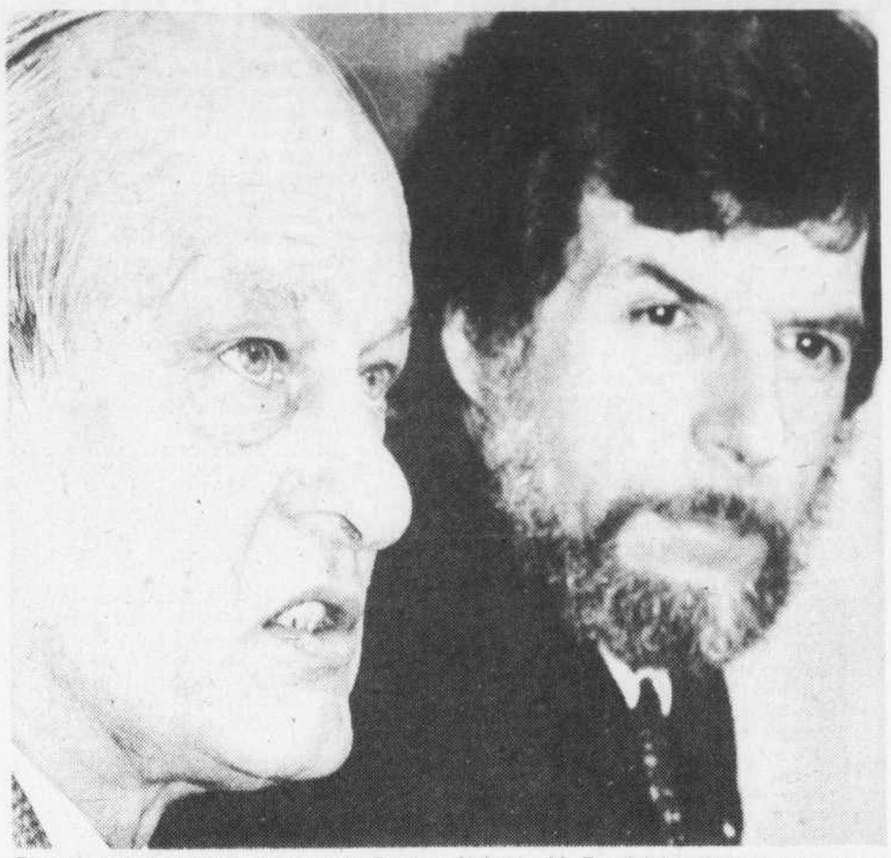

Plus tôt cette semaine, le chef du Parti québécois, M. René Lévesque, est allé dans Lotbinière donner un coup de pouce à son nouveau candidat, l'ex chef de l'Union nationale, M. Rodrigue Biron. (Photolaser CP)

par André Bouthillier

ST-NARCISSE — La visite de Rodrigue Biron terminée, le vieil homme se lève et ose exprimer ce qu'il a sur le coeur depuis déjà un an: «M. Biron, en changeant de parti, vous m'avez joué un sale tour. Je m'excuse, mais je ne voterai plus pour vous».

Plus tard, dans une autre demeure, Zéphirin Garon, un agriculteur de 73 ans, rappellera à son «ami» Rodrigue les belles soirées de danse d'antan. «Mais, enchaînera-t-il, cela ne me fera jamais oublier ta décision de quitter l'Union nationale. Et dire que j'avais fait voter tout l'âge d'or de Saint-Narcisse de ton bord, en 1976».

Rodrigue Biron, naguère l'enfant chéri de Lotbinière, est devenu le mouton noir de la famille. Chaque jour, au cours de sa tournée, de vieux compagnons lui reprochent sa nouvelle allégeance. Visiblement affecté par ces remarques, le candidat péquiste répète chaque fois la même phrase: «L'important, c'est d'élire un bon député, peu importe le parti qu'il représente».

Conscient qu'il risque de payer cher pour cette «fugue», l'ex-chef unioniste ratisse les rues des 37 paroisses du comté afin de s'assurer au moins l'appui des 12,355 électeurs qui lui avaient donné une majorité de 6,713 voix aux dernières élections. Du matin au soir, il frappe aux portes. Pas question de sortir trop du comté. Populaire auprès des organisations péquistes, M. Biron a reçu 14 invitations la semaine dernière. Il les a presque toutes refusées. «En 1976, j'ai été absent de mon comté. Cette fois, je prends tout le temps de préparer ma victoire», explique-t-il.

Ce triomphe, il le mijote depuis l'été dernier, au lendemain, de la cuisante défaite des forces du OUI dans Lotbinière (63 contre 37%). Il a d'abord écarté les membres du comité exécutif local du Parti québécois qui s'opposaient à sa venue. Il a fait nommer un producteur agricole très bien connu dans le comté, M. Serge Ouellette, au poste de président de ce comité.

Lotbinière

Il a ensuite obtenu un vote favorable à 85% à l'assemblée de nomination du candidat, en novembre. Puis, il a immédiatement entrepris la visite de tous les rangs des paroisses, au rythme d'au moins 40 maisons par jour. Et, aujourd'hui, il ne semble plus avoir la moindre dissension au sein des organisateurs péquistes. De plus le nombre de membres du PQ était passé de 1,200 à 3,000 en quelques semaines.

M. Biron avoue que si les élections avaient eu lieu l'automne dernier, il les aurait probablement perdues. «Les électeurs de Lotbinière n'avaient pas eu le temps de digérer mon passage de l'UN au PQ. Il fallait leur faire comprendre qu'au-delà des luttes partisanes il y a des hommes compétents», indique-t-il.

Sa campagne est donc axée exclusivement sur Rodrigue Biron. «Une campagne sobre, précise-t-il, sans guerre d'affichage comme lors du référendum, et au cours de laquelle nous voulons éloigner les radicaux du PQ».

Malgré son changement d'étiquette, le candidat originaire de Sainte-Croix détient encore une longueur d'avance sur son plus sérieux adversaire, le libéral Jean Tremblay, un avocat âgé de 29 ans. Outre sa personnalité, M. Biron peut en effet compter sur trois éléments importants:

■ la politique agricole du gouvernement Lévesque et la popularité du ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation, M. Jean Garon (aucun lien de parenté avec Zéphirin), député sortant du comté voisin de Lévis, auprès des agriculteurs de Lotbinière, lesquels forment 40% de la population;

■ la promesse d'étendre les plans d'épargne-actions aux PME, projet présenté par M. Biron lui-même. Toutes les entreprises implantées dans Lotbinière sont des PME;

■ le fait que M. Tremblay n'habite le comté que depuis deux ans.

Organisateur en chef des forces du NON et directeur de la campagne de financement du Parti libéral dans Lotbinière, Jean Tremblay a été nommé candidat lors d'une assemblée de nomination qui a attiré plus de 1,200 personnes, le 3 mars. Pour ce comté de 27,457 électeurs, il s'agissait de la plus grosse assemblée politique de toute son histoire. Le jeune avocat originaire de Québec a alors été préféré à trois autres candidats dont Georges Massicotte, ancien député du comté.

Après son élection, le bruit a couru qu'il avait bénéficié des talents d'organisateur de son père, Pierre Tremblay, publicitaire bien connu de Québec et président de la Chambre de commerce du Québec. Jean Tremblay ne le nie pas totalement.

D'ici le 13 avril, ce candidat pourrait bien gruger l'avance de Rodrigue Biron. Il n'a qu'un thème: «Biron, le transfuge».Et il l'exploite à fond. «Comment Lotbinière peut-il faire confiance à un homme dont le père a déjà été candidat libéral au fédéral, qu'il a lui-même été tenté par le PLQ, qu'il a appuyé un candidat créditiste au fédéral pour ensuite passer de l'Union nationale au Parti québécois. Une vraie girouette», de dire M. Tremblay.

Sa stratégie remporte des points, même chez les amis de M. Biron. «En 1976, même les organisateurs libéraux avaient voté pour Biron. Il jouit d'une excellente popularité. Mais personne ne peut accepter un transfuge».

Mais le nouveau résident de Sainte-Agathe devra aller de ferme en ferme, d'entreprise en entreprise et de maison en maison pour diminuer son gros handicap. Il n'est pas connu dans la région. Il soutient à qui veut l'entendre qu'il réside dans Lotbinière depuis 1977 et qu'il a même joué pour l'équipe de hockey de Saint-Jules, niveau intermédiaire.

Deuxième en 1976 avec une priorité de 1,037 voix sur le candidat péquiste d'alors, le PLQ espère conserver les appuis unionistes et créditistes du référendum, ce qui, à l'heure actuelle, n'est pas impensable. Les habitants de Lotbinière sont considérés comme des conservateurs. Ils n'aiment pas le changement même lorsque leur député se retrouve candidat d'un autre parti.

Quant à l'Union nationale, elle est représentée par un candidat tout à fait inconnu, Denis Lacasse. Les péquistes prétendent qu'il a été choisi par les libéraux pour brouiller les cartes et qu'il ne terminera pas la campagne. Lors du passage du représentant du DEVOIR dans Lotbinière, M. Lacasse demeurait introuvable. Seuls deux caniches gardaient ses locaux à Sainte-Apollinaire.

Dix élections en 11 ans, cela peut aider Marie Charest, qui aiderait Carmen Juneau

par Guy Deshaies

ACTON VALE — On prend à droite en sortant d'Acton Vale pour s'engager sur le rang 4, balisé de boîtes aux lettres sur lesquelles les noms sont effacés, bordé de terres mouillées, de fermes et d'érablières.

On passe sur un pont étroit puis, à gauche, il y a une maison de bonne taille un peu défraîchie, des dépendances, un terrain de terre battue sur lequel sont garées trois motos Honda d'assez fort calibre. Deux bicyclettes sont appuyées sur le mur et une voiturette d'enfant est immobile dans le sable.

C'est là qu'habite la bête noire du député libéral sortant du comté de Johnson, M. Camille Picard. C'est là que réside l'énigme de la lutte électorale sournoise qui se mène dans ce comté où ont été élus, entre autres, trois grands de l'Union nationale au cours des 20 dernières années: Daniel Johnson, Jean-Guy Cardinal et Maurice Bellemare.

Mais cette bête noire est avenante, souriante, jolie et se nomme Marie Charest. Elle a une quarantaine d'années légèrement portées, six enfants, un mari convalescent, une petite auto à bord de laquelle elle sillonne le comté et un bureau au sous-sol où elle fait le travail d'organisatrice, de publicitaire et, naturellement, de candidate de l'Union nationale. C'est là qu'elle me fait entrer; elle me tutoie et annonce: «J'étais en train de préparer ma stratégie mais t'as été chanceux de me trouver car j'allais sortir.»

Bête noire vue dans la lorgnette libérale pour plusieurs raisons. D'abord au référendum de mai 80, le NON

Camille Picard, libéral

Carmen Juneau, péquiste

Marie Charest, unioniste

l'a emporté dans Johnson avec 61% des voix mais, cinq mois plus tard, à l'élection partielle nécessitée par le départ de M. Bellemare, le Parti

Johnson

québécois a pris 8,800 voix soit seulement 372 de moins que le libéral Camille Picard mais 2,500 de plus qu'en 1976. Or Mme Marie Charest, candidate à cette élection partielle, avait obtenu 4,223 voix, c'est-à-dire environ 20% du vote exprimé. «On me donnait zéro au départ, explique-t-elle. Nous n'avions pas de chef, pas de programme, pas de budget.» Il suffirait que Mme Charest fasse juste un peu mieux pour que Mme Carmen Juneau, également la quarantaine, forte elle-aussi de six enfants, également candidate pour la deuxième fois, gagne le comté aux péquistes.

Car même si elle ne veut pas l'admettre, la candidate unioniste ronge dans le camp libéral. C'est d'ailleurs elle qui est à la base d'une grande partie de la stratégie de M. Picard, député depuis novembre dernier seulement, ex-cadre de la compagnie Bombardier de Valcourt, et qui ne prend pas à la légère cette femme à tout faire du rang 4.

«Il s'agit, dit-il, de regrouper le vote fédéraliste. Elle (Marie Charest) le divise.» Il semble, selon les chiffres de novembre 80, que le PQ maintient et même augmente ses voix quels qu'aient été les résultats du référendum. Les libéraux ont donc besoin de toutes les voix non péquistes mais il y a Mme Charest dans ce paysage qui devient conséquemment incertain.

M. Camille Picard, qui, ironiquement occupe les anciens bureaux de Maurice Bellemare à Acton Vale où Mme Charest a été durant sept ans la secrétaire du député unioniste, mène une campagne de tous les instants. Il sait que la lutte n'est pas facile et il déploie les arguments économiques pour accuser le parti gouvernemental de gaspillage. Il s'attaque directement à la clientèle unioniste qui risque de lui faire perdre la circonscription qui n'a pas été modifiée par l'aménagement de la nouvelle carte électorale.

Ces jours-ci le ministre fédéral de la Défense, M. Gilles Lamontagne, accompagné par deux autres ministres fédéraux et plusieurs militaires, est venu en grande pompe annoncer la signature d'un contrat de $150 millions pour la fabrication de véhicules militaires par la compagnie Bombardier à Valcourt. L'usine ne compte que 800 employés au lieu des 3,000 de jadis. Elle devrait employer 3,500 personnes d'ici la fin de l'année et c'est là un avantage certain dans le camp libéral, au milieu de cette population semi-rurale durement touchée par le chômage.

Mais les 31,000 électeurs de Johnson commencent à en avoir marre des élections. Dans le domaine, ils sont en train de battre un record. Élections provinciales en 1970, élections provinciales en 1973, élection partielle en 1974 par suite de la démission du député Boutin, élection fédérale en 1972 puis élection provinciale en 1976. Référendum en mai 1980 puis élection partielle en novembre dernier pour remplacer M. Bellemare. Ajoutons à cela deux autres élections fédérales en 79 et au début 80.

Ça fait beaucoup de fois aux urnes; une fois par an depuis 10 ans. Forcément les gens aimeraient changer de sujet de temps à autre et il ne s'agit pas de trop les harceler pour le cas où ils décideraient carrément de ne pas aller voter.

Au comité du PQ, l'atmosphère est à la détente. On mise sur la personnalité de la candidate, Mme Carmen Juneau, on ne demande pas la visite des gros canons du parti et, il fallait s'y attendre, on parle de Mme Charest avec respect et chaleur. On se dit que les résultats du référendum n'ont rien à voir avec ceux de l'élection comme l'ont éloquemment démontré les résultats de l'élection partielle de novembre dernier dans Johnson. On fait donc du petit porte à porte tranquille. Le PQ compte près de 2,900 membres dont 850 nouveaux depuis trois semaines dans le comté et, jusqu'à présent, les péquistes, même s'ils ne s'attendent pas à une majorité décisive, sont optimistes.

Bref, les trois mêmes candidats en lice dont deux femmes, des libéraux légèrement nerveux, des péquistes contents et une Mme Charest qui prépare des stratégies dans son sous-sol.

Il faut inscrire le comté de Johnson parmi ceux que les libéraux peuvent perdre. Ici c'est la dame du rang 4 qui va faire la différence.

BOUQUINEZ À L'AISE
À
L'agence du livre francais inc.
1246 rue St-Denis — Montréal, Qué H2X 3J6 —
Tél.: 844-6896 844-6438

la collection de poche
Points
ROMAN
Kateb Yacine Nedjma
Points R-31 — $5.95
Nedjma
C'est l'objet d'un amour d'enfance, c'est la femme éternelle, c'est l'Algérie.
Jean-Marc Roberts Affaires étrangères
Points R-30 — $5.95
Prix Renaudot 1979 — Le curieux destin d'un jeune cadre de la publicité.
Simone Schwarz-Bart Ti Jean L'horizon
Points R-29 — $5.95
Une fascinante quête amoureuse par un grand écrivain antillais.
EN VENTE EN LIBRAIRIE

La nouvelle carte ne sera pas un facteur déterminant le 13 avril

par Pierre O'Neill

La nouvelle carte électorale menace la réélection de plusieurs députés sortants mais ne sera pas un facteur déterminant, le 13 avril, dans la répartition des votes entre les partis.

La transposition des résultats des élections générales de 1976 aux nouvelles délimitations de 1980 indique en effet que la refonte de la carte ne sera ni plus ni moins favorable à l'un ou l'autre des partis en lice.

Sur la base d'informations fournies par la Commission de la représentation électorale, le bureau du Directeur général des élections a identifié les sections de vote que la refonte de la carte a fait passer des anciens aux nouveaux districts électoraux. Puis, il a fait une compilation des votes valides de ces sections de vote transférées aux nouvelles circonscriptions.

L'exercice de transposition des votes effectué par le bureau du Directeur général des élections permet de dégager un certain nombre d'indications significatives. Avec l'ancienne carte divisée en 110 comtés, les résultats de 1976 avaient favorisé 71 péquistes, 26 libéraux, 11 unionistes, un démocrate-créditiste et un représentant du PNP. Si les mêmes électeurs avaient voté sur la base de la nouvelle carte de 122 comtés, ils auraient vraisemblablement élu 77 péquistes, 34 libéraux, neuf unionistes et deux créditistes.

L'addition de 12 nouvelles circonscriptions semble vouloir profiter au Parti québécois. D'après la compilation réalisée par le bureau du Directeur général des élections, les candidats péquistes démarrent avec une avance sur leurs adversaires dans les comtés de: Bertrand, Chapleau, Groulx, La Peltrie, Marie-Victorin, Marquette, Ungava, Vachon, Viger et Vimont. Pour sa part, le Parti libéral du Québec devance ses adversaires dans deux des douze nouveaux comtés: Chomedey et Rousseau.

La transposition des résultats de 1976 à la carte de 1980 indique par ailleurs des revirements dans quatre autres comtés; ainsi, les candidats libéraux se voient accorder un plus grand nombre de voix que les péquistes dans les comtés de Papineau et Laporte, représentés à ce jour, par les députés Jean Alfred et Pierre Marois. Dans le comté d'Abitibi-Est, ce sont les créditistes qui se retrouvent maintenant plus nombreux que les péquistes représentés par le député Jean-Paul Bordeleau au moment de la dissolution du Parlement. Enfin, le transfert des résultats de 1976 aux nouvelles délimitations du comté de Jacques-Cartier donne une avance aux unionistes sur les libéraux.

En vertu de la nouvelle loi électorale et sur la base de cette opération de transposition, le scrutateur de chaque comté sera nommé par le parti qui recueille le plus grand nombre des voix exprimées en 1976 tandis que le secrétaire du bureau de scrutin sera désigné par le parti qui s'est classé au second rang.

■ Maillot de bain

Le député sortant et candidat péquiste dans le comté de Groulx, M. Elie Fallu, a fait don d'un maillot de bain à son adversaire libéral, M. Nolan Filiatrault, pour rappeler à ce dernier ses obligations de maire de Boisbriand. M. Fallu rappelle à ce sujet que «le 29 juillet 1979, Nolan Filiatrault a signé une entente avec le gouvernement du Québec relativement à l'exécution et au financement des ouvrages pour le traitement des eaux usées de la ville de Boisbriand» et qu'il avait alors été convenu que le député péquiste et le maire de Boisbriand se baigneraient ensemble dans une rivière des Mille-Iles dépolluée le 31 juillet 1981 à midi et demi. «Le gouvernement a déjà payé les factures reçues à ce jour, soit $103,000, de dire M. Fallu. C'est à Filiatrault de faire les travaux. Nous attendons après lui!»

Variez votre bon goût avec un RIZ aux pousses de bambou EN CASSEROLE à la saveur exotique garantie délicieuse...
RESTAURANT VIETNAMIEN
MY-TRANG
la fine cuisine du Vietnam
permis complet
spécialités: grillades — plats sautés
Table d'hôte variée à partir de $7.
4493 St-Denis (Coin Mt-Royal) 849-5578

McGill *en bref*

rédigé et publié par le bureau de relations publiques de l'Université McGill à ses frais

Qui sème le vent . . .

Selon deux professeurs de gestion qui effectuent des recherches sur l'exploitation de la peur dans les messages publicitaires télévisés, le fait de recourir à la peur pour jeter le discrédit sur un adversaire politique est une tactique qui peut facilement se retourner contre celui qui s'en sert. Les résultats préliminaires d'études effectuées en Ohio et au Québec par les professeurs Roger Calantone et Paul Warshaw démontrent que les politiciens qu'on veut faire passer pour "dangereux" réussissent habituellement à tourner ce genre d'allégation à leur avantage. Il leur suffit de nier ce dont on les accuse et de rétorquer que leurs adversaires déforment la réalité. Ces dénégations et ces contre-attaques semblent avoir plus d'effet que les accusations elles-mêmes. Selon le prof. Calantone, "nous sommes pour la plupart tellement immunisés contre les horreurs dont on nous assomme au journal télévisé de six heures que nous avons tendance à rejeter tout "message" désagréable. Cela ne signifie pas que la peur ne puisse jamais être exploitée à des fins de publicité politique. Pour qu'un tel procédé réussisse, il faut cependant bien mesurer la gravité de la menace qu'on prétend dénoncer. Le fait d'accuser Ronald Reagan d'être belliciste peut inciter certains électeurs à voter contre lui; mais si cette accusation s'accompagne d'images filmées de l'explosion d'Hiroshima, la plupart des gens trouveront l'allégation de trop mauvais goût pour y croire."

Une percée dans le domaine de la psycho-linguistique

Les psychologues se sont longtemps penchés sur les processus neurologiques qui interviennent dans l'apprentissage d'une langue seconde. Jusqu'ici, on croyait généralement que l'hémisphère gauche du cerveau jouait le rôle prédominant dans l'acquisition d'une langue, mais d'après une étude récente menée par Jyotsna Vaid, diplômée en psychologie de McGill, tel n'est pas toujours le cas. Mlle Vaid a découvert en effet que l'hémisphère gauche est utilisé davantage par les unilingues ou les personnes devenues bilingues avant l'âge de trois ans. Il semble que ce soit l'hémisphère droit qui joue un rôle dans l'apprentissage d'une langue seconde après l'âge de dix ans. Les effets concrets de cette découverte sur les malheureux unilingues qui désirent apprendre "l'autre" langue officielle restent à étudier, mais la jeune diplômée affirme que les résultats de son étude auront des conséquences de toute première importance sur les orthophonistes qui travaillent avec les personnes de tous âges atteintes de troubles cérébraux.

GRATUIT!

Vendredi 27 mars à 19h30: l'Association des étudiants ukrainiens de McGill, l'Office national du film et la fondation Hukalo présentent quatre films primés: *Wood Mountain Poems, Teach me to Dance, Every Child* et *The Strongest Man in the World.* Salle 219 du pavillon Leacock.

Jeudi 2 avril à 15h: conférence de M. Iring Fetscher, professeur, Université de Francfort: *Origin and End of the Modern Concept of Progress.* Salle 411 du pavillon Leacock.

Mardi 31 mars à 20h: conférence de M. Fernando Levi, de Nikon Canada Inc.: *Photography for All.* Salle 821 du pavillon Leacock.

Le nouveau Parti social-démocrate veut rénover le système politique

LONDRES, (d'après Reuter et AFP) — Le Parti social-démocrate britannique, officiellement créé hier entend rénover le système politique britannique en mettant fin à la domination qu'a toujours exercée le bipartisme dans la conduite des affaires du pays.

C'est le premier parti créé au Royaume-Uni depuis quatre-vingts ans — le dernier était le Parti travailliste. Le SDP est partisan d'une économie mixte, de l'amélioration des services sociaux et du maintien de la Grande-Bretagne dans le Marché commun.

«La Grande-Bretagne a besoin d'un système politique réformé, libre des conflits inutiles, des dogmes, des reviremements et des antagonismes de classes que les deux vieux partis ont engendrés», lit-on dans la déclaration du SDP.

Les règles du jeu politique et, notamment, le système électoral à la majorité simple à un tour qui est la cause de la domination du bipartisme, doivent être changées, a déclaré lors d'une conférence de presse M. Roy Jenkins, l'un des fondateurs du SDP et ancien président de la commission européenne.

«Nous n'entendons pas être qu'un parti de plus dans un jeu politique désuet», a-t-il dit.

Le parti social-démocrate britannique ne veut pas présenter de manifeste électoral précis, mais ses dirigeants ont exposé leurs grandes options qui sont les suivantes:

Affaires étrangères: renforcement de la participation britannique au sein de la Communauté européenne et développement de l'aide au tiers-monde avec soutien de l'idée d'un impôt de un pour cent du PNB des pays de la CEE qui serait recyclé dans le tiers-monde.

Économie: soutien d'une économie mixte (privée et nationalisée), relance de la compétitivité industrielle et des investissements, intégration de la livre dans le système monétaire européen (sur la même base que l'Italie). Mise en place d'un système de participation dans les entreprises.

Défense: maintien de la Grande-Bretagne au sein de l'OTAN, soutien des négociations sur le désarmement multilatéral, opposition à la modernisation de la force de frappe sous-marine (programme Trident) et position réservée quant au stationnement des missiles de croisière de l'OTAN en Grande-Bretagne.

Intérieur: réduction des inégalités sociales notamment par le développement des dépenses publiques, poursuite des initiatives pour l'établissement d'une société multiraciale en Grande-Bretagne. Pas de position officielle sur l'Ulster mais tendance en faveur d'un condominium avec la République d'Irlande.

Les couleurs de la nouvelle formation sont rouge et bleu, la première étant la couleur des travaillistes, l'autre celle des conservateurs. Les derniers sondages indiquent qu'une coalition formée par le SDP et le Parti libéral serait en mesure de remporter les élections si elles avaient lieu maintenant. Elles sont prévues en 1984.

Formé à l'origine par quatre anciens ministres travaillistes — MM. David Owen, Roy Jenkins, William Rodgers et Mme Shirley Williams — inquiets du virage à gauche pris par leur parti, le SDP a depuis attiré 13 autres députés travaillistes et un conservateur.

Depuis sa défaite aux dernières législatives, en mai 1979, le Labour a opté pour le désarmement nucléaire unilatéral, le retrait de la Grande-Bretagne de la CEE et un nouveau programme de nationalisations. Lors de son dernier congrès, cet automne, un nouveau mode d'élection du chef du parti a été adopté qui donne aux syndicats une voix prépondérante aux dépens du groupe parlementaire.

M. Michael Foot, chef du Labour, a demandé que les députés dissidents se représentent sous la bannière de leur nouveau parti. Rien toutefois ne les oblige à le faire dans la procédure parlementaire britannique.

«C'est un coup de dés,» reconnaît Mme Shirley Williams, dans un article publié hier par le *«Times»*, «mais si nous ne tentons pas notre chance, c'est le pays tout entier qui serait menacé.»

«Se laisser entraîner à l'extrémisme avec le Parti travailliste, serait risquer la destruction de la démocratie parlementaire. S'en tenir obstinément aux doctrines implacables et contradictoires du gouvernement (conservateur), c'est risquer la destruction d'une grande part de l'industrie britannique et déchirer notre société, divisée mais jusqu'ici ordonnée», ajoute-t-elle.

Avec ses 14 députés à la Chambre des Communes, le SDP est déjà le troisième groupe en importance parmi les 635 députés, où l'on compte 336 conservateurs, 254 travaillistes et 11 libéraux.

Le programme officiel du parti ne sera cependant défini qu'après la tenue de son premier congrès, dont la date n'a pas encore été fixée. Celui-ci devra également choisir le «leader» du parti, actuellement sous la direction collective de ses quatre fondateurs.

Les pourparlers sont déjà très avancés avec le Parti libéral de M. David Steel, les deux formations espérant présenter une liste commune lors des prochaines élections. Des divergences subsistent toutefois, au niveau sémantique pour déterminer s'il s'agira d'une «alliance» ou d'une «coalition» et à celui, plus délicat, des désistements dans les circonscriptions où libéraux et sociaux-démocrates disposeraient de chances égales.

Le SDP a annoncé hier avoir reçu 30,000 lettres de soutien.

Vive tension entre Rabat et Nouakchott

LONDRES (Reuter) — Alors que Rabat adressait une nouvelle mise en garde à la Mauritanie après l'attaque du Front polisario contre l'une de ses garnisons au Sahara occidental, les officiers mauritaniens accusés d'avoir dirigé le putsch manqué du 16 mars à Nouakchott ont été exécutés hier à l'aube.

À Tunis, le conseil des ministres de la Ligue arabe a lancé un appel au dialogue entre la Mauritanie et le Maroc et a chargé son secrétaire général, M. Chedli Klibi, d'une mission de conciliation entre Rabat et Nouakchott.

La peine capitale avait été prononcée mardi par un tribunal militaire mauritanien contre les lieutenants-colonels Ahmed Salem Ould Sidi et Abdel Kader Ould Ba et les lieutenants Niang Moustapha et Doudou Seck. Trois d'entre eux avaient déjà été condamnés par contumace, et le chef de l'État mauritanien, le lieutenant-colonel Mohamed Dhouna Ould Haidalla, a refusé de les gracier.

Les deux officiers, qui dirigeaient les commandos responsables de l'attaque du palais présidentiel, du bâtiment de la radio et des bureaux du premier ministre, avaient été reconnus coupables de «haute trahison, subversion, meurtre et intelligence avec l'ennemi».

Par cette dernière accusation, les autorités mauritaniennes réaffirmaient que le Maroc est, selon elles, à l'origine de la tentative de coup d'État.

Moins de 24 heures après la tentative de putsch, la Mauritanie a rompu ses relations diplomatiques avec le Maroc, qui, niant toute responsabilité dans le putsch manqué, a fait de même le jour suivant.

Les relations entre les deux pays sont tendues depuis qu'en août 1979 la Mauritanie a conclu à Alger un accord de paix avec le Front polisario qui, soutenu par l'Algérie, lutte pour l'indépendance du Sahara occidental.

L'Alliance pour une Mauritanie démocratique (AMD), mouvement d'opposition au gouvernement de Nouakchott qui a revendiqué la responsabilité du putsch manqué, a affirmé dans un communiqué publié à Rabat que la capitale mauritanienne était actuellement contrôlée par des unités du Front polisario et des forces armées algériennes stationnées dans les faubourgs de Toueila et Toujounine.

Des membres du Polisario et des officiers libyens et algériens ont participé activement aux interrogatoires de 800 personnes arrêtées depuis le coup et qui ont été soumises à des «tortures physiques et morales», poursuit l'AMD, qualifiant d' «assassinat» l'exécution des quatre officiers.

L'AMD affirme également que le nord de la Mauritanie est «occupé» par le Polisario, qui dispose notamment de bases à Cheggat (à 60 kilomètres de la frontière algérienne), Tijirit, et Sir Moghrein d'où, selon M. Maati Bouabid, premier ministre marocain, aurait été lancée mardi l'attaque contre la localité marocaine de Guelta Zemmour.

Dans un message à M. Sid Ahmed Ould B'Neijara, premier ministre mauritanien, M. Bouadid déclare que l'attaque de Guelta Zemmour, montre «que le gouvernement mauritanien s'est écarté de sa position maintes fois réitérée d'observer une stricte neutralité dans le conflit du nord-ouest africain.»

«Le Maroc, qui entend exercer son droit naturel de légitime défense, ne restera pas inactif», a ajouté M. Bouadid,et «il déploiera tous les moyens légaux en sa possession pour assurer la sauvegarde de sa souveraineté et de son intégrité territoriale».

À Nouakchott, le ministère des Affaires étrangères avait déclaré mercredi que le territoire mauritanien «n'a jamais servi de passage aux troupes du Front polisario pour cette attaque ni pour celles qui l'ont précédée dans le territoire du Sahara occidental et dans le sud marocain».

L'armée cherche à isoler les séparatistes basques

BILBAO (AFP) — La présence de l'armée au Pays basque, renforcée hier par l'arrivée d'unités d'élite, se double ces jours-ci d'une offensive du gouvernement de Madrid tendant à isoler politiquement les indépendantistes.

Alors que sept unités de la marine de guerre patrouillent depuis mardi au large des Côtes basques pour empêcher l'arrivée de terroristes par la mer, on a pu assister mercredi soir au passage des blindés de l'armée sur l'autoroute qui mène de Bilbao à la frontière française, près de laquelle ils sont allés prendre position.

Malgré tout, quatre attentats à l'explosif ont été commis dans la nuit de mercredi à jeudi, dont deux à Bayonne, un à Ciboure et un autre à Saint-Palais, causant d'importants dégâts matériels, mais sans faire de victimes.

Ces attentats n'ont pas encore été revendiqués. Mais on estime, dans les milieux bien informés, qu'ils sont l'oeuvre de l'organisation séparatiste française Iparretarak (Ceux de l'ETA du Nord), dont deux de ses militants, Txomin Olagaray et Ramuncho Arruiz, avaient trouvé la mort il y a exactement un an dans l'explosion d'un engin qu'ils installaient sous la voiture de l'épouse du sous-préfet.

Dans les milieux policiers, on s'attendait à une action un peu spectaculaire de la part de Iparretarak qui aurait voulu «fêter» à sa manière le premier anniversaire de la mort de leurs deux militants, plutôt que la reprise des activités des groupuscules séparatistes français.

Le 23 mars dernier, un autre mouvement séparatiste français, Mordago (le Défi) avait revendiqué un attentat contre un village de vacances en construction dans la localité de Guéthary.

Hier la première compagnie du corps d'opérations spéciales de l'armée, (C.o.e.s.,) dont les membres, coiffés de bérêts verts, sont connus sous le nom de guérilleros dans l'argot militaire espagnol, est arrivée dans la province de Guipuzcoa à bord de véhicules militaires. Les 130 hommes de cette compagnie sont équipés de façon sophistiquée, a-t-on indiqué de source militaire, sans plus de précision.

Par ailleurs, des membres de la Garde civile ont procédé à des contrôles minutieux des passagers et des chargements des voitures et camions au sud de la frontière d'Irun. Les effectifs de la Garde civile ont été doublés aux divers postes frontaliers.

Au même temps que l'armée commençait à mettre en place son dispositif, tendant à imperméabiliser la frontière franco-espagnole, selon des sources gouvernementales, le président du gouvernement espagnol, M. Leopoldo Calvo Sotelo, recevait à Madrid le président du gouvernement autonome basque, M. Carlos Garaicoetxea.

M. Calvo Sotelo lui a demandé de soutenir les mesures antiterroristes et faire en sorte que le peuple basque les comprenne.

M. Garaicoetxea a affirmé à l'issue de cette réunion qu'il «acceptait» les nouvelles dispositions antiterroristes tout en espérant qu'elles ne seront pas suivies de mesures plus graves et ne dureront que le temps strictement nécessaire. Il a été cependant particulièrement ferme quand il a affirmé que le transfert des pouvoirs des autorités de Madrid au gouvernement basque ne devait pas être retardé.

En privé, le chef du gouvernement basque a exprimé sa crainte que la participation de l'armée à la lutte antiterroriste ne soit pas d'une grande efficacité et contribue au contraire à détériorer la situation.

Pour les terroristes de l'ETA-militaire, en effet, la présence militaire dans leur «patrie» vient confirmer la thèse selon laquelle le régime de Madrid «arbitrairement qualifié de démocratique continue à être dominé par l'idéologie fasciste», comme ils l'ont affirmé dans un communiqué mercredi soir.

Les observateurs craignent que l'arrivée d'unités d'élite de l'armée n'exacerbe les sentiments séparatistes de 150,000 personnes qui votent au Pays basque pour les partis indépendantistes et que l'aura de héros des Etarras ne se trouve grandie.

Déjà plusieurs commandos de l'ETA politico-militaire, qui avait décrété une trêve de la lutte armée après le putsch manqué du 23 février, sont passés à l'ETA-militaire, a-t-on appris à Bilbao.

LA GRANDE CORVÉE
Trop d'accidents et de morts dans les forêts
Le coupable: le travail à forfait
CSN

Le climat social et politique se détériore en Italie

ROME (AFP) — Les nuages s'accumulent dans le ciel politique et social italien: le parti communiste, (PCI) a officiellement demandé hier la démission du gouvernement de centre-gauche de M. Arnaldo Forlani tandis que les syndicats mobilisaient sur le thème de la défense des salaires.

Quatre jours après la dévaluation de la lire, le PCI a décidé de capitaliser les mécontements suscités par l'adoption des sévères mesures de redressement économique. «M. Forlani doit s'en aller», ont déclaré le député Pietro Gambolato et le sénateur Gerardo Chiaromonte, officiellement mandatés par la direction du parti lors du débat parlementaire sur le programme de dimanche dernier. Depuis l'automne, le PCI appelle à la formation d'un gouvernement «d'alternative nationale» dans lequel il serait représenté.

Le durcissement du PCI, qui n'ira cependant pas jusqu'à la présentation d'une motion de censure, fait suite aux appels à sa «compréhension», lancés par la démocratie-chrétienne. À son retour du sommet européen de Maastricht, M. Forlani avait lui-même invité à la trêve politique: «En Italie, on a besoin de plus de cohésion», avait-il déclaré.

Conscients des dangers que constitue ce durcissement, les courants de la démocratie chrétienne ont décidé pour un temps d'oublier leurs querelles, et ont assuré l'administration Forlani de leur entière solidarité.

Les autres partis de la coalition, partis socialiste, social-démocrate et républicain, ont apporté un soutien plus nuancé au plan de redressement. Des surprises ne sont cependant pas à exclure dans le vote qui devrait intervenir cet après-midi au parlement. Mercredi soir, le gouvernement a été battu une nouvelle fois lors d'un débat en commission à la Chambre des députés: une grande partie des députés de la majorité étant absents, l'opposition n'a eu aucun mal à repousser la nomination d'un haut fonctionnaire proposée par le ministre des transports, M. Rino Formica.

De dures confrontations se profilent dans l'élaboration de la deuxième phase du plan de redressement, qui prévoit la réduction des dépenses publiques et la modification de l'échelle mobile des salaires.

Les ministres socialistes, M. Gianni de Michelis en tête, tout d'abord opposés aux mesures d'assainissement économique et financier avancées par M. Nino Andreatta, ministère du Trésor, et la Banque d'Italie, conviennent maintenant de leur nécessité. «Tous les consommateurs, familles et entreprises, manifestent un excès de demande. Le scénario retenu permettra sûrement de la contenir», a dit M. de Michelis dans une interview.

«Nous avons choisi une ligne économique difficile», a-t-il toutefois estimé.

Vers la liberté

VIENNE (AFP) — Pavel Cerny et Anton Krejcar, tous deux âgés de 28 ans, ont profité des dernières neiges de l'hiver pour fuir la Tchécoslovaquie en traîneau et trouver refuge en Autriche avec leurs épouses — Bozena, 20 ans, et Vera, 25 ans — et leurs trois enfants, dont deux n'ont pas dépassé six mois.

Ils sont passés à l'Ouest dans un traîneau tiré par un cheval — et non dans un chariot comme il avait été initialement indiqué. Les deux femmes et les trois enfants étaient cachés sous un tas de foin.

Pavel Cerny et Anton Krejcar avaient obtenu d'apporter leur aide à des travaux forestiers effectués dans les bois que traverse la frontière austro-tchécoslovaque, en Haute-Autriche, au nord-est de Linz.

Hier matin, comme chaque jour, ils ont passé les postes de contrôle qui, comme d'habitude, d'un geste du bras, les ont autorisés à poursuivre leur chemin. Sans se douter que, sous le tas de foin habituel, se blottissaient deux femmes, serrant contre elles trois enfants et mourant de peur à la pensée que l'un d'entre eux pouvait tout à coup se mettre à pleurer.

Le traîneau a suivi les traînées de neige qui s'accrochent à la lisière des bois, il a rencontré une patrouille de gardes-frontière puis, brusquement, coupant à travers champs, il a foncé en direction de l'Autriche.

Quelques instants plus tard, il entrait dans le village de Hacklbrunn où les douaniers autrichiens confirmaient aux deux transfuges qui les interrogeaient, les larmes dans les yeux, qu'ils «se trouvaient bien en Autriche».

Il ne restait à Pavel Cerny et à Anton Krejcar qu'à tirer leur femmes et enfants de leur cachette et à demander, pour tout le monde, à bénéficier du droit d'asile en Autriche, avant de pouvoir aller rejoindre des parents au Canada.

Si j'avais les ailes d'un ange...
AIR FRANCE
ciel mf 98,5
Paroles et musique des gens d'ici
AIR FRANCE EUROP AUTO T.T. AUTO VACANCES
Règlements pour le concours
"Si j'avais les ailes d'un ange"
*Deux fois par jour, à l'antenne de CIEL MF, vous entendez un court texte racontant "La France", suivi d'une question se rapportant à ce texte.
*Vous inscrivez la réponse à la question du jour sur le coupon de participation (ou un fac-similé) inclus dans LE DEVOIR
*Vous complétez le coupon de participation et vous l'envoyez à:
Concours:
"Si j'avais les ailes d'un ange"
CIEL MF
89 ouest, St-Charles
Longueuil
J4H 1C5
*Chaque jour, un participant au concours se méritera un petit sac de voyage, gracieuseté d'Air France.
*AU COURS DU MOIS D'AVRIL, PARMI TOUT LE COURRIER REÇU, UNE ENVELOPPE SERA TIRÉE AU SORT ET LE SIGNATAIRE DE LA LETTRE SE MÉRITERA 2 BILLETS MONTRÉAL-PARIS-MONTRÉAL, OFFERTS PAR AIR FRANCE
et
1 LOCATION DE VOITURE POUR 2 SEMAINES OFFERTE PAR EUROP AUTO
(si la réponse indiquée sur le coupon est juste).
*Ne sont pas éligibles à ce concours les employés de CIEL MF et d'Air France, de même que les membres de leur famille.
*Toute enveloppe de format supérieur à 11¼ cm sur 25 cm (4½ pources sur 10) sera refusée.
Stéréo Laval Inc. a payé les droits exigibles, quant à ce concours, en vertu de la Loi sur les loteries, les courses, les concours publicitaires et les appareils d'amusement.
"Un litige quant à la conduite et l'attribution d'un prix de ce concours publicitaire peut être soumis à la Régie des loteries et courses du Québec".
Vous offrent la possibilité de visiter la France pendant 2 semaines.
Expédiez ce coupon (ou un fac similé) à:
Concours
"Si j'avais les ailes d'un ange"
CIEL MF
89 ouest, rue St-Charles
Longueuil (Québec)
J4H 1C5
avant le 1er avril 1981.
La réponse à la question posée le..... (jour et date) est: .....
.....
NOM: .....
ADRESSE: .....
.....
TÉLÉPHONE: .....

RADIO CITÉ
FM 107,3
Le meilleur choix de musique classique sur FM
"Les concerts de la Cité"
Dimanche 20h00 à 22h00

Haig proclame son accord avec le président Reagan

WASHINGTON (AFP) — Le secrétaire d'État Alexander Haig a proclamé bien haut hier au Congrès son accord total sur le fond avec le président Ronald Reagan en matière de politique étrangère, mettant ainsi définitivement fin aux rumeurs sur son éventuelle démission.

«Mes vues en matière de politique étrangère et celles du président sont comparables, sinon similaires» a déclaré le secrétaire d'État devant une sous-commission du Sénat.

Les sénateurs devaient en principe interroger M. Haig sur le programme d'aide à l'étranger. Mais le différend dont la presse avait fait état, entre la Maison-Blanche et le département d'État sur le rôle du secrétaire d'État en cas de crise grave intéressait bien davantage aussi bien les sénateurs que le public exceptionnellement nombreux.

Selon certains, le secrétaire d'État avait en effet menacé de démissionner parce que le rôle principal en cas de crise serait confié au vice-président George Bush et non à lui-même. Il se plaignait, disait-on, de ne pas avoir été consulté au préalable sur ce point.

Le *New York Times* affirmait même hier, citant des collaborateurs de M. Haig, que le chef de la diplomatie américaine avait menacé de démissionner huit ou neuf fois depuis sa prise de fonction il y a deux mois.

Après sa déposition, le secrétaire d'État a ironisé devant la presse sur ces prétendues informations. «Je ne démissionnerai pas et je n'ai jamais menacé de démissionner», a-t-il affirmé de façon catégorique, confirmant ainsi ce qu'avait dit la veille le président Reagan.

Visiblement agacé par l'insistance des sénateurs, M. Haig avait indiqué auparavant qu'il ne voulait plus parler de cette question et qu'il voulait discuter uniquement de la substance de la politique étrangère américaine.

Le soin avec lequel le chef du département d'État a évité de se prononcer sur la formule adoptée par la Maison-Blanche pour faire face à une situation de crise grave, malgré plusieurs questions à ce sujet, montre cependant que M. Haig n'a accepté cette solution qu'à contre-coeur.

«Qui décidera s'il s'agit d'une crise grave?», lui a demandé le sénateur républicain Pete Domenici. «C'est le président des États-Unis, a répondu M. Haig sur un ton un peu crispé. Mais c'est moi qui lui présenterai les éléments de la décision».

Le secrétaire d'État s'était d'ailleurs rendu trois fois à la Maison-Blanche pour rencontrer M. Reagan au cours des trois derniers jours, mécontent, semble-t-il, de la façon dont avait été prise la décision sur les mesures à prendre en cas de crise.

Le président Reagan a dû faire, mercredi soir, une brève mise au point devant la presse. «Le secrétaire d'État est mon principal conseiller pour les affaires étrangères et en tant que tel il a le rôle principal pour définir et expliquer la politique étrangère du gouvernement», avait déclaré M. Reagan.

Il reste à savoir ce qu'il adviendra du compromis ainsi atteint en cas de crise grave. C'est la question que se posaient hier certains commentateurs.

Par ailleurs, un commando de vétérans de la guerre du Vietnam aurait été formé, à l'insu du gouvernement des États-Unis, pour une opération de libération d'Américains encore détenus au Vietnam, a affirmé hier le journal d'Orlando, en Floride, *Sentinel Star*.

Selon le quotidien, u groupe d'anciens bérêts verts, dirigé par un ex-lieutenant colonel, Beauregard Gritz, se serait entraîné dans le comté de Lake, au centre de la Floride, pour libérer «au moins un» Américain prisonnier au Vietnam et prouver que des soldats portés disparus sont encore détenus en Indochine.

M. Gritz aurait contacté des familles de prisonniers manquants, qui auraient approuvé sa tentative.

Le journal affirme avoir eu connaissance de ce projet depuis le 26 février, mais l'avoir tenu secret pour ne pas le compromettre. Mais la mission eut provoqué une enquête manque de fonds, après qu'une émission de la télévision ABC qui y avait fait allusion eut provoqué -ne enquête de la Sûreté fédérale, FBI. La loi américaine interdit en effet toute préparation, sur le territoire des États-Unis, d'une opération contre un état souverain.

Cependant la présidente de l'Association nationale des familles des prisonniers de guerre et des disparus en Asie du sud-est, Mme Ann Griffiths, qui affirme avoir organisé cette opération, a déclaré au *Sentinel Star* qu'elle était toujours en préparation. Mme Griffiths a précisé que ni son association ni le gouvernement américain n'étaient impliqués dans ce projet.

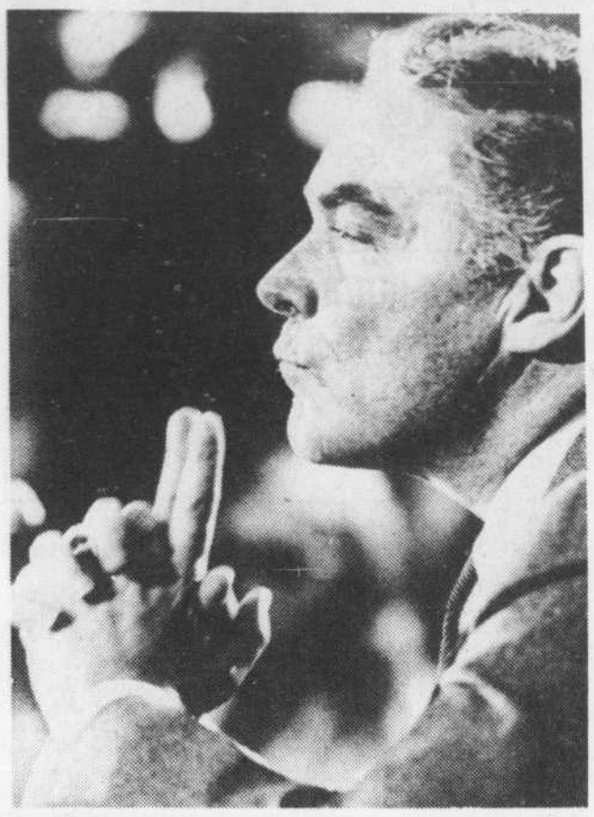

Ne dissimulant pas son impatience, le secrétaire d'État Alexander Haig écoute les questions des sénateurs au sujet de son différend avec la Maison-Blanche.

(Photolaser AP)

Corée du Sud: le président Chun triomphe

SEOUL (AFP) — Le Parti de la justice et de la démocratie du président Chun Doo-Hwan a remporté une victoire éclatante aux élections législatives de mercredi avec 151 sièges sur 276, bien qu'au total les partis d'opposition aient obtenu davantage de voix.

La victoire du Parti de la Corée, le principal parti d'opposition, a obtenu 81 sièges, et le Parti national de Corée, formé par d'anciens fidèles du président Chung-Hee assassiné en 1979, et considéré proche du pouvoir, en aura 25.

La participation électorale a été remarquablement élevée. Elle a atteint 78,4 pour cent des électeurs inscrits, le chiffre le plus élevé depuis 1960.

La victoire duParti de la justice et de la démocratie (PJD) était attendue, mais son ampleur n'en a pas moins surpris les observateurs. Les candidats du PJD ont été élus haut-la-main même à Séoul, traditionnellement un foyer d'opposition. Plus surprenante encore a été l'élection des candidats du parti gouvernemental dans la capitale provinciale de Kwangju, dans le sud-ouest du pays. La répression d'un soulèvement populaire dans cette ville en mai, l'an dernier, avait précipité la prise du pouvoir par les militaires, et laissé une amère rancune dans la population.

En votant pour le PJD plutôt que pour le Parti démocratique de Corée, un parti d'opposition modérée, les Coréens du Sud ont démontré leur préférence pour la stabilité promise par le président Chun Doo-Hwan, ont noté les observateurs dans les milieux diplomatiques.

Depuis son accession au pouvoir en août 1980 et son élection à la présidence de la République, le général Chun avait promis de faire entrer son pays dans une «ère nouvelle» de prospérité partagée entre tous et de mettre fin à la corruption et aux confrontations politiques du passé. Le PJD avait inlassablement fait valoir que seule la stabilité politique permettrait à la Corée du Sud de connaître à nouveau la croissance économique.

La victoire du parti gouvernemental apparaît également comme une retombée de la division de l'opposition en de multiples partis. Or le parti gagnant le plus grand nombre de sièges grâce aux votes des électeurs à droit, en vertu de la loi électorale, à un contingent supplémentaire de 61 sièges. Les autres partis ne s'en partagent que 31, distribués en fonction du nombre des sièges gagnés grâce aux élections.

Le PJD a eu 90 élus et le Parti démocratique de Corée 57. Grâce à ce système, le parti gouvernemental occupera 151 sièges dans la future assemblée, et le PDC 81.

Les partis d'opposition ont tous été nouvellement créés depuis l'adoption de la nouvelle constitution avec l'approbation sous-entendue du gouvernement qui, estiment les observateurs diplomatiques, aurait en outre favorisé leur multiplication.

Aucun d'entre eux, même parmi les deux partis socialistes, n'a émis durant la campagne l'intention ou le désir de prendre le pouvoir. Le Parti socialiste démocrate a obtenu 2 sièges dont un pour son président, M. Koh Jung-Hoon, mais le Parti socialiste de Corée n'en a gagné aucun.

La nouvelle assemblée devrait se réunir vers le 10 avril, près de onze mois après l'imposition complète de la Loi martiale qui' le 18 mai, avait mis fin à la vie politique en Corée du Sud. La libéralisation qui avait suivi la mort du président Park avait dégénéré en manifestations d'étudiants lesquelles avaient amené l'armée à prendre le contrôle du pays.

Le porte-parole du PJD, M. Kwon Jung-Dal, a déclaré hier matin que malgré sa victoire le Parti de la justice et de la démocratie allait mener une politique de dialogue et de conciliation, contrairement aux habitudes du passé, où le pouvoir refusait de discuter avec l'opposition.

Les observateurs estiment que le ton et le niveau de ce dialogue seront une indication de l'orientation que le président Chun Doo-Hwan entend désormais donner aux institutions en Corée du Sud.

L'effacement de Hua est accompli à Pékin

PÉKIN (AFP) — L'effacement de Hua Guofeng, le successeur de Mao Tsétoung à la tête du Parti Communiste chinois, au profit de Hu Yaobang est désormais un fait accompli sur le plan protocolaire.

M. Hua (66 ans), secrétaire général du PCC, a tenu le rôle de véritable «numéro Un» chinois pour la première fois cette semaine, à l'occasion de la visite du président tanzanien Julius Nyéréré à Pékin.

Il a reçu mardi M. Nyéréré, chef de l'État et président du Parti Révolutionnaire tanzanien, à l'issue des entretiens politiques de ce dernier avec les dirigeants chinois. Auparavant, c'est M. Hua qui était le dernier interlocuteur rencontré par une personnalité étrangère de ce rang à Pékin.

M. Hua doit abandonner formellement la direction du Parti Communiste chinois, qu'il avait prise le 7 octobre 1976, au cours d'un prochain plenum du Comité central. Il lui est officiellement reproché d'avoir poursuivi la politique «gauchiste» en vigueur durant la Révolution culturelle après la mort de Mao en 1976.

Depuis novembre 1980, le successeur du 'Grand Timonier' n'a fait qu'une seule apparition publique symbolique, en recevant un ancien vice-président de l'Assemblée nationale vietnamienne réfugié en Chine, Joang van Joan, le 4 février dernier, à l'occasion du nouvel an lunaire.

Hu Yaobang, un proche collaborateur de l'homme fort de la Chine, le vice-président du Parti Deng Xiaoping, dirige de fait le PCC depuis la fin de l'année dernière. C'est toutefois la première fois qu'il reçoit un chef d'État étranger depuis son ascension au poste de secrétaire général du Parti, en février 1980.

Pour reprendre la lutte

Sihanouk forme son propre parti

PÉKIN (AFP) — Le prince Norodom Sihanouk a annoncé hier qu'il avait fondé son propre parti politique pour lutter contre le Vietnam au Cambodge.

Il a également annoncé qu'il s'apprêtait à recevoir, la semaine prochaine, à Pyongyang où il réside en exil, un envoyé spécial du président indonésien Suharto, venant l'encourager au nom des pays de l'Asean (Association des nations du Sud-est asiatique), dans son entreprise de regroupement des forces de résistance armée anti-vietnamiennes au Cambodge.

Cet envoyé est l'ambassadeur indonésien Anwar Sani, qui arrivera à Pyongyang le 31 avril, a-t-il précisé. L'ancien chef de l'état cambodgien a fait ces déclarations dans une conversation téléphonique depuis Pyongyang avec le bureau de l'Agence France-Presse à Pékin.

Le parti sihanoukiste, a précisé l'ancien chef de l'état, porte le nom de Front d'union nationale pour un Cambodge indépendant, neutre, pacifique et coopératif, (Funcinpec). Il recherche une alliance militaire avec les forces armées des Khmers rouges et les forces armées de M. Son Sann contre le Vietnam.

Les Khmers rouges constituent le principal mouvement de résistance armée combattant les troupes vietnamiennes au Cambodge et M. Son Sann, ancien premier ministre du prince Sihanouk, dirige le plus important groupe de résistance anti-communiste sur le terrain.

Confirmant des informations publiées à Bangkok, le prince Sihanouk a indiqué que l'ancien premier ministre In Tam, nommé vice-président du comité exécutif du *Funcinpec*, serait chargé de diriger la branche militaire du parti sihanoukiste. M. In Tam, a précisé le prince Sihanouk, se trouve actuellement à Paris où il négocie avec un envoyé de M. Son Sann un éventuel regroupement des deux mouvements nationalistes khmers.

«Il y a deux possibilités désormais, a poursuivi le prince: soit Son Sann marche avec nous, et nous ne ferons rien avec les Khmers rouges sans son accord. Soit il ne marche pas avec nous, et alors nous serons libres de conclure une alliance» avec les Khmers rouges.

Le prince Sihanouk a indiqué qu'en tout état de cause il s'apprêtait à revoir le leader khmer rouge Khieu Samphan à partir de la fin avril ou du début mai à Pékin.

Les deux hommes ont tenu, le 10 mars à Pyongyang, une première séance de négociations pour la formation d'un front uni anti-vietnamien, qui n'a pas abouti. Le prince Sihanouk exige un désarmement de tous les groupes armés cambodgiens après un éventuel départ des troupes vietnamiennes du Cambodge. Les Khmers rouges, soutenus militairement par la Chine, rejettent cette condition.

Le prince Sihanouk a ajouté que M. In Tam, qui réside habituellement aux États-Unis, se rendrait prochainement à Washington.

Vers la création d'une force multinationale dans le Sinaï?

WASHINGTON, (AFP) — Un émissaire spécial du président Reagan entreprend aujourd'hui une nouvelle mission au Proche-Orient afin de relancer les discussions sur la formation d'une «force multinationale» dans le Sinaï.

M. Michael Sterner, sous-secrétaire d'État adjoint pour le Proche-Orient, se rendra successivement au Caire et à Tel Aviv. Son rapport sera soumis au secrétaire d'État Alexander Haig, qui fera lui-même une tournée au Moyen-Orient, début avril.

La question de la mise sur pied d'une force multinationale dans le Sinaï est actuellement la seule suite concrète au processus de Camp David, deux ans jour pour jour après la signature des accords de paix israélo-égyptiens.

La priorité quasi-absolue accordée par l'ancien président Jimmy Carter à un règlement du problème palestinien dans le cadre des négociations tripartites (Égypte, Israël, États-Unis) sur l' «autonomie palestinienne» a été remplacée dans les préoccupations américaines par des considérations stratégiques.

Le secrétaire d'État a clairement souligné devant le Congrès, il y a une dizaine de jours, la nécessité d'assurer que «le danger primordial de pénétration soviétique au Moyen-Orient ne soit pas ignoré».

M. Haig a ajouté qu'il est, à ses yeux, «fondamental de commencer à développer un consensus de préoccupations stratégiques entre Arabes et Juifs au Proche-Orient».

C'est précisement dans le contexte d'une «menace soviétique» contre les intérêts vitaux des pays de l'Ouest au Moyen-Orient et dans le Golfe que le nouveau gouvernement américain, et surtout le secrétaire d'État, ont choisi d'élaborer la stratégie de Washington envers cette région.

M. Haig a aussi confirmé pour la première fois la semaine dernière que l'éventuelle participation de troupes américaines (vraisemblablement un «noyau» d'un millier d'hommes sur un total d'environ 3,000) à la force de maintien de la paix au Sinaï faisait l'objet de pourparlers avec l'Egypte et Israël.

Aux termes des accords de paix signés à Washington le 26 mars 1979, soit quelque six mois après les accords de Camp David, une force multinationale mise sur pied par l'ONU, ou à défaut par les États-Unis, doit s'installer au Sinaï en avril 1982, lorsqu'Israël finira d'évacuer ce territoire égyptien.

Les discussions entre Washington, Le Caire et Tel Aviv portent essentiellement au stade actuel sur la composition de la force multinationale.

Israël souhaite une participation visible des États-Unis, mais est opposé à la participation de pays qu'il juge hostiles. De son côté l'Egypte parait être favorable à l'inclusion de troupes de certains pays d'Europe et du tiers-monde.

Les États-Unis demeurent cependant très discrets sur les pays avec lesquels ils ont entrepris des consultations sur la composition de la force multinationale du Sinaï.

Un haut fonctionnaire du département d'État, qui a requis l'anonymat, a récemment indiqué que Washington souhaiterait la participation de pays tels que l'Australie, le Canada et la Nouvelle-Zélande notamment, et ne serait pas forcément hostile à l'inclusion de forces d'un pays européen tel que le Royaume-Uni.

Érythrée: accord entre 4 groupes nationalistes

ROME (Reuter) — Quatre groupements nationalistes érythréens rivaux combattant le gouvernement éthiopien soutenu par Moscou se sont mis d'accord pour fonder un comité de coordination, a annoncé hier à Rome un représentant du Front de libération du peuple érythréen (FLPE).

Des représentants du mouvement indépendantiste érythréen profondément divisé se sont rencontrés il y a quelques jours à Tunis sous les auspices de la Ligue arabe.

Outre le FLPE, le plus important des quatre groupes, le Front de libération érythréen — - Conseil révolutionnaire (FLECR), le Front de libération érythréen — Forces populaires de libération (FLE-FPL) et les forces populaires de libération — comité révolutionnaire (FPL-CR) participaient à la réunion.

En vingt ans de combats contre l'Éthiopie, cette rencontre est la première entre les groupes nationalistes rivaux divisés par des luttes fratricides.

Les Érythréens souhaitent constituer un État indépendant de l'Éthiopie, laquelle a annexé l'ancienne colonie italienne en 1962, après 10 ans d'un régime fédératif sous le protectorat des Nations unies.

De source diplomatique, on indique à Rome que, en dépit d'un cessez-le-feu conclu en décembre sous les auspices du Soudan entre le FLPE et le FLE-CR, des escarmouches opposaient encore ces deux groupes en Érythrée.

Les deux autres groupes, qui ne réunissent chacun que quelques centaines de membres, sont basés au Soudan, dans des zones peuplées de réfugiés érythréens, et ils ne sont pas impliqués dans des confrontations sur le territoire érythréen.

Aux termes de l'accord conclu à Tunis, les quatre factions rivales mettent fin à la guerre civile.

guérin éditeur

DISTRIBUTEUR POUR I.C.C.A.

Guérin Éditeur est maintenant dépositaire et distributeur des publications, en français et en anglais, de l'Institut Canadien des Comptables Agréés.

Il suffit de s'adresser à la LIBRAIRIE GUÉRIN, 168 est, rue Ste-Catherine, Montréal, H2X 1K9. Téléphone: (514) 861-5647.

BOUQUINEZ À L'AISE À L'agence du livre francais inc.
1246 rue St-Denis — Montréal, Qué H2X 3J6 — Tél.: 844-6896 844-6438

Les rendez-vous de la librairie HERMÈS
Elisabeth Marchaudon, libraire
Vous avez rendez-vous avec
JEAN-YVES SOUCY
auteur de *L'étranger au ballon rouge*, de *Un dieu chasseur* et de *Les chevaliers de la nuit*, parus aux éditions La Presse. Monsieur Soucy sera à la librairie Hermès samedi, le 28 mars, de 14 à 16 heures.
1120 ouest, ave. Laurier (entre Querbes et De l'Épée) Outremont, Montréal — Tél.: 274-3669

ACADÉMIE MICHÈLE – PROVOST INC.
1517 ouest avenue des Pins Montréal H3G 1B3
Collège privé mixte
reconnu d'intérêt public
PRIMAIRE - SECONDAIRE
PENSIONNAT - EXTERNAT
Des études heureuses au sein d'une grande famille
Pour inscription et renseignements: 934-0596

Emploi et Immigration Canada / Employment and Immigration Canada
EMBAUCHEZ UN ÉTUDIANT

PATRON, Y A-T-IL DU BOULOT POUR MOI?
Votre Centre d'emploi du Canada
Canada

ANNONCES CLASSÉES RÉGULIÈRES
286-1202
844-3361 (pour tout autre service)
- Chaque parution coûte $4.50, maximum 2 . mots
- Tout mot additionnel coûte $0.15 chacun
- Minimum: 2 parutions

Nous acceptons VISA
Par téléphone

ANNONCES CLASSÉES DU DEVOIR

Les offres d'emplois sont ouvertes également aux hommes et aux femmes.
Avis: Les annonceurs sont priés de vérifier la première parution de leurs annonces.
Le Devoir se rend responsable d'une seule insertion erronée.
Toute erreur doit être soulignée immédiatement.
S.V.P. téléphoner à 286-1201

Nous acceptons master charge
Par téléphone

ANNONCES CLASSÉES ENCADRÉES
286-1202
844-3361 (pour tout autre service)
- 55¢ la ligne agate
- Minimum $8.80
- Heure de tombée: 10 heures 30 a.m.

AIDES DOMESTIQUES DEMANDÉS

AIDE FAMILIALE DEMANDÉE, doit loger. Envoyer références et photo à: Mme J.P. Richer, C.P. 244, Place Bonaventure, Mtl. H5A 1B2. 4-4-81

AMEUBLEMENTS À VENDRE

MEUBLES NON PEINTS: vendons et fabriquons. Vaste choix (commodes, bureaux doubles et triples, etc.). Avons aussi matelas toutes grandeurs à prix d'aubaines. 207 est Beaubien, Tél.: 276-9067 ou 3611 ouest, Notre-Dame 935-6716 et 10,192 St-Michel, 387-2841. JNO

CUISINIÈRE ADMIRAL 24", 1980, couleur amande, avec hotte, après 6h. 465-2172. 30-3-81

MOBILIER DE SALLE À MANGER superbe, exclusif, ébéniste réputé, table 31/2X101/2, 9 chaises, $2500. Vaisselier antique $1000. 649-1061. 28-3-81

LAVEUSE-SÉCHEUSE automatiques, 110 V, $500. Une année d'usage. Daniel après 17h. 527-4745. 1-4-81

AMEUBLEMENTS DE BUREAUX À VENDRE

BUREAU EXÉCUTIF de luxe, 72x36. Noyer avec surplomb de 6" sur 3 côtés, 1 tiroir à dossiers, 4 ordinaires. Crédence 72x18, noyer, 2 tiroirs à dossiers. 2 ordinaires et 2 portes de rangement. Fauteuil administratif pivotant et inclinable en cuir noir et siège en tissus. 2 fauteuils pour bureau ou salle d'attente. Le tout comme neuf. Coût $2200, laisserait à $1200. 323-3111. 28-3-81

ENSEMBLE DE BUREAU de style moderne, pour professionnel ou Directeur de compagnie. 670-0294, 253-1300. 31-3-81

ANIMAUX À VENDRE

ALEZAN, Hongre 15.3 mains chasse à courre et sentier. 514-825-2898. 30-3-81

ANTIQUITÉS À VENDRE

DENTELLES ANCIENNES
Magnifiques rideaux, couvre-lits, nappes, coussins, etc... en filet brodé. Bruges, Bruxelles, Valenciennes. Tulle point d'esprit.
738-7378
31-3-81

ANTIQUITÉS À VENDRE

DÉCAPAGE: restauration de tous genres sur meubles et boiseries. Traitement du bois et finition. Travail personnalisé. Estimation gratuite. 521-5135, 255-8950. 28-3-81

ENCAN D'ANTIQUITÉS samedi le 28 mars à 1h. Harmonium, table ronde en chêne, ensemble de chaises press-back, chandeliers Art Populaire, calice, bibliothèque à sections, tasses de fantaisie, table en chêne, chaise haute, bols et pichets, collection vieilles photos, pièces très spéciales d'Art Populaire, album de cartes postales. Beaucoup de vaisselle et de nombreux autres items. Christian Richer, encanteur. 18 boul. Labelle, Shawbridge. 1-224-5346. 30-3-81

FINITION TRAITEMENT DU BOIS avec cire d'abeille naturelle sur meubles et boiseries, décapage. 351-1374, 353-5250. 30-3-81

ARMOIRES EN PIN, commodes, coffres, tables, chaises, buffets bas, lave-main, armoirettes, divan, buffet deux corps, miroirs (fenêtres), courte-pointes, berçantes, banc d'église, divers. 659-2651. 30-3-81

ARMOIRE québécoise, pli de serviettes bleu/vert, $3000. 658-0177. 30-3-81

ENCAN D'ANTIQUITÉS DIMANCHE 29 MARS À 12.30 au MOTEL LE BARON, 3200 King ouest, Sherbrooke, Qué., messieurs Royer, Fontaine & Wood. Seront vendus des meubles français, anglais, canadiens et autres tels que: 3 mobiliers de chambre, l'un très sculpté avec lit quennouille 6', l'autre Chippendale et un art nouveau. 2 secrétaires. 1 causeuse à Grappes de raisin. 1 berçante sculptée, fauteuils Victorien, 4 chaises avec appliques à roses, 1 bibliothèque à sections, 2 coffres en pin, 1 gramophone, 1 horloge session, 6 chaises en chêne, 1 rouet, 1 devidoir, 2 harmoniums sculptés, 3 horloges murales, 2 piedestaux avec statue 3', 1 lit brass 54", 1 table secrétaire, 1 ensemble de causeuses à faces de lions, 1 fauteuil empire sculpté, 1 horloge table 28" de diamètre, plusieurs table de salon, chaises, cadres, miroirs, lampes, et lustres, etc... Aussi 2 mobiliers s. à dîner 9 morceaux l'un en noyer l'autre acajou. YVON BOUCHER ENCANTEUR LICENCIÉ, tél.: 1-819-567-7781. Cartes Master-Card et Visa acceptées, pas de chèque. 30-3-81

APPARTEMENTS À LOUER

C.D.N., 3½, grand, propre, 4e étage, ascenseur, balcon, chauffé, eau chaude, 1er mai, $280. 2½, semi sous-sol, meublé, propre, tout payé. Libre. $185. 739-2913. J.N.O.

VIEUX-MONTRÉAL, superbe loft, 1500 p.c., rénové, $450/mois, chauffé, disponible 1er mai. Tél: 849-0709. J.N.O.

ROSEMONT, idéal pour retraité ou personne aimant la tranquilité, maison détachée, près jardin Botanique, 2½, libre ou 1er juillet, chauffé, tout compris, références. $195. 729-4121. 30-3-81

SNOWDON CIRCLE ROAD, studio (1½), moderne, grand, air climatisé, chauffage individuel, taxe d'eau électricité tout compris. $260. Références demandées. 935-7925, 482-5391. 30-3-81

APPARTEMENTS À LOUER

HABITAT 67, 2 étages, 2 c., 2 grandes terrasses, vue sur fleuve et expo, air climatisé, à sous-louer, tout meublé (stéréo, T.V. couleur, linge de maison, etc...) mai à septembre inclus. /1200/mois. 875-5629. 1-04081

CENTRE-VILLE, superbe appartement et bureau de 2000 p.c., $900/-mois, rue St-Hubert-Rachel. 526-2476, 728-9195. J.N.O.

MÉTRO BERRI, appartements complètement meublés, très propres, buanderette. Tél.: 282-1779. 29-3-81

APPARTEMENTS DEMANDÉS

COUPLE SÉRIEUX cherche pour 1er juillet un beau 4½ ou 5½, entrée laveuse-sécheuse, tranquille, près parc. Outremont, Westmount, N.D.G. tél.: 737-5613 après 17h. 30-3-81

AUTOS/MOTOS

BMW 1976, 530i, manuelle, toit ouvrant, conditionné, roues "mag", stéréo, bien équipée, peinture originale. 481-4315. 30-3-81

PONTIAC S.W. 78, grand Safari, condition parfaite, comme neuf, 9 passagers, suspension à air ajustable, air climatisé, radio, 6 radiaux, acheteur sérieux. Jour: 481-4658, soir: 481-3796. 30-3-81

RENAULT 5 GTL 80, impeccable, essuie glace arrière, $5350, cause départ (ou échange contre van équipée). 875-5629. 1-4-81

JEEP 1979 wagoner, complètement équipé, air climatisé, etc... 40,000 milles, a été employé par un exécutif de la compagnie. Très propre, prix $9200. 845-3286 pour d'autres détails. 28-3-81

MUSTANG 1979, automatique, 302, 8 cylindres, 12000 milles, comme neuve. $6,000. 273-1431. 30-3-81

BUREAUX À LOUER

BUREAUX DE MÉDECINS
Dans clinique d'obésité, omnipraticien de préférence, ayant un intérêt particulier dans le traitement de l'obésité. Pharmacie sur les lieux.
Roger Gagné, M.D.
273-2493
30/3/81

BUREAUX À LOUER

RICHARDSON, au sud du métro Guy, bureau à louer, bien décoré: meublé, tapis, climatiseur... Service téléphonique, telex, secrétariat. À partir de $110/mois, tout compris. Mekline International. 932-4744. 1-4-81

2 BUREAUX MODERNES À LOUER, site commercial, situés face métro Langelier - Sherbrooke. Service téléphonique disponible. De 100 à $200 par mois, tout compris. Pour informations: 252-1755. 30-3-81

MONT-ROYAL EST, 2104, près Delorimier, 2e étage, 6 pièces, chauffé, professionnel comptable, libre 1er juillet. 521-4525. 30-3-81

CHALETS À LOUER

VAL-DAVID, luxueux chalets neufs, bordure lac, 3 à 6 chambres, foyer intérieur, extérieur, lave-vaisselle, bar, sauna, près court tennis. Piscine intérieure. 527-5903, 525-0962. J.N.O.

VAL-DAVID luxueux, foyer, bain, sauna, 3 chambres à coucher, saison $2000. 665-2540. .....

BORD DE LAC, petit chalet meublé, foyer. Ste-Anne-des-Lacs, du 1er mai au 15 oct., $1200. Dimanche (1) 224-2737. Mtl.: 728-4785. 30-3-81

PERCÉ, maison Victorienne, 7 pièces, tout confort, poêle Franklin. Lave-vaisselle, mois d'août. $1000. Appeler dimanche. 484-9716. 30-3-81

À ST-SAUVEUR beau chalet suisse situé sur un terrain de 4 acres, idéal pour personnes aimant la tranquilité, en face du Mont Habitant. 4 chambres à coucher, 2 foyers. $2200 de mai à septembre. 739-5718. 30-3-81

CHALETS À VENDRE

CANTONS DE L'EST, Magog, Plage Southière. Chalet 4 saisons, 4½, terrain bord de l'eau, libre tout de suite. $23,500. Jour (819) 843-0062, soir (819)843-1502. 30-3-81

ST-HIPPOLYTE, lac Bleu, site enchanteur, 6 appartements, 4 chambres, salle à manger, salon, foyer, meublé, plage. 581-4608. 28-3-81

BORD DE FLEUVE, Lanoraie, meublé, style Suisse, grand terrain, 581-9611. 28-3-81

CHAMBRES À LOUER

OUTREMONT, accès à cuisine et salon, références requises, près Lajoie et Van Horne, 271-3158. 28-1-81

COMMERCES À VENDRE

QUARTIER AHUNTSIC, boucherie française à vendre de renom. 663-6040, soir. 30-2-81

ROXTON FALL: Centre équestre — 70 arpents — écurie neuve (35 x 70) bâtisse neuve (50 x 30) chauffé — 3 paddocks — 1 ronner, prendrait 1ère hypothèque. Thérèse T. Larivière, 467-2156, 467-6115. IMM. SLECT Courtiers. 28-3-81

ST-HUBERT. Bonne affaire! Dépanneur bien situé $28,500. Gaétanne Rousseau et Robert Baillargeon 656-9000 et Bell Boy. MONTRÉAL TRUST COURTIER. 28-3-81

BUREAUX À LOUER

BUREAU POUR PROFESSIONNELS
PRÈS DE PLACE VILLE-MARIE
Services de réception, téléphoniste, photocopie.
5 espaces: 200 à 400 p.c.
866-0315
28/3/81

DEMANDES D'EMPLOI

FERAIS MÉNAGE DE PRINTEMPS à la journée, informations: 321-7160, soir. 30-3-81

POUR LA DACTYLOGRAPHIE rapide et précise de travaux de tous genres. 376-4607, soir. 30-3-81

DÉMÉNAGEMENTS

DISPONIBLE en tout temps pour petit et gros déménagements. Spécialité poêle et réfrigérateur, aussi emballage et bien-être social accepté. 725-1372. J.N.O.

VOTRE conseiller en petits et gros déménagements, service rapide, qualité, courtoisie, bon prix. Demandez Jean-Paul. 670-7729. J.N.O.

À BAS PRIX, appelez Pierre Déménagements, en tout temps, estimation gratuite, 937-9491. J.N.O.

ACCEPTERAIS déménagements de tous genres. Spécialité: appareils électriques. Assurances complètes. Téléphone: 327-6026. J.N.O.

DIVERS/SERVICES

CHOCOLATS DE PÂQUES, IMMENSE CHOIX DE SUPER-AUBAINES. 523-2581, jour et nuit. 20-4-81

QUAD 44 et 405 avec récepteur Toshiba. Daniel après 17h. 527-4745. 1-4-81

LOGEMENTS À LOUER

PLATEAU MONT-ROYAL, 4 pièces, chauffage électrique, 2ème étage, libre, $203 par mois. 332-1900 28-3-81

CÔTE-DES-NEIGES, 4835 Côte Ste-Catherine, 5½ chauffé, équipé, frais peint, service de concierge, $330. Libre, entre 3h et 9h, 733-3455. 6-4-81

N.D.G., bas de duplex, 7½, foyer, garage, références demandées. 486-2826. 30-3-81

OUTREMONT, 3½ À SOUS-LOUER. Tél.: 271-6316. 30-3-81

OUTREMONT, joli 4½, $400 tout compris, (4715), superbe duplex 6½, sous-sol aménagé, foyer, $600 chauffé (469). Service location Hart. 274-5606. FRAIS 28-3-81

NOTRE-DAME-DE-GRÂCE, duplex 7½, sous-sol fini, foyer, $375, (467) Service Location Hart. 274-5606. FRAIS. 28-3-81

AUBAINE! Vieux-Montréal, 6 pièces, $180, (478). Service Location Hart. 274-5606. FRAIS. 28-3-81

BOUL. ST-JOSEPH, immense 9½, rez-de-chaussée, bon prix, (5015). Service Location Hart. 274-5606. FRAIS 28-3-81

JOLI 3½ avec foyer, garage, $200, chauffé, (902). Service Location Hart. 274-5606. FRAIS 28-3-81

OFFRES D'EMPLOIS

Hôpital pour Enfants de l'est de l'Ontario
Orthophoniste
Francophone à temps plein
Une position pour un/une orthophoniste francophone à temps plein sera disponible le 1er septembre 1981 à l'Hôpital pour Enfants de l'est de l'Ontario. Ce poste comprend un demi-temps en fissure palatine comme membre d'une équipe multidisciplinaire et un demi-temps à l'intérieur de la clinique régulière. Une maîtrise en orthophonie et un minimum d'un an d'expérience sont requis. S'adresser au:
Directrice du Personnel
Hôpital pour enfants de l'est de l'Ontario
401 Smyth
Ottawa, Ontario
K1H 8L1 30/3/81

Hôpital pour Enfants de l'est de l'Ontario
Orthophoniste
Francophone à temps partiel
Un/une orthophoniste francophone à temps partiel est demandé(e) pour travailler au sein d'une institution pour déficients mentaux. Les responsabilités incluent support et supervision auprès d'une technicienne en orthophonie, consultation à l'intérieur d'une équipe multidisciplinaire, mise sur pied de programmes dans la communauté. Une maîtrise en orthophonie est requise. S'adresser au:
Directrice du Personnel
Hôpital pour Enfants de l'est de l'Ontario
401 Smyth
Ottawa, Ontario
K1H 8L1 30/3/81

OFFRE D'EMPLOIS

TANATOLOGUE
La Coopérative Funéraire Abitibi-Témiscamingue requiert les services d'un tanatologue. Les exigences sont les suivantes:
— Détenir son permis du Ministère des Affaires Sociales à titre de tanatologue.
— Être sobre.
— Détenir son permis de conduire.
Les tâches:
— Embaumement
— Direction des funérailles
— Rencontre des familles (contrat de funérailles)
Lieu du travail: Rouyn-Noranda
Disponibilité: À compter du 1er mai 81
Salaire et avantages sociaux selon la politique du personnel.
Prière de faire parvenir votre curriculum vitae à:
M. Richard Couture, Président
C.F.A.T.
91, rue Parent
Val d'Or, Province de Québec
J9T 5P1
Prière de faire parvenir le tout avant le 3 avril 1981.
30-3-81

PROPRIÉTÉS À VENDRE

A.E. LePAGE COURTIER EN IMMEUBLES
Le nom qu'un ami recommande!
OUTREMONT EN HAUT
Charmante résidence de grand luxe. Idéale pour petite famille. Toutes les commodités modernes. Très bien située. Vue superbe.
Êtes-vous à la recherche d'une magnifique résidence moderne avec des pièces de très vastes dimensions et une vue panoramique extraordinaire? La prise de possession de cette propriété doit être au 1er juin 1981.
Si une de ces propriétés vous intéresse, veuillez communiquer avec **Charles Bettan, 331-1235 ou 342-9671.**
A.E. LePage (Québec) Inc.
785, avenue Plymouth
Ville Mont-Royal
342-9671 28-3-81

WESTMOUNT
Avenue Belmont, arrière donnant sur parc Murray, 10 pièces, sous-sol semi fini, 5 chambres à coucher, 2 salles de bain 1/2, boiseries en chêne, 2 foyers, 2 puits de lumière, grand patio et jardin. $296,000, Sans intermédiaire.
484-2019
30/3/81

PROPRIÉTÉS À VENDRE

MIRABEL canadienne en pierre, garage, écurie pour 4 chevaux, terrain 3 arpents. Après 6h P.M., 1-258-3130. 30-3-81

L.D.R. duplex semi-détaché, 2 X 4½, sous-sol fini, garage double. $70,000 négociable. 667-8849. 28-3-81

ANCIENNE MAISON D'ÉTÉ à retaper, 3 chambres à coucher, 1 acre avec beaux arbres, au bord de la rivière Aux Mulets, Sun Valley, semi-meublée, poêle à deux ponts, frigo, etc... $39,000. Particulier. 819-322-6172. 30-3-81

NOUVEAU BORDEAUX, duplex de luxe, plusieurs extras, pas d'agent. $152,000. 332-2588. 6-4-81

MERVEILLE AU 4693 Delorimier, boiseries, vitraux, garage, idéal pour professionnel, bas libre. Le plus beau triplex de la rue pour $55,000. 526-2987. 30-3-81

ST-LAURENT. Chameran, duplex luxueux, bas 9½, 2e 6½, état impeccable, décoration professionnelle, nombreux perfectionnements. Particulier. 331-2681. 30-3-81

OUTREMONT, cottage 9 pièces, 3 chambres à coucher, grande s. de séjour, 2 foyers, s. de billard, 2 salles de bains complètes, s. de lavage avec "powder room", propriétaire. 342-0477. 28-3-81

OKA, maison Normande à lucarnes en pierre des champs, poutres, boiseries, planchers de chêne, 2 foyers, 4 chambres à coucher, piscine intérieure chauffée, garage. Terrain enclavé dans le parc d'Oka, une aubaine à $150,000. 15 arpents additionnels disponibles. 1-479-8074. 9-4-81

STE-AGATHE DES MONTS, cottage (hiver-été), 7 pièces, 4 c.c., garage, 18,525 p.c. de jardin, arbres magnifiques. Mme L. Simard. 738-8575. 28-3-81

WESTMOUNT résidence familiale semi-détachée, grand hall d'entrée, 4 + 1 chambres à coucher, foyers dans salle de séjour et la salle familiale, belles boiseries, condition impeccable, jardin. Pour plus d'informations, Suzanne Gourd 933-0116, Interealty 931-3131 courtier. 28-3-81

BELOEIL: Cottage canadien - 9 grandes pièces - 4 chambres - boiseries - planchers - chêne frêne - hypothèque 10¼% échue 1982. Thérèse T. Larivière 467-2156, 467-6115. Imm. Select, courtiers. 28-3-81

PRÉS ACTON VALE: Château pierre 10 grandes pièces - tour - site parfait pour chic restaurant ou artiste peintre - professeur de musique - bureaux avocat clinique - grand terrain paysagé - Faut voir. Thérèse T. Larivière 467-2156, 467-6115. Imm. Select, courtiers. 28-3-81

PROPRIÉTÉS À VENDRE

ST-ANDRÉ D'ARGENTEUIL
(20 milles de Mirabel)
UNIQUE!
Ancienne église "United-Church" en pierre des champs, partiellement meublée: vestiaire de Sacristie et table de réfectoire en chêne. Cuisine-décor, four encastré auto-nettoyant, broyeur d'aliments, lave-vaisselle, etc... Foyer et mur de pierre intérieur. Antenne de télévision, tapis m. à m., parfaite isolation, chauffage à l'huile/air chaud, électricité 400 ampères. Libre le 1er juillet. Idéal pour restaurant de Caractère ou résidence et atelier d'artiste: art plastique, musique etc...
DENISE PÉPIN
479-6285
28/3/81

PROPRIÉTÉS À VENDRE

LONGUEUIL. A vendre ou à louer, grande maison 14 pièces, 4 salles de bains, près métro, idéale pour foyer, garderie, communauté religieuse. Communiquer avec propriétaire (514) 677-6203. Pas d'agent. 30-3-81

ESTRIE cottage 10 pièces, piscine intérieure, sauna 6 personnes, 4 chambres à coucher, Franklin, puit artésien, parc paysager un acre, superbe vue sur Mont Mégantic, proximité: de 3 lacs, golf, piste de ski. 110 acres supplémentaires si désiré. $75,000. Woburn 819-544-2861. 30-3-81

CANADIENNE A VENDRE à Boisbriand, 5½ pièces, foyer, terrain 60 X 100. $62,500. Pas d'agent. 435-5449. 30-3-81

5-498 LE. LAVAL-SUR-LE-LAC. Secteur de prestige. Très grande maison rustique canadienne dont la cuisine fut pensée pour faciliter la tâche de la femme. Ici les voisins sont à l'humour. Unique en son genre, sa beauté et son style ne font que surprendre le connaisseur. Son extérieur et sa terrasse s'harmonisent magnifiquement à ce que l'on connait de Laval-sur-le-Lac. À voir! Diane Labelle 627-5735, 687-8784. Imm. Beaudry courtier. 30-3-81

4-70 P.C. LAVAL, STE-ROSE. Unique, construite en 1806-1810. Maison historique en pierre des champs, un foyer, entièrement rénovée tout en gardant son cachet d'époque. Garage adjacent. Située dans un secteur champêtre, offrant grand air, tranquillité, espace et retrait des foules. Centre de Laval, près des voies rapides et de toutes les commodités. Grand terrain, idéal pour professionnel et connaisseur. Une vraie canadienne. Faut voir! Diane Labelle 627-5735, 687-8784, Imm. Beaudry courtier. 30-3-81

ST-BRUNO: $59,900. Bungalow joliment décoré. 6 pièces, foyer, tapis de qualité, garage, piscine, sundeck. Vue sur la montagne. Monique Petit, A.E. Lepage (Qué) 653-1176, 653-2639. 28-3-81

PROPRIÉTÉS DE CAMPAGNE À VENDRE

ST-GUILLAUME, 50 milles de Mtl, maison pièces sur pièces, sortie à l'intérieur, entièrement rénové, foyer central, 4 c.c. au second. Atelier, remise, grange, étable, terrain 110,000 p.c., pas d'intermédiaire. $65,000. Sur rendez-vous seulement, jour: 849-6521, soir: 523-1511. 30-3-81

CANTONS DE L'EST, particulier vend propriété de campagne, 200 acres, grande maison confortable, bois, lacs, rivière, cause vieillesse. Écrire à C.P. 158, succ. Delorimier, Mtl. H2H 2N6. Doss. 385. 28-3-81

PROPRIÉTÉS DEMANDÉES

OUTREMONT, cherchons à acheter en co-propriété haut de duplex d'excellente qualité, minimum 6½, tél.: entre 5 et 9 p.m. 331-2681. 30-3-81

Cherchons duplex. Outremont ou périphérie, environ 6 pièces, 270-8387. 28-3-81

OUTREMONT OU ENVIRONS. Cottage de $150,000 et conciergerie de $250,000. 273-2323, Walter P. O'Leary. Marc Baillargeon 276-6269. Lisette Gagné 739-0172. Immeubles du Québec. 30-3-81

REMBOURRAGE

CHAISE LOUIS XIII
LUTÈCE REMBOURREUR, spécialité dans la réparation de meubles antiques, aussi le moderne, travail d'artisan, ouvrage garanti. **Paul Chotard, propriétaire. Tél.: le jour 843-5409, le soir 325-2633.**
28/3/81

SOCIÉTÉ-LOISIRS

SOCIÉTÉ AMASO: Service de rencontres, sérieux. Dépliants sur demande et entrevue gratuite sur rendez-vous. Marthe Gaudette, 822 est, Sherbrooke, suite 5, Montréal H2L 1K4. 2 h à 7 h. 524-3852. J.N.O.

SOCIÉTÉ-LOISIRS

CLUB 25-35 ans
= amis et amies =
CÉLIBATAIRES UNIVERSITAIRES
et cégepiens
de 25 à 35 ans
tél. 353-2236
28/3/81
EURÊKA !
($25.00 seulement)

TERRES/TERRAINS

A VENDRE, terre de 76 arpents cultivable et très bonnes bâtisses, 1 silo 20 X 60, avec équipement au complet. Prix à discuter. (514)836-2259. A St-Nobert, comté Berthierville, 1320 Rang Sud. J.N.O.

PARTICULIER sacrifirait nouveau développement. Tous services. 648-6053. 28-3-81

APPARTEMENTS A LOUER

Oubliez... le coût de l'essence, les ennuis de stationnement, les frais de service, les retards, les maux de tête...

Nous sommes au centre-ville

Emménagez à LaCité et profitez de la douceur de vivre dans un des studios ou appartements de 1 à 4 chambres, au coeur de la ville. À LaCité, vous trouverez magasins, banques, cinémas, restaurants, hôtel et discothèque, à quelques pas de votre ascenseur, sur la Promenade. Vous profiterez aussi des prix réduits du Club sportif LaCité et du stationnement. Le coût de la location inclut l'électricité, climatisation et la moquette. LaCité, c'est le confort et la douceur de vivre au centre-ville, au pied de la montagne.

Visitez nos appartements, semaine 9h à 20h, week-end 11h à 18h

Appartements LaCité

845-4173
350 ouest, rue Prince-Arthur à l'angle de l'avenue du Parc

30-3-81

DIVERS/SERVICES

TAILLEURS, VOUS AVEZ MAIGRI ou ENGRAISSÉ? — Faites ajuster vos vêtements — habits — vestons — paletots — 8300 Drolet. Tél.: 388-2532. 28-3-81

BEAUTYREST! Le matelas confortable, hygiénique, durable, de construction exclusive. Appelez-nous pour renseignements: 729-5217. 4-4-81

ENTRETIENS-RÉPARATIONS

PEINTURE INTÉRIEURE ET EXTÉRIEURE, plâtre, stucco, céramique, menuiserie générale, ouvrage soigné et garanti avec spécialistes à l'appui. Estimation gratuite. 521-4041; 270-6361. J.N.O.

PEINTRE de 16 ans d'expérience ferait: peinture au pistolet, peinture au rouleau, papier peint, plâtre. Bas prix, estimation gratuite. Après 5 h. 271-6692. 1-4-81.

INSTRUMENTS DE MUSIQUE

PIANO GRAND CONCERT 9', en bois de rose, $4000. 474-2920. 29-3-81

ORGUE YAMAHA D./R., acheteur sérieux seulement. 739-9656. 30-3-81

LOCAL COMMERCIAL À LOUER

OUTREMONT coin Bernard & Champagneur, local pour commerce, de 1000 à 2000 p.c. 279-3752 ou 274-2078 J.N.O.

LOGEMENTS À LOUER

CEDAR, à deux pas de l'Hôpital Général de Montréal, 1 ½, 3½, 4½ avec cuisinière et réfrigérateur. Concierge 935-5321. J.N.O.

LOGEMENTS LUXUEUX, Christophe Colomb coin St-Zotique, 4½ entièrement restauré, boiseries, planchers de chêne, climatiseur central silencieux. Occupation immédiate. $370 - $530. 878-1213. 31-3-81

LOGEMENT À PARTAGER

OUTREMONT, 7½, partagerais avec fille: 277-0157 28-3-81

GRAND 5½ à partager dans Ville Mont-Royal, tél.: 737-2575 soir. 28-3-81

LOGEMENTS DEMANDÉS

COUPLE 1 enfant cherche 5 pièces et plus, Outremont. 1er avril, entrée laveuse-sécheuse, maximum $400. Jour: Mme Preira, 342-1081, soir: 341-5743. 1-4-81

CHERCHONS logement 6½ pièces dans V.M.R. Haut ou bas duplex avec accès à la cour. Appelez à frais virés (514) 227-2554. 30-3-81

JEUNE COUPLE PROFESSIONNEL CHERCHE logement 4½ ou 5½ dans Ahuntsic, Outremont ou C.D.N., entrée laveuse-sécheuse désirée, appeler le soir: André 389-7109. Lucie 661-2784. 30-3-81

CHERCHE logement à louer ou acheter, secteur Outremont, premier étage, 6½ ou plus, espace laveuse/sécheuse, pour juin/juillet. 279-8766. 30-3-81

PARTAGERAIS AVEC UNE AUTRE FEMME une grande maison ou grand logement dans N.D.G., Outremont, Westmount ou Ahuntsic O., besoin de 2 pièces fermées + s. de bain. 484-7066. 18 à 21. 30-3-81

OEUVRES / OBJETS D'ART

MONTRE Cartier d'homme, modèle Tank avec boucle déployante, or massif 18 carats, $3000. 658-0177. 30-3-81

COLLECTION particulière, tableaux de Molinari, Dumas, Gingras. Après 6h, 469-4242. 28-3-81

PRÊTS HYPOTHÉCAIRES

ABAISSEMENT, 1ère, 2ième hypothèque, balance de vente, rapidement, jour ou soir 729-4332. J.N.O.

OFFRES D'EMPLOIS

$16,000 ET PLUS, RECHERCHONS secrétaire juridique compétant(e) et expérimenté(e) pour étude légale reconnue, possibilités intéressantes pour la personne ambitieuse et sachant travailler par elle-même. Salaire selon qualifications. Pour rendez-vous téléphoner au: 849-6325. 31-3-81

PROPRIÉTÉS À REVENUS À VENDRE

PASTEUR près Salaberry, 12 ans, 22 appartements, revenus $60,000. Hypothèque $225,000, 5 ans à 13½. Prix $350,000. 279-3752 ou 274-2078. J.N.O.

MAGNIFIQUE triplex, décoration exceptionnelle pour professionnel. Abri fiscal, classe 32. Faut voir. Fernand Benoît 255-8821. M. Lachapelle, courtier. 30-3-81

ABRI FISCAL: classe 31, Laval, P.A.T., Longueuil, impeccable. Gérard Hétu 337-5480, 387-5866. Le Permanent, courtier. 28-3-81

PROPRIÉTÉS À VENDRE

VIEUX-LONGUEUIL: maison centenaire, 9 pièces, rénovée, 2 foyers (intérieur/extérieur) garage, très grand terrain. Secteur recherché, pas d'intermédiaire (agent). $82,500, 677-3208, VIEUX-LONGUEUIL. 30-3-81

ST-JOSEPH-DE-LA-RIVE, maison de 10 pièces, 6 chambres, 2 salles de bain, grand jardin, stationnement 5 voitures, grand confort. $65,000. 418-635-2253. 6-4-61

N.D.G., duplex semi-détaché 6½, 7½, foyers brique, boiseries chêne, planchers bois-franc, fenêtres plombées, entrée séparée, 2 fournaises, 220V., jardin, allée, garage. Occ. du bas 1er juillet, $105,000. Privée, soir: 486-5218. 30-3-81

Ferme de 133 acres, 1 mille au nord de Buckingham sur route 309, près de la rivière Lièvre, 90 acres dégagés, maison et 2 garages. 819-986-3526, après 7 p.m. 30-3-81

Au bout de chaque cigarette
Un seul filtre: vos poumons

CARTES PROFESSIONNELLES ET D'AFFAIRES

DAVID, BOULVA CLEVE
ARCHITECTES
1253 ave McGill College
Suite 800
MONTRÉAL - 866-8621

les architectes
LONGPRÉ MARCHAND
Montréal - 842-1401

MADELEINE ARBOUR BERNARD MORISSET
DÉCORATEURS-ENSEMBLIERS DESIGNERS D'INTÉRIEURS
878-3846
266 est, St-Paul, Vieux Montréal

INVESTISSEZ AVEC MESURE: ANNONCEZ DANS LE DEVOIR

ROBIC, ROBIC & ASSOCIÉS ASSOCIATES
Fondée en 1892
Brevets d'invention
Marques de commerce
Dessins industriels • Droits d'auteur
1514, Docteur Penfield
Montréal H3G 1X5. Tél. (514) 934-0272
Télex 05-268656. Cable MARION
Telecopier international Xerox 400

VERMETTE, DUNTON, CIACCIA, RUSKO, De WEVER & SAINTONGE
Avocats
Suite 2104, Tour de la Bourse
800, Square Victoria
Montréal, Canada H4Z 1H1
Téléphone: (514) 866-6743
Clermont Vermette, c.r. Jaime W. Dunton
John Ciaccia, M.A.N. M.P.J. Rusko, c.r.
Marc De Wever Jean-Pierre Saintonge
Michel Caron Marc Charbonneau
Robert Caron
Emilien Brais, c.r. — conseil

POUR UN SALVADOR LIBRE

Les violations sans nombre des droits humains au Salvador ont depuis longtemps rejoint le seuil d'une violence inimaginable. Ces actes de sauvagerie attribuables à la Junte militaire ont déjà entraîné l'assassinat ou la disparition de plus de douze mille personnes en 1980.

Il est devenu clair pour tous que la Junte militaire ne se maintient au pouvoir que par l'aide économique et militaire américaine et qu'elle exerce ce pouvoir par la force et la répression.

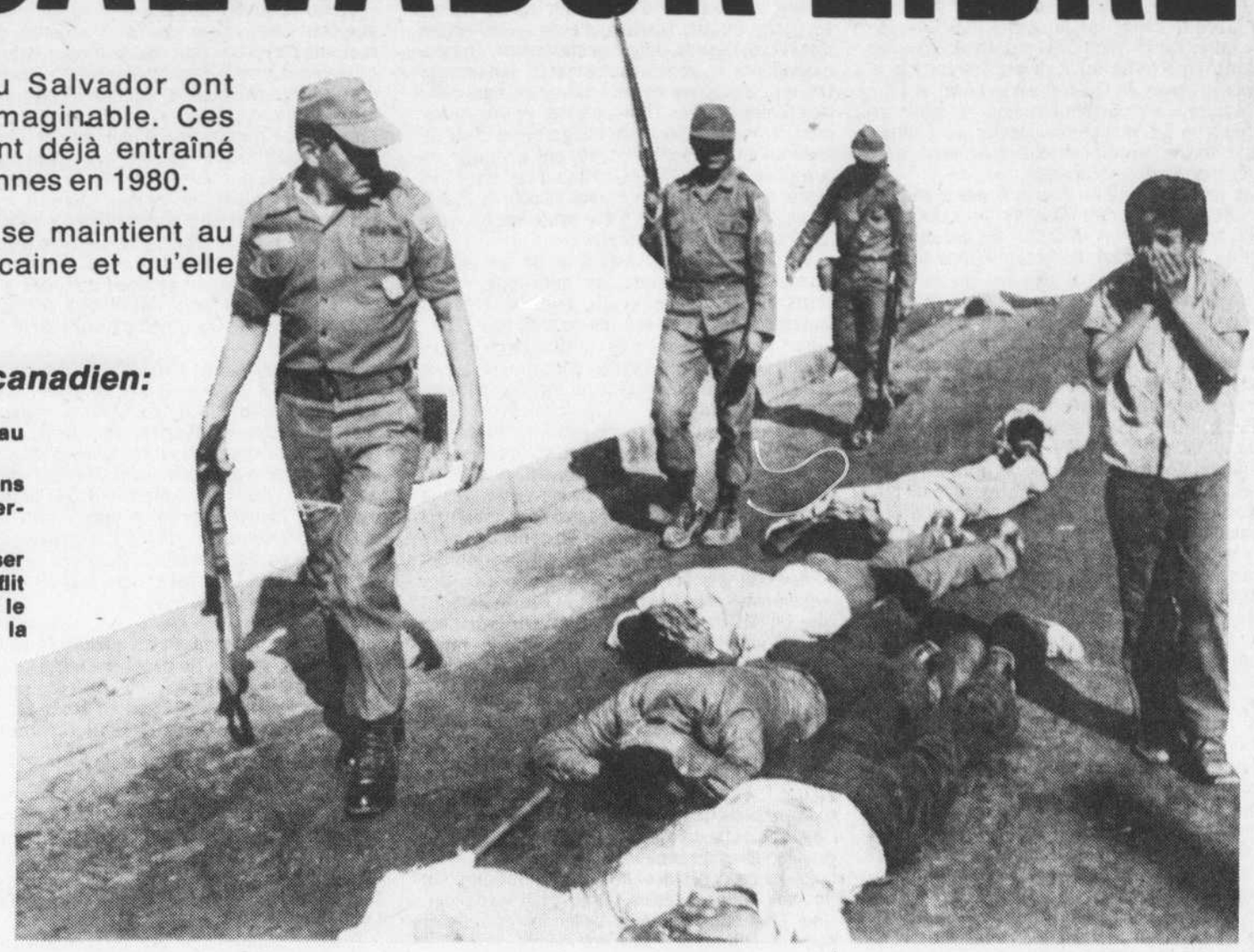

Nous, soussignés, demandons au gouvernement canadien:

1. qu'il se prononce publiquement par la non-intervention américaine au Salvador.

2. qu'il utilise tous les moyens permis par la diplomatie et exerce des pressions auprès du gouvernement américain afin que celui-ci cesse toute intervention militaire au Salvador;

3. qu'il fasse également pression auprès des Nations-Unies pour faire cesser toutes les interventions étrangères au Salvador afin d'éviter que le conflit ne s'étende à toute l'Amérique Centrale et qu'il proteste contre le fait que le gouvernement américain ait ignoré la résolution de l'ONU demandant la cessation de tous les envois d'armes au Salvador.

Audet Ronald, Paquette Irène, Granger Gabrielle, Normandin Véronique, Madeleine Lamy Gariépy, France Gariépy, Estelle Poirier,Eva Nadeau, Ida Gallant, Irène Michaud, Anne-Marie Chouinard, Alice Nadeau, Délima Ouellet, Julie-Anne Dugas, Hazel Vienneau, Louise Desrosiers, Claire Richard, Auzivina Parker, Simonne Bernard, Yvonne Morais, Sr Sophie Chiasson, Ida Morin Sr. Sr Jeanne Michaud, Sr Marie A. Cyr, Jeanne Thériault, Edna Roberge, Ella Lévesque, Géralda Collin, Odile Desrosiers, Irène Barriau, Germaine Chiasson, Osithe Babin, Amantine Dugas, Sara Gallant, Véronique Desjardins, Albina Tanguay, Paule Couturier, Geraldine Brotherton, Jeannette Leclerc, Yvette Richard, Rhérèse Gagnon,Michèle Salvail, Venetta Roy, Marie Paquet, Stella Doucet, Margaret Wincey, Louise Boudreau, Marcellin Dugré, Nicole Riberdy, Rhéal Rancourt, Karl Lévêque, Thérèse Bellomo, Tony Bellomo, Carmela Bellomo, Paquele Bellomo, Dominique Boisvert, Luc Poirier, Marcel Plante, Pierre Dossault, M. Morand, Grou, Claude, Levasseur Julien, Labine Pierre, Thivierge Yvan, Jackie Bleriot, Noella Brisson, Lise MOrin, G. Moncfour, Leduc Lise, Claire Jutras, Sylvie Carrière, Alain Jutras, François Tremblay, Yves Robitaille, Mme Marie Jeanne Massi, J. Valois, D. Arsenault, Brigide Paulin, Daron Westman, D. Èepl, Nicole Bouchard, Lucie Quirion, France Olivier, Claude Dallaire, Vincent Thériault, Carol Desbiens, Mohamed Hrimeoh, Léa Cotton, Mme O. Laberge, Joanne Lévesque, Jean-Claude Bouchard, Normand Champagne, Marie-Claude Vachon, Daniel Beaulieu, André Lepage, Robert Lagwe, Lysette Ouellet, J.-Chr Marcotte, Dolores Marcotte, Françoise Dion, Marie-Josée Dion, Marcel Dion, Bertrand Trépanier, Claudette Ménard, Rejeanne Marquis, Pierre Lejeune, Pierre Marcotte, L'abbé Roland Cloutier, Chénier Hébert, L'abbé John Sommers, Lise Perras, Louise Gélinas, Johanne Reeves, Jacques Reeves, Francine Groleau, Charles Groleau, Pierrette Béchard, Benoît du Brevil, Lyse Henri, Marcel Henri, Marie Paule Guy, Roland Guy, Nicole Guy, Roger Guy, Louise Bégin, Egidio Mumez, Pierrette Turcot, Line Riendeau, Serge Bourgoine, Yveline Ghariani, Huguette Alarie, André Langlois, Pauline Laflamme, Rose Ange Pratte, Gisèle Lafrance, rita Plourde, Hugo Stpulveda, Micheline Cournoyer, Lizon Bérubé, Chantal Lebon, Gilles Desjaudeur, Jean Labbé, Élaine Boucher, Michel Fontaine, Johanne Carrière, Ginette Cormier, Claude Ménard, Renée Robert, Annie Nakoh, Ineault LeBouthillier, Nelson Verger, Lisette Leclerd, Mabel Noël, Gilbert Paty, Bernard Hamel, Jarmano Veilleux, David Trottier, Raymond Bourguignon, Roland Godin, Majella Leclerc, Monastère St-Claire, Sr Suzanne Gaulin, Sr Rolande Lamarre, Sr. Marie-Marthe Dupont, Sr Marie Antoinette, Sr Jacqueline Gingras, Sr M.-Thérèse Trudeau, Sr Marguerite Allaire, Sr Eva Ledoux, Sr Jeanne Marie, Sr Laurence, Sr C. Thérèse, Sr Cécile, Sr Clémentine Filion, Sr Judy O'Reilly, Sr Monique Côté, Sr Gabrielle Audet, Sr Micheline Giroux, Sr Lorraine Drouin, Sr Marguerite Rivard, Sr Gabrielle Marie, Sr Cécile Plamondon, Régent Séguin, Pierre Dostie, Jeannette Thiffault, Céline C. Dumont, Ghislaine Bilodeau, Céline Bilodeau, Madeleine Neveu, Daniel Dumont, Ginette Thériault, Wynanne Bastien, Sr Lucille Courcelles, Sr Irène Bonin, Sr Jeanne Marcotte, Adèle Gauthier, Suzanne Gauthier, Jeannette Laplante, Germaine Larocque, Candide Lefebvre, Lise Chabot, Rita Gagnon, Madeleine Gauvin, Jeannette Lemonde, Marcelle Roy, RachelleCourchesne, Bernard Dion, Rose Ouellette, Paul Rancourt, Denis Gagnon, Benoît Fortin, Jacques Bélanger, Antoine Després, France Salesse, Laurette Parent, Thérèse Morin, Germaine Caron, Jean Duchesneau, Roger Côté, Marie Christine Botté, Charron Daniel, Ricardo Fernandes, Peltrop Evans, Martine Pierre-Louis, Drudi Guy, Lucie Neaupté, H.K. Phan, Madeleine Godin, Anne Smith, Martin Perrier, Claude Degrandpré, Lucie Champagne, Claude Jodin, Pierrette Debabis, Constantin Debabis' Bernard D'ESPONTS' Laurent Boyer, Ronald Larocque, Winifred Becker, Ross Higgins, Chantal L'Herault, François Dupiessis, Maude Lafrance, Serge Bergeron, Claude Lamarche, Lucie Langlois, Suzanne Bouilly, Marie-Andrée Coutu, Hélène Barcelo, Carmen Mathieu, Lucie Marion, Michel Desrosiers, Ozanne Tremblay, François Bédard, Rodolphe Fortier, Alain Pelletier, Sylvain Demers, Johanne Trudel, Nicole Beaupré, Louise Tremblay, Michelle Plante, Louis Cantin, Pierre Trottier, J.P. Legrand, Guylaine Archambault, Hélène Courier, Louise Dallaire, J. Knight, Lucie Chabot, Cilva Staedele, Gaston Morneau, Gisèle Poirier, Claudine Bussières, Ghislaine Roy, Ronald White, Claude Sonay, Pierre l'Heureux, Louise Lecavalier, Lucille Bodeven, Danièle Grenier, Christine Deslauriers, Diane Lamothe, Huguette Taillefer, Lise Bélisle, Hélène Lepage, Angrignon Henriette, Marie-Stella Lanoue, Leonie Roy, Adrienne Lanoue, Bouchard Thérèse, Lisette Morand, Beaudoin Julienne, Madeleine Lebeau, Diana Martel, Paulette Arseneault, Yvette Dubé, Lucienne Dupras, Jules Jeanson, Claire Jobideon, Christina Goulet, Hugues Fortin, Chris Jarner, Marie-Berthe Sevignac, Maria Olga Figueroa, Bernier Pierre, Richard Bergeron, Jean-Louis D'Aragon, Guy Couturier, Jean L. Duhaime, Jean-René Milot, Edmond Robillard, Daniel Pourchot, Jean-Claude Petit, Denise Bilodeau, André Beauregard, Michel M. Campbell, Guy Lapointe, Georges Milot, Colette Lesage, Béatrice Gothschecy, Pierre Robert, Champagne Yves, Bisaillon Pierre, Monpas ALain, Boucher Pierre, Rochon Jean, Picard Armand, Ravet Jean-Claude, Glorieux Françoise, Denise Denoury, Monique St-Pierre, Aline Roy, Dumond Marcel, Mariette Paradis, Richard Bontei, Célestin Hubert, Gagnon Sylvie, Colette Hubert, Bergeron André, Claude Roch, André Bibeau, Josée Prénoveau, Yves Brossard, E. Firmino, Michèle Bonmati, Adrien Noël, Ann Porter, Luc Monastesse, Jacques Boivin, René Thériault, Julie Guimond, Sylvie Arès, Louise Chicoine, Patrice Hans Perrier, Danielle Lemire, Rudolph Claudine, Monique Lachance, Jacques Guénette, Léo Faucher, Carole Béliveau, Louise Gagnon, Jean-Claude Fluet, André Boucher, D. Pinet, Irène Pinet, Jacques Monthier, Anne-Marie Favero, Michel Vinet, André Darmana, Darmana Armande, Sophie Bissonnette, Georgiane Gauthier, W. Greene, Geneviève Turcotte, Ginette Turcotte, Hélène Plourde, Louis Vézina, Suzanne Plourde, Claude Mallette, Lyne Lisette, Joseph N. Reed, Marguerite McLean, Germaine M'aulay, Heather Williams, Ray Drennan, Valérie Lepage, Patricia Nash, Garth E. Bulmer, Heather McCulloch, Louise Beauchesne, Patricia Provencher, Gérard Dupont, Fernand Grégoire, Huguette Vigeault, Jean-Paul St-Armand, Jean-Pierre Fredette, L.S. Philippe Jalbert, Saint Pierre Madeleine, Gilles Paquette, Claude Grefford, Richard Filion, Micheline Vernier, François J. Lessard, Quentin Isabelle, Gaby Former-Denis, Rita Laviolette, Alain Boyer, Gaëtan Prévost, Jean-Pierre Dagenais, Richard Boutin, Claudette Roy, Jeanne Perron, Adrienne Lebel, Jeanne-d'Arc Dutil, Bégin Françoise, Bégin Michel, Wattiez Paule, Réjeanne Berger, Francine Quirion, Suzanne Roy, Carsline Gosse, Aline ANtil, Denise Paquette, Odette Proulx, Lucie Laquerre, Monique Desnoyers, Lucie Germain, Monique Meloche, Cécile Paquette, Florence Pomminville, Denise Morin, Jeanne Champoux, Juliette Quenneville, Madeleine Gélinas, Tétreault Yvette, Blain Mance, Ducharme Thérèse, Fortier Suzanne, Gilberte Villeneuve, Laurette Frigon, Georgette Jean, Madeleine Leblanc, Rita Corneau, Agnès Lamothe, Marie-Paule Levaque, Guy Fortin, André Savard, Amand Lemieux' Denis Lebel, Jacqueline Daze, Gertrude Scott, Lucile Renaud, Colombe Théoret, Mariette Mainville, Ghyslaine Dubé, Thérèse Dubé, Bertrand Beaudry, Lucie Després, Denise Veilleux, Bernard Duquette, Gustave Tremblay, Luc D'Astous, Raymond Lamer, Danielle Lamer, Thérèse Lamer, Martin Paul A. Poisson Pierre, Gérard Bédard, Marcel Deschenеaux, Paul E. Régnier, Albert T. Bleau, Johanne Tétrault, E. Geoffrion, F. Belle-Isle, Mad. D'Amours, Claire Gaudet, Yvette Arsenault, Micheline Deschênes, Germaine Essiembre, Bertha Plourde, Madeleine Desrosiers, Viviane White, Alison Jack, Lieslie Rhuo, Francie Newcombe, David Constant, Deborah Campbell, N. Nader, Adrienne Elliott, Léo Warren, Lisette Malo, Johanne Landry, Warren Janine, Dore Renée, Gaston Morin, H. Dufresne, S. Dufresne, S. Toupin, J. Froment, C. Mercier, D. Tremblay, B. Blanchet, C. Côté, A. Couchon, J. Hélie, S. Racicot,Diane Martel, Joseph Dupuis, Carmen Hamel, Jocelyne Joyal, Brigitte Guévin, Johanne Brabant, Céline Bourgeouin, Brigitte Legault, Micheline Gervais, Giret Louise, Diane Mercier, Vivencia Pana, Rita Bilodeau, Elmire Allary, Diane Lausière, Georgette St-Laurent, Aline Larivière, Hélène Bousquet, Thérèse Desmarais, Doyon Jeannine, Colette Vadnais, Réjeanne Languérand, Réjeanne Éthier, Rolande Éthier, Gilbert Vadnais, Denise Orgiguy, Jacqueline Blain, Agathe Gauthier, Simone Simard, Claire Bérubé, Cécile Lamarche, Rosine Guénette, Gisèle Labelle, Berthe Legros, Lucie Blondeau, Madeleine Savard, Suzanne Marion, Adrienne Martel, Estelle Montgrain, Cécile Montpetit, Annette Désy, Mariette J. Bourgeois, Marie Thibaudeau, Cécile Bourque, Gabrielle Bergevin, Gérardine Samson, James McGregor, Marie-France Cloutier, Sylvie Bertrand, Christine Dumas, Douglas Alford, Sr Blandine Chaput, Sr Ange Fouasse, Sr Flavie Chaput, Sr Cécile Dufault, Sr Yvonne Jamault, Sr Éliane Boulet, Sr Alphéda Provencher, Sr Orietta Dion, Sr M.A. Gousseau, Sr Cécile Durans, Jules Beaugrand-Champagne, Luce Beaugrand-Champagne, Marie Prud'homme, Antonio Marguerite Dionne, Clotilde Lemaire, Jacqueline Prud'homme, Faetane Prud'homme, Mme Marie Beaulac, Pierre Harel, Jean-Guy Vincent, Robert Ridyard, Raymond Lord, Deborah Cherry, Lise Dominique Legault, G lles Viens, Jacques Lavoie, Bournival Jean-C., Milard Henriette, Monique Marchand, Desneiges Laberge, Francine Boulay, B. Plesa, Johanne Roy, S. Montpetit, Michel Landry, Yvonne Le Gal, Jacqueline Bolleau, Jocelyne Thifault, Mario Legault, Landry Normand, Irène McCoy, Marie Serrano, Francine Casavant,Solange Goulet, Solange Fleurant, Gérard Auger, Lynda Nadeau, Larivière Danielle, Céline Robert, Lise Morneau, Michel Bergeron, Colette Rémillard, Berthe Beaulieu, Jean-Guy Leclerc, Normand Henri, Julien Ouellette, Ginette Brasseur, Chagnon Roland, Garneau Lorraine, Vieira Walter S., Leslie Roy, Denis Lamoureux, James Ramsamy, Marcel Salnave, Erika Griffero, Mme Marie Bianchi, Daniel Bouguerra, Gertrude Lortie, Madeleine Demers, Noëlla Desrochers, Cécile Ouellet, Olivette Poulin, Simone Dubé, Armande Rousseau, Bibiane Jutras, Carole Rodrigue-Boutin, Benoît Boutin, Ghoutnay Gilles, Bunny Mickon, Normand Picard, Ghislain Roy, Guy Fortier, Roger Lefebvre, Denis Bélair, André Laverdière, Guy Fortin, R. Barrette, Yvon Pepin, Jean-Marie Champagne, Tremblay Germaine, Danielle Auclair Chabot, Karas Joseph, J.M. Farcada, Alice Bouchard, Denise Lachance, .Claire Paradis, Isabelle Delisle, Lorraine Duguay, Louise Marchand, Christian Rabbé, Roger Cloutier, Bélanger Alice, Lemay Philippe, Matton Hector, St-Sauveur Arthur' Charbonneau Maxime, Thérèse Routhier, Gisèle Turcot, Lorette Langlois, Marcienne Proulx, Jacquelien Lortie, Jean-Marie Lortie, Robert Lortie, Marc Lortie, Aline Lortie, Marie-Hélène Roy, Monette Ouellette, Irène Hétu, Marie-Jeanne Tremblay, Simard Rita, Pottier Hedwige, Houde Yvonne, Audette Laurence, Blanchet Madeleine, Fernande Boutin, Fortin Jeanne-d'Arc, Poulin Louisette, Yvette Hervieux, Beaulieu Georgette, Dion Antoinette, Théberge Obéline, Tremblay Marguerite, Legendre Emma, Laperrière Thérèse, Gravel Florence, Dallaire Étiennette, Robitaille Michelle, André Legault, Henri-P. Sénécal, Richard Perrault, Jean-Paal Gladu, Marie Macxime, Rachel Larivière, Fillion Claire, Tremblay Gilberte, Tremblay Anna, Roberge Céline, Couture Colette, Paré Jean, Grégoire Noëlla, Richard Simone, Labelle Normand, C. Louis Audet, Thérèse Gagnon, Mamie Martel, Denise Bélanger, Lucienne Beauchemin, Géraldine Vaillancourt, Bergeron Clara, Gérin Berthe, Ginette Duquette, Raymonde Lagacé, Thérèse Meloche, Danielle Gagnière, Dutil Monique, Allaire Serge, Perreault Madeleine, Perreault Jacques, Bouthillier Simone, Hébert Léon, Filion-Hébert Yvette, Hébert Pierrette, Hébert Marie-Josée, Hébert Yvan, Hébert Alain, Réjean Allaire, Azar Madeleine, H.-Allaire, Raymonde, Cartier Yvon,Robert Piché, Huguette Pageau, Gérard Pageau, Jocelyne Courchesne, Monique de Pasillé, Gilles Sénécal, Johanne Sinotte, Joseph Foucher, Renaat Van Hove, Gilles Renaud, Paule Marier, Robert Claing, A.M. Provencher, Pierre Lavoie, Jean-Pierre Ronfard, Alice Ronfard, Linda Baboriau, Mireille Rochon, E. Phillips, J.G. Cobb, Helen Bélair, V. Maguire, M. Elliott, Margaret Robert, Hamel Thuringer, Giovanni Fiorino, Michel Brien, Jacques Laurin, Claire Vaillancourt, Dolorès Coulombe, Françoise Ward, Wanda Servatowski, Lisette Daigle Waheed Malik, Jeannine Larose, Nell-Ann Toegel, Tremblay Normand, Thu Hien NGuyen, Albert Bondo, Vinet Madeleine, Caron Armande, Émond Diane, Fiorani Janne, Laporte Justine, Courchesne Adrienne, Sauvageau Thérèse, Juliette Dubreuil, Chagnon Marie, Piché Cécile, Pelletier Lucie, Dicaire Marguerite, Ranger Claire, Roy Gertrude, Demers Rachel, Pelletier Edwina, Reina Aubin, C. Lara-Busque, Noëlla Rioux, Lucienne Thériault, Jeannine Julien, Jean Simard, Huguette Lavoie, Liliane Thériault, Thérèse Gingras, Annette Busque, Jacqueline Savard, Rose-Aimée oy, Anne-Marie Brouillet, Hélène Rioux, Chagnon Cécile, Rondeau Sylvie, Hébert Pauline, Marie-anne Leduc, Jeannette Boulet, Lorette Larivée, Madeleine Jean, Desrosiers Louise, Alice Langlois, Lucienne Lanoue, Agathe Boutin, Migneault Viola, Marie-Jeanne Cloutier, S. Armande Nicole, S. Sara Maillet, S. Madeleine Jean, S. Thérèse Rousselle, S. Adrienne Desjardins, Girard Jocelyne, Jacqueline Hayt, Denis Fournier' Eugène Jankonski, Alain Prouix, Jean-François Saucier, Marie R. Gagnon, Marthe Beausoleil, Michel Hurasol, Michelle Brouillette, R. Duchesne, Louise Robillard, J. Flessas, Madeleine Arbour, Paul Gauthier, Pierre Foucourt, Jean-Luc Desalliers, Bernard Beaumont, André Fillen, Martine Cosette, Frank Ghiotti, Colette Poindujour, Philippe Laforest, Christian Lacroix, Michel St-Jean, F. Archambault, Sylvain Bélanger, René Gour, Geneviève Lahaise, Linda Renaud, Jean Cloutier, Chantal Maisonneuve, Danielle Duc, Lionel G. Pierre, Rachel Long, Jean Roger Gaspard, Sylvain Noyne, Marc A. Bisaillon, Sylvie Delisle, Jacques Martin, Claude Sirois, Christian D. Lierre, Bernard Lacasse, Steven Thibeault, Guy Pendleton, Pineault Christian, Louise Choquette, Marouska Damian, Paul Davidson, Yvon Paul, Joseph Carousse, Louise Lauzon, Francine Hénault, Robert Dominique, Pierre Simard, Robert Éthier, Jean Jules, Louise Vallée, Dany Breton, Jean Fournier, Chantal Brisson, Claude Gravel, Robert Théroux, Denis Ducouré, Jean Warner, Michel Dubeau, Jocelyn Dubois, Marie-Josée Demers, Alain Brouillette, Daniel Dagenais, M. France Hamel, Bernard Messier, Anne Taillefer, Sylvie Desgagnés, Isabelle Ferland, Normand Parisien, Line Ouellette, Danielle Auger, Carolle Héroux, Sylvie Bourgeois, Paul Deguire, Marie Bélanger, Jacques Perreault, Mario Brassard, François Bouchard, Jocelyne Trudel, Pierre Boisclair, Johanne Couture, Serge Patry, Linda Desrosiers, Pierre Deshaies, Luc Potvin, Serge Lépine, Claire Garand, Pierre Gaudreau, Lucie Ménard, Claude Beauchesne, Yves Casgrain, Michel Lecores, Michel Labelle, Robert Tremblay, Pierre Chicoine, Bouazza Eddine, Suzanne Cloutier, Benoît Rondeau, Suzanne St-Hilaire, Jean-François Lafond, Rosane Francoeur, Chantal Francoeur, Dominique Gélinas, Andrée Patenaude, Noëlla Duguay, Robin Thibau, Michel Mainville, François Couture, Lynn Lapierre, Andréa Millet, Élise Courtemanche, Françoise Gendron, Jacques Goguen, René Cartie, Mario Blanchette, Lefebvre Régine, Chrétien Pierre, Yvon Charbonneau, Luc Tessier, Gilles St-Amand, Hélène Lamontagne, Nathalie Beaufay, Lionel Raimundo' Michel William, Anne-Marie Gendron, Chantale Brault, Yves Guilbault, André Gagnon, Rodrigue Jean, Johanne Ferland, Bernard Houde, Gaétan Filion, Daniel Gilbert, Caroline Pinette, Jean-Yves Paquet, Eric Dostie, Sylvie Vachon, Hélène Vigneault, Lise Grégoire, Solange Turcotte, Danielle Martineau, Hélène Poulin, Patricia Houde, France Brousseau, Anne Binet, Anne Couture Lise Sylvain, Josée Poudrier, Chantal Cloutier, Denis Fortin, Lyne Paradis, Michel Côté, Marie Andrée Morel, Louiselle Bureau, Simone Charest, Jean Dumas, Gilles Roy, Jean-François Beaulieu, Julie Lafontaine, Judith Bilodeau, Carole Mercier, Pascale Poudrette, Carole Lacasse, Mario Poirier, Rock Doisson, Michel Gingras, Nancy Drouin, André Fillion, Daniel Marcoux, Pierre Cromier, Paul Lafrance, Bernard Grondin, Annie Otis, Jean Mongrain, Jean Latraverse, Francis Poisé, Christine Gagné, Christian Langlois, Jean Bureau, Charles Rouleau, PaulePaquet, Paule Drouin, Hélène Jacques, Dany Marois, Bernard Fournier, Brigitte Lachance, Jovette Marois, Mario Thivierge, Josée Trudelle, Guy Boucher, François Grégoire, André Paquet, Guy Pichette, Maryse Huppé, Réal Poulin, Steve Teasdale, Michel Héroux, Johanne Sylvain, Claude Morneau, Lucie Bernard, Denise Vachon, Yves Ruteau, Bruno Fournier, Lina Leblond, Michel Boulanger, François Dorvier, Roger Fortin, Dany Lessard, François Labrecque, 0 Lynda Rodrigue, Luce Fugère, Lucie Tardif, Louis Jolicoeur, Daniel Norman, Denise Groleau, Gaétan Lessard, Rook Laflamme, Claude Therrien, Thérèse Veilleux, Charlotte Bolduc, Denise Dupont, Alain Vallières, Mario Gravel, Suzanne Boutin, Michelle Désy, Marius Boutin, Réjeanne Laflamme, Pauline Côté, Sylvie Plante, Marthe Marcoux, GermainPerreault, Dominique Cronusset, Gaétan Gagné, André Lessard, Yvon Vallières, Richard Thomassin, Luc Lambert, Lisette Ratte, Brigitte Lachance, Lucie Gauthier, Jacques Lavoie, Randa Napky, Michel Gamache, Jasmin Massé, André Vachon, Daniel Nackurt, Jasmin Massé, Rancourt Marc, Jacques Lacroix, Patrice Pruneau, Lynda Houde, Michel Martineau, Carolle Fortier, François Morisset, Louise Labonté, Louise Catervir, Michel Baril, Louise Sylvain, Serge Lessard, Jules Maclean, Alain Pelletier, Riat Lachance, Jean-Guy Burton, RoseOelda Lachance, Nathalie Dugré, Pierre Roberge, Germain Tardif, Bruno Tardif, Sylvie Provencher, Louis Provencher, Irène Côté, Brigitte Nadeau, Danielle Gaunu, Huguette Désy,

Louise Brown, Laurette Brown, Eddy McIntosh, Daniel Grégoire, François Godin, Céline Lacnahce, Pauline Lacasse, Denise Pépin, Rock Laflamme, Marcellin Lemieux, Hélène Samson, Roland Houle, Danielle Demers, Eleonore Fajark, Hilda Fernandes, Patrick Estrada, Claire Maguire, Gérald Gagnon, Géo. Broderick, L. Michon, Colson M., James E. Bouchard, Alfonso Maione, Elizabeth Chanona, Ipidra Fayaido, Madeleine Payette, Diane Houle, Mrs. JeanV. Bélanger Mrs. C. Wareham, Kathleen Hawkins, Margaret Bethume, Eamon Dillon, Margaret Donihise, Mrs. H. Allen, Linda McDonald, Paul payette, William S. Grant, E. Sullivoi, III Boreski, Mario Calafwee, Irene Twynam, Philip Mc Laughlin, Therry M. Sheasgran, Margaret Maguire, Lucie Grace, Francis McDade, Léo Lepore, Linda Dawson, Timmy Darwent, M. Shearon, Mrs. D.L. Baene, Monica R.L. Baena, Anne Gagnon, Donna Gagnon, Bernice Doberty, Brenda Santa Testaguzza, Raynald Larivière, Alain Lambert, Jean Turgeon, Mario Sylvain, Marc Giroux, Jean Lacha ce, Josée Gouin, S'ɜlMON Mercier, François Lachance, Yves Fournier, Jean Bernier, Marco Bélanger, Linda Laplante, Cliche Réal, Julie Vallée, Nathalie Vachon, Sylvie Gosselin, Laurent Lessard, Alain Gravel, Eric Nadeau, François Jacques, Jean Grenier, Luc Dodier, Guy Villeneuve, Patricia Grégoire, Rouleau Mario, Auger Line, Christine Giguère, Linda Lalonde, Luce Mercier, Josée Fournier, Jean Tremblay, Suzanne Jalbert, Denise Charest, France Falardeau, Joan Foliot, Barbara Thuringer, Lynne Colson, Susan Cokson, Paul McCarthy, Anne Marie McCarthy, M. Errott, Mrs. Helen Leddy, Lillian McGulgon, Rhone Cerney, Mrs. R. Johnston, Mr. & Mrs. D.J. Derick, Miss M. Fryer, Mrs. J. Sullivan, Joseph Sullivan, Anthony G. Bacwa, J. Fegan, Monique Gallant, F. Larue, Sullivan Sheila, Mrs. K. Orlouski, James E. Maguire, Zdenko Korpunjak, Helen Sheasgreen, M. Sheasgreen, S. Hood, H. McQuen, H.C. Soulis, C. Soulis, Anne Danonan, Frank Barrett, Ron Macdonald, Jacques Barrett, Gilian Kastner, Rose Anne Darwent, Cheryl Darwent, Paul Barrett, David Darwent, Gregory Barrett, Jacqueline Cere, Fiona Murphy, Marilyn Darwent-Durocher, Sylvie Grohovac, Tina Dawson, Anne McGrath, Mrs. C. Macdonald, S. Lougheed, J. Richard, Mrs. Arthur Hill, Paul Thomson, Earl Smith, L.A. Moran, E. Nalvis, Daniel Cere, Jacqueline Cere, Robert Dawson, Jean Darwent, Joan Bloomer, Mrs. R. Murphy, Robert Murphy, C.D. Ferreira, O'Donnell Annie, Lesley Macdonald, Claire Martucci, Bill Martucci, Judith Gibbons, D. Fitzpatrick, B. Aturn, A. Taillon, R. Stoll, E. O'Donnell, Florence O'Donnell, M. Leaman, J. Campbell Roweli, Francis Walsh, Sr. Sheila Conroy, Kathleen Dillion, Mark Dillion, Anne Bowes, M. Sowezyszy.

Diane Boucher, Rita Lepire, Marie Roberge, Marie Paule Mercier, Juliette Laflamme, Anne-Marie Bouchard, Rose-Aimée Saint-Amant, Marie-Hélène Blais, Jeanne Dussault, Lise Laurin, Jeanine Guillemette, Jeanne-Cécile Chabot, S. Perrault, Jocelyne Morin, Xenelon Roy, Eva Corriveau, Jean-Paul Lane, Lise Giguère, Monique Vien, Jeannette Caron, Maria Auclair, Hervé Comeau, Laurent Lachance Thérèse Sauvé, Roger Forget, Eugène Guertin, Léandre Poirier, Jean Fortin, Grégoire Paquet, Philippe Labrie, Louise Lemay, Céline Nardini, Marie-Ange Courchesne, Berthe Godin, Madeleine Paul-Hus, Sr. Jeanne LaSalle, Marie-Ange d'Aragon, Dorothée Lapierre, Marie Nardini, Gilles Thibault, Marie-Cécile Bégin, Sr. M.P. Mercier, Marie-Ange Dumont, Marie-Jeanne Dugal, Jean-Marc Gélineau, Roger Gélineau, Rita Brun Gélineau, Marie-Josée Gélineau, Jean Cloutier, Lorette Gagnon, Thérèse Robitaille, Pierre Tremblay, Claude Couture, Yvan Comeau, Claude Larose, Louis Trempe, André Chateauneuf, Victor Grondin, Jacques Picard, Émile Pessette, Gérard Jourdeain, Marthe Valois, Micheline Clément, Ginette Riopel, Réjeanne Moreau, Colette Gagné, Marcelle Marchand, Thérèse Faucher, Francine Gosselin, Micheline Pelletier, Gisèle Dubé, Michel Genest, Marcel Rioux, Liliane Gagnon, Monique Anctil, Thérèse Pichette, Benoît Hérès, Jocelyne Dionne, D.A. Sims-Williams, N. Osler, Serge Berniqué, Josiane Filiatrault, Marie Reynolds, Richard Mallette, Brigitte Chatel, Claude Sauvé, Dominique Reynolds, Françoise Hébert, Richard Labelle, Jean-Pierre Chasle, Michel Dorais, Denise B. Laviolette, Danielle Chasle' Luc Boyer, Roland Viau, Alain Rajotte, Richard Pitre, Normand Pinsonnault, Denise Bourdeau, Normand Beauchamp, Linda Laderoute, Denis Besvin, Louise Cardinal, Louis Primeau, Élyse Tremblay, Julie Talbot, Mme Paul Leroux, Brigitte Huet, Ariane Benoît, Marie-Paule Lemire, Johanne Sauvé, Andrée Cardinal, Lucille Roy, Francine Murzeau, Johanne Malboeuf, Marthe Martel, Denis Bourque, Émilien Cloutier, Louis Primeau, Hubert Renaud, Carole Sorel, Francine Robert, Pauline Beauchamp, Barbara Aberman, G. Mercure, Denis Zealman, C. Roy, Réjean André, Robert St-Onge, Jean Lemay, Richard Langlois, André Bourbonnais, Maurice Haineault, Hugh French, Sylvain Latour, Claude Roy, Sylvio Roy, Roger Groulx, Jacques Otis, Orner Otis, Yves Tessier, Michèle Trépanier, Anita Miner, Christiane Wedge, Mme Manon Lefebvre, André Nadeau, Christian Harel, Denis Thibault, Roger Brault, Richard Boyer, Diane Paquette, Danielle Cécile, Jean Morin, Normand Sauvé, Suzanne Brière, Germaine Dorais, Maurice Dorais, Luc Labelle, Nicole Tremblay Dorval, Yves Girard, Céline Girard, André Lafleur, Christine Brotherier, Maryse St-Onge, Maurice Ouellette, Yvon Leblanc, Gisèle Leboeuf, Jacqueline Dupont, Jean-Guy Leboeuf, Doris Carrier, Sylvain Hemond, Donat Viau, Gisèle Leboeuf, Rollande Hurteau, Gérald Hurteau, Daniel Boisvert, Suzan Boisvert, Johanne Provost, C. Lajeunesse, Irène Desgroseilliers, M. Cooney, Claudette Lantaigne, Claude Fluet, Mme Marguerite Gagné, Soeur Eva Bolton, Soeur Alice Lemieux, Soeur Jeanne Arcand, Bernadette Breton, Ghislaine Sirois, Monique Brodeur, Jean-Pierre Hébert, Roch St-Louis, Suzanne Lambert, Alice Grégoire, Albert St-Ours, Pierre Sénécal, Jacques Brien, France Morin, Gérard Bertrand, Rita Leblanc, Denise Rondeau, B. Lemieux, Denis Pesant, Huguet Latour, Marie, Cam Young, Marco Favasoli, Bengio Sam, Arshil Fazal, John McHugh, Nguyen-Quy-Xvan, Lykhac Uy, Andrée Duclos, Josée Aubin, Charleen Carrier, Angela Bellini, Sunkyonvg Kim, Kim MacDonald, Jean-Claude Forget, S. Nicole Brassard, S. Hélène Desmeules, S. Alma Bhereur, Fernande Harvey, André Wilfrid, Marie-Ruty Claveau, Thérèse Guay, Lucie Landry, Robert Pinard, Jean-Noël Bilodeau, Pierre Clément, Monique Summerside, Gilles Renaud, Michel Faubert, Benoît Gariépy, Luc Bourbonnais, Lucette Mathieu, Julienne Parent, Florence Martel, Rita Lessard, Lucia Samson, Emma Chouinard, Lucille Bouthillier Lazure, Alain Gagnon, Doris Sullivan, Sylvie Haineault, Carol Haineault, Colette Parent, François Parent, Mario Pelletier, Gilles Pageau, Diane Mayer, Louise Mercier, Pierre Santerre, Claudine Laurin, André Beaulieu, Gaston Lafontaine, Guy Paquette, René R. Pépin, Jacques Gendron, Jean-Guy Fortier, Jean-Paul Carlon, Luc Trottier, Michel Jolicoeur, Serge Labelle, Michèle Cardinal, Claire Sirois, Michel Gélinas, Michel Sauvé, Francine Sauvé, Louise Sambault, Gilles Desaulniers, Raymonde Desaulniers, Solange Labrecque, Danièle Reynolds, J. Primeau, B. St-Onge, Y. Chayer, Lucille Reynolds, Gilles Morand, Jaime Montes, Nikol Brunet, Francine Saucier, Paulot Lalonde, Hélène Brault, Lise L'Ériger, Noëlla Vary, Marcel Giroux, Pierre Letendre, Gilles Gauthier, Jean-Paul Campagna, François Fortin, Claude Carrier, Ronald Thompson, Jean-Marc Biron, Louise de la Bruère, Clément Croteau, Léo Parent, François Riopel, Marc Fortin, Isabelle France, S. Marie-Ida Cormier, S. Édith Léger, S. Odette Léger, S. Virginie Goguen, S. Bernice Gaudet, S. Thérèse Vauteur, S. Bernadette Girouard, S. Nélida Bourque, Jacques Langlais, Gilles Laguë, Thérèse Hébert, C. Gabriel Allard, MauriceBoutin, Emery Brien, Michel Messier, Claire Papineau, Luc Desormeaux, Suzanne Lavigne, Isabelle Vigneron, Lucie Lavigne, Thérèse Desnoyers, Monique Legault, Nancy Brittle, Marguerite Maheu, Jacynthe Tremblay, Nicole Bruneau, Pierrette Lessard, Lise Hébert, Daniel Desrosiers, François M. Yvon, Michel Legros, Robert Michel, Marie Lampron, Rose-Hélène Genest, Joséphine Prud'Homme, Marthe Morissette, Laurette Lafrenière, Jeanne Maurice, Yvonne Bonin, Blanche Corriveau, Marcelle Gélinas, Albertine Lanteigne, Bernadette Archambault, Juliette Gariépy, Géraldine Fleury, Liliane Brazeau, Mario Bruneau, Anna Boucher, Jeannine De Serre, Bertha Thellen, Arabella Lefebvre, Alfreda Lepine, Berthe Deschamps, Édouard Mercier, Denis Fontaine, Lucie Biron, Claire Vaillancourt, Christiane Pilon, François Lussier, Denise Chanard, Rita Arsenault, Hervé Caron, Louise Rivet, Nicole Côté, Robert Ternier, Marie-Chantal Guédon, Jean-Marc Gauthier, Gérard Thibault, Daniel Cadrin, Louise Larose, Lucille Métivier, Gérard Lemay, Pierre Anctil, Jean-Pierre Contant, Henriette Suppère, Claire Léger, Louise Léger, Jean-Luc Hetn, Maurice Dubois, Gabrielle Fylle, Mme Sylvie Sansowey, Madeleine Dupont, René Dupont, Moe Pauline Poulin, M. et Mme Guy

LE DEVOIR

Fondé par Henri Bourassa le 10 janvier 1910 | Directeur: Jean-Louis Roy | Rédacteur en chef: Michel Roy | Rédacteurs en chef adjoints: Jean Francoeur, Lise Bissonnette, Jean-Pierre Proulx | Directeurs de l'information: Pierre Loignon, Gilbert Brunet | Trésorier: Bernard Larocque

La restructuration scolaire

VOILÀ très exactement quinze ans que dure le débat sur la restructuration scolaire. Le 15 mars 1966 paraissait en effet le quatrième tome du Rapport Parent. On y proposait, pour le Québec en général et l'île de Montréal en particulier, une réforme en profondeur des structures locales de l'administration de l'enseignement. À ce jour, rien n'a encore vraiment changé.

Les tentatives n'ont pourtant pas manqué. En 1969, l'Union nationale de Jean-Jacques Bertrand déposait le «bill 62». On aurait créé sur l'île de Montréal des commissions scolaires unifiées régissant toutes les écoles d'un territoire donné. Mais le projet de loi est mort avec l'élection d'avril 70. En 1971, le nouveau gouvernement libéral revenait à la charge aver le «bill 28». Ce projet de loi est mort au feuilleton après un filibuster en règle mené par la minuscule opposition péquiste. Elle voulait profiter de l'occasion pour faire abroger la loi 63. Puis en 1974, le Conseil scolaire de l'île de Montréal entreprit de faire un plan de restructuration scolaire. Il aboutit à un lamentable échec. Faute de s'entendre, on recommanda le statu quo.

L'élection du 15 novembre 1976 entraîna l'ajournement du débat. Paradoxalement, le Parti québécois qui avait été un ardent promoteur de ce dossier (tout en empêchant bêtement la restructuration par son filibuster de décembre 1971) est demeuré à peu près silencieux sur le sujet et plus encore le gouvernement qu'il a formé.

On comprend pourquoi. Les débats antérieurs ont montré qu'au delà des questions administratives et pédagogiques en cause, la restructuration scolaire suppose une vision globale de la société québécoise où entrent à la fois la manière de définir la place du Québec dans la société canadienne, les rapports entre les communautés francophone et anglophone du Québec, les rapports entre l'État et l'Église. Or, au cours de son premier mandat, le PQ avait un débat fondamental à faire: celui du référendum. On comprend qu'un seul débat de ce type suffisait amplement.

■

Est-ce à dire que ce projet de restructuration scolaire devrait aujourd'hui être enterré à tout jamais et que l'on peut, tout compte fait, s'accommoder du statu quo? Elle est en fait plus nécessaire que jamais.

D'abord, la situation démographique exige que l'on rationalise un peu les choses. Alors que la population scolaire décroît d'année en année, on continue d'entretenir sur un même territoire quatre réseaux d'écoles: les écoles anglo-catholiques, anglo-protestantes, franco-catholiques et franco-protestantes, sans compter un cinquième et un sixième réseau celui des écoles privées francophones et anglophones. Cependant, on passe allègrement d'un réseau à l'autre: en 1979-1980, par exemple on comptait 13,000 élèves catholiques dans les écoles anglo-protestantes (sur 98,000) et 19,000 non-catholiques (dont 6,000 protestants) dans les écoles anglo-catholiques!

En second lieu, la Charte de la langue française prescrit que les nouveaux venus s'inscrivent dorénavant tous à l'école française. Tous ces enfants ne sont pas catholiques évidemment. S'ils se dirigent vers les écoles franco-protestantes, comme c'est leur droit, on se trouve devant un étrange paradoxe: on demande à la communauté anglophone, qui dirige ces écoles, d'intégrer culturellement ces enfants à la vie québécoise qui se définit par ailleurs comme française. Si, au contraire, ces enfants s'inscrivent à l'école franco-catholique, on leur demande, et en particulier à leurs parents, de s'abstenir de participer pleinement à la vie et à l'orientation des écoles. On en fera donc toujours que des «exemptés». On peut bien au Comité catholique ou ailleurs trouver que juridiquement c'est là une solution respectueuse de la minorité religieuse. Mais quand il s'agit des écoles publiques, on devrait chez les catholiques se montrer moins paternalistes.

■

Nos structures scolaires actuelles entraînent donc de sérieuses anomalies: au plan administratif, elles sont une pure aberration; au plan socio-culturel, elles contredisent de façon flagrante notre projet de société; au plan de la justice, elles créent des catégories sociales inégales en droit devant l'école publique. On pourrait ajouter aussi qu'au plan pédagogique, elles contribuent à isoler les enfants et par conséquent à accentuer à long terme les facteurs de division sociale.

On s'attend donc de l'un ou l'autre des deux principaux partis politiques qu'ils nous disent ce qu'ils entendent faire pour mettre fin à cette situation anormale. Or il faut bien constater que, jusqu'ici, ils ont été étonnamment silencieux. Ce silence frise même l'irresponsabilité politique.

Le parti ministériel a cependant une longueur d'avance sur le parti d'opposition. Paule des Rivières nous apprenait hier que le ministre Laurin a mis sur pied un comité d'étude sur la question et que le Conseil de la langue française, chose étrange d'ailleurs, poursuit aussi des travaux sur le même sujet. Le conseil national élargi du PQ tenu en octobre dernier a recommandé, quant à lui, d'inscrire au programme de la présente élection «l'amorce d'ici quatre ans d'une restructuration et une redéfinition du rôle des commissions scolaires». Il a même proposé de «créer un système pluraliste où les commissions scolaires unifiées administreraient des écoles largement autonomes». Mais rien de tout cela n'a été repris au cours de la présente campagne. L'existence des deux groupes d'études précités n'a même jamais fait l'objet d'une annonce publique. On ne connaît d'ailleurs pas leur mandat.

Le programme du Parti libéral est, quant à lui, tout à fait silencieux à ce chapitre. C'est à croire que pour lui le problème n'existe pas. Toutefois dans le chapitre du «livre rouge» touchant la communauté anglophone, on apprend qu'un gouvernement libéral s'engage à assurer à celle-ci le droit de «diriger et de gérer» ses institutions d'enseignement. Cela pourrait vouloir dire que le PLQ favorise l'instauration de commissions scolaires linguistiques. Hélas, le PLQ est encore plus silencieux que le PQ sur ses intentions.

■

Le programme du Parti québécois en matière de restructuration scolaire aurait besoin d'une sérieuse mise à jour. On continue de promouvoir sans autre examen la vieille idée de la commission scolaire unifiée comme si rien ne s'était passé depuis cinq ans. Peut-être, la revision du dossier à laquelle s'adonne sans doute le Conseil de la langue française et le comité ministériel nommé par M. Laurin permettra-t-elle de conclure que d'unifier les commissions scolaires mais en permettant cette fois la dissidence linguistique et non plus la dissidence religieuse correspond en fait à l'évolution de la société.

Il y a cependant une grande inconnue. Si le projet de charte de M. Trudeau est entériné par Londres, c'en est fini de la politique linguistique du Québec en matière scolaire. Dès lors, la dynamique sera complètement changée. Le prochain gouvernement du Québec n'aura pas d'autres choix que de réaménager les structures scolaires afin qu'elles fournissent le maximum de protection culturelle à la majorité francophone. Pierre Trudeau nous aura vraiment fait revenir quinze ans en arrière et au temps du «bill 63».

Jean-Pierre PROULX

Le risque du stade

La Régie des installations olympiques (RIO), après avoir obtenu le consentement du ministre responsable, M. Claude Charron, se prépare à laisser sans couverture d'assurance le stade olympique et son éventuel parachèvement. Pour justifier une décision aussi pleine de risques tant pour les finances de la RIO que pour la réputation du stade, le président de la Régie, M. Lucien Saulnier, a invoqué des raisons d'économie. Il ne serait pas surprenant que le trésor de la RIO soit dans une situation pire que celle qu'il a connue et qui ne s'améliorera pas avec la hausse des taux d'intérêts sur la dette olympique. Néanmoins, en examinant de plus près le dossier, il faut se demander si le moment n'est pas très mal choisi pour sortir les assureurs du stade et, avec eux, la seule expertise indépendante qu'il reste quant à la sécurité de l'ouvrage et quant à la validité des solutions à l'étude pour son parachèvement.

En effet, aucun assureur n'aurait accepté de «couvrir» le stade à tous points de vue sans d'abord en faire étudier, par une firme hautement spécialisée et réputée, les probabilités d'accidents, de vices cachés, de défauts de structures et de fonctionnement. Au moment où le gouvernement provincial a confié à la Société d'énergie de la baie James un mandat spécial pour «valider», si cela était encore possible, la solution originelle de l'architecte Taillibert, les ingénieurs conseils des assureurs étaient en fait les seuls experts vraiment indépendants qui puissent non seulement faire les calculs requis mais donner un avis qui ne soit infléchi ni par le mandat politique donné par M. Charron ni par les milieux intéressés à mettre la main sur les plantureux contrats de parachèvement qu'on devine.

Certes, d'après les changements qui devaient être apportés à sa loi, la SEBJ était désormais à même non seulement de pousser les études hautement techniques qui lui avaient été demandées par M. Charron, mais aussi, le moment du parachèvement venu, d'en être le principal maître d'oeuvre. Mais ce double mandat, pour ne pas dire ce conflit d'intérêts, laissait entier le problème d'une expertise vraiment indépendante, non seulement au sujet des autres possibles solutions, mais même pour la «solution» Taillibert. On n'aurait peut-être pas eu à entretenir des craintes si la SEBJ avait été experte en n'importe quoi et si elle avait déjà montré une nette aptitude à contrôler ses coûts. Mais tel n'est pas le cas.

Dès lors, en écartant les assureurs et leurs ingénieurs indépendants, la SEBJ et la RIO se trouvent à écarter du même coup un témoin gênant de leurs travaux, de la solidité de leurs études et de la validité technique de leurs solutions pour le parachèvement du mât et du toit olympiques. En coupant court au contrat d'assurance, M. Claude Charron et le gouvernement du Québec ne laissent pas seulement sans couverture contre les risques de bris et d'accidents l'immense ouvrage de la rue Sherbrooke, ils suppriment la seule garantie qu'il reste d'une vérification indépendante des solutions qu'on proposera pour la tour penchée du stade et le parachute qui doit le recouvrir. Ils feignent ainsi d'économiser un ou deux millions de dollars. Mais en réalité, ils ouvrent la porte à un risque et à un possible gaspillage qui pourrait bien se chiffrer par au moins cent millions de dollars.

On ne saurait trouver plus flagrant exemple de mauvaise gestion gouvernementale. Aussi n'est-il pas surprenant que de plus en plus de citoyens et même de candidats dans la présente élection remettent en question le mandat fermé d'avance que M. Charron a donné à la SEBJ. L'affaire est devenue du reste plus suspecte encore depuis que la RIO, malgré que le ministre ait promis le contraire, garde secrète l'étude qui lui a été remise à la fin de l'année dernière sur la capacité portante du stade, étude qui est de nature à faciliter l'examen d'autres solutions beaucoup moins dispendieuses que celle des partisans de M. Taillibert.

La campagne électorale est un excellent moment pour mettre le holà! à cette invraisemblable aventure. D'après les informations disponibles, le ministre des Finances, M. Jacques Parizeau se serait tenu à l'écart du dossier, puisque sa famille était en cause dans le contrat d'assurance du stade. Mais le gouvernement et au premier chef M. René Lévesque ne sauraient se tenir à distance comme si l'intérêt et les deniers publics n'étaient pas en jeu. Le moins qu'ils doivent exiger de la RIO, c'est qu'elle ne coupe pas les assurances et que les assureurs continuent de fournir, ne serait-ce qu'indirectement, l'expertise indépendante qu'il importe d'avoir sur la solidité et la sécurité des installations.

Les comparaisons que M. Lucien Saulnier est tenté de faire avec le métro ou d'autres installations municipales non assurées ne sont pas valides, en effet, dans le cas du stade. La tour penchée, le toit parachute, et les autres installations requises sont uniques en leur genre; nul n'a fait la preuve qu'ils peuvent fonctionner ou être sécuritaires. La RIO peut certes prétendre que le Québec est assez riche et assez fou pour payer de sa poche les risques d'accidents ou d'effondrement. Mais tout administrateur public le moindrement prudent et surtout le moindrement soucieux des coûts ne peut endosser pareil raisonnement.

Quoi qu'il en soit, un moratoire devrait être observé jusqu'à l'entrée en fonction du gouvernement qui sortira des urnes le 13 avril prochain, tant au sujet des assurances que pour le parachèvement du stade lui-même. Il risque en effet de coûter plus cher de suivre aveuglément la SEBJ dans cette affaire que de payer l'une ou l'autre grande promesse électorale de cette campagne! En tout cas, s'il reste encore des députés libres au sein de notre «bon» gouvernement ou des candidats sérieux dans l'opposition qui aspire à prendre la relève, ils ne sauraient trouver meilleur dossier où donner leur mesure.

Jean-Claude LECLERC

DOCUMENT

La presse anglophone et les minorités

Le 24 mars dernier, la Fédération des francophones hors Québec présentait un mémoire à la Commission royale d'enquête sur les quotidiens. Nous reproduisons ici un substantiel extrait.

La Fédération des francophones hors Québec (FFHQ) a eu l'occasion, à maintes reprises de constater l'indifférence qui caractérise les quotidiens anglophones eu égard aux dossiers qui touchent les communautés francophones hors Québec. Que ce soit à l'occasion du lancement de *Les Héritiers de Lord Durham*, de *Deux poids, deux mesures*, de *Pour ne plus être... sans pays*, de prises de positions diverses sur le dossier des communications, de la Constitution, de l'enseignement... nous avons remarqué une très nette différence entre la couverture que nous avons reçue des quotidiens francophones par rapport aux quotidiens anglophones. Alors que les quotidiens francophones ne font pas seulement que rendre compte de la nouvelle, mais la commentent et tentent de la replacer dans une perspective plus large, les quotidiens anglophones ont souvent, soit passé sous silence nos interventions, soit parfois placé un article dans les pages intérieures à un endroit que le lecteur «pressé» n'a sûrement pas vu.

L'exemple peut-être le plus caricatural que nous puissions donner remonte à presque trois ans. La FFHQ avait, le 25 mai 1978, procédé au lancement en français d'une étude intitulée *Deux poids, deux mesures*, étude qui illustrait de façon probante la disparité entre les conditions de vie, les droits et les services des anglophones du Québec et des francophones hors Québec. L'étude visait un double objectif: sensibiliser l'opinion publique anglophone à la pénurie de services dans leur langue dont disposait (et dispose encore) la minorité francophone hors Québec par rapport à la minorité anglophone du Québec et, indirectement, de mettre quelque peu mal à l'aise les raconteurs d'histoires à propos des effets de la Loi 101 sur les anglophones du Québec. En somme, la FFHQ produisait un dossier qui aurait pu mettre un terme aux comparaisons fallacieuses qui avaient cours entre la situation des deux minorités. C'était ignorer l'indifférence qui caractérise encore trop souvent les journalistes de la presse anglaise (...).

Ainsi, pendant que la presse francophone consacrait à ce dossier de longs reportages, l'expliquait et le commentait en pages éditoriales, les grands quotidiens anglophones avaient, semble-t-il ces jours-là, d'autres chats à fouetter.

Parmi les grands quotidiens canadiens anglais, seul le *Globe & Mail* a bien voulu consentir un reportage convenable de la nouvelle. Le *Toronto Star* n'a consenti aucune ligne sur ce dossier. Même chose pour le *Toronto Sun*. Le défunt *Ottawa Journal*, disposait de deux articles en page 3, mais les avait toutefois classés «par erreur» dans les nouvelles locales. Dans le *Citizen* d'Ottawa, il y avait bien un article, bien qu'il fut placé entre deux annonces publicitaires. Le défunt *Montreal Star:* quelques lignes en page onze. La *Gazette*, de son côté, qui s'intéresse beaucoup aux questions linguistiques, ne jugea même pas à propos de déléguer un journaliste à la conférence de presse, de sorte que les lecteurs du quotidien durent se contenter d'une dépêche de la Presse Canadienne placée en page 17. Au *Winnipeg Free Press* pas une ligne non plus sur ce dossier. Ce qui faisait dire à l'éditorialiste du DEVOIR, Mme Lise Bissonnette: «La tribune de la presse à Ottawa, n'avait rien d'autre de très substantiel à travailler ce vendredi matin. Qu'on imagine un instant un autre scénario: une fédération de groupes anglophones du Québec se ramenant dans la capitale pour rendre public un dossier sur sa situation au Québec. L'amphithéâtre aurait croulé. *Deux poids, deux mesures, deux presses*» (30 mai 1978).

Cette conspiration du silence ou de l'indifférence, n'est pas un fait isolé. La FFHQ cherche encore à trouver un article dans la presse quotidienne anglophone qui aurait fait mention de notre intervention devant le comité spécial mixte sur la Constitution le 26 novembre 1980. Peut-être s'en trouvait-il un dans la dernière page du cinquième cahier d'un quelconque journal anglophone; un entrefilet de quelques lignes placé entre une annonce de téléviseurs et de bas de nylon!

Nous cherchons également un article qui aurait pu paraître dans la presse quotidienne anglophone et qui ferait état du dossier que nous venons tout juste de publier, intitulé *À la recherche du milliard...* et qui dresse un bilan critique de dix années de programmes fédéraux de langues officielles dans l'enseignement!

Nous pourrions continuer, encore longtemps, une telle description. En fait, cette situation nous apparaît dramatique dans la mesure où les francophones hors Québec ne disposent que de deux quotidiens de langue française: *Le Droit* d'Ottawa et *l'Évangéline* de Moncton. Bien que les communautés francophones hors Québec disposent dans toutes les provinces de journaux hebdomadaires francophones, il est clair que ceux-ci ne peuvent disposer des mêmes moyens techniques et de la même pénétration que les quotidiens anglophones appartenant à de grandes chaînes. De plus, il est particulièrement difficile de se procurer à l'extérieur du Québec et de quelques grands centres, les quotidiens francophones du Québec. Ce qui pose avec encore plus d'acuité le rôle que doit jouer la presse anglophone, non seulement pour rapporter aux francophones une information honnête et précise sur les dossiers qui les touchent mais également pour sensibiliser les anglophones à la réalité linguistique et culturelle des francophones hors Québec.

LETTRES AU DEVOIR

■ *Une stratégie améliorée*

Lord Durham, comme on le verra dans la citation ci-dessous, n'était pas pressé et pensait à une assimilation en douce qui s'est avérée d'ailleurs très efficace dans les provinces autres que le Québec. Voilà ce qu'il disait: «Je n'ai aucun doute au sujet du caractère national qui doit être donné au Bas-Canada (Québec); ce doit être celui de l'Empire britannique, celui de la grande race qui, dans une courte période de temps sera prédominante dans tout le continent nord américain. Sans effectuer le changement tellement rapidement ou rudement qu'il choquerait les sentiments ou piétinerait le bien-être de la génération actuelle, ce doit être le but premier et constant du gouvernement britannique d'établir une population anglaise... Il est évident que le processus d'assimilation est déjà commencé. La langue anglaise gagne du terrain comme doit le faire la langue des riches et des employeurs de main-d'oeuvre.»

Comme on le voit, la stratégie ne pouvait être plus claire: il s'agissait d'assimiler surtout les générations à venir, sans choquer trop la «génération actuelle».

Pierre Elliott Trudeau, pour sa part, a décidé de compléter l'oeuvre de son illustre prédécesseur en changeant la stratégie du tout au tout. Pour réussir à mettre le Québec au pas et le faire entrer dans le grand processus d'assimilation, il n'y a pour lui qu'une seule façon, la façon «rapide et rude»:

- Il faut refuser de reconnaître le principe des «deux peuples fondateurs»;
- Il faut enlever au Québec le principal pouvoir de défense que lui permet la constitution actuelle, la loi 101;
- Il faut empêcher toute présence internationale du Québec (annulation de la rencontre de Dakar);
- Il faut enfin centraliser davantage le Canada pour enlever aux provinces et plus particulièrement au Québec les moyens économiques de se développer selon ses besoins.

Pour réaliser sa stratégie, Pierre Elliott Trudeau s'est assuré deux alliés dont le sentiment anti-français est reconnu: M. William Davis, premier ministre de l'Ontario et M. Ed Broadbent, chef national du NPD. Il s'est même abaissé à leur consentir une foule de concessions, pour ne pas perdre leur appui, les deux seuls qu'il ait.

Oui, Pierre Eltiott Trudeau a amélioré la stratégie de Lord Durham: Reste à savoir si la population du Québec sera assez idiote (comme il le croit) pour se laisser duper

Jacques-A. CHOINIÈRE
Sainte-Foy, 15 mars

■ *Émancipation et langage*

J'ai lu la très intéressante chronique de Jacques Dufresne intitulée «Féminisme doux» (LE DEVOIR, le samedi 7 mars). En cette Journée internationale des femmes, on trouve sur la même page deux autres articles traitant de la condition féminine, c'est-à-dire, la critique des livres suivants: *Je ne serai plus jamais la même* de Michèle Bazin, ainsi que *La Femme dans le monde arabe* de Juliette Minces.

À la tête de la même page, en titres flamboyants pour mieux attirer nos yeux on lit: «Des idées... des événements... des hommes»

Des hommes!!!... comme si les femmes n'appartenaient pas aux mondes des idées et des événements!

Depuis longtemps notre histoire, notre littérature, nos philosophies sont traduites de cette manière. On parle de l'homme «générique» mais cet homme générique a attrapé beaucoup de pouvoir et, très subtilement, il a fréquemment effacé la notion de la «femme» dans «l'histoire de l'humanité». Par exemple, nous lisons que: «L'homme néolithique (9000 - 4000 av. J.-C.) a fabriqué des pots, a domestiqué l'agriculture, a créé une structure villageoise...» Et, en lisant cela nous pensons aux hommes proprement dit. Pourtant, en réalité, ce sont les femmes néolithiques qui ont réussi à faire tout ça car les hommes de l'époque étaient plutôt en train de chasser.

Voilà comment nous sommes dupés par les mots. Et voilà pourquoi, il est nécessaire d'incorporer notre émancipation à notre langage.

Ann RAJAN-GAMINA
Montréal, 16 mars

■ *Entre le vote et les examens*

(Lettre adressée à M. René Lévesque, premier ministre du Québec et M. Pierre F. Côté, directeur général des élections du Québec)

Depuis le déclenchement de la campagne électorale au Québec, on peut voir dans la publicité diffusée par le Directeur général des élections, dans le cadre d'Élections Québec 81, le slogan suivant: «Parce qu'un vote, ça compte».

Inquiètes à savoir quel moyen l'on avait prévu pour permettre aux étudiants québécois, fréquentant une université hors du Québec (dans notre cas, Ottawa), de se prévaloir de leur droit fondamental en tant que personnes en l'occurence, le droit de vote, nous nous sommes informées auprès du Directeur de scrutin de Hull.

Quel ne fut pas notre étonnement pour ne pas dire notre indignation lorsque le précité, M. Mignault, nous a entretenu de propos des plus absurdes à ce sujet. Tout d'abord nous lui avons exposé la situation suivante: un bon nombre d'étudiants de l'Université d'Ottawa ont leur domicile permanent au Québec. Cependant durant l'année scolaire, ils habitent la province de l'Ontario pour plusieurs raisons pratiques. Ainsi, le 13 avril 1981, journée d'élection au Québec, ces mêmes étudiants se trouvent en pleine période de stress, soit celle des examens et des travaux de fin de session. Comme vous l'aurez sans doute deviné, il est assez difficile voire impossible pour plusieurs étudiants de se rendre dans leurs comtés respectifs durant cette période, afin de voter.

Il a commencé par nous expliquer que la Loi électorale n'avait pas prévu cette possibilité. Surprise et déception, notre droit de vote n'existe plus, on nous le refuse! Par la suite, son comportement fut des plus aberrant. Étant donné notre frustration, nous avons insisté pour approfondir la situation qui nous apparut incompatible face à l'importance consacrée au droit de vote. Cette fois-ci c'est l'insulte à l'égard des étudiants qui filtra à travers les dires de M. Mignault, et nous citons: «Vous vous passerez de voter», peut-on croire que cet homme aurait des affiliations quelconques ou encore une rancune envers les étudiants? De plus, il alla même jusqu'à nous suggérer de ne pas assister à nos examens s'ils avaient lieu le 13 avril. M. Mignault connaît-il les conséquences d'un tel acte et sait-il ce qu'il en coûte pour une année scolaire à l'université?

Le raisonnement aussi illogique de ce dernier nous a incité à croire qu'il valait mieux ne point en rester là et se référer ailleurs. D'une façon plus adéquate, au bureau du directeur du scrutin de Gatineau, on nous a informé de l'impossibilité réelle de notre réquisition. Toutefois ces réponses n'ont pas pour autant diminuer notre incompréhension par rapport à cette injustice qui brime notre DROIT.

Une réforme de la Loi électorale devrait être reconsidérée de nouveau, après tout l'État n'est-il pas au service de ses citoyens? À moins que les étudiants ne soient point dignes d'un tel titre! Il faudrait MM. Lévesque et Côté voir à ce que la dite loi cesse d'être discriminatoire envers nous, étudiants hors-Québec mais toujours québécois...

On nous répondra qu'un vote par anticipation, faute de vote par procuration, est notre solution, mais a-t-on pensé au coût et au temps que les étudiants auront à consacrer à un tel déplacement?

Denise BOURGET,
Sylvie PAQUETTE
Sylvie TRÉPANIER
étudiantes
à l'Université d'Ottawa
Ottawa, 18 mars

■ *Le Conseil municipal de Québec se réveille*

C'est bien connu LE DEVOIR se préoccupe peu des événements qui marquent la vie provinciale — celle des régions non métropolitaines. Pourtant là aussi ça bouge et même peut-être plus qu'à Montréal! Il suffit de s'ouvrir un peu les yeux pour le constater. Vous avez bien sûr couvert la nouvelle explosive d'une révolte populaire dans la «Vallée»(?), mais depuis que l'intérêt de cette nouvelle originale — presque exotique — s'est émoussé vos pages sont fermées à ce qui s'y passe même si la marmite bout toujours.

Aussi, le 15 mars dernier, la population de Québec a sonné le glas aux quinze ans de léthargie politique du conseil municipal. En effet, lors d'une élection partielle, elle a élu comme échevin, Pierre Mainguy, le candidat du Rassemblement populaire mettant ainsi fin au règne absolu du Progrès civique. Ce n'est sans doute pas une nouvelle sensationnelle, susceptible de faire la une, mais elle constitue tout de même un événement important. Important car pour la première fois depuis 1965 l'opposition aura une voix à l'hôtel de ville! Important pour la démocratie niée depuis trop longtemps! Important enfin parce que les citoyens ont signifié leur volonté d'avoir des représentants qui sachent défendre leurs intérêts. De cela pas le moindre mot dans votre journal!

Ginette CARRÉ
Robert LAVERTUE
Québec, 19 mars

■ *Un éditorial malhonnête*

J'aimerais apporter quelques commentaires au sujet d'un article intitulé «L'injonction contre France-Film» signé par M. Jean-Claude Leclerc et publié le samedi 14 mars 1981.

Tout d'abord, je veux souligner que M. Jean-Claude Leclerc ne nous a jamais consulté pour vérifier ses informations et avoir notre version des faits. Je pense que c'est un manque d'honnêteté qui démontre que son seul but est de salir et de faire de la propagande.

Lorsqu'il parle de petits syndicats, permettez-moi de m'étonner que l'on qualifie la CSN de petit syndicat. Ce M. Leclerc est bien naïf de croire que le conflit oppose France Film à ses employés; car, c'est un conflit qui oppose France Film à la CSN qui, elle, contrôle les employés. Ce n'est pas la même chose.

Quand M. Leclerc parle des conditions de travail dans nos établissements, il manque de la plus élémentaire honnêteté en ne mentionnant pas que les employés de France Film bénéficiaient de meilleures conditions de travail que les employés des autres chaînes de cinémas au Québec.

Il faut aussi apporter une correction quant à la propriété de France Film, celle-ci appartient à la Succession J.A. DeSève et non à la Fondation Alexandre-DeSève. Quant à Télé-Métropole Inc., c'est une compagnie publique dont les actions sont cotées en bourse et qui n'a aucun lien ou intérêt financier dans France Film.

Quand M. Leclerc dit que France Film n'est pas menacée par des concurrents qui risqueraient de la supplanter, il oublie de mentionner que France Film est déjà supplantée par Cinémas Unis ainsi que par Odéon et que France Film ne peut se permettre d'accroître l'écart qui existe au niveau de ses dépenses salariales par rapport aux autres chaînes de cinéma.

Monsieur Leclerc atteint le summum de la malhonnêteté en demandant à ses lecteurs de boycotter nos salles sur la foi d'informations incomplètes, erronées et propagandistes.

Pour terminer, je crois qu'il est malheureux qu'un journal comme LE DEVOIR n'aie pas plus d'exigences quant à l'intégrité et le professionnalisme de ses employés et ainsi serve de plate-forme à la calomnie et au salissage prémédité.

Pierre RENÉ
président-directeur général de
France Film
Montréal, 17 mars

LE DEVOIR est publié par l'Imprimerie Populaire, société à responsabilité limitée, dont le siège social est situé au numéro 211, rue du Saint-Sacrement, Montréal H2Y 1X1. Il est composé et imprimé par l'Imprimerie Dumont, division du Groupe Quebecor Inc., dont les ateliers sont situés à 9130 rue Boivin, Ville LaSalle. L'agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans LE DEVOIR.

ABONNEMENT: Édition quotidienne: $70.00 par année; six mois, $38.00; trois mois: $27.00. À l'étranger: $75.00/par année; six mois: $41.00; trois mois: $29.00. Éditions du samedi: $19 par année. Édition quotidienne, livrée à domicile par porteur: $1.50 par semaine. Tarif de l'abonnement servi par la poste aérienne sur demande. Courrier de deuxième classe: enregistrement numéro 0858. Dépôt légal. Bibliothèque nationale du Québec.

TÉLÉPHONE: 844-3361 (lignes groupées).

Le procès du féminisme: la défense

Vendredi dernier, LE DEVOIR publiait dans cette page un texte de M. Pierre Bertrand, professeur de philosophie au cégep Edouard-Montpetit. Ce texte, intitulé «Contre le totalitarisme», faisait le procès du féminisme. Il a suscité beaucoup de réactions. Nous publions aujourd'hui plusieurs d'entre elles. Nous nous excusons auprès des auteurs des lettres non publiées. Il nous apparaît que leur point de vue est, quant à l'essentiel, représenté par les lettres que nous avons ici retenues.

■ «C'est la femme-objet que vous pleurez!»

Comme il était doux de lire les propos de Pierre Bertrand! Il est évident, dès les premières lignes que cet homme n'est ni hargneux, ni frustré et qu'il sait garder son calme.

Votre point de vue sur le féminisme est on ne peut plus surprenant. Cela m'a fait l'effet d'un anachronisme blessant. En effet, il est assez rare de lire que le féminisme tue l'amour. Mais alors si c'est votre femme-objet que vous pleurez!

Allons donc, monsieur Bertrand, il est normal, bien sûr de refuser «de s'abaisser au rôle insignifiant qu'on essaie de (...) faire jouer»; comme vous l'exprimez si gracieusement. Pourtant ce même rôle n'est pas si insignifiant si c'est la femme qui l'endosse, n'est-ce-pas?

Vous mentionnez aussi, devrais-je le souligner? qu'on dépense beaucoup d'énergie à tenter de ne plus être mâle. Ces qualités qu'on disait mâles se conjuguent maintenant au féminin. Pourquoi alors affirmer que le féminisme est étouffé par ses limites étroites? La femme a le choix. Un vaste choix qui ne brime que les masochistes qui s'entourent de restrictions à caractère sexuel. Est-ce ce qui vous rend amer? Mais ces choix de concevoir, de poursuivre une carrière, d'élever ses enfants à la maison sont le fruit d'une lutte menée sainement et très justifiée. Bien sûr, ces changements auront donné lieu à quelques exagérations ou à quelques contradictions mais je trouve écoeurant d'enfouir, comme vous le faites, tout le féminisme dans un grand sac et de parler de vengeance et de destruction.

Le féminisme n'est pas une parade, c'est un état d'esprit qui permet de voir des individus et non des sexes; et tout le monde peut s'habiller l'esprit. Même vous, monsieur Bertrand et cela vous permettrait sûrement de vivre en plus grande harmonie avec cet autre sexe en présence duquel vous dites être sur la défensive.

Votre chauvinisme n'a d'égal que vos frustrations sûrement très nombreuses et très ancrées. Je vous plains, Pierre Bertrand et vous envoie des pensées bien féminines de santé, de lucidité et d'innocence.

Marie-Gisèle LEDUC

■ Un symptôme de maladie sociale

M. Bertrand, nous vivons décidément une époque d'incompréhension profonde. Votre point de vue sur le féminisme et sur l'amour ne m'a pas choquée: il m'a désolée.

Vous accusez les féministes d'être des monstres destructeurs, incapables d'aimer, et ce, pour vous accrocher à un type de féminité qui vous convient mieux, semble-t-il, mais qui ne serait assurément pas le choix librement consenti de toutes les femmes.

Mais d'abord, il manque à votre argumentation une définition essentielle sans laquelle votre attaque ne saurait être puissante: vous ne semblez pas savoir ce qu'est le féminisme. Tout ce qu'on peut dire, c'est que de votre opinion, le féminisme est une chose bien laide. Je viens, moi, essayer de vous apprendre ce dont il s'agit en réalité.

Vous semblez effrayé par la perspective de cotôyer des femmes nouvelles et différentes, du seul fait qu'elles auraient eu les mêmes chances de choisir que les hommes, au cours de leur éducation et de leur profession; vous imaginez avec appréhension l'avenir qu'elles transformeraient en se manifestant davantage. Mais les femmes féministes ne veulent rien enlever à la société: elles veulent plutôt s'y ajouter, fortes et entières, elles veulent apporter leur imagination et leur perception de la réalité, et ainsi enrichir la philosophie et la politique par leurs idées et leurs solutions. Peut-on leur attribuer des plans destructeurs, alors? Sûrement pas. Je suis féministe et vous affirme que le féminisme ne tue pas l'amour: ce sont d'autres réalités qui le tuent. Pouvez-vous prétendre qu'une relation équilibrée entre des personnes libres et indépendantes soit moins belle que celle entre des chefs et des esclaves? C'est sur ce plan que je vois la libération des femmes, qui constituerait d'ailleurs une libération des hommes aussi et de la société dans son ensemble.

Vous plaignez les «pauvres hommes qui ont courbé l'échine, qui sont devenus doux comme des agneaux, qui essaient de se rabaisser au rôle insignifiant qu'on essaie de leur faire jouer...»

Mais quel est ce rôle insignifiant? quel est ce niveau où on les rabaisse? Peut-être faites-vous allusion au travail ménager? Est-il laid et dégradant? Et avant ces hommes que vous avez vu (à votre grand désespoir) le faire, qui était à leur place? Des êtres humains, aussi fiers et aussi grands qu'eux, mais d'un autre sexe, c'est tout.

La compréhension de la cause féministe n'implique aucunement la soumission: nous ne voulons pas vous faire vivre l'isolement et la servitude qu'ont connus si longtemps les femmes, nous voulons partager avec vous les tâches et les travaux de la société et de la famille.

Le féminisme est symptôme de maladie et si vous disiez que la société est malade, je vous approuverais. Il y a longtemps que la société couvait cette maladie, dans les rapports sclérosés qu'elle imposait aux femmes et aux hommes. À l'aurore de notre siècle, tel un organisme vivant qui développe ses propres moyens de défense, elle a produit le féminisme, lutte qui se soldera par l'agencement adéquat des sexes, compte tenu des différences et des similitudes.

Nathalie ROY,
étudiante en économique
à l'Université Laval

■ Le rugueux versus le larmoyant

Il est intéressant de voir à l'oeuvre, avec autant de limpidité, l'argumentation dont est capable un représentant de cette race en voie de disparition, l'homme à l'esprit clair, sûr de lui, de son génie et de sa force. Bienheureux celui qui au-delà des discours sociaux contradictoires sait reconnaître la Vérité là où elle est: dans sa nature virile qui lui dicte la ligne juste et lui permet de dénoncer dans ce discours féministe à la mode des signes éclatants de la bêtise, de la petitesse, de l'erreur voire même de l'obsession dont seraient affligées les victimes d'un esprit de vengeance.

Nous sommes à vrai dire très heureux, Monsieur Bertrand, de vous voir aussi agité sinon tordu dans votre certitude tranquille: c'est la preuve de l'efficacité d'un effort collectif de remise en question des principes en vertu desquels les notions d'égalité et d'indépendance entre les sexes prennent un sens de nivellement par le bas.

Masculinement et féminement vôtres,

Céline BEAUDET
Terrance HUGHES
Josiane MICNER

■ D'un mâle à l'autre

J'ai été estomaqué par la lecture des propos de M. Pierre Bertrand intitulés «Contre le totalitarisme», en parlant du féminisme en général et du discours féministe en particulier. Si le titre est de lui, il faut le lui retourner et l'appliquer à son texte.

J'avais spontanément craché cinq pages en sortant de son miasme d'invectives, mais il faut réduire pour partager avec celles et ceux qui répondront aussi à sa charge lourde et moche, pleine de sophismes et de contradictions, sans citations ni références, fruit d'un imaginaire estropié qui ne peut faire mieux que de ravaler au niveau du ragot de taverne la critique d'un mouvement social contemporain au moins aussi important pour nous tous que le débat constitutionnel.

Je ne reconnais pas le discours féministe dont il parle et toute sa thèse est basée sur des généralités improbables, des affirmations gratuites et, pis encore, sur sa perception de certains individus que nous ne connaissons pas et qui lui servent d'alibi pour sonner sa fausse alerte. L'urgence de lui répondre vient aussi du fait que les essais publiés dans ces pages sont généralement pris au sérieux.

Il est vrai que j'ai déjà entendu des hommes et des femmes rejeter le féminisme en ces termes. Rien d'étonnant à cela. Bien des gens n'ont d'autres points de repère que les images nébuleuses qui alimentent leur peur. Il leur suffit d'entrevoir ce qu'ils croient être un démon pour sentir aussitôt s'ouvrir sous leurs pieds la trappe de l'enfer.

J'ai été outré de voir qu'on pouvait sans pudeur choisir ce niveau, et celui-là seulement, pour participer à la discussion publique sur le discours féministe. Le texte de M. Bertrand a le douteux mérite d'être très révélateur.

Et, coïncidence amusante, l'éditorial de la page voisine s'intitulait «Rhétorique indigne», au sujet du language de la présente campagne électorale. Les éditorialistes seraient à mon avis à court d'épithètes si on devait parler des hommes qui réclament la gouverne de l'État sur le même ton qu'emploie M. Bertrand à l'endroit des féministes.

De la condition des femmes, du vécu féminin dans notre société, pas un mot. Même pas une allusion au fait que peut-être le «discours féministe» n'est pas né dans la lune mais qu'il trouve ses fondements sur chaque pierre de la cité.

Le «discours féministe» est l'expression d'une démarche fondamentale qui relance le citoyen jusque dans sa fibre personnelle, ses gestes quotidiens, son mode de pensée ancestral, autant qu'elle propose à l'autre bout des équipements sociaux, des mesures budgétaires, des lois nouvelles. On peut le discuter et en disputer si l'on veut.

Mais le réduire à quelques vociférations de femmes malades qui ont sûrement tort parce qu'elle ne sont pas assez gaies à son goût, c'est faire injure à l'intelligence et c'est faire une preuve bête qu'on est à bout d'arguments. Et j'ajoute aussi comme mâle que c'est insulter publiquement, d'une façon raciste, non seulement les féministes mais toutes les femmes.

Le ton de ma réplique n'est pas artificiel. Il est le seul qui convienne en l'occurence parce que j'ai cherché en vain un terrain plus rationnel dans l'épitre de M. Bertrand.

Le féminisme n'est que «calcul mesquin et isolement effroyable», dit-il, et si ça continue, il finira par «tuer l'amour». M. Bertrand s'est trompé de cible. Cette menace, il est facile de la percevoir chaque jour autour de nous, et elle ne vient pas que je sache uniquement de quelques féministes.

Je remercie M. Bertrand d'attirer mon attention sur le fait que la maladie des féministes est contagieuse et que les mâles qui y succombent deviennent des eunuques sociaux. Ainsi les féministes auraient déclaré la guerre aux hommes et des pâtes molles se livrent lâchement, futurs prisonniers «de la vaisselle et du tricot»! Mais le féminisme n'est pas une mode, monsieur Bertrand, et le port des oeillères non plus. C'est une question de définition, chacun pour soi, de ses priorités. Ce n'était pas la peine de prendre une pelle mécanique pour me servir un pot d'onguent préventif.

De toute façon, consolons-nous en pensant que nous n'avons rien à craindre pour notre peau. Nous avons fait en sorte que la révolte armée ne soit qu'une solution de mâles pour régler des différends de même nature que ceux évoqués par le féminisme. Quand on est pour le désarmement général, on peut au moins se réjouir du fait que la moitié de l'humanité ne pense pas au fusil comme méthode ultime!

Enfin, pour le dessert après ce salmigondis indigeste, M. Bertrand nous révèle sa solution. Ayant répété pour la vingtième fois qu'il déteste les féministes, il nous entraîne vers l'idylle.

«Seule la jeune fille peut inspirer l'amour, non pas l'enfant ni la femme». Il suffit de citer cette phrase grotesque pour en rester bouche bée, surtout quand elle vient de quelqu'un qui traite pas mal de monde de malades et de dangereux.

«Seule la jeune fille est santé, innocence et lucidité qui la place au-delà de toute morale.» Intéressant dans la bouche d'un Zarathoustra qui vient d'utiliser comme argument massue le lieu commun insipide selon lequel «l'égalité n'est obtenue que par le bas».

On en n'est pas encore au coup de l'imperméable dans un parc, mais moi j'appelle cela se déculotter en public.

Rhabillez-vous vite, monsieur Bertrand, que je retourne suçer mon pouce!

Guy LAMARCHE

PS — J'ai appris par la suite que M. Bertrand était professeur de philosophie. Dois-je en conclure que les philosophes et les professeurs sont dangereux?

■ Les esclavagistes tenaient un discours semblable

Que LE DEVOIR ose publier un texte comme celui de Pierre Bertrand montre bien que les féministes n'ont pas fini de se battre contre l'oppression que les femmes subissent. Le contenu de ce texte est tellement ridicule (et diffamatoire, qui plus est) que je ne relèverais que l'apothéose de la fin qui traduit toute la pensée de dominants des hommes comme ce P. Bertrand: affirmer que «la» femme n'est pas saine, n'est pas lucide ni «innocente» et finalement qu'elle fait à peine partie de «l'espèce humaine» cela ressemble beaucoup au discours que tenaient les esclavagistes, non? (Est-ce que LE DEVOIR songerait même à publier un texte aussi raciste que celui-ci est misogyne?)

Une petite phrase m'a au moins fait sourire et je ne peux qu'être d'accord avec elle: effectivement, si les femmes étaient un peu plus «gaies», leur libération serait un peu plus convaincante... (mais je gage que le mot «gaies» a une toute autre signification pour moi!)

Christine LEMOINE

■ En mal d'éternel féminin

Dans la chronique «Des idées, des évènements, de hommes» logiquement on ne laisse qu'une place de deuxième ordre aux femmes. Qui a la priorité, en haut de page, pour exprimer ses vues sur le féminisme: un homme, et pas n'importe lequel:un des plus réactionnaires. Il s'ensuit que l'article fort intéressant de Lisette Laplante est relégué en second lieu et par le fait même minimisé.

Pierre Bertrand semble avoir certains comptes à régler avec LE féminisme et LA femme. Si ce monsieur a de tels problèmes il pourrait essayer de les régler ailleurs que dans un article qui ne fait vraiment pas avancer le débat sur les rapports de sexes. Quoiqu'il en soit, la façon même de poser le problème est stérile. De qui ou de quoi s'agit-il dans cet article quand il est question de féminisme ou de femme? Seulement d'entités abstraites, définies par des futilités, des niaiseries et des railleries. Aucune définition intelligente de ce qu'est le féminisme et de ses différentes tendances et surtout de ses raisons d'être.

Rien de nouveau sous le ciel du phallocratisme le plus crasse: que des arguments spéciaux. Quoi de plus légitime que de dénoncer des situations injustes et de lutter pour qu'elles cessent? Pourtant quand ce sont des femmes qui le font, à en croire Pierre Bertrand elles deviennent castratrices, pas gaies, ennuyantes et répétitives. Et pire encore, elles deviennent incapable d'amour. Pas défini celui-là non plus. L'auteur veut-il parler de la relation d'amour des femmes au servile de dominant/dominée. Bref étant devenue incapable de ce type d' «amour» les femmes sont devenues de vrais monstres contre nature.

Pierre Bertrand aurait eu avantage à baser son argumentation sur des faits plus concrets et se rendre compte que les femmes en tant que groupe social sont opprimées, exploitées et appropriées par le groupe des hommes. Mais cela nous devrions le dire avec gaieté (?). Ne pas insister si nos revendications ne sont pas encore satisfaites après des décennies de lutte (À travail équivalent, salaire égal, droit aux garderies, avortement libre et gratuit, redistribution des tâches ménagères, etc.)

Si l'auteur nous entend dire toujours les mêmes choses, ce sont que celles-ci ne changent pas, pas vite ou pas fondamentalement. Lui, il ne fait que les entendre. Nous, nous les vivons quotidiennement, dans nos relations interpersonnelles et au travail, d'une manière récurrente, inlassablement. La position qu'adopte Pierre Bertrand montre bien que certains hommes ne sont vraiment pas prêts à se poser des questions sur leurs privilèges qui sont remis en cause par certaines femmes.

Pour désamorcer nos luttes, M. Bertrand recourt à une argumentation classique. Tout comme LA pomme, le féminisme est transmis aux hommes par les femmes. Cherchez le coupable et c'est toujours une femme et ce depuis Adam et Ève. Ce discours mythologique tout comme le discours idéologique soutenu dans ce texte a le même but: masquer les rapports objectifs de domination d'un sexe sur l'autre et présenter le groupe dominant comme celui qui s'est fait joué par le groupe dominé. Curieux renversement!

L'autre argument présenté est celui de la maladie sociale contagieuse qu'est le féminisme. Celui-ci semble se résumer à la volonté des femmes d'exprimer ce qu'elles pensent, ce qu'elles sont ou veulent être et dans bien des cas leurs discours sont différents de ceux des hommes. Quand on sait que l'argument de la maladie sociale i.e. ici ce qui est différent de l'ordre établi et ce qui le remet en cause, a été invoquée par d'autres (régimes fascistes) pour se livrer a des repressions sanglantes, on se demande qui est le plus totalitaire des deux partis en cause ici.

Le meilleur est évidemment gardé pour la fin. On atteint le délire «philosopheux» = Nietzche teinté de David Hamilton au secours de l'anti-féminisme. LA solution envisagée est touchante: le retour à la «nature profonde» de «la jeune fille, ni femme, ni enfant avec un fond de santé d'innocence et de lucidité». Pas question ici des femmes autrement qu'en objet d'amour, pas question non plus d'une remise en question des hommes. Eux, les vrais, doivent encore être près de leur «vraie nature». Si Pierre Bertrand se prend pour un de ceux-là, son discours, lui, est cependant bien révélateur d'une certaine conjoncture sociale. En voulant se garder de toute morale l'auteur se contredit. Son texte est truffé de SA morale, elle suinte de toutes les lignes de l'article. Quelque notion de relativisme culturel auraient allégé la pesanteur d'une telle réflexion.

Tant que les rapports entre les sexes seront posés en termes si brumeux, sous prétexte de dépasser toute morale, l'idéologie réactionnaire primera sur toute analyse concrète et sérieuse qui pourrait faire avancer les choses.

Françoise BRAUN

■ Vive l'humour

Nous tenons à vous remercier pour cette délicieuse page humoristique («Contre le totalitarisme» de Pierre Bertrand) qui nous a grandement diverties. Nous n'avons pas douté une seconde que vous ayez voulu exposer jusqu'où peut aller le raisonnement bouffon. En espérant que, comme nous, vos lecteurs ont explosé de rire et non de colère lors de cette édifiante lecture.

Christiane GARIÉPY
Laurence EGRETAUD

■ L'intelligence n'a pas de sexe

Vous savez, tous les jours, certaines choses nous choquent, nous surprennent, nous estomaquent, nous rendent perplexes ou nous indisposent. Rarement, cependant, un événement provoque-t-il tous ces sentiments en même temps. M. Bertrand y réussit et ce, de façon magistrale. Il faut dire, à sa décharge, que la philosophie, surtout si on l'enseigne, cherche à provoquer afin de susciter réflexion et remise en question. Monsieur, vous suscitâtes et provoquâtes.

J'ai failli avoir ce que nos amis les anglais appellent un «guts reaction» (qu'on pourrait traduire ici par «réaction intestinale»). Mais, calme et pondération avant tout. On a pu constater en ces pages ce que le déchainement émotif peut nous faire écrire.

Ainsi donc, toujours d'après M. Bertrand, les féministres sont les assassines de l'humanité (du moins la moitié mâle de celle-ci). Il faut dire qu'avec les sorcières brûlées, les femmes violées, battues, tuées (en corps ou en esprit), clitorectomisées, infibulées, et j'en passe de meilleures, le monde était plus serein: les femmes pas sages, on s'en occupait.

Je ne sais s'il faut, cependant, prendre au sérieux ce tissu de haine qui, soit dit en passant, n'aurait jamais été publié eût-il discuté de groupes raciaux ou nationaux, voire de minorités sexuelles. Si M. Bertrand est sérieux, non seulement je ne le plains pas, mais il est méprisable. S'il ne cherche qu'à provoquer, bravo, c'est réussi. Par contre, aller aussi loin pour le faire est d'un goût douteux.

L'argument massue qui nous est servi est que l'amour et le féminisme sont incompatibles. Allons, allons.

Le féminisme, si en on extrait le radicalisme inhérent à toutes revendications, est tout simplement l'exigence d'une attitude qui devrait aller de soi: le respect de la personne.

L'amour sans respect peut-il exister? Comment aimer si l'on méprise l'objet de cet amour? Non seulement M. Bertrand semble mépriser la femme, mais aussi les tâches qui lui ont été assignées; le tricot a sauvé bien des hommes du froid, de l'inconfort et même de la mort; manger dans de la vaisselle sale n'a jamais été très agréable. Le célibataire la lave. Mais le mariage, ou concubinage, lui enlève cette obligation du fait que dorénavant il est un mâle complet, possédant et dominant.

Les féministes, que je sache, n'ont pas fait sauter d'autobus, détourné davions, assassiné de ministres ou pris 50 otages. Le mâle, par contre, dans sa virile et saine attitude, ne se prive pas de ces moyens afin de pousser plus loin sa revendication ou son mécontentement. Les femmes donnent la vie. Ce sont elles qui mettent au monde des hommes qui s'entretuent et les tuent. Et elles devraient en rester là?

L'intelligence, monsieur, n'a pas de sexe. Malheureusement, ce dernier vous fait oublier le premier.

Richard C. LAPOINTE

1880-1980 ca QUÉBEC

ORDRE DES COMPTABLES AGRÉÉS DU QUÉBEC
Corporation professionnelle d'exercice exclusif
régie par le Code des professions
680, rue Sherbrooke ouest, Montréal, Québec H3A 2S3
Téléphone: (514) 288-3256

ALLAIRE, GOYETTE, NADEAU, ROBERGE & CIE
Comptables agréés
35 Dufferin
Granby, Qué. J2G 4W5
Tél.: 514-375-4400

ARTHUR ANDERSEN & CIE
Comptables Agréés,
800 Boul. Dorchester ouest,
Montréal, H3B 1X9
861-1641
Bureaux à Montréal, Ottawa, Toronto, Winnipeg, Calgary, Vancouver.
Société affiliée - Gagné, Vaillancourt & Associés

BERNIER & BISSON
Comptables Agréés
Georges Bernier, C.A.
Marcel Bisson, C.A.
60, St-Jacques, Suite 601
Montréal — 845-0209

BOISJOLI, HOUGHTON & CIE
Comptables Agréés
1440 ouest, rue Ste-Catherine
Suite 525 — 861-2868
Louis Albert Boisjoli, C.A.
Maurice Sabbah, C.A.
Michel Sabbag, C.A.

CHARETTE, FORTIER, HAWEY & CIE TOUCHE ROSS & CIE
1 Place Ville-Marie
Montréal - H3B 2A2
861-8531
Montréal Québec Hull
Partie intégrante de Touche Ross & Co. avec bureaux à Sydney, Halifax, St. John, Ottawa, Toronto, Hamilton, Kitchener, London, Windsor, Mississauga, Cornwall, Winnipeg, Regina, Saskatoon, Calgary, Edmonton, New Westminster, Vancouver, Victoria, Kelowna, Langley, St. John's, Bermuda, Nassau, Bahama Islands, Grand Cayman.

CLARKSON - GORDON
Comptables Agréés
Associés-résidents
Montréal - Québec
A. Benedetti, C.A. — C.C. Bismuth, C.A.
C.W. Bissegger, C.A. — T.R. Burpee, C.A.
M. Camirand, C.A. — H.M. Caron, C.A.
L.J. Carrière, C.A. — G. Chamberland, C.A.
J.P. Delisle, C.A. — M.M. Domanski, C.A.
R. Fortier, C.A. — G. Fréchette, C.A.
S.R. Gagné, C.A. — R. Germain, C.A.
G. Gingras, C.A. — J.P. Graveline, C.A.
A. Lanthier, C.A. — R.E. Lavoie, C.A.
G. Limoges, C.A. — R.J. Messier, C.A.
J.D. Morrison, C.A. — R.R. Okker, C.A.
R. Pearl, C.A. — L.L. Saint-Pierre, C.A.
W.J. Smith, C.A. — G.S. Wells, C.A.
Bureaux à:
St-Jean (T.-N), Halifax, Saint-Jean (N.-B.), Québec, Montréal, Ottawa, Scarborough, Toronto, Mississauga, Hamilton, Kitchener, London, Windsor, Thunder Bay, Winnipeg, Regina, Saskatoon, Calgary, Edmonton, Vancouver, Victoria.

CLOUTIER, COUREY, FONTAINE & ASSOCIÉS
2, Place Laval
bureau 300
LAVAL, Qué. H7N 5N6
382-4010 - 668-6400

COGAN, LANDORI & DUBÉ
Comptables agréés
3901 Jean-Talon O. Ste. 214
Montréal, Québec H3R 2G5
731-7851
Ottawa — Amprior

COURTOIS, ZIRI, MALKA & ASSOCIÉS
Comptables Agréés
397 o. rue Laurier,
Mtl. P.Q. H2V 2K3 — 273-1535

DUNWOODY & COMPAGNIE
Comptables Agréés
1440, rue Ste-Catherine ouest
Suite 810 — 861-9081
Montréal, Québec H3G 1R8
Bureaux dans les principales villes du Canada et cabinets associés à travers le monde

ERNST & WHINNEY
Comptables Agréés
Sept-Îles, Montréal, Ottawa, Toronto, Hamilton, Kitchener, London, Winnipeg, Calgary, Edmonton, Abbotsford, Vancouver, Victoria, Halifax et dans les principales villes du monde.
1200, avenue McGill College
Suite 1100
Montréal, Québec, H3B 4G7
871-8901

GAUVIN, DUMAIS ET ASSOCIÉS
Comptables Agréés
R. Gauvin, C.A. — B. Dumais, C.A.
R. Forget, C.A. — C. Boyer, C.A.
G. Villeneuve, C.A. — J.R. Charette, C.A.
M. Duquette, C.A. — P. Saint-Julien, C.A.
A. Gareau, C.A.
561 boul. Crémazie est
Montréal, H2M 1L8 — 384-1430
38 boul. St-Viateur
Rigaud, J0P 1P0 — 458-7526

GRIGNON, DE PALMA, POIRIER & ASSOCIÉS
Société Nationale
CAMPBELL SHARP
Comptables Agréés
500 Place d'Armes, Suite 1700
Montréal, Québec, H2Y 2J1
845-7211

HAREL, DROUIN & ASSOCIÉS
Comptables Agréés
276 ouest, St-Jacques suite 600
Montréal H2Y 1N3
845-9253
Bureaux: Montréal
Laval
Repentigny
Îles de la Madeleine
Maniwaki

KENDALL, TRUDEL & CIE
Comptables Agréés
666 ouest, rue Sherbrooke
Suite 1400 — 288-0988

LALIBERTÉ, LANCTÔT, MORIN & ASSOCIÉS
affilié à
COOPERS & LYBRAND
630, boul. Dorchester ouest
Montréal H3B 1W6
(514) 871-9792

LAVALLÉE, BÉDARD & CIE
Comptables Agréés
19 ouest, Le Royer — Suite 300
Montréal, H2Y 1W4
844-1153

LIPPMAN, PTACK, BENJAMIN, SMALL & COHEN
Comptables Agréés
Montréal/Toronto
6600 Côte des Neiges
Mtl, P.Q. H3S 2A9
(514) 341-5511
Membre: Groupe International des Cabinets de Comptables

MAHEU, NOISEUX, ROY & ASSOCIÉS
Comptables Agréés
2 Complexe Desjardins, bureau 2600
C.P. 153, Montréal H5B 1E8
Tél.: (514) 281-1555
Télex 055-60917
Bureaux à Ottawa, Montréal, Laval, Hull, Hawkesbury, Québec, Lévis et Moncton.
Société Nationale Collins Barrow
Bureaux à Vancouver, Calgary, Edmonton, Winnipeg, Toronto, Montréal, Québec, Halifax et autres villes.
Représentation dans les grands centres financiers internationaux.

MacGILLIVRAY & BRUNEAU
Comptables Agréés - Chartered Accountants
1155 Dorchester ouest
Montréal, P.Q. H3B 3T9
(514) 871-8630
National
MacGILLIVRAY & CO.
Bureaux dans les principales villes au Canada et partout dans le monde

MALLETTE, BENOIT, BOULANGER, RONDEAU & ASSOCIÉS
C.P. 95
1, Complexe Desjardins
MONTRÉAL (Québec)
H5B 1B2
(514) 281-1850
Montréal, Québec, Sherbrooke, Rimouski, Magog, Saint-Jérôme, Richmond, Sainte-Agathe-des-Monts, Montmagny, Port-Cartier, Sept-Îles
Société Nationale
WARD MALLETTE
Représentation internationale dans 45 pays
BINDER DIJKER OTTE & CO.

MESSIER, BOURGEOIS & CIE
Comptables Agréés
50, Place Crémazie,
Suite 1410
Montréal - H2P 2T9
384-7430

NORMANDIN, BARRIÈRE & ASSOCIÉS
DELOITTE HASKINS & SELLS
Comptables Agréés
3210, 1 Place Ville-Marie
Montréal, Québec
H3B 2W3
Tél.: 861-9311
Deloitte Haskins & Sells est établi dans 32 centres de Victoria à Halifax et fait partie d'une association internationale qui s'étend à 61 pays.

PETRIE, RAYMOND & ASSOCIÉS
1320, boulevard Graham
Suite 30
Mont-Royal (Québec)
H3P 3C8
Tél.: (514) 342-4740

PRICE WATERHOUSE & CIE
Comptables Agréés
1200 McGill College
Montréal, Qué. H3B 2G4 — 879-9050
Montréal, Québec, Halifax, Ottawa, Toronto, Mississauga, Hamilton, Kitchener, London, Windsor, Thunder Bay, Winnipeg, Saskatoon, Calgary, Edmonton, Vancouver, Victoria.

RAYMOND, CHABOT, MARTIN, PARÉ & ASSOCIÉS
Comptables Agréés
Montréal, Québec, Ottawa
Chicoutimi - Thetford Mines - Hull
17ème étage, Tour de la Bourse
Montréal, Québec, H4Z 1G9
(514) 878-2691

RICHTER, USHER & VINEBERG
Comptables Agréés
Montréal - Toronto
Associés - Résidents à Montréal
Cecil Vineberg, C.A. — Howard Gilmour, C.A.
Marvin Corber, C.A. — Barry Clamen, C.A.
Arnold M Shostak, C.A. — David A. Vineberg, C.A.
Gerald S. Goldberg, C.A. — Allan Wiener, C.A.
Irwin Kramer, C.A. — John J. Swidler, C.A.
J.-Yves Tougas, C.A. — Richard S. Vineberg, C.A.
Sidney M. Kaushansky, C.A. — Philip Mamet, C.A.
Donald Primsky, C.A. — Patrick K H So, C.A.
1 Westmount Square
Montréal, Québec H3Z 2Z9
931-2511

ROBERT SAINT-DENIS & CIE
Comptables Agréés
7000, Avenue du Parc,
Suite 301
Montréal H3N 1X1 — 274-2797

SAMSON, BÉLAIR & ASSOCIÉS
Comptables Agréés
Québec - Montréal - Ottawa - Toronto - Calgary - Vancouver - Rimouski - Trois-Rivières - Sherbrooke - Saint-Hyacinthe - Kitchener - Sept-Îles - Matane - Coaticook - Fort Lauderdale (U.S.A.)
Suite 3100, Tour de la Bourse
Montréal, Qué. H4Z 1H8
(514) 861-5741

Poissant, Richard et Associés
affilié à
THORNE, RIDDELL
Comptables Agréés
630 ouest, Boul. Dorchester
Suite 2500
Montréal, Québec H3B 1W2
Téléphone (514) 866-7351
À l'échelle internationale
McLintock Main Lafrentz

VIAU, ROBIN & ASSOCIÉS
Comptables Agréés
Lucien D. Viau, C.A.
Armand H. Viau, C.A.
J. Serge Gervais, C.A.
Waguih Boulos, C.A.
Jacques R. Chadillon, C.A.
Jacques Joval, C.A.
Louis Baril, C.A.
Farid A. Chali, C.A.
4926, ave Verdun, Verdun
H4G 1N3
55A, Bleinville Est,
Ste-Thérèse, J7E 1L4
769-3871 — 435-4691

ZITTRER, SIBILIN, STEIN, LEVINE
Comptables Agréés
MONTRÉAL - TORONTO
Jack E. Zittrer, C.A. — Herbert E. Sibiln, C.A.
Samuel S. Stein, C.A. — Boris G. Levine, C.A.
Marvin B. Goldsmith, C.A. — David A. Stein, C.A.
Arnold J. Echenberg, C.A. — Steven A. Yaphe, C.A.
Morton S. Spector, C.A. — Barry A. Tissenbaum, C.A.
Gérald A. Slan, C.A. — Stanley Weiner, C.A.
Jeffrey L. Payne, C.A. — Norman Dalichman, C.A.
Brahm D. Levine, C.A. — Morrie L. Fogelbaum, C.A.
Lawrence M. Chandler, C.A. — Alan M. Liverman, C.A.
Jack Altman, C.A. — Robert H. Zittrer, C.A.
Henry Rosenhek, C.A. — Marshall B. Kesten, C.A.
4115 Sherbrooke ouest
Westmount, Qué. — 933-1112
H3Z 1K9

SUITES DE LA PREMIÈRE PAGE

◆ Loi 24

les trois juges, si une plainte est portée en vertu de la Loi sur les jeunes délinquants, comme l'avait fait la plaignante, Mlle Yolande Touchette, elle est accusée d'avoir violé la loi provinciale (Loi 24). «Aussi, notent-ils, les articles 40, 60, 61 et 74 de la Loi sur la protection de la jeunesse, en autant qu'ils visent des délits au sens de la Loi sur les jeunes délinquants, sont inconstitutionnels.»

Dans ce dossier, lors de la comparution de l'adolescent, son procureur avait demandé l'annulation de l'accusation au motif que les dispositions des articles 60, 61 et 74 de la Loi 24 n'avaient pas été observées, la plainte n'étant pas portée par le Directeur de la protection de la jeunesse, de concert avec une personne désignée par le ministre de la Justice, mais plutôt par une personne non autorisée, soit la victime.

Il appert que le Directeur de la protection de la jeunesse et la personne désig ée par le ministre avaient décidé, en vertu des pouvoirs que leur attribue l'article 61 de la Loi 24, de ne pas saisir le Tribunal de la jeunesse du cas de l'adolescent en cause mais plutôt de le soumettre à des mesures volontaires.

En réponse à cette objection préliminaire, le procureur de Mlle Touchette avait soulevé l'inconstitutionnalité de la Loi 24 et en avait avisé le procureur général du Québec qui est intervenu, de même que le Directeur de la protection de la jeunesse, pour soutenir la validité et l'opérabilité constitutionnelles de la Loi sur la protection de la jeunesse en général, et de ses articles 40, 60 et 74 en particulier.

Puis, le 18 février 1980, le juge Guy Lechasseur, du Tribunal de la jeunesse, après avoir décidé que les articles 60, 61 et 74 de la loi en question étaient inconstitutionnels, parce qu'ils constituaient une ingérence de la part de la Législature du Québec en matière de délinquance juvénile, matière relevant de la compétence du Parlement fédéral sur le droit criminel, rejetait en conséquence la motion préliminaire de la défense, maintenait celle de Mlle Touchette et concluait qu'il était légalement saisi de la plainte portée devant lui et avait juridiction pour l'entendre en vertu de la Loi sur les jeunes délinquants. C'est alors que le procureur général du Québec, par une requête pour l'émission d'un bref de prohibition, avait demandé à la Cour d'appel de se prononcer.

D'abord, le plus haut tribunal du Québec, après avoir constaté qu'il n'y a pas de doute qu'un examen de la Loi 24 démontre que celle-ci a pour objet la protection de la jeunesse, relève également que cette loi touche aussi à un domaine de compétence fédérale.

Ainsi, l'article 40 de la loi québécoise prévoit que lorsqu'un enfant a commis une infraction, le Directeur de la protection de la jeunesse (DPJ) est saisi du cas avant qu'une poursuite ne soit engagée. Celui-ci doit analyser le cas en vertu de l'article 45. Il devra cependant, en vertu de l'article 60, prendre une décision conjointement avec une personne désignée par le ministère de la Justice. Ils peuvent alors, suivant l'article 61, confier l'enfant au DPJ pour l'application des mesures volontaires, ou saisir le Tribunal de la jeunesse du cas ou encore fermer le dossier.

Et, en vertu de l'article 74, seul le DPJ peut saisir le tribunal, de concert avec la personne désignée par le ministère de la Justice.

Aussi, après s'être demandée si ces dispositions sont constitutionnellement valides et opérantes, compte tenu des dispositions du Code criminel et de la Loi sur les jeunes délinquants, la Cour d'appel du Québec, après consultation de la jurisprudence, affirme qu'il lui apparait clair qu'il faut distinguer entre la Loi 24 et une loi du traitement de la délinquance juvénile. «Il faut retenir, note-t-on, qu'une province ne peut s'appuyer sur sa compétence en matière de protection de la jeunesse pour intervenir en matière de délinquance juvénile.»

De l'avis de trois juges, la partie de la Loi 24, qui traite de la délinquance juvénile est plus qu'une intrusion directe dans la compétence fédérale, attendu que la Loi sur les jeunes délinquants prévoit qu'un délit doit être traité judiciairement tandis que la Loi 24 dit le contraire, en permettant au DPJ ou à une personne désignée de traiter judiciairement un délit ou de le déjudiciariser. Ce qui, à leur idée, contredit le fondement même de la Loi fédérale sur les jeunes délinquants.

◆ Lévesque

les partisans du PQ ont encore consacré trois minutes environ à applaudir le président du parti qui a déclaré: «Le vent est bon, ça ressemble à 1976».

«Ce qu'on apporte, a poursuivi M. Lévesque, c'est qu'on a essayé d'être un gouvernement fiable. On a travaillé comme des chiens, et pour nous les promesses électorales, ce ne sont pas des mots dans le vent».

M. Lévesque a insisté sur «la tradition maudite qui pourissait les décisions, le mariage malsain avec les fonds publics que représentaient les caisses électorales que le Parti québécois s'est attaché à assainir. «Il faut à tout prix éviter un retour à cette époque», a-t-il déclaré, en laissant entendre qu'un Parti libéral s'empresserait de revenir à ces caisses occultes.

Comme partout ailleurs jusqu'à maintenant, il a évoqué la menace qui plane d'Ottawa sur la Loi 101 et le droit à l'enseignement en français, «un droit existentiel», et parlé de M. Trudeau qui, derrière des façades cherche à centrer au maximum les pouvoirs fédéraux pour bâtir un projet effrayant pour le Québec et pour l'ensemble du Canada.

Plus tôt dans la journée,il avait expliqué, en compagnie de son ministre des Finances que les engagements annoncés depuis le début de la campagne représentaient tout au plus des déboursés de $25 millions pour la première année de leur entrée en vigueur.

C'est ce qu'a soutenu hier le ministre des Finances, M. Jacques Parizeau, en laissant entendre qu'une analyse des engagements du Parti libéral du Québec laissait entrevoir pour cette même période des déboursés de plus de $1.4 milliard.

M. Parizeau, qui avait joint le premier ministre du Québec, M. René Lévesque, en tournée en Abitibi, a expliqué que les engagements énoncés par M. Lévesque depuis le début de la campagne devaient être financés à même la marge de manoeuvre dont dispose le gouvernement chaque année dans son budget.

Or, a fait remarquer M. Parizeau, cette marge de manoeuvre, cumulative, est de $300 à $400 millions par année et pourrait se chiffrer par $1.6 milliard en quatre ans. Une partie de cette marge est prévue pour faire face à l'inflation, la hausse possible des taux d'intérêts, les besoins toujours en évolution du gouvernement, les imprévus, etc.

«Nos engagements ne représentent qu'une fraction inférieure à 50% de cette marge de manoeuvre», estime le ministre des Finances, tandis que les engagements du PLQ sont en-deçà de cette marge, et représentent au mieux $1.4 milliard et au pire au cours des quatre années d'un mandat libéral $2.2 milliards.

«Ils se sont engagés à plus que la marge de manoeuvre si jamais par malheur ils arrivaient au pouvoir», a dit M. Parizeau.

Le ministre des Finances, encadré par le premier ministre, M. René Lévesque, et par le jeune candidat du PQ dans Rouyn-Noranda-Témiscamingue, M. Gilles Baril, que M. Lévesque se plait à comparer à un Claude Charron de la première année du PQ, vient donc à la conclusion que le PLQ s'engage inévitablement dans un déficit plus élevé encore que celui qu'il reproche au gouvernement du PQ, où encore qu'il décrétera une hausse d'impôts dont il n'a pas osé parler jusqu'à maintenant, ou encore qu'il ne pourra réaliser bon nombre des engagements qu'il a annoncés. Nous envisageons l'une de ces hypothèses, ou encore un mélange des trois, a-t-il prédit.

Le PLQ donc s'engage «au-delà de ce qu'une prudence élémentaire pourrait exiger».

La conférence de presse consacrée à cette analyse des coûts comparatifs des engagements des deux partis a été écourtée, M. Lévesque étant bousculé par son horaire qui prévoyait en soirée une assemblée à Arvida, en pays péquiste, où d'ailleurs à peu près 4,000 personnes s'entassaient déjà à 20 h 15, pour entendre le premier ministre et le ministre de la Justice, M. Marc-André Bédard.

La journée de M. Lévesque avait débuté par la visite de l'hôtel de ville de Malartic, où le maire, M. Marcel Boutin, lui a accordé son appui puis par une autre brève visite à l'hôtel de ville de Cadillac.

M. Lévesque s'est rendu ensuite au Collège du Nord-Ouest, à Rouyn, où il a servi encore une fois le discours de la fierté, de la confiance, à des jeunes gens bouillants d'enthousiasme et prêts à tout pour envoyer M. Camil Samson à la retraite, comme le leur a demandé M. Lévesque.

Après cette visite et une émission de ligne ouverte, MM. Lévesque et Parizeau ont comparé les coûts des engagements du PQ et du PLQ jusqu'à maintenant.

Pour la première année, les engagements du PQ représentent $25 millions, $150 millions pour la deuxième et pourraient atteindre jusqu'à $570 millions durant la quatrième année d'un mandat.

M. Parizeau a expliqué que pour la troisième année, les prévisions étaient difficiles à faire et qu'elles pourraient aller jusqu'à $570 millions encore une fois. Les coûts des programmes amorcés, a-t-il déclaré, pourraient varier selon la clientèle, mais s'inscriront chaque année à l'intérieur de la marge de manoeuvre dont dispose le gouvernement dans son budget.

Les dépenses du PLQ représenteraient de leur côté $1.4 milliard par année, peut-être $2.2 milliards, estime M. Parizeau. Toute leur marge de manoeuvre est engagée, ce qui veut dire qu'il ne resterait rien pour les imprévus, l'inflation, l'impact inflationniste des prochaines négociations avec la Fonction publique, a-t-il déclaré.

◆ LaSalle

patriement unilatéral de la constitution canadienne et de son maître d'oeuvre, M. Pierre Trudeau, et cela en dépit de la contestation de huit provinces dont le Québec. Il a fustigé la conception centralisatrice du fédéralisme du premier ministre du pays et indiqué que les libéraux d'Ottawa feront tout en leur pouvoir pour que le rouleau compresseur qui leur a permis de rencontrer leurs objectifs jusqu'à maintenant, s'applique également aux démarches qui devront être faites devant le Parlement britannique.

«En agissant ainsi, a souligné M. LaSalle, M. Trudeau va à l'encontre de la volonté exprimée par au moins huit provinces canadiennes et j'affirme qu'il n'a pas le droit de passer outre à cette quasi unanimité.» Il croit qu'il suffirait de peu d'ailleurs pour que les deux autres provinces non récalcitrantes, l'Ontario et le Nouveau-Brunswick, joignent le concert des protestations. Dans cette perspective, le chef de l'UN croit qu'il n'est pas trop tard pour réagir et il suggère la création d'un secrétariat central, formé des huit ou dix provinces, qui se chargerait d'aller porter le message à Londres et proclamer que le projet de M. Trudeau est irrecevable.

Craignant que le gouvernement libéral n'impose le poids de sa majorité pour mettre fin au débat en cours le plus rapidement possible «et cela avec l'accord des 73 députés libéraux fédéraux du Québec», M. LaSalle a dit qu'à moins d'un miracle, «le débat constitutionnel en cours franchira une nouvelle étape.» «On quittera le sol canadien pour aller discuter de nos problèmes à l'étranger, notamment en Grande-Bretagne. C'est pas beau ça?» a-t-il lancé au milieu d'un silence attentif.

Avec cette nouvelle étape qui s'annonce, a poursuivi le conférencier, les provinces devront réagir rapidement et avec efficacité. «Je connais bien les libéraux à Ottawa — je les connais même trop — pour savoir qu'ils feront tout en leur pouvoir pour que le rouleau compresseur qui leur a permis de rencontrer leurs objectifs jusqu'à maintenant, s'applique également aux démarches qui devront être faites à Londres.»

Pourtant, répète le chef de l'UN, le pire pourrait encore être évité et «il n'en dépend que de nous». Aussi invite-t-il les provinces rebelles, par le biais d'un secrétariat constitué pour cette occasion historique, à se rendre à Londres pour livrer la bataille avec force, avec vigueur et avec unité. Il se dit persuadé qu'une action commune et vigoureuse des provinces saura convaincre les autorités londoniennes que «le renouvellement du cadre fédéral canadien doit se faire ici au Canada par des Canadiens».

À cet égard, a soutenu l'ancien député conservateur, le Québec aura un rôle important à jouer car c'est beaucoup plus qu'une simple résolution pour le rapatriement de la constitution canadienne qui sera soumise à Londres. «C'est toute la conception du fédéralisme qui est remise en cause par le geste unilatéral d'Ottawa et advenant le succès de l'offensive fédérale, c'est sûrement le Québec qui sera le plus durement touché,» en ce sens qu'il sera subordonné à la seule volonté du gouvernement fédéral, ce dernier étant consacré comme une administration «de séniorité juridique» pour reprendre une expression employée récemment par M. Jean-Luc Pépin, ministre des Transports et coauteur du rapport Pepin-Robarts.

À ce propos, M. LaSalle souligne que c'est ce même M. Pépin qui écrivait pourtant dans le rapport qui porte son nom et malheureusement resté lettre morte: «Nous considérons que les gouvernements provinciaux sont de stature et de maturité égales à celles du gouvernement central, et nous recommandons, sans aucune hésitation, qu'une nouvelle constitution reconnaisse leur égalité de statut.» Le chef de l'UN se demande alors comment concilier ces propos et en retirer une certaine cohérence.

Pour le huitième successeur de Duplessis qui fait siennes les luttes livrées sur le parquet des conférences fédérales-provinciales par M. Daniel Johnson, et même MM. Bourassa et Lévesque, bien qu'il n'endosse pas le radicalisme de ce dernier, son parti ne peut accepter que la réforme constitutionnelle brime le Québec et érode ses pouvoirs, particulièrement en matière de langue et d'éducation. S'il prenait le pouvoir le 13 avril, dès le lendemain matin, M. Roch LaSalle s'emploierait à convoquer les sept autres provinces qui s'opposent au geste d'Ottawa et à convaincre ses homologues à aller à Londres proposer un compromis réaliste: le rapatriement de la constitution avec une formule d'amendement qui permettrait de procéder à une révision en profondeur du fédéralisme canadien.

Les étudiants ont accueilli ces propos avec attention mais aussi avec un scepticisme évident, l'un d'entre eux faisant remarquer au visiteur l'échec des premiers ministres, anciens et actuel, pour régler ce contentieux constitutionnel.

«J'ai du respect pour vous, a dit le jeune homme, mais j'ai l'impression que vous faites du théâtre. Il n'y a rien là (dans votre plaidoyer) et je ne veux plus y croire.»

Ce à quoi M. Lasalle a rétorqué qu'il y croyait, lui, en ce fédéralisme décentralisant et respectueux du Québec qu'il propose.

D'autres sujets ont été brièvement abordés au cours de cette rencontre, notamment celui concernant la philosophie de l'Union nationale sur les prêts-bourses aux étudiants qui seraient remboursés à raison de $1,500 par année pendant cinq ans si les jeunes professionnels acceptent d'aller travailler dans les régions éloignées. Il a fait remarquer que l'on manque de médecins sur la Côte-Nord.

À l'exception des railleries des étudiants lorsque le nom de Claude Ryan était prononcé, ce que M. LaSalle n'a pas exploité indûment, et des sifflements de protestation lorsqu'il a prétendu que «le Parti québécois n'a pas la crédibilité voulue pour s'ériger comme le défenseur de l'autonomie provinciale», cette visite du chef de l'UN s'est effectuée sans encombre, au grand soulagement de tout le groupe officiel unioniste.

Et M. Roch LaSalle, qui venait de passer cette épreuve avec grande distinction, s'est alors permis cette boutade: «M. Ryan dira après que je n'ai jamais mis les pieds à l'université.»

L'organisateur de ces conférences des hommes politiques à l'Université de Montréal, M. Sylvain Blanchard, a souligné au DEVOIR qu'il avait invité le chef du PLQ des «centaines de fois» à se présenter à la tribune de ces conférences-midi organisées par la Faculté des Sciences économiques mais qu'à chaque fois, il a essuyé un refus, soit de M. Ryan lui-même, soit de ses organisateurs «qui ne retournent même pas les appels». M. Blanchard admet que l'auditoire estudiantin est formé en très grande majorité de péquistes et que M. Ryan ne veut vraisemblablement pas «s'enfoncer dans la fosse aux lions».

C'est donc le modeste Roch LaSalle dont on dit en sourdine qu'il ne peut pas nuire à la cause péquiste mais aider à battre le Parti libéral de Claude Ryan dans certains comtés tout au moins qui a bénéficié du succès d'estime et de curiosité des étudiants. Soulignons que M. René Lévesque a déjà adressé la parole à cette tribune en octobre dernier et que plusieurs gros canons du PQ la fréquentent — M. Parizeau cette semaine — ou la fréquenteront. On attend la visite de M. Camille Laurin dès cette semaine.

◆ Ryan

non plus, que les jeunes libéraux dont les applaudissements furent enterrés sous les huées copieuses des péquistes. Avec une certaine agressivité, ils ont aussi monopolisé les micros pour la période des questions. Il en fallait plus, cependant, pour désarmer M. Claude Ryan qui, loin de dédaigner l'affrontement, est des plus à l'aise dans de telles circonstances, au point que les organisateurs libéraux se frottaient les mains d'aise devant une telle contestation croyant que de telles assemblées les servent plus qu'autre chose.

M. Ryan eut tôt fait de retourner l'agressivité des étudiants contre eux, les invitant dès le départ à faire preuve de politesse ce qui était la meilleure façon, leur a-t-il dit, de faire avancer leur cause. À la première manifestation d'hostilité, alors qu'on lui criait que la bataille référendaire n'était pas finie, il a pris le dessus en répondant: «Très bien, très bien, la majorité va voter contre vous.» Il avait accueilli d'ailleurs les huées adressées aux autres orateurs avec un sourire qui en disait long sur son état d'esprit.

Malgré des questions souvent vicieuses, les étudiants, sauf une exception, n'étaient pas de taille à faire glisser M. Ryan sur une pelure de banane et il tourna rapidement à son avantage une question, par exemple, sur son appui au PQ le 13 novembre 1976. Il a affirmé qu'il avait voulu donner la chance à ce parti de faire ses preuves et qu'on avait eu quatre ans de stagnation à tous les points de vue. Il s'est aussi habilement tiré des questions sur le zonage agricole, sur l'attitude des libéraux face aux minorités. Seul un étudiant a réussi à l'embêter un peu. Après avoir arraché un sourire à M. Ryan à propos des «candidats libéraux de valeur qui comme les antiquités prennent de la valeur en vieillissant», cet étudiant lui a rappelé sa déclaration relative au premier ministre Trudeau qu'il appela «boss» il y a quelques semaines. Le chef libéral tenta d'expliquer que dans son esprit cette explication familière signifie tout simplement «mon ami», mais manifestement une telle explication ne pouvait satisfaire son auditoire et il coupa court en disant ne pas avoir de temps à perdre avec une telle insignifiance.

Aucune question n'a abordé les promesses libérales aux étudiants. Celles-ci sont au nombre de quatre: D'abord le Parti libéral prévoit faire une jonction efficace entre le milieu de travail et le secteur de formation professionnelle. Ensuite, il promet une libéralisation du régime d'aide financière pour que tous les jeunes qui le désirent puissent aller à l'université, ainsi que la création de postes d'ombudsman dans tous les cégeps et l'adoption conséquente d'une charte des droits et des devoirs des étudiants. Enfin il s'engage à faire tous les efforts pour augmenter la création d'emplois d'été.

Ces promesses aux étudiants ne coûteront pas très cher à l'État bien que M. Ryan ne sache pas exactement ce qu'il pourra en être. Par exemple, la libéralisation du régime d'aide financière se fera surtout avec la portion qui concerne les prêts aux étudiants où l'État ne prend à sa charge que les intérêts, aussi il est assuré que le coût en sera minime pour le trésor public. À ce chapitre, M. Ryan a indiqué aux journalistes qu'il veut améliorer les chances des jeunes de se former mais que ceux-ci doivent assumer les coûts de leur formation puisqu'elle leur procurera des revenus supérieurs à la moyenne. Pour lui, il n'est pas question, bien sûr, de gratuité scolaire à l'université à court terme.

Parlant de promesses, le chef libéral avait d'ailleurs indiqué aux étudiants que la corne d'abondance libérale ne comptait que $200 millions en 1981, voulant sans doute excuser la modestie de son programme pour les jeunes électeurs.

Plus tôt en matinée, le chef du Parti libéral avait dévoilé les promesses de son parti en matière d'aide sociale, domaine où il a fait preuve d'un peu plus de largesses toutefois. Essentiellement l'objectif que le Parti libéral poursuit dans ce domaine consiste à redresser de façon progressive les barèmes d'aide sociale pour que le revenu des individus et des familles atteignent l'indice reconnu du seuil de pauvreté.

C'est ainsi que l'on promet d'amender la loi d'aide sociale pour que les prestations soient indexées annuellement de façon automatique à l'indice du coût de la vie. Pour 1981, le gouvernement Lévesque a déjà augmenté les prestations de 10%, si bien que prenant le pouvoir, M. Ryan ne hausserait pas avant janvier prochain les prestations, sauf si l'inflation augmentait de façon spectaculaire en cours d'année.

Le redressement des prestations, c'est-à-dire leur augmentation réelle, viendra plus tard sauf toutefois pour les personnes seules et dans le besoin âgées de plus de 60 ans pour qui on fera immédiatement passer les prestations de $331 par mois qu'elles sont actuellement à $405 par mois. Cela représentera une augmentation de $74 par mois. Deux autres mesures viseront enfin à élargir l'accès à l'aide sociale en relevant le montant d'actifs liquides permis qui passera de $2,500 à $4,000, et à modifier le programme de supplément au revenu de travail pour qu'il tienne compte de tous les enfants de la famille.

Pour 1981, ces promesses devraient représenter un coût de $30 millions, soit $27 millions pour le redressement des prestations des personnes de plus de 60 ans et $3 millions pour le programme de supplément au revenu de travail. Pour l'indexation des prestations d'aide sociale, ce sera un coût de $90 millions mais qui ne s'appliquera qu'en 1982, selon les explications données par M. Ryan.

La journée de M. Ryan avait commencé par une visite au *Journal de Montréal*, où le premier ministre Lévesque était allé la semaine dernière. C'est à cet endroit qu'il a dévoilé ses engagements en matière d'aide sociale. Après sa visite au Cégep de Saint-Jean, il a consacré le reste de la journée à des «opérations poignées de main et petits becs», sur la rue commerçante de Saint-Jean et dans divers centres commerciaux de la région du Haut-Richelieu et de Valleyfield.

◆ Ottawa

bat, divers groupes reviennent à la charge en demandant des amendements qui les préoccupent particulièrement. C'est le cas de la Conférence des évêques catholiques qui, dans une lettre au premier ministre, demande que la charte des droits établisse clairement le droit à la vie «dès son début».

Il y a aussi les Indiens qui ont fait hier une démarche désespérée pour convaincre le gouvernement de leur donner un droit de veto pour les futurs changements constitutionnels les concernant.

Enfin au Sénat, les conservateurs, pour donner un coup de pouce à M. Joe Clark qui se démène aux Communes, ont présenté un amendement pour renforcer les droits de la femme dans le projet de résolution constitutionnelle.

Sur ce même thème, un conservateur, M. Walter McLean, a présenté aux Communes une motion pour dénoncer «l'hypocrisie du gouvernement» qui se vante de protéger les droits de la femme mais qui permet à son ministre de la Justice d'aller faire un discours à Londres dans un club qui n'accepte pas les femmes comme membres.

En un mot, c'est le grand branle-bas de combat à Ottawa. Tout le monde sent bien que les conservateurs ne pourront sans doute pas retenir M. Pinard indéfiniment et que les libéraux trouveront bien le moyen de débattre et de faire adopter leur motion de clôture. Les questions qu'on se posait hier encore à ce propos étaient: Quand et comment? Et la réponse: peut-être aujourd'hui, peut-être la semaine prochaine.

Au-delà de toutes les querelles de stratégie, il y a eu hier dans la capitale fédérale deux interventions relativement substantielles, celles de MM. Trudeau et Blakeney.

Le passage à Ottawa du premier ministre de la Saskatchewan ne pouvait survenir à un moment plus crucial. Cherchant toujours à jouer le rôle de conciliateur, M. Blakeney a voulu dans son discours devant les journalistes convaincre M. Trudeau que «l'aspect déchirant de son action menace la capacité de mener plus loin le renouveau constitutionnel».

Il a rappelé que le projet de résolution dans sa version présente suscite de vives oppositions, particulièrement au Québec et dans l'Ouest. Il considère aussi que c'est la façon de procéder qui est la plus condamnable. Il s'oppose fermement au droit de veto qui est accordé au Sénat. «Seul le Sénat, dit-il, ne sera pas soumis à l'influence directe du peuple canadien», en pensant à tous ceux qui auront à participer aux décisions constitutionnelles.

M. Blakeney a rejeté toute la rhétorique fédérale voulant que les Canadiens désespèrent depuis 54 ans d'avoir une charte, le rapatriement, etc... Il estime que la clôture ne fera qu'ajouter à l'animosité à travers le Canada.

En définitive, le premier ministre néodémocrate estime que «le temps est arrivé pour M. Trudeau de repenser sa position, de montrer son souci indiscutable pour l'unité nationale et de rechercher un consensus.

M. Blakeney toutefois a été incapable de donner l'assurance que les premiers ministres des huit provinces récalcitrantes seront en mesure bientôt d'annoncer un accord entre eux sur une formule d'amendement précise.

On a tenté de faire dire à M. Blakeney sa préférence entre MM. Lévesque et Ryan d'un point de vue constitutionnel. «Ils ont des positions remarquablement semblables», a-t-il répondu.

Mais M. Blakeney a surtout voulu rapeler aux gens d'Ottawa que l'adoption du projet de résolution par le Parlement n'implique pas automatiquement l'envoi d'une requête à Londres. Enfin, il a suggéré aux journalistes qu'il était de leur devoir de montrer toutes les lacunes de l'entreprise fédérale, en laissant entendre qu'il n'a pas toujours senti cet esprit critique dans les articles qu'il a lus jusqu'à maintenant. Il visait vraisemblablement la presse anglophone.

Quoi qu'il en soit, les bonnes intentions et les arguments soignés de M. Blakeney n'ont aucun effet sur M. Trudeau, qui, une fois de plus hier, a manifesté une incrédibilité à peu près totale aux possibilités d'entente entre les provinces. Du reste, même s'il y avait entente, le premier ministre fédéral n'a pour l'instant qu'une seule chose en tête: le rapatriement.

Quant aux discussions, on y verra après. «Notre projet de résolution prévoit une période de négociations de deux ans», a-t-il répété encore une fois hier, et ce même si le premier ministre du Québec était M. Claude Ryan.

Même chez les journalistes, on était davantage intéressé hier à parler de ce qui pourrait arriver après le rapatriement que de discuter des problèmes qui peuvent se poser désormais avant l'étape londonnienne. Cet intérêt tout à fait nouveau a plu beaucoup au premier ministre, qui a bien voulu spéculer en conférence de presse sur une situation judiciaire et constitutionnelle fort embarrassante, si elle devait se produire.

Qu'arriverait-il si après l'adoption du projet de résolution par les Parlements d'Ottawa et de Londres, la Cour suprême du Canada décrétait que la résolution est inconstitutionnelle?

«Excellente question», a d'abord répondu le premier ministre. Puis après diverses hésitations, la vraie réponse est venue: «Ce serait à la Cour de dire ce qu'elle ferait. Elle pourrait dire par exemple que telle ou telle section de la charte ou même que toute la charte est ultra-vires. On n'aurait qu'à retirer les parties jugées ultra-vires. Ce que je dis là est très spéculatif.

«Pour ma part, je défends l'argument que la Cour ne peut pas faire cela, mais il faudrait voir si elle est d'accord avec ce que je dis. Moi, je soutiens que ce sont des moyens légaux, légitimes et moraux».

Pourquoi n'attendez-vous pas de savoir ce que la Cour suprême en pense avant d'envoyer la requête à Londres? On apprenait d'ailleurs un peu plus tard que la cause du Manitoba serait présentée en appel à la Cour suprême le 28 avril prochain.

M. Trudeau a expliqué son refus d'attendre la Cour suprême de cette façon: «Je répète que pour moi ce sont des moyens légaux, légitimes et moraux. Alors nous agissons. Je suis un politicien, pas un juge. On pourra toujours faire vérifier par la Cour si ce qu'on fait est constitutionnel. Pour moi, les procédures judiciaires, ce n'est qu'une autre tactique pour retarder le rapatriement de la constitution».

Et pour la première fois en 13 ans de carrière comme premier ministre, M. Trudeau est parvenu à épuiser toutes les questions des journalistes avant la fin d'une condérence de presse.

◆ Espion

Code «Elli» était à l'oeuvre dans les hautes sphères du MI-5.

M. Pincher affirme que Hollis fut par la suite soupçonné d'avoir été en réalité le mystérieux Elli.

Mercredi, Sir William Stephenson, d'origine canadienne et responsable de la coordination des services de renseignement anglo-américains au cours de la Seconde Guerre mondiale, a affirmé au cours d'une entrevue accordée de Hamilton aux Bermudes que Hollis n'avait jamais interrogé Gouzenko.

A Ottawa, cependant, le solliciteur général Robert Kaplan a confirmé hier qu'un tel interrogatoire avait effectivement eu lieu.

L'identité d'un nouvel agent des services secrets britanniques, Charles Howard Ellis, qui aurait trahi son pays au profit de l'Allemagne nazie puis de l'Union soviétique, a été révélée par l'écrivain Chapman Pincher dans le *Daily Mail* d'hier.

Selon M. Pincher, Ellis, «numéro trois» des services secrets britanniques après la guerre, a fourni des informations au troisième Reich puis au KGB. L'article ne précise pas la date du décès de l' «espion».

Le *«Daily Mail»*, rappelle-t-on, qui publie depuis trois jours des bonnes feuilles du livre, que M. Pincher doit publier prochainement, avait déjà affirmé que Sir Roger Hollis, chef du «MI-5» de 1956 à 1965, était un agent du KGB et que l'ancien président du parti travailliste Tom Driberg, également décédé, était à la fois un agent britannique et soviétique.

Plus de soixante députés travaillistes sont des membres clandestins du Parti communiste en Grande-Bretagne et agissent comme des agents «idéologiques» des Soviétiques, affirme l'écrivain-journaliste Chapman Pincher dans son ouvrage publié hier «leur métier, la trahison».

Dans son ouvrage, dont des extraits ont été publiés cette semaine par le «Daily Mail», M. Pincher précise que les membres clandestins du Parti communiste seraient au moins 50,000 en Grande-Bretagne. Parmi eux figureraient également une vingtaine de membres travaillistes de la Chambre des Lords.

Pincher affirme que «les agents de renseignement soviétiques sont chargés d'étudier de très près le fonctionnement du Parlement et de profiter de ses privilèges à chaque fois que cela est possible». Il précise que les parlementaires cryptocommunistes, protégés par leur immunité, sont chargés de poser au Parlement des questions embarrassantes pour la Grande-Bretagne et ses alliés.

Deux de ces parlementaires sont nommement désignés dans l'ouvrage: Tom Driberg, ancien président du Parti travailliste (décédé depuis) et Konni Zilliacus, expulsé du parti en 1949 et réintégré trois ans plus tard, (mort en 1967).

Mais le «plat de résistance» de l'ouvrage de Chapman Pincher est constitué par la mise en cause de Sir Roger Hollis, chef de 1956 à 1965 du MI-5, les services de contre-espionnage britannique. Pincher affirme qu'une enquête, menée après 1965 par une personnalité indépendante, Lord Trend, sur les activités de Sir Roger n'avait pas conclu totalement à son innocence.

Devant l'émotion soulevée dans les milieux politiques par ces révélations, le premier ministre britannique, Mme Thatcher a annoncé qu'une commission allait enquêter sur les procédures et les pratiques en matière de sécurité dans les services publics pour déterminer si des changements sont nécessaires.

◆ Reagan

Moscou et de Varsovie. Mais on apprend de bonne source que les autorités américaines ont été inquiétées par la poursuite des manoeuvres militaires du Pacte de Varsovie en Pologne alors que se déroule une épreuve de force entre le gouvernement et les syndicats réformistes.

La crainte du recours à une solution de force contre les syndicats et leurs partisans s'est accrue à Washington à la veille de la grève d'avertissement de quatre heures et en raison de la réunion dimanche du comité central du parti communiste polonais (POUP).

Alors que les précédentes mises en garde américaines visaient principalement une intervention militaire soviétique, celle qui a été publiée hier par la Maison-Blanche concerne tout aussi clairement un recours éventuel à la répression par les autorités polonaises.

Les États-Unis ont en fait averti le régime de M. Stanislav Kania qu'ils ne recevraient pas M. Wieczyslaw Jagielski, le premier vice-premier ministre attendu le 2 avril à Washington pour discuter de l'aide économique américaine, si le gouvernement polonais employait la force contre Solidarité.

«Nous soulignons que nous sommes toujours prêts à aider la Pologne dans ses difficultés économiques et financières actuelles aussi longtemps que le peuple polonais et les autorités continuent à rechercher la solution de leurs problèmes actuels par la voie pacifique des négociations», a dit la Maison-Blanche.

Il ne semble pas que le regain de la tension en Pologne et la nouvelle déclaration américaine qu'il a provoquée aient donné lieu à des contacts directs entre Washington et Moscou. M. Allen a simplement indiqué que le «téléphone rouge» n'était pas entré en action, mais il n'a pas voulu dire si d'autres voies de communication avaient été employées.

Depuis plusieurs semaines, les autorités américaines répétaient inlassablement qu'une intervention militaire soviétique en Pologne serait «injustifiable» mais qu'elle ne paraissait pour le moment «ni imminente ni inévitable». La formule a été abandonnée dans la déclaration d'hier.

Toutefois aucune source officielle américaine n'a confirmé les informations en provenance d'Allemagne de l'Est selon lesquelles les manoeuvres conjointes du pacte de Varsovie qui ont commencé lundi en Pologne avaient pris de l'extension. On indique au contraire au département d'État et au Pentagone qu'elles se poursuivent à un niveau stable et qu'elles ne mettent pas en jeu, pour le moment, des effectifs terrestres importants.

On note parallèlement, que l'agence Tass a estimé hier que des menaces directes pesaient sur les communistes polonais et que la situation en Pologne était devenue extrêmement tendue. Dans une dépêche datée de Varsovie, l'agence soviétique a ajouté que la Pologne avait été pratiquemment inondée par des tracts provocateurs contenant des menaces directes contre les communistes.

«Ces tracts demandent des actions vigoureuses contre les membres du parti ouvrier unifié polonais, contre ces travailleurs qui s'emploient à restaurer l'ordre public», a poursuivi Tass.

Elle a accusé également le Comité pour l'autodéfense sociale (Kor) d'avoir donné le ton au syndicat Solidarité et de se servir de l'opération de police la semaine dernière à Bydgoszcz pour lancer une campagne de provocation contre l'état et les organismes du parti.

Le gouvernement polonais a expliqué que les pourparlers avaient été repoussés parce que chaque partie avait des consultations privées. Les responsables de Solidarité se sont réunis juste après avoir pris connaissance de cette décision et ont alors annoncé leur décision de maintenir le mot d'ordre de grève prévu pour vendredi.

Cependant, les deux parties semblent prêtes à se rencontrer vendredi quand la commission gouvernementale envoyée enquêter sur les incidents de Bydgoczsz, la semaine dernière, aura terminé son rapport, ont précisé des dirigeants syndicaux.

L'agence de presse. PAP a indiqué qu'elle publierait son rapport demain. L'annonce du report des négociations, faite aux environs de 16 heures à la délégation syndicale, a pratiquement coïncidé avec celle de l'élection à la présidence du conseil régional de Bydgoszcz, théâtre des violences de la semaine dernière, du général Franciszek Kaminski, commandant adjoint de la région militaire de Poméranie.

Cette élection constitue un fait exceptionnel en Pologne où la présidence des conseils de région est ordinairement assurée par des civils. Il est pour l'instant difficile d'en donner une interprétation. Elle pourrait signifier que le premier ministre, M. Wojciech Jaruzelski, lui-même un militaire, a décidé de reprendre les choses en main, à un moment où son pouvoir apparaît fortement contesté par les tenants d'une ligne «dure» au sein de la direction polonaise. Le général Kaminski est âgé de 54 ans et fait partie de l'armée de l'air. Il avait été commandant de garnison à Bydgoszcz. Son élection a été accueillie avec perplexité par Solidarité.

LE DEVOIR

CAHIER 7

TOURISME
Montréal, vendredi 27 mars 1981

VANCOUVER

Dépaysante et enchanteresse

GUY DESHAIES

Ottawa, au temps des tulipes, ça vaut une courte visite. La ville de Québec en été, c'est-à-dire entre le 4 et le 10 juillet, c'est très bien. Et Halifax a ses charmes pour dire qu'on est bon prince à l'égard des Maritimes. Mais il est évident, pour moi en tout cas, que Vancouver est de loin la plus belle et à la fois la plus dépaysante ville du Canada.

QUAND on a le plus doux climat du pays, des montagnes aux pics enneigés derrière et, devant, l'océan Pacifique, quand on abrite le deuxième quartier chinois en importance en Amérique, qu'on a des espaces verts à étourdir les écologistes les plus difficiles et qu'on a une population qui, peut-être à cause de l'influence asiatique des lieux, est une des plus aimables qui soient, on a des attraits qui déclassent les concurrents.

Je regrette de connaître très mal Vancouver et de n'y avoir été que de passage, trop rapidement; mais cette fois j'ai pu me rendre à l'extérieur de la ville et, autre surprise agréable, il s'agit là d'une région presque sauvage, aux portes de la ville, avec de multiples beautés comme la vue de la ville, d'English Bay et de Burrard Inlet depuis les sommets de Grouse Mountain, comme l'extraordinaire Stanley Park de plus de 1,000 acres pratiquement dans la ville même, la vallée de Capilano et sa rivière à saumons, le port, et les résidences de British Properties de l'autre côté du Lions Gate Bridge.

Le mieux est d'avoir sa propre voiture ou une voiture de location pour s'arrêter où l'on veut et le temps qu'on veut. Car les excursions par autocars (il y en a une quantité avec attractions différentes) sont décevantes à certains égards.

Par exemple la mienne qui consistait à traverser en vitesse le parc Stanley sans s'arrêter puis à serpenter à travers les belles résidences sur les collines de Vancouver Nord. Mais le guide-chauffeur, qui ressemblait à l'ancien président des États-Unis Lyndon Johnson, avait un penchant pour le mauvais goût de sorte qu'il passait devant les belles maisons pour s'arrêter devant des maisons agressives avec des jardins ornés de cascades artificielles, avec des pelouses montées de statuettes de plâtre représentant divers animaux ou des nègres à dos d'âne, avec des piscines en forme de rein, de coeur ou d'autres organes selon son imagination. À chaque fois on avait droit au nom italien de l'occupant et à sa vie plus ou moins triste. Et puis moi la visite des résidences de riches on ne peut pas dire que ce soit mon fort. La vue d'une maison, si opulente soit-elle, avec son propriétaire ennuyé qui lave son auto ou promène son chien en pensant à tous les calculs qu'il a faits dans sa vie et à celui qu'il a maintenant à la vessie, ce n'est pas drôle.

Mais enfin on s'engage le long de la rivière Capilano aux gorges profondes. On visite une pisciculture de saumons puis le plus long pont piétonnier suspendu au monde. Le décor est saisissant et l'air est bon.

Tout respire le calme, la verdure et cette beauté sauvage que le Canada a encore à offrir mais la plupart du temps très loin des villes.

Fuyons les boutiques de ces endroits par ailleurs intéressants, à moins que l'art autochtone des Indiens, revu et corrigé par Taiwan et Hong Kong, ne nous attire particulièrement. Le téléphérique de Grouse Mountain nous transporte à plus de 2,000 pieds au-dessus de la baie de Vancouver. Parfois, au printemps il y a en haut les skieurs qui dévalent les pentes tandis que sur la baie, tout en bas, des voiliers sillonnent les eaux du port.

Et sur ces sommets, ou même sur les eaux de ce port entouré de verdure, on n'est toujours qu'à une dizaine de minutes du centre-ville.

La beauté de Vancouver c'est donc d'abord sa toile de fond, son décor ambiant, la pureté de son air et de ses eaux. Il est peu de villes, il me semble, où l'on peut pêcher le saumon ou la truite en eau douce, la bonite en eau salée; où l'on peut faire du ski ou de la voile ou encore du camping en pleine nature et tout cela pour ainsi dire en banlieue.

Pour ce qui est de la ville elle-même, c'est son centre qui est à voir surtout en commençant par la Robsonstrasse avec ses belles boutiques, ses petits comptoirs de «street foods» et ses paisibles piétons qui envahissent la rue. Puis c'est Gastown, la vieille ville pour ainsi dire où tout a commencé il y a moins d'un siècle. On a rénové ce quartier, on a réservé des rues piétonnières et partout, entre les vieilles belles façades, ce sont des entrées de cours où se trouvent boutiques et restaurants. On marche sans s'en apercevoir dans Gastown, même le dimanche où, exceptionnellement au Canada anglais surtout, les boutiques sont ouvertes. Et il n'y a pas que les touristes qui se répandent dans Gastown mais les populations locales y compris les clochards. Ces derniers valent quelques lignes. Je n'ai jamais vu une ville avec autant de clochards. Ils sont parfois jeunes, ils sont des deux sexes; ils trainent tristement comme des épaves parfois échouées sur des bancs publics buvant des liquides douteux dans des bouteilles enveloppées de sacs de papier. C'est comme si les clochards et les drogués du Canada avaient un jour entrepris une marche vers l'Ouest pour s'arrêter à Vancouver où la mer empêche d'aller plus loin et où le climat autorise le flânage tout au long de l'année. En tout cas c'est une chose frappante à Vancouver. Surtout que la ville est d'une propreté exemplaire et que ses habitants paraissent disciplinés et besogneux. La fin de semaine dernière, je trouvais personnellement qu'il y avait un peu de papiers dans les rues et que les poubelles étaient un peu pleines. Mais pas suffisam-

Suite à la page 16

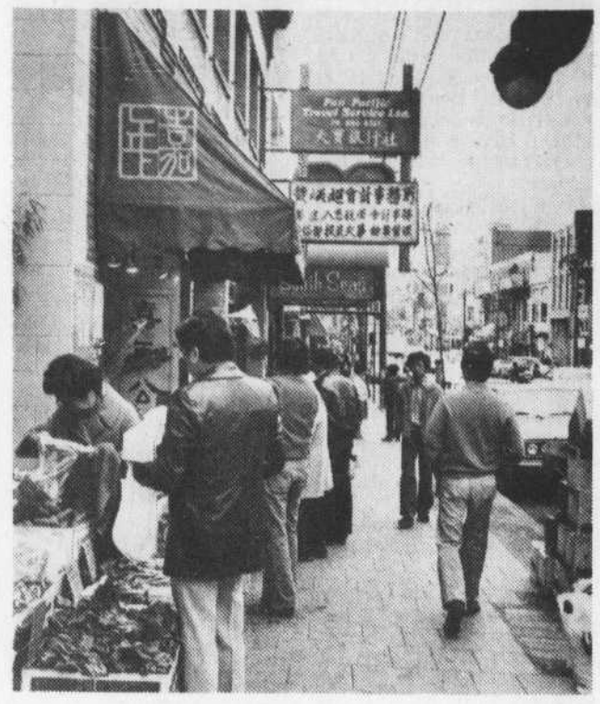

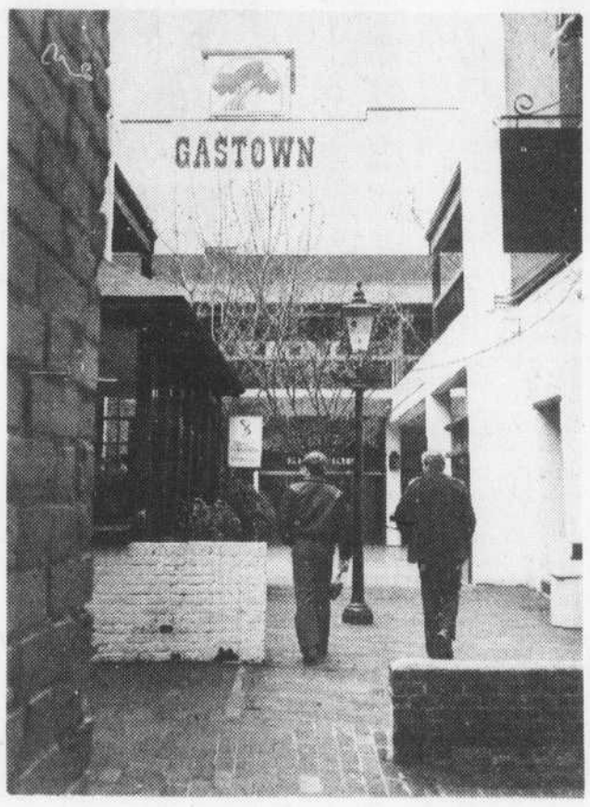

La vue de Vancouver (en haut à gauche) à bord du traversier qui mène à Vancouver Nord. À droite, le deuxième plus important quartier chinois d'Amérique après celui de San Francisco. En bas à gauche, Gastown: le coeur rénové de Vancouver avec ses cours intérieures qui cachent boutiques et restaurants. À droite, le pont suspendu de Capilano: le plus long du monde au-dessus d'une gorge profonde bordée des fameux pins de Colombie. (Photos Guy Deshaies).

LES VOYAGES LIBMAN
vous présente
ses voyages insolites !
Tours personnalisés pour voyageurs sélectifs:

Les merveilles de l'Australasie
$9,140 us, tarif aérien en sus.
Les îles Galápagos
$2,100 us, tarif aérien en sus.
Tour d'exploration en Chine
$3,765 us, tarif aérien en sus.
Tibet
à partir de **$4,275 us,**
tarif aérien en sus.

Pour ces voyages ou pour toute autre destination inusitée, appelez-nous !
VOYAGES LIBMAN INC.
tél: 482-3010
Permis du Québec

EUROPE 81
À BON PRIX
SPÉCIAL VIAU
CIRCUIT DE 2 SEMAINES EN EUROPE, AVION COMPRIS

VISITEZ LA FRANCE, L'ITALIE, L'AUTRICHE, L'ALLEMAGNE ET LA HOLLANDE

VOYEZ AMSTERDAM, LE RHIN EN CROISIÈRE, INNSBRUCK, VENISE, FLORENCE, CÔTE D'AZUR, MONTE CARLO, AVIGNON, PARIS

à compter de **$1639**

SI VOUS PRÉFÉREZ LA LIBERTÉ DE
L'EUROPE EN AUTO:
choisissez la formule achat-rachat

Citroën 2 cv	3 semaines	$499
Renault 5	3 semaines	$549
Horizon	3 semaines	$559

AGENCE DE VOYAGES VIAU

3428, RUE ST-DENIS	842-1751
GALERIES D'ANJOU	353-7650
1218 RUE UNION	866-9381
CARREFOUR LAVAL	688-6211
PLACE VERTU	332-4210
FAIRVIEW	694-2343
PROMENADES ST-BRUNO	653-1862
MAIL CHAMPLAIN	465-2414
GALERIE DES LAURENTIDES	432-6222

PERMIS DU QUÉBEC

L'EUROPE au printemps,
à la saison des fleurs.
En tour organisé, pour voir **plus** et dépenser **moins.** Avec la grande agence québécoise, à la réputation établie.

FRANCE/ITALIE/SUISSE
2 au 23 mai **$1991.**
GRAND TOUR D'EUROPE
9 au 30 mai **$2060.**
EUROPE GERMANIQUE
9 au 30 mai **$2076.**
ANGLETERRE/BELGIQUE HOLLANDE
7 au 24 mai **$1708.**
(Avion transatlantique non compris)
Ces quatre départs sont garantis.

Également Tour des Provinces de France 2 au 23 mai; Grèce 8 au 24 mai; Espagne/Portugal/Maroc 18 mai au 9 juin.

Le taux de change actuel, dollar contre monnaies européennes, nous permet d'offrir **un ESCOMPTE de 5% pour tout paiement complété avant le 15 avril.**

VOYAGES ANDRÉ MALAVOY INC.
861-2485
Détenteur d'un permis du Québec
1255 Université, suite 1220
MONTRÉAL H3B 3W9
"La maison aux milliers de références"

JEUNESSE OBLIGE

Visitez l'Europe à meilleur marché. Profitez des meilleurs tarifs de location de voitures avec le programme "Destination Belgique". À partir de $168.00 par semaine. Kilométrage illimité. Tous frais d'entretien compris. Remplacement immédiat en cas de problème.
Ou encore, profitez du programme "Air-Auto Vacance" – Achat-rachat – Voitures neuves hors-taxe – Kilométrage illimité. Assurance tous risques. Livraison et reprise gratuites à l'aéroport national de Bruxelles.

Tarifs exceptionnels "Jeunesse" pour l'Europe

SABENA vous offre un programme unique AIR-RAIL, conçu selon vos besoins.
Pour les jeunes de 12 à 25 ans inclusivement.

Tarif aérien totalement concurrentiel
Montréal-Bruxelles. À partir de **$592.00**

L'Europe à prix fixe $238.00
Grâce à la carte-miracle INTER-RAIL, vous pourrez voyager sur les réseaux ferroviaires de 20 pays. Validité de l'abonnement: 1 mois.

L'Europe à moitié prix
Réduction de 50% sur les tarifs réguliers des chemins de fer européens à partir de l'aéroport de Bruxelles.

Hébergement à Bruxelles: $15.00 par nuit
Offre sans précédent, dans des hôtels de catégorie standard.
Valide entre le 15 juillet et le 15 septembre.

SABENA:
Plus de 50 pays à travers le monde
Sabena offre également des forfaits plus qu'intéressants si vous préférez l'avion au train. De Bruxelles, la possibilité de s'envoler vers plus de 50 pays à travers le monde.

Cette offre n'est valable que si vous voyagez avec SABENA
Plus d'une raison pour choisir Bruxelles comme point d'arrivée et de départ!

SABENA
lignes aériennes belges
La Sabena et votre agence de voyages travaillent de pair pour mieux vous servir et sont à votre disposition pour toute information complémentaire.
Consultez votre agent de voyages ou appelez:
Montréal (514) 861-2631
Ottawa (613) 741-3599
Québec (418) 529-8144
Toronto (416) 961-2075
Sabena Lignes Aériennes Belges
3, Place Ville-Marie, Bureau 307
Montréal, Qué. H3B 2E3

À BON SAC, BON VOYAGE!

par
Lionel Adonis
LE MONDE

SECRET professionnel, les douaniers ne diront jamais ce qu'ils voient dans nos sacs de voyageurs lors des fouilles. D'ailleurs, ils ne regardent plus, routine, et ne cherchent rien. C'est dommage, car ils ont là, éventrés devant eux, le résumé d'un univers intime, le reflet d'une culture.

J'ai longtemps été accompagnateur à l'occasion de safaris en Afrique. Je recevais «mes touristes» aux aéroports et les découvrais le plus souvent chargés d'énormes sacs gonflés et neufs. Le soir au bivouac, les lourds sacs et valises déchargés, voilà mes voyageurs partis de leurs mains expertes à fouiller leur petit monde. Le lendemain pourtant, rien dans leur tenue n'avait changé. Quels objets religieux, quels fétiches cachaient-ils pour les emporter avec eux et les caresser chaque soir?

Un jour enfin, j'ai vu. Une police zélée inventoriait minutieusement les bagages de mes aventuriers à la recherche d'une forte somme et alignait dans le désert un costume taillé pour une entrevue ministérielle, une forme à chaussure en bois, une bombe pour entretenir la peau d'une veste, une impressionnante pile de sous-vêtements et quatre serviettes de toilette. Regard désolé des propriétaires pris en flagrant délit de déménagement. Un moment même, j'ai douté: «Peut-être, à la fin de leur voyage, s'installeront-ils dans le pays?»

C'est vrai qu'ainsi chargés nous ne voyageons pas vraiment. Nous déplaçons plutôt des impedimenta qui entravent nos pérégrinations et gênent notre liberté de mouvement, de pensée aussi avec la contrainte de leur surveillance.

Où est donc ce bagage idéal du nomade, du berger peulh qui parcourt d'infinis kilomètres avec pour tout colis et pour tout nécessaire: la natte en jonc tressé (et c'est le lit) roulée autour de la couverture et du minuscule barda serré dans le boubou de rechange. Celui-ci contient la petite théière d'émail bleue, la boîte à sucre et à thé et le Coran. Aux mains du voyageur, le bâton du marcheur et la grosse théière pour les ablutions rituelles qui sert aussi de réserve d'eau. Le reste tient dans les poches.

Quelle force obscure oblige nos hardis voyageurs à bourrer leur sac avec autant d'ardeur? Pourquoi tant de charge pour de si minces aventures? Seraient-ce les 20 kilos autorisés par les compagnies aériennes qui inspirent mes invités ou le souvenir des bardas militaires? Peur de manquer, d'être nu? Manque de discernement de l'essentiel ou peut-être encore fétichisme? Sécurisant un sac finalement bourré d'inutile?

«A bon sac, bon voyage» dirai-je, et pour moi préparer l'un c'est déjà vivre l'autre. Aussi n'ai-je jamais compris ceux qui laissent le soin de cette première aventure à leur épouse ou ceux qui vous lancent pressés: «Je pars dans une heure et je n'ai pas encore fait mon bagage!» Non, un sac que l'on fait, c'est la reconnaissance implicite de ce sans quoi on reste invalide devant l'aventure; un sac, c'est une profonde incursion dans son armoire, son paraître, une psychanalyse en somme; c'est le choix sans secours d'un nécessaire auquel on s'identifie le mieux, un jugement sans appel de ce qui part, ce qui reste. Et, parce que c'est un jugement, chaque chose passe par mes mains pour le verdict. L'inspiration est nécessaire; aucun ordre n'existe, l'émotion seule commande. Ainsi, chose étrange, je reconnais dans l'éternel sac les mêmes ingrédients que j'emmenai en Orient comme au grand Sud, tandis que d'autres, pourtant adaptés à l'aventure, échouent à chaque nouvelle sélection. Ces objets, ces vêtements, tant de fois portés, déballés et comprimés de toutes mes forces ont depuis longtemps dépassé leur seule raison d'être pour devenir les symboles de l'aventure.

Ainsi le sac procède de deux approches lors de sa confection: l'une, scientifique, effectue des choix logiques et le résultat est cette parfaite homogénéité de l'utile, ce résumé exhaustif et concis (en langage mathématique, c'est la résolution de la fonction intégrale des éléments de nos commodités, et son degré d'intégration dépend du volume dans lequel on désire faire tenir ces commodités); l'autre, spirituelle, est une sélection des fétiches nécessaire à la réussite de l'entreprise.

Revenons à mon bagage. Il est prêt bien avant le départ. Depuis deux, trois jours déjà, il m'attend devant la porte. Invitation à partir. Et tandis que s'épuisent les derniers jours je rumine le sac, nous nous faisons l'un à l'autre. Ah! j'allais oublier la pharmacie! La pharmacie, pivot de la santé en voyage, traduit clairement la relation santé-maladie du voyageur. Responsable à part entière, le voyageur est aussi son propre guérisseur, il doit, en garnissant sa trousse à pharmacie, faire l'étude prospective des affections auxquelles il se sent sensible. C'est le check-up que l'on fait devant l'armoire de la salle de bains; on se jauge, on pronostique l'infection, mais on inventorie surtout les endémies que l'on rencontrera là-bas. Les accidents aussi. Serpents, scorpions: mythes et réalités des morsures et piqûres, comme de leurs traitements. Certains emporteront toujours la célèbre Pierre Noire des Pères Blancs d'Anvers: le secret de sa fabrication nous vient des Indes et la petite pierre poreuse s'accroche à la plaie pour sucer le poison.

Merveilleux gadget, elle se décroche toute seule après absorption et se régénèrera après un bain d'eau bouillante puis de lait froid (d'une vache sacrée peut-être et celui de la chamelle serait contre-indiquée!). À côté d'elle, le garrot. Pour d'autres, un attirail compliqué de sérums à conserver à basse température...

Certains voyageurs promènent une véritable officine et gobent des tas de choses à titre préventif, dès l'embarquement: ceux-là sont inquiétants, car ils seront sans recours devant la fièvre ou la diarrhée du voyageur. Pour d'autres, afficher ses parasites, son «palu» ou ses amibes forcera le respect des coéquipiers. Ceux-là risquent d'enfreindre à leurs dépens les plus élémentaires règles d'hygiène.

Mais le sac n'est pas encore fini et j'y ajoute les dernières épices: la flasque de rhum, la grosse aiguille et le fil au chinois, la cassette la plus chère pour écouter au hasard des magnétophones ou bien encore la boussole des déserts ou des océans, l'anthologie de versificateurs contemporains ou la pince-étau à tout réparer. D'autres leurs préféreront la flûte ou l'harmonica, le cahier du poète ou le bloc à esquisses et les pastels, le matériel photographique plus lourd que le bagage ou la kyrielle de sacs plastiques du touriste-ramasseur qui prélève à chaque instant écorce ou racine, échantillon de sable, minéraux et insectes, qui seront au retour autant de preuves.

On trouve parfois l'impensable: je revois ce marin américain qui traînait son sac dans les forêts d'Afrique et en sortait très à propos le vieux flacon de mirror de nos grand-mères en disant: «Pour celui qui voyage, le mirror c'est déjà la fortune, car il fait tout briller, même les vieux aciers!»

Le sac est maintenant prêt. Je le visite. Il me ressemble et forme un tout homogène. Il est le fardeau que j'emporterai sur l'épaule. En effet, hors le sac à dos, faux bagage du marcheur qui veut en oublier le poids et garder les mains libres, le vrai sac se porte à l'épaule et son transport devient alors l'expiation d'une faute inconnue.

Plaisirs de Dublin

DUBLIN — C'est une ville plutôt petite si on la compare à certaines grandes capitales mondiales. On n'y trouve aucun gratte-ciel ou masse de béton. Bien au contraire, Dublin a la chance de posséder de beaux édifices datant du 18e siècle et une ligne d'horizon où se profilent des clochers d'église. Contrairement aux habitants des autres grandes villes, les citoyens de Dublin sont affables, chaleureux, spirituels et réputés pour leur amour du mot juste. Qu'ils soient professeurs, chauffeurs de taxi, barmen ou commis de boutique, c'est un plaisir de bavarder avec eux. Dublin bien sûr offre d'autres attraits et je vous livre ici quelques-uns de mes préférés.

Les quotidiens de Dublin. Non seulement les journaux vous tiennent-ils au courant de ce qui se passe dans la ville, mais ils donnent aux visiteurs un aperçu de la vie au coeur de l'Irlande. Pourquoi avons-nous tant de célibataires âgés, se demande un rédacteur? Un autre déplore l'influence néfaste, sur la beauté de l'Irlande, des bungalows modernes avec petits jardins bien ordonnés «tout comme on en trouve en Angleterre».

Flâner dans les petites et grandes rues. Pour errer à l'aventure il n'y a rien comme les bords de la rivière Liffey, où l'on prend plaisir à traverser et retraverser quelques-uns de ses ponts. Et quel ravissement de se promener dans le parc de 22 acres de St. Stephen's Green, avec ses étangs, ses oiseaux, ses statues et ses fleurs. Que dire des beaux édifices de style géorgien, comme le palais de justice avec son dôme et ses colonnes, et les maisons aux fenêtres en éventail avec leurs marteaux en cuivre, leurs boîtes à lettres et leurs écussons. On peut pousser une pointe, si l'on veut, jusqu'à la place pavée du Trinity College au Centre-ville. Ou encore, une balade à travers le parc Phoenix tout en regardant les enfants qui jouent, les gens à cheval, les joueurs de soccer ou tout simplement visiter le jardin zoologique.

Le musée national. Réputé pour sa collection d'objets en or. Les présentoirs regorgent de bracelets, colliers et bagues datant de plus de 4000 ans. Des cartons nous racontent où ces trésors ont été trouvés — la plupart par hasard à travers le pays. On s'amuse à se demander combien un de ces colliers en or presque pur pourrait coûter aujourd'hui.

Le magasinage. Les prix ont augmenté, mais il est encore possible d'acheter un veston en tweed pour homme ou une robe légère en laine pour la moitié ou moins de ce que l'on pourrait payer au Canada. Vous pouvez admirer des pièces d'artisanat au marché irlandais ou au Centre d'art de Kilkenny ou dans d'autres boutiques d'antiquités sur la rue Grafton et un peu partout ailleurs. Si la chance vous sourit vous pourrez peut-être dénicher un trésor comme je l'ai fait il y a deux ans — un pied de lampe en laiton solide pour l'équivalent de $35.00 canadiens. Aujourd'hui, à Montréal ou Toronto, vous paieriez au moins $200.00 pour une pièce semblable.

Galerie d'art. La Galerie d'art nationale de Dublin possède une collection impressionnante d'art européen. Les vieux maîtres tels Turner, Titian, Rembrandt, Michel-Ange, Goya et Rubens, entre autres, sont représentés. À l'extérieur de la galerie, près de l'entrée, il y a un monument en bronze de George Bernard Shaw, natif de l'Irlande, et qui dans son testament a légué un tiers de tous ses droits d'auteur à la galerie. Depuis quelques années, les droits pour «My Fair Lady» seulement ont été une véritable manne pour la galerie.

Quelques conseils. L'Office du tourisme irlandais a un bureau sur la rue O'Connell et ils se feront un plaisir de répondre à toutes vos questions. Un tour de ville en autobus avec guide est une excellente façon de faire connaissance avec les principaux points d'attraction avant de commencer votre propre exploration. Des voyages d'une journée ou d'une demi-journée, en autobus, vous permettent de visiter les différents endroits historiques et d'intérêt touristique rapprochés.

Pour de plus amples renseignements avant votre départ du Canada, adressez-vous à l'Office du tourisme irlandais, 69 rue Yonge (bureau 706), Toronto M5E 1K3.

Tourbec
à Côte des Neiges
Tourbec ouvre un second bureau à Montréal, après le Village St-Denis et l'UQAM, Tourbec se rapproche de l'Université de Montréal, d'Outremont et de Côte des Neiges.
Voici notre nouvelle adresse:
3506, av. Lacombe
Montréal (Québec) H3T 1M1
Tél.: (514) 342-2961
et toujours:
à Montréal
1440, rue St-Denis
à Québec
29, rue d'Auteuil
à Sherbrooke
74 nord, rue Wellington
détenteur d'un permis du Québec

Angleterre - Irlande
Pays de Galles - Écosse
À LA DÉCOUVERTE DE
la traditionnelle Angleterre,
la verte Irlande,
le pittoresque Pays de Galles
et l'Écosse romantique
Tournée de 13 jours en autocar
et 2 séjours à Londres
Accompagnateur dès le départ de Montréal
Guides de langue française
10 au 29 mai **$2715 can.**
5 au 24 juillet **$2863 can.**
6 au 26 septembre **$2754 can.**
Prestations terrestres et billet d'avion inclus
terratours
Détenteur d'un permis du Québec
British airways
VOYEZ VOTRE AGENCE DE VOYAGES

UNE AUTRE PROPOSITION DE VACANCES
SABENA
GRÈCE
À PARTIR DE **$952** POUR 15 JOURS
TARIF AÉRIEN EN SUS

Du 11 avril au 23 octobre,
SABENA vous propose un voyage dans un pays célèbre pour sa beauté, ses plages et ses sites historiques.

- **Transport aérien et transferts**
- **Hôtels de première classe ou de luxe (à votre choix)**
- **Deux repas par jour**
- **Excursions et visites**
- **Croisières en Méditérannée (3 jours ou une semaine)**
- **Une semaine (ou plus) à la plage: à Hermioni ou à Chalkidiki**

Découvrez Athènes, Delphes, Argolis, Corinthe, Mycènes, les temples d'Apollon, de Poséidon et de nombreux sites uniques de l'histoire.
En croisière, visitez Mikonos, Rhodes, Crète, Santorin ou choisissez plutôt Ashdod (Israël), Port Saïd (Égypte) Kusadasi (Turquie) et Patmos, île de la Mer Égée.

une première... la GRÈCE
SABENA
SABENA
lignes aériennes belges
La Sabena et votre agence de voyages travaillent de pair pour mieux vous servir et sont à votre disposition pour toute information complémentaire.
Consultez votre agent de voyages ou appelez:
Montréal (514) 861-2631
Ottawa (613) 741-3599
Québec (418) 529-8144
Toronto (416) 961-2075
Sabena Lignes Aériennes Belges
3, Place Ville-Marie, Bureau 307
Montréal, Qué. H3B 2E3

POUR L'EUROPE
Réservez vos billets d'avion au prix économique !
Vol CCF Londres à partir de **$530** — Bruxelles **$526** — Paris **$592** — Franckfort **$626** — Amsterdam **$592** — Standby New-York-Bruxelles aller **U.S. 169** Standby New-York Franckfort aller **U.S. 189** Excursion New York vers Bruxelles RT **U.S. 409** — WARDAIR SPÉCIAL Montréal-Paris aller-retour.
locations automobiles et CAMPERS
SPÉCIAL HIVER
Louez hors taxe livraison Paris 3 semaines assurances internationales incluses — **Renault 5GTL $455 — CITROEN VISA $599 *— Mini 1000 Automatique $679 *— Peugeot 104 $699 *— Talbot GLS $507 — Renault 18 $566 — Citroen GSA $839 *—** Prix spécial pour VW *— Golf-Polo * — Peugeot 305 et 505 * etc...
Renault aussi livraison Amsterdam et Franckfort
Quotations spéciales pour location automobiles, 1 et 2 semaines avec billets d'avion.
SERVICE EUROPÉEN DE TOURISME AUTOMOBILE
Depuis 28 ans au service des voyageurs
depuis 27 ans au service des voyageurs a innové pour vous le plan dit ACHAT-RACHAT et le Kilométrage illimité. PROFITEZ-en au maximum tél.: 861-0200
— SPÉCIAL HIVER 80-81 —
VACANCES ENSOLEILLÉES: MEXIQUE — CUBA
BRÉSIL — PÉROU — ANTILLES
également CLUB MÉDITERRANÉE ETC.
TOURING CLUB DE FRANCE
Depuis 28 ans au service des voyageurs
1176 rue Drummond, tél.: 861-3906 et 0200.
***LIVRAISON-AÉROPORT BRUXELLES** PERMIS AU QUÉBEC

«Coupez les intermédiaires. Traitez avec le Club.» Jean-Paul Bellon, président.

Paris
Avion et Renault 14 (Base 4 pers., prix par pers.)
3 sem. **$699.** (Rég. $ 813.)
4 sem. **$740.** (Rég. $ 862.)
6 sem. **$773.** (Rég. $1035.)
8 sem. **$830.** (Rég. $1192.)
Avion et Renault 5 GTL (Base 2 pers., prix par pers.)
2 sem. **$749.** (Rég. $827.)
3 sem. **$789.** (Rég. $891.)
4 sem. **$859.** (Rég. $991.)
Pour plus longtemps, il est avantageux de louer une R14 ou Simca 1510. Prix identiques pour une Renault 5 - camping, incluant tente et matériel.
Avion et Hôtel (Base 2 pers., prix par pers.)
$592. (Rég. $622.)
Votre 1ère nuit gratuite à l'hôtel Châteaubriand ou De la Paix, 2 étoiles, salle de bain privée. Quartier de la Madeleine, au coeur de Paris, avec l'achat de votre billet d'avion à l'un de nos bureaux.
Avion et Eurail Pass
Train km illimité en Europe, 1ère cl. (Base individuelle.)
2 sem. **$843.** (Rég. $ 868.)
3 sem. **$915.** (Rég. $ 940.)
4 sem. **$999.** (Rég. $1024.)

Amsterdam
Avion et V.W. Polo (Base 2 pers., prix par pers.)
2 sem. **$699.** (Rég. $756.)
3 sem. **$779.** (Rég. $836.)
Athènes
Avion et hôtel
$782. (Rég. $1111.) jusqu'au 31 mai
et **$970.** (Rég. $1279.) du 15 mai au 15 sept.
Incluant 2 nuits d'hôtel et transfert privé depuis l'aéroport.
Paris
Amsterdam
Amsterdam
FORFAITS JEUNESSE offerts aux moins de 26 ans seulement.
Avion et Train illimité (Base individuelle.)
1 mois **$879.** (Rég. $904.)
2 mois **$963.** (Rég. $988.)
(Base individuelle)
1 mois **$799.** (Rég. $904.)
Prix valide avec tarif Jeunesse KLM. Départs tous les samedis du 1er avril au 13 mai. Retours ouverts.
Voiture (Base 2 pers., prix par pers.)
1 sem. **$38.** (Rég. $80.)
V.W. Polo kilométrage illimité. Prix valide avec tarif Jeunesse KLM. Départs tous les samedis du 1er avril au 13 mai. Retours ouverts.

Pour Paris et Amsterdam, prix en vigueur pour départs entre les 1er avril et le 13 mai et retours avant le 12 juin. Pour les autres dates de départ et de retour, il y a des suppléments selon les différentes saisons. Consultez nos agents.

CLUB JEUNESSE CLUB VOYAGES
Une agence de voyages différente.
Prix en vigueur pour réservations jusqu'au 10 avril inclusivement.
Tous les prix sont sujets aux conditions particulières des tarifs aériens annoncés et de ceux des locations de voitures. Toutes les voitures s'entendent en kilométrages illimités. Pour les conditions, passez au bureau Club Jeunesse/Club Voyages le plus près de chez-vous ou consultez notre brochure : **Vols et trajets individuels 1981**.

CENTRE-VILLE 1429, rue Crescent (514) 849-7521
CÔTE-DES-NEIGES 5450, Côte-des-Neiges, bur. 320 (514) 341-4420
LAVAL 1717, boul. St-Martin, bur. 234 (514) 687-5900
MÉTRO BERRI 1700, rue Berri, bur. 48 (514) 288-8688
OUTREMONT 1027 ouest, ave. Laurier (514) 274-4464
PTE-AUX-TREMBLES Carrefour de la Pointe 12675 est, rue Sherbrooke (514) 642-3440
RIVE-SUD 214, rue Victoria, Greenf. Park (514) 465-1105
ROSEMONT 2329 est, rue Beaubien (514) 376-5910
SQUARE VICTORIA 715, Square Victoria, bur. 825 (514) 845-9167
HULL 277, boul. St-Joseph (819) 776-0602
PLESSISVILLE 1496, rue St-Louis (819) 362-3235
SHERBROOKE 250, rue Dufferin (819) 564-2133
TROIS-RIVIERES 1373, rue Hart (819) 374-1050
QUÉBEC 1035, ave. Cartier (418) 647-1454
STE-FOY 2600, boul. Laurier (418) 653-1024
CHICOUTIMI 460 est, rue Racine (418) 549-6880
JONQUIÈRE Place Centre-Ville 100, boul. Harvey (418) 542-8149
VILLE DE LA BAIE 500, 2ème Rue (418) 544-6894
RIVIÈRE-DU-LOUP 30, rue St-Joseph (418) 862-0655
RIMOUSKI Carrefour Rimouski 419 boul. Jessop (418) 722-8722
PRÈS DE CHEZ VOUS PRÈS DU MONDE
Détenteur d'un permis du Québec

Étrange Hiroshima

par
Monique Nuytemans

DRÔLE d'idée, vous ne trouvez pas, d'avoir entrepris un périple à Hiroshima? Vous vous dites, pourquoi a-t-elle choisi ce désert? Ce témoin de l'imbécillité des hommes? Pourquoi aller si loin remuer des souvenirs qui n'auraient jamais dû exister?

D'accord. Mais ce désert fait quand même partie de notre histoire. Et si la destruction de la ville d'Hiroshima avait eu lieu il y a deux mille ans, ou il y a mille ans, on irait la visiter avec beaucoup plus de désinvolture. Un peu comme on va à Carthage ou à Pompéi.

Mais parce que l'espace-temps est trop bref et que l'acte barbare fut accompli en notre temps, par... nos amis, eh bien, cela nous gêne. Le recul de l'histoire n'est pas assez large pour nous donner la nonchalance oublieuse.

Mais je ne suis pas allée en Orient dans le seul but de me recueillir sur des ruines. Le fait est, aussi étrange que cela puisse paraître, que le plus joli voyage que l'on puisse entreprendre au Japon — une croisière sur la mer intérieure — débute précisément au port d'Hiroshima. La visite de la ville fut donc, pour moi, plutôt un hasard qu'une intention.

Première surprise: Hiroshima m'est apparue non pas comme un désert où flotte l'ombre de la mort, mais comme une jolie ville, pimpante, jeune d'une trentaine d'années, où tout a été reconstruit dans sa forme d'avant-guerre.

Même le château féodal (car l'histoire d'Hiroshima remonte au 16e siècle) a été rebâti au centre-ville. Tout autour on a creusé un fossé d'enceinte comme au temps de son Shogun. Y évoluent des cygnes noirs et des hérons blancs.

Sur son bord s'animent palmiers et yuccas. On y voit de sombres genévriers, des merisiers et des platanes coupés en têtard.

Personne ici ne semble plus se souvenir du désastre. Car on préfère d'habitude parler de ses victoires; ses défaites, on s'efforce de les oublier.

Il y avait cependant parmi nous un journaliste américain qui se rappelait exactement la date et même l'heure de l'éclatement de la bombe. Il regarda sa montre et nous dit que ce fut précisément à cette même heure — 8 h 15 du matin — par un beau jour d'août 1945, qu'un avion américain lâcha la bombe atomique qui entraîna la mort de 180,000 personnes et qui mit fin à la guerre mondiale (après Nagasaki bombardée trois jours plus tard).

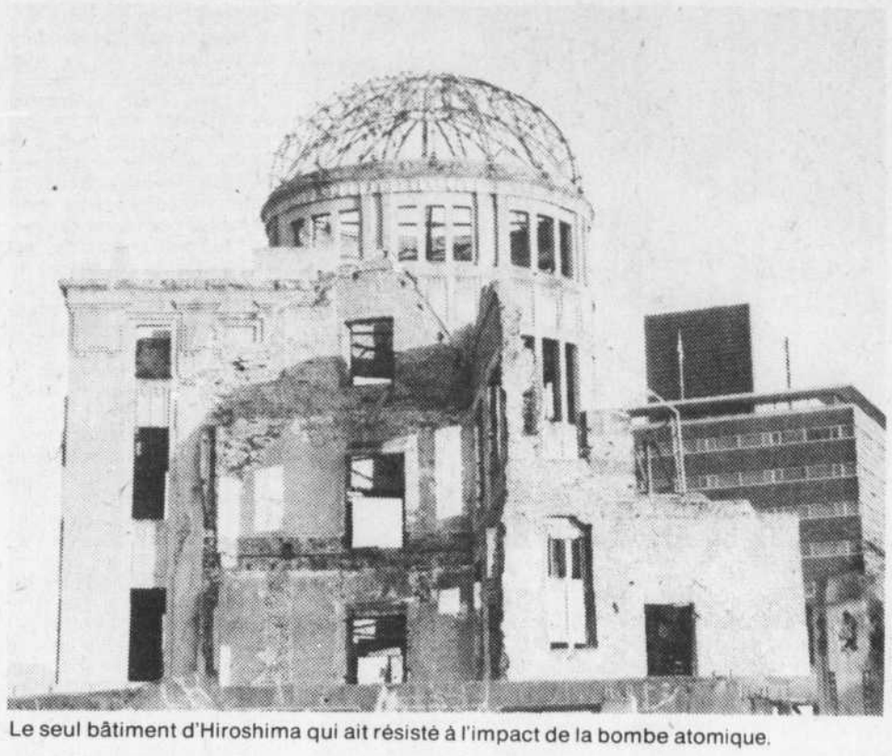

Le seul bâtiment d'Hiroshima qui ait résisté à l'impact de la bombe atomique.

Même si nous étions en janvier, ce n'est pas le petit matin frisquet qui nous fit frissonner, c'était le fait de nous trouver à l'heure et à l'endroit précis où eut lieu l'hécatombe.

Hiroshima avait été choisie comme victime parce qu'elle était facile d'accès à partir du Pacifique et que, comme septième ville du Japon, elle n'était presque pas fortifiée.

Après avoir lâché la bombe, les pilotes ont placé leur avion un peu en dehors du choc de l'impact, afin de prendre des photos.

Ils furent horrifiés. Ils virent des torches humaines vomies par des maisons en brasier. Ils virent la rivière qui charriait des cadavres comme autant de billots ensanglantés. Et ils virent sur toute la ville s'étendre une suie noire, comme une lave immonde crachée des entrailles de la terre.

Si ces pilotes avaient eu quelque idée du génocide qu'allait provoquer leur bombe, l'auraient-ils lâchée?

En faisant le tour du centre-ville, je remarquai un bâtiment dont il ne reste qu'un dôme alvéolé et une charpente rouillée qui ne semble pas à sa place dans une ville ultra moderne.

Eh bien, figurez-vous, que c'est le seul bâtiment de la ville qui ait résisté à l'éclatement de la bombe atomique. On le laisse là, en guise de souvenir.

Hiroshima s'appelle désormais «la ville de la Paix». Et pourtant j'ai hâte de la quitter au plus vite. Même si les gens qui y vivent aujourd'hui semblent avoir oublié le passé, je n'ai pu m'empêcher de ressentir une profonde détresse tout le temps que j'ai passé dans cette ville.

Enfin l'hydroglisseur nous attend dans le port pour nous faire admirer la mer Intérieure du Japon.

Et peu à peu le miracle s'opère: la vitesse, les flots d'émeraude et les paysages de cartes postales se font reconnaître — pour la première fois — depuis que je me trouve en Orient, là où le rythme de vie bat au ralenti, où les gens sont si aimables et si hautement civilisés.

passeports

Via Panama — Le paquebot français M.S. Renaissance de Paquet Cruises fera une croisière d'est en ouest depuis Puerto Rico jusqu'à Vancouver via le canal de Panama, le 23 mai prochain. Durant l'été il fera des croisières en Alaska au départ de Vancouver puis fera le voyage d'ouest en est le 29 septembre. Cette croisière de 20 jours coûte $2,165 par personne et plus mais elle comprend un montant de $350 par personne, versé par la compagnie en guise de rabais sur le tarif aérien. De Vancouver le Renaissance est l'un des très rares navires à avoir les certificats pour naviguer dans le Glacier Bay National Park et contourner les glaciers spectaculaires. La croisière de 7 jours en Alaska coûte $845 et plus par personne.

■

Vins canadiens à bord — À cause des règlements canadiens sur la taxe d'accise les transporteurs canadiens ne pouvaient pas offrir de vins canadiens à bord des vols internationaux. Une nouvelle disposition vient de modifier ce règlements et Air Canada, CP Air et autres pourront désormais offrir des vins canadiens aux passagers.

■

Lanaudière — Le Conseil régional de la culture de Lanaudière tient cette semaine sa fête du patrimoine. Outre les nombreuses conférences et expositions prévues dans plusieurs localités, la semaine du patrimoine propose aux élèves du primaire et du secondaire un concours sur le thème: «Le patrimoine architectural chez moi».

Le Conseil de la culture remettra à quatre classes gagnantes un prix de $200 pour une murale ou une maquette sur le thème du concours au cours d'une cérémonie prévue pour le dimanche 29 mars dans les bureaux du Conseil régional des loisirs, 1500 chemin Base-de-Roc, à Joliette. Pour plus de renseignements au sujet de la semaine du patrimoine dans Lanaudière, on peut communiquer avec le Conseil au numéro 753-7444 ou en téléphonant à Tourisme Lanaudière au numéro 834-2535.

LA GRÈCE

Pays de la lumière, terre nourricière de l'immortelle civilisation de l'Âge d'or.

Faites partie vous aussi de ces milliers de touristes qui visitent ce pays orné d'admirables monuments du passé, d'infinies plages dentelées et d'îles inoubliables...

Avec l'agence de voyages **DARMIS,** votre voyage en Grèce sera des plus réussis. Nous pouvons l'organiser selon votre désir à cause de notre grande expérience et de notre spécialisation dans ce domaine.

Notre bureau d'Athènes **DARMIS TRAVEL** vous accueille et reste à votre disposition durant toute la période de votre séjour.

Tél.: 849-6555, 849-6777
Nous vous attendons!

Darmis Ltée Agence de voyages
72 Sherbrooke Ouest, Montréal
Détenteur d'un permis du Québec

UNE AVENTURE AFRICAINE À SEULEMENT 6½ HEURES DE VOL DÉCOUVREZ LE

SENEGAL

LE PARADIS DES VACANCES COMPLÈTES

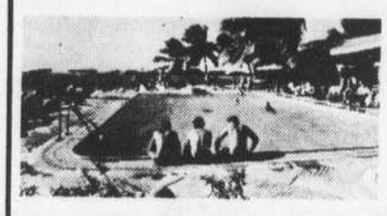

- Un climat tempéré à l'année longue • PARCS NATIONAUX
- PLAGES • PÊCHE EN HAUTE-MER • SPORTS
- L'Ile de Goree point de départ d'antan

À seulement 6½ heures de vol de New-York, il est maintenant possible de participer au Safari africain ou vous étendre sur les plus magnifiques plages du Sénégal ... paradis de l'Afrique.
Vol direct à Dakar, la fameuse cité cosmopolite, qui est un bijou des côtes de l'Atlantique. Vous pouvez prendre des excursions spéciales pour ce paradis de vacances complètes qu'est le Sénégal, une vraie aventure africaine.
Pour plus de détails, voyez votre agent de voyages ou postez ce coupon ci-dessous * De New-York par jet.

Bureau touristique du gouvernement du Sénégal
200 ave. du Parc, New-York, N.Y. 10017
J'aimerais recevoir plus de renseignements sur le Sénégal.
NOM .....
ADRESSE .....
VILLE ..... PROV. ..... CODE ..... Dept 32

LES VOYAGES HONE

VOYAGES GROUPES ACCOMPAGNÉS DE MONTRÉAL GUIDES DE LANGUE FRANÇAISE

EXTRÊME-ORIENT
30 avril au 24 mai — 5 au 29 novembre
Japon - Hong Kong - Bali - Singapour - Bangkok - Manille - Honolulu
Arr. terrestres U.S. $1895 Billet d'avion Can. $1999

LA RÉPUBLIQUE POPULAIRE DE CHINE
4 voyages de 22 jours

19 mai au 10 juin	$4095
21 juillet au 12 août	$4222
6 au 28 octobre	$4222
13 octobre au 4 novembre	$4090

Prestations terrestres et billet d'avion compris

L'EUROPE EN AUTOCAR
le tourisme français

France/Italie/Suisse	17 jrs	$2215
Allemagne/Autriche/Suisse	19 jrs	$2360
Tour d'Europe	18 jrs	$2255
Tour de France	16 jrs	$2020
Angleterre/Belgique/Hollande	14 jrs	$1995
Paysages d'Italie	14 jrs	$1636
Toute la Hollande	7 jrs	$877
Tchécoslovaquie/Autriche/Hongrie	15 jrs	$1800
Grand tour d'Autriche	14 jrs	$1514

*Transport aérien Montréal/Paris en sus

Une économie intéressante peut être réalisée en raison du taux de change si vous réservez et payez en entier immédiatement

Pour obtenir la brochure couleur du Tourisme français compléter et nous retourner ce coupon
Nom ..... Prénom .....
Adresse .....
Ville ..... Code .....
Téléphone .....
Pays à visiter .....

LES VOYAGES HONE INC.
1460, AV. UNION — Tél.: 845-8221
MONTRÉAL H3A 2B8
le métro à notre porte - station McGill/Union
Bureau ouvert tous les jours de 8h30 à 18h
Le jeudi jusqu'à 21h
DÉTENTEUR D'UN PERMIS DU QUÉBEC

VISITEZ L'EUROPE à notre façon et vous ne serez pas déçus

ITALIE — TOUR LYRIQUE
dans les théâtres les plus réputés 7 au 25 mai $2099
Le prix inclut: l'avion aller-retour, les transferts, le logement en hôtels typiques, le transport en autocar climatisé, certaines visites de ville et visite des Musées consacrés aux grands compositeurs, les petits déjeuners.

LA BULGARIE — On y fête le 13e centenaire
Deux départs: 10 juillet et 4 septembre $1982*
Une excursion originale de 2 semaines accompagnée par Richard Arsenault qui voyage en terre bulgare. Sa notion du voyage typique vous apportera une dimension nouvelle. Tous frais inclus: avion aller-retour, transfert, logement, pension complète, visites et excursions.
*Supplément de $183 pour départ de juillet.

ANGLETERRE - ÉCOSSE - IRLANDE
Un seul départ: du 8 au 28 août $2349
Notre «circuit-vedette» depuis 5 ans! Visite de Londres et des environs, le pays de Galles, l'Irlande (Dublin, Limerick) (Killarney, Cork), L'ÉCOSSE (les Trossach, Glasgow, Edimbourg) et l'ANGLETERRE (la région des Lacs, Harrogate, York, Stratford-on-Avon, Bristol) etc.
Le prix inclut: avion aller-retour, les transferts, logement en hôtels de catégorie supérieure, le petit déjeuner à Londres et à Dublin, demi-pension ailleurs, visites et excursions.

NOS CIRCUITS SONT ESCORTÉS DEPUIS MONTRÉAL ET GUIDÉS EN FRANÇAIS.

voyages SELECT ltée. IATA
Detenteur d'un permis du Quebec
620, RUE CATHCART, BUREAU 555
Station metro McGill
Montreal H3B 1M1 Tel.: (514) 866-3345 ou 4974

Vous n'en trouverez pas de plus bas.

Le nouveau tarif* MEILLEURE AUBAINE d'Air Canada

MONTRÉAL-PARIS aller-retour

Départ	Retour	
1er au 13 mai 13 sept. au 16 oct.	9 mai au 11 juin 21 sept. au 24 oct.	592$
14 mai au 24 juin 2 août au 12 sept.	12 juin au 22 juil. 7 sept. au 20 sept.	666$
25 juin au 1er août	23 juil. au 6 sept.	772$

*Sujet à l'approbation gouvernementale

Hâtez-vous.
Le nombre de sièges est limité.

Conditions:
Réservations au moins 21 jours à l'avance • Paiement au moment de la réservation • Séjour maximum: 3 mois.

Pour plus de renseignements, consultez votre agent de voyage ou Air Canada.
Montréal: (514) 931-4411

Le tarif Meilleure Aubaine c'est aussi le service:

Sept vols par semaine en période de pointe (du 9 juin au 20 septembre)
Six vols par semaine jusqu'au 8 juin
- Comptoir exclusif identifié Meilleure Aubaine
- Cinéma et musique stéréo
- Sections fumeurs ou non fumeurs
- Repas léger servi à votre fauteuil
- Accès au bar
- Boutique enRoute

AIR CANADA

SKI

Somme toute une bonne saison

par Jacques Coulon

UN hiver bizarre avec de grands froids, de fortes chutes de neige ici et là, de la pluie, du temps très doux, et tout cela très inégalement réparti selon les régions. Pour les dirigeants des centres de sport d'hiver, chaque saison depuis trois ans est un pari sur l'inconnu, avec tous les risques que cela implique. Finalement, au moment où chacun fait ses comptes, on s'aperçoit que la saison a été bonne pour la plupart des centres. «Les stations ont fait d'excellentes affaires jusqu'à la fin janvier», explique Guy Thibodeau, directeur des Productions MRG Ltée, qui se spécialisent dans la diffusion des conditions d'enneigement et de ski. «Ce qui est malheureux, c'est que le réchauffement e... février et mars a brisé l'élan de ce qui aurait pu être une saison exceptionnelle.»

Au mont Tremblant, par exemple, tout le monde parlait de la «meilleure saison» depuis trente ans jusqu'à l'arrivée du temps doux et de la pluie, dans les deux premières semaines de février. Qu'importe, la station reçut quand même 8,000 skieurs en une seule journée — un record — et a récupéré dans le courant du mois de mars une partie de ce qui avait été perdu en février. Avec un peu de chance — surtout s'il n'y a pas de vent chaud, disent les experts — on pourra skier jusqu'à Pâques au mont Tremblant, tout comme à Grey Rocks, au mont Habitant et dans les environs de Sainte-Agathe.

A Bromont, la station qui avait le plus souffert au cours de l'hiver dernier, on estime que 1980-81 est somme toute une «bonne saison». Le ski de soirée a attiré un grand nombre d'amateurs, plus que prévu. A condition que le temps ne se réchauffe pas trop vite, un dirigeant de Bromont estime qu'il sera encore possible de skier dans des conditions convenables au cours des deux prochaines semaines. Ce revirement des conditions d'enneigement vient à point car les propriétaires du centre investirent au cours de l'automne dernier quelque $800,000 dans l'amélioration des pistes existantes, l'éclairage des pistes et surtout l'équipement nécessaire à la fabrication de neige artificielle. Une autre mauvaise saison aurait causé un désastre financier.

Au centre de ski du mont Orford, au mont Sutton et à Owl's Head, la petite station familiale sise à deux pas de la frontière américaine, on espère aussi «de deux à trois semaines de ski convenable» — à moins d'un réchauffement excessif, bien sûr. Fernand Magnan, porte-parole de la nouvelle administration d'Orford, précise que c'est aussi la meilleure époque de l'année, particulièrement dans les pistes en sous-bois: ensoleillement, douceur du printemps, neige légère. Mont-Orford a aussi investi, notamment dans l'amélioration des pistes, des services et des bâtiments mis à la disposition du public et travaille à d'importants projets pour les prochaines saisons. Malgré la fermeture de près de deux semaines en février, Orford a fait de bonnes affaires. Les hôteliers de l'Estrie, en particulier ceux de la région de Sherbrooke-Magog, sont satisfaits, même si la fréquentation de leurs établissements est restée légèrement inférieure aux prévisions. Un problème subsiste, cependant: peut-être l'amateur de ski n'est-il pas tenu suffisamment informé des conditions d'enneigement dans les régions. Le fait qu'il n'y ait pas de neige à Montréal ou dans d'autres villes — trop de gens paraissent se baser là-dessus — ne signifie pas fatalement qu'il n'y en a pas dans les montagnes. Reste quelque chose à faire de ce côté-là.

Owl's Head: une station familiale (Photo Jacques Coulon)

Vancouver

Suite de la page 13

ment pour s'en plaindre. Je ne savais simplement pas que les éboueurs municipaux étaient en grève depuis près de deux mois. C'est tout de même exceptionnel. Les éboueurs sont en grève et nous, de Montréal en particulier, on ne s'en aperçoit même pas.

Et puis c'est l'extraordinaire quartier chinois avec ses restaurants, certes, comme le Ho On où Pierre et Margaret Trudeau avaient l'habitude de s'aller sustenter, mais aussi ses banques en forme de pagodes, ses petits marchés, ses boutiques et sa population industrieuse, descendant des pauvres Chinois venus pratiquement comme esclaves à la fin du siècle dernier pour construire le chemin de fer du Canadien Pacifique. Deuxième quartier chinois en importance d'Amérique après celui de San Francisco, celui de Vancouver est peut-être un peu moins pittoresque que celui de San Francisco mais, dans un sens, il paraît s'harmoniser davantage avec le reste de la ville. D'ailleurs les Orientaux peuplent abondamment Vancouver non seulement dans le quartier chinois mais partout que ce soit dans le commerce ou les services.

Une chose surprend aussi à Vancouver après les clochards. C'est que les restaurants affichent très rarement leur menu et leurs prix à l'extérieur. Le restaurant de Vancouver est en soi une invitation à l'aventure. Moi je me méfie. J'aime mieux lire le programme dehors avant d'entrer. Mais à Vancouver personne ne s'en plaint. Je faisais remarquer cette particularité des restaurants de Vancouver à mon collègue Garry Marchant qui habite Vancouver depuis au moins vingt ans. Il m'a répondu: «Tiens, c'est vrai je n'avais pas remarqué.»

Les habitants de Vancouver ont, semble-t-il, leurs restaurants préférés et s'y rendent en sachant à quoi s'attendre. Mais pour le touriste ça reste imprécis. Je ne mentionnerai que la trattoria Corci où le patron Antonio fait ses propres pâtes quotidiennement et où aucun plat n'est plus cher que $10. Je le mentionne parce qu'il se trouve à Vancouver Nord. Or rien n'est plus facile, amusant et pittoresque que de se rendre à Vancouver Nord, de l'autre côté de la baie, en prenant le Seabus, un traversier rapide qui se prend comme le métro pour $1. Du centre-ville de Vancouver, à l'ancienne gare du CP, on passe les portillons automatiques pour s'embarquer sur le Seabus. En moins de quinze minutes, il traverse la baie et permet une vue magnifique sur Vancouver et le port et, de l'autre côté, sur les sommets parfois enneigés de Grouse Mountain. La Trattoria Corsi se trouve à la sortie du terminus du Seabus, à 1 rue Lonsdale. Vancouver à sa large part de restaurants japonais et mexicains comme toutes les villes de la côte du Pacifique.

Vancouver, qu'on compare souvent à Hong Kong, à San Francisco et même à Rio de Janeiro à cause de son environnement maritime et ses montagnes à l'arrière-plan, est un dépaysement. On n'imagine pas qu'on se trouve au Canada mais on est content que le dollar canadien ne fasse pas sourciller les gens comme dans le reste du monde. Il faut dire que les prix sont légèrement plus élevés à Vancouver en général mais toute cette beauté environnante, cette détente, ces attractions naturelles, ces espaces, cette mer, cette propreté et cette touche d'Orien compensent largement. On ne regrette jamais de revenir à Vancouver et on se félicitera de la découvrir, de la parcourir et de s'y laisser vivre selon son rythme unique au Canada.

Les Jeux de Thunder Bay

Les jeunes Canadiens qui se préparent en vue des Jeux olympiques de Los Angeles qui auront lieu en été 1984 verront leurs talents mis à l'épreuve lors des Jeux d'été du Canada qui se dérouleront du 9 au 22 août prochain à Thunder Bay, en Ontario.

Plus de 3 000 athlètes s'affronteront dans 17 disciplines sportives, allant du tir à l'arc à la voile.

Un nouveau complexe sportif est en construction; il comprendra une piscine olympique de 77 m, des terrains de squash et de raquet-ball, et une piste Chevron toutes-saisons de 400 m, l'une des meilleures du Canada.

Les Jeux visent à favoriser l'épanouissement et l'évaluation du sport amateur au Canada.

Outre les activités sportives, le ministère de la Culture et des Loisirs de l'Ontario prévoit la mise en place d'un programme culturel complet axé sur un thème national. Plus de 100 associations locales d'art et d'artisanat y sont engagées.

C'est la première fois que les Jeux auront lieu en Ontario.

British Airways a plus d'un tour dans son sac!

1. LA GRÈCE ANTIQUE... SES ÎLES... SON SOLEIL!

17 jours à compter de $1,990 (transport aérien en sus)

Le circuit parfait pour visiter la Grèce d'hier et d'aujourd'hui, pays du soleil et berceau de l'Antiquité. De Delphes à Rhodes en passant par l'Olympe, Santorini, la Crête, Mykonos et autres, vous contemplerez des paysages magnifiques et les trésors d'une culture inoubliable. Le forfait comprend le transport, les croisières, les excursions, les repas et le guide parlant français.

2. L'ÉGYPTE... AU FIL DU NIL

18 jours à compter de $3,290 (transport aérien en sus)

Les croisières sur le Nil ont toujours joui d'une grande renommée et ce, avec raison. Au fil du Nil vous remonterez le cours d'une histoire vieille de six mille ans. Vous contemplerez les plus vieux monuments de l'humanité dans des sites d'une beauté indescriptible: les pyramides, Louxor, la Vallée des Rois, l'inoubliable temple de Ramsès II à Abou-Simbel . . . Guide et conférencier parlant français.

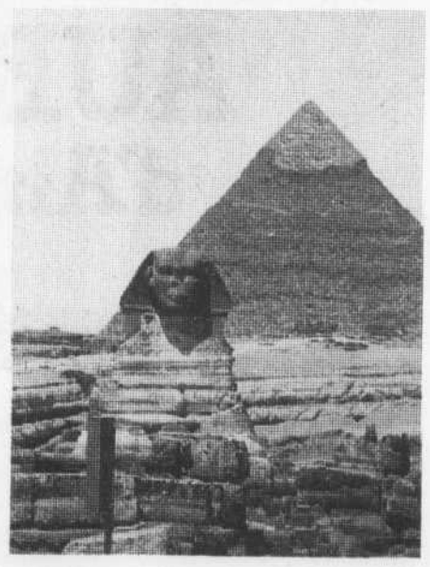

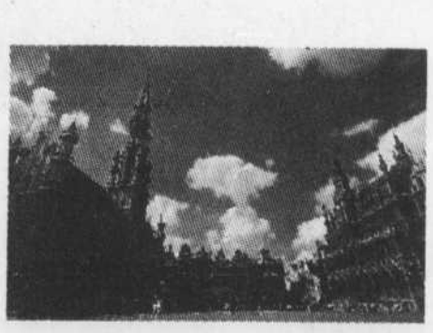

3. L'ANGLETERRE... LA BELGIQUE... LA HOLLANDE... LA BRETAGNE ET ST-MALO EN PASSANT PAR PARIS...

17 jours à compter de $1,798 (transport aérien en sus)

Vous commencez par Londres, l'une des plus attirantes métropoles de la planète avec ses théâtres, ses pubs, ses musées riches de contrastes où le passé, le présent et l'avenir se côtoient. Vous verrez ensuite la Hollande, la Belgique, vous passerez par Paris et St-Malo pour vous rendre à Jersey, cette merveilleuse île anglo-normande avec sa population de bons vivants . . . Guide parlant français.

Les Québécois qui voyagent, connaissent bien British Airways. British Airways n'est pas seulement le plus important transporteur aérien international, c'est également un guide avisé qui sait diriger vos pas partout en Europe et à travers le monde.

Notre immense pouvoir d'achat nous permet de vous offrir des voyages organisés (non seulement en Angleterre mais partout en Europe) à des prix défiant toute concurrence. Nos forfaits et itinéraires sont planifiés par des experts, ici même au Québec, en fonction des goûts et besoins des Québécois. Le prix de votre billet et des autres prestations de voyage est garanti lorsque votre voyage est payé entièrement. Tous les départs se font de Montréal.

British Airways... votre guide en Europe

4. LA GRANDE-BRETAGNE À LA CARTE

Mini-séjours à Londres à compter de $17 par nuit avec petit déjeuner.

L'une des très grande villes du monde désormais à votre portée grâce à ce forfait des plus économiques. Vous n'avez ni contraintes ni horaire fixe.

5. LONDRES SUR MESURE

6 nuits à compter de $179.

Profitez pleinement de Londres en décidant vous-même de la durée de votre séjour et de l'hôtel où vous désirez séjourner. Découvrez à votre aise la capitale avec un laissez-passer "Go-as-you-please" de la London Transport.

Vous êtes libre de découvrir Londres à votre guise: le Parlement, Big Ben, la Tour de Londres, l'abbaye de Westminster, les spectacles, les quartiers pittoresques, les meilleurs restaurants chinois, indiens, français etc . . . Chambre d'hôtel avec bain et petit déjeuner anglais compris.

6. À LA DÉCOUVERTE DE LA CAMPAGNE ANGLAISE

Voiture de location et 6 nuitées à compter de $266.

La formule qui vous assure une indépendance totale. Visitez le pays à votre guise au volant de votre propre voiture. Vous êtes libre de séjourner dans les quelques 200 hôtels de la chaîne Trusthouse Forte. Vous louez une voiture de votre choix avec kilométrage illimité et assurance tous risques*

*Sauf pour les premiers $270.00

British airways

Pour tous renseignements communiquez avec votre agent de voyages ou British Airways: **(514) 874-4052** Montréal; **(800) 361-8310** Québec, sans frais.

ÉDUCATION

■ Un espoir pour l'école Saint-Jean-de-la-Lande

La Commission des écoles catholiques de Montréal (CECM) a reconnu qu'elle avait agi de manière prématurée en annonçant la fermeture de l'école primaire Saint-Jean-de-la-Lande, située à Rosemont. Elle s'est en effet engagée à «reprendre l'étude du dossier à zéro» lors de sa prochaine assemblée publique le 1er avril. Cette reconsidération fait suite aux protestations des parents de cette école de 274 élèves, qui se sont indignés de ce que l'on ferme leur école sans consultation et sans avis, contre toute attente et toute logique puisque des études émanant de la CECM même concluaient à la viabilité de l'école. Le commissaire du quartier, M. André Mathurin, avait décidé de ne pas écouter les ingénieurs de la CECM et de faire fi de la position adoptée en 1979 par la CECM, qui était de fermer plutôt l'école Claude-Champagne. M. Mathurin a déclaré au DEVOIR qu'il aurait préféré s'éviter les problèmes inhérents aux fermetures d'écoles durant la première année de son mandat comme commissaire car «c'est une expérience difficile».

Les parents avaient notamment argué que la fermeture de leur école constituerait une décision illégale, contrevenait à la loi 71 rendant la consultation obligatoire avant une fermeture. Et, cette semaine, des parents de l'école Iona, rattachée au Bureau des écoles protestantes du Grand Montréal, ont présenté ce même argument à leurs commissaires. Ces derniers ont aussi promis de réviser le cas de la fermeture de l'école Iona, située à Snowdon.

■ Coupures et déficit à Concordia

L'Université Concordia évalue à $3 millions les sommes que le gouvernement lui retire cette année, dans le contexte d'austérité budgétaire. Et elle s'attend à terminer l'année 1981-82 avec un déficit accumulé de $6 millions.

Par souci de rigueur dans les dépenses, le recteur J.W. O'Brien a mis un comité d'étude sur pied qui passera au crible les dépenses des départements et services administratifs.

Dans une lettre qu'il a fait parvenir cette semaine à tout le personnel de l'institution montréalaise, le recteur rappelle que le budget ne sera indexé que de 6.5%, ce qui est bien en deça du taux d'inflation. Il prépare son personnel à des mesures qui pourraient être sévèrement ressenties. «Comme les salaires comptent pour 70% du budget de fonctionnement, il est clair que notre politique salariale sera primordiale pour notre avenir», dit-il.

■ Le vandalisme, ou vouloir s'approprier l'environnement

La direction de la région ouest de la CECM s'est penchée sur les causes du vandalisme et a conclu que les dommages internes (casiers défoncés, miroirs cassés, toilettes bouchées, fontaines arrachées, etc.) s'apparentent à un désir de réappropriation de l'environnement, que l'étudiant n'a pas l'impression de maîtriser. Et, dans ce sens, les administrateurs en sont venus à la constatation que la destruction est bien près de la création et que dans un cas comme dans l'autre «l'oeuvre» a pour but de permettre à l'étudiant «de laisser sa marque». C'est pourquoi les écoles de cette région peuvent recevoir $250 pour l'achat de matériel d'arts plastiques ou de peinture et de bois en vue de projets d'embellissement de l'école.

Le comité d'étude de cette région de la CECM n'est pas sans ignorer par ailleurs que l'élimination du vandalisme passe par une révision «des méthodes d'écoute des élèves» et de l'encadrement dont ils bénéficient. À cette région, le vandalisme à l'intérieur des écoles entraîne des coûts annuels de plus de $100,000.

■ Un samedi pédagogique

L'Association québécoise des professeurs de français (AQPF) organise demain une journée à l'intention des enseignants de français langue seconde, ceux des COFIs aussi bien que ceux des classes d'accueil ou travaillant auprès des adultes.

Le thème de cette rencontre est l'approche fonctionnelle qui a inspiré un auteur français du nom de Robert Galisson: «Une nouvelle nébuleuse a fait, il y a quelques années, son apparition dans le ciel de la dialectique des langues», a-t-il écrit au sujet de cette méthode.

■ Un ombudsman à l'Université Laval

M. Jean-Paul Montminy a été nommé premier protecteur universitaire de l'Université Laval, à Québec. Comme son nom l'indique, il verra à protéger les droits des membres de la communauté, notamment en faisant enquête s'il juge qu'un plaignant a subi une injustice.

— **Paule des Rivières**

Cueillette de médicaments pour la Pologne

OTTAWA (PC) — Un fonds de secours spécial d'envoi de médicaments et de bons en argent vient d'être mis sur pied, à Ottawa, afin de pallier l'extrême pénurie en produits pharmaceutiques dont souffre la Pologne.

Une campagne pour la constitution de ce fonds de secours a été lancée officiellement, lors d'une conférence de presse tenue à l'Hôpital municipal d'Ottawa.

Un porte-parole du syndicat polonais Solidarité, M. Z. Gryszkiewicz, a expliqué que la situation désastreuse régnant en Pologne existait avant l'apparition du mouvement de contestation du groupe Solidarité. «C'est d'ailleurs une des raisons qui nous ont incités à faire la grève et, a-t-il ajouté, depuis ce temps la situation, du moins dans le secteur de la santé, s'est légèrement améliorée.»

Il a précisé que Solidarité mène sa campagne en Amérique du Nord (Canada et États-Unis) surtout, non pour une raison politique, mais parce que c'est ici que se trouve la plus forte concentration de citoyens d'origine polonaise émigrés à travers le monde.

M. Gryszkiewicz a souligné que ce projet vise un objectif essentiellement humanitaire, «sauver des vies», et est entièrement apolitique. Il a indiqué que les demandes en médicaments, leur acheminement, leur entreposage et leur distribution sont assumés par des membres de Solidarité ainsi que de l'Église catholique romaine de Pologne.

Le porte-parole a également spécifié que le gouvernement polonais avait approuvé ce projet et donné l'assurance «de ne pas intervenir dans une distribution juste et équitable au sein de la population indigente».

À Ottawa, la campagne est menée par des médecins d'origine polonaise ainsi que le congrès polonais canadien. Les demandes s'adressent principalement aux compagnies de produits pharmaceutiques et aux médecins, à qui on demande des médicaments gratuits ou à prix réduits. On espère également des dons personnels en argent de tous ceux qui voudront bien contribuer à cette oeuvre.

On peut obtenir du Congrès polonais canadien la liste spécifique de médicaments désirés (surtout pour combattre le cancer et les maladies cardio-vasculaires; on demande aussi des antibiotiques et des médicaments pour les enfants).

La taxe de 9% sur la publicité achèverait de nombreux quotidiens

OTTAWA (PC) — La taxe de 9% que le gouvernement fédéral songe à imposer sur la publicité risque de compromettre la survie de nombreux quotidiens au pays.

C'est la mise en garde qu'a faite hier l'Association canadienne des éditeurs de quotidiens, devant le comité des finances, chargé d'étudier le projet de Loi C-57 modifiant la Loi sur la taxe d'accise.

Par ce projet de loi, le gouvernement fédéral compte recueillir quelque $15 millions en taxant les journaux dont le contenu de publicité est supérieur à 75% et en imposant une taxe de 9% sur les encarts publicitaires distribués dans les journaux.

Selon M. Patrick O'Callaghan, éditeur du *Edmonton Journal* et porte-parole de l'Association, cette taxe constitue une grave intrusion dans le domaine de la liberté de la presse.

Selon lui, cette nouvelle taxe qui coûtera quelque $250,000 par année aux plus grands quotidiens du pays obligerait le gouvernement à établir des critères arbitraires pour établir une frontière entre ce qui est de l'information et ce qui constitue de la publicité dans un journal.

L'éditeur se verra obligé de se plier aux demandes des bureaucrates, affirmant par ailleurs que le Canada créait un précédent en tentant de définir ainsi ce qui devrait être le contenu d'un journal.

Les journaux ont subi l'an dernier des hausses allant jusqu'à $3 millions dans certain cas seulement sur les coûts du papier, a-t-il affirmé. À cela il faut ajouter les hausses des coûts de la main-d'oeuvre et de la distribution. Cette taxe, a soutenu M. O'Callaghan, risque de diriger d'important annonceurs vers la radio et la télévision, ce qui entraînerait pour les journaux une perte de revenus que plusieurs ne pourraient supporter. Selon l'Association, la diminution de publicité causée par cette taxe pourrait coûter jusqu'à $70 millions pour l'ensemble des quotidiens au pays.

M. Paul Wilson, autre porte-parole de l'association qui regroupe 82 quotidiens canadiens, a insisté sur le fait que cette taxe ne ferait qu'augmenter les disparités entre les journaux de province et les quotidiens bénéficiant d'un meilleur tirage.

À son avis, ce sont principalement les quotidiens à tirage limité qui sont les plus susceptibles d'accepter d'intégrer des encarts à leurs publications afin de réaliser des économies d'échelle.

M. Jean-Paul Cloutier, intervenant au nom d'une centaine d'hebdomadaires du Québec, a pour sa part indiqué que la taxe de 9%, affecterait dans l'immédiat les revenus d'une cinquantaine de journaux hebdomadaires à travers la province.

Selon lui, le fait d'établir à 75% la limite du contenu de publicité d'un journal exempté de la taxe est une définition «négative» d'un journal.

Quant à la question des taxes sur les encarts publicitaires, a-t-il ajouté, le gouvernement devrait taxer uniquement ce qui peut être considéré comme un catalogue ainsi que tous les dépliants ayant plus que quatre pages.

Dans l'éventualité où le gouvernement voudrait, à tout prix établir un pourcentage maximum de publicité dans un journal, la proportion maximale devrait passer de 75 à au moins 80%, conclu M. Cloutier.

Les producteurs de porc manitobains: oui, mais...

WINNIPEG (PC) — Les fermiers manitobains font preuve de réserve envers l'idée lancée par les producteurs québécois de créer un organisme national de mise en marché du porc.

M. Bill Vaags, directeur de l'office manitobain de commercialisation du porc, a expliqué hier dans une interview qu'il était en faveur d'un office québécois et de la participation de celui-ci au Canadian Pork Council (CPC). Mais il rejette la proposition en faveur d'un organisme national de mise en marché. M. Vaags représente le Manitoba au CPC.

Il estime que le Manitoba ne doit pas être enfermé dans des limites de production du porc, comme cette province l'est dans le cas des oeufs et du poulet au sein du marché national.

Mariage collectif pour moonistes

SAN FRANCISCO (AP) — Une seule et même cérémonie de mariage rassemblant 10,000 couples, c'est ce qu'envisage d'organiser cette année l'Association pour l'unification du christianisme mondial de Sun Myung Moon, en estimant que ce sera la meilleure façon de créer une nouvelle culture qui dépassera les distinctions de race et de nationalité.

Le président de l'association pour les États-Unis, M. Mose Durst, a déclaré que ce mariage collectif serait célébré par le Rév. Moon lui-même, dans un lieu qui reste à déterminer.

L'Église de Moon compte en outre organiser dans une douzaine de villes américaines des réunions de «renouveau» visant à mettre fin à «la décadence, l'immoralité et la rupture du tissu social».

LA + AU SECOURS DES SINISTRÉS

CARRIÈRES ET PROFESSIONS

Les postes sont offerts également aux hommes et aux femmes

NOTRE RUBRIQUE
CARRIÈRES ET PROFESSIONS

Téléphonez ou écrivez à:

LE DEVOIR

211, rue du Saint-Sacrement, Montréal H2Y 1X1

Compétence:
Micheline Turgeon, Rens.: 844-3361

CONTRÔLEUR

Nous sommes à la recherche d'un candidat pour la finance ayant l'expérience dans le prix de revient et en informatique. Nous sommes une compagnie publique subsidiaire située en banlieue de Montréal.

Excellente occasion pour la personne qualifiée.

Composez: (416) 635-8434
M. Tenenbaum

Université de Montréal
Centre de recherche de mathématiques appliquées

Poste d'attaché de recherche

Fonctions
Recherche en identification de domaines.

Exigences
Doctorat en mathématiques, spécialisé en identification de domaines. Expérience dans la mise en oeuvre des méthodes d'éléments finis et de celles de l'optimisation.

Traitement
Selon les normes en vigueur.

Durée du poste
Du 1er mai au 31 octobre 1981.

Date de clôture des candidatures
Le 3 avril 1981.

Les candidats sont priés de faire parvenir leur curriculum viate à:

M. Michel Delfour
Centre de recherche de mathématiques appliquées
Université de Montréal
C.P. 6128, succursale A
Montréal (Québec)
H3C 3J7

DONOHUE NORMICK INC.

Afin de participer au programme de formation prévu avant le départ de la nouvelle usine de papier journal à **Amos en Abitibi**, la compagnie **Donohue Normick Inc.** recherche, entre autres, des candidats d'expérience qui seront affectés à l'opération de l'usine dans les postes suivants:

- Ingénieurs de procédé
- Surintendant de la pâte thermo-mécanique
- Adjoint au surintendant de la machine à papier
- Adjoint au surintendant de la centrale thermique
- Contremaître de la pâte thermo-mécanique
- Contremaître en tuyauterie
- Contremaître en électricité
- Surintendants de faction
- Adjoint au directeur du personnel
- Contremaître au magasin
- Dessinateur
- Acheteur
- Technologues
- Ingénieur en électricité
- Conducteurs de machine à papier
- Aides-conducteurs de machine à papier
- 3e main à la machine à papier (bobineurs)
- Chefs opérateurs de la centrale thermique
- Opérateurs de la chaudière à vapeur
- Préposés au plan de pâte thermo-mécanique
- Préposés au tamisage et à l'épaississage
- Préposés aux raffineurs
- Tuyauteurs
- Électriciens
- Électroniciens (instrumentistes)
- Machinistes
- Soudeurs
- Mécaniciens d'entretien

Les personnes intéressées devront faire parvenir leur curriculum vitae à:

G. Lemoyne
Directeur du personnel
Donohue Normick Inc.
1, Complexe Desjardins
C.P. 784
Succursale Desjardins
Montréal, Québec
H5B 1B9

OU

Main-d'oeuvre et Immigration
22, 1re Avenue ouest
Amos, Québec
J9T 1Z1

OU

Centre de Main-d'oeuvre du Québec
261, 1re Avenue ouest
Amos, Québec
J9T 1Z1

Ces postes s'adressent également aux hommes et aux femmes.

Êtes-vous inscrit à la Bourse d'Emplois?

Plus de 200 postes sont présentement disponibles

Un employeur membre de la Bourse d'Emplois et qui oeuvre dans le secteur énergétique recherche des:

- ingénieurs chargés de projets
- ingénieurs de projets pétroliers
- ingénieurs de production

Votre candidature sera considérée même si votre expérience n'est pas directement reliée au secteur énergétique, car des programmes de formation sont offerts.

Si vous êtes membre de l'Ordre des ingénieurs du Québec, si vous avez entre 3 et 10 ans d'expérience et si la perspective de donner un nouvel essor à votre carrière dans le secteur énergétique vous attire, veuillez communiquer avec nous ou nous faire parvenir votre curriculum vitae. Toute démarche demeure confidentielle.

La Bourse d'Emplois Trans-Canada, dont fait partie la **Bourse d'Emplois de Montréal**, est un centre d'information et de liaison entre les compagnies membres et les candidats désireux d'avoir accès à un vaste répertoire d'emplois.

Prenez votre carrière en main

En vous inscrivant à la Bourse d'Emplois vous êtes immédiatement mis en contact avec plus de 75 grandes entreprises constamment à la recherche de cadres au Québec. Nous prévoyons qu'une centaine d'autres entreprises se joindront à ce réseau au cours de l'année 1981. Et, ce service est gratuit.

Communiquez avec: Mme Maureen Marcel

LA BOURSE D'EMPLOIS TRANS-CANADA

1110, rue Sherbrooke ouest, bureau 2205, Montréal (Québec) H3A 1G8 (514) 849-4125

L'ACTUALITÉ ÉCONOMIQUE

TORONTO

L'or en vedette

Les achats de titres aurifères ont permis à la Bourse de Toronto de marquer des points pour une douzième fois de suite. L'indice composé a clôturé la séance en hausse de 5.06 à 2341.50.

Onze des 14 compartiments du marché ont progressé, tirés par les aurifères qui font un bond de 97.16 points à 4451.33. À l'inverse, le secteur fabrication fait une chute de 34.13 points et se retrouve à 2545.39.

Les transactions terminées, on compte 317 valeurs en hausses, 182 en baisse et 202 stables. Quelque 6.33 millions d'actions changent de mains et la valeur s'établit à $109.93 millions.

Parmi les industrielles traitées, Union Oil of Canada gagne 4 à $32 1-2; Asbestos Corp. 3 7-8 à $38 7-8, Great Lakes Forest 3 7-8 à $89, Steinberg A 1 3-4 à $30 et Imasco 1 1-2 à $37 1-2.

Falconbridge Nickel perd 2 à $110, Dome Pete 5-8 à $86 3-8, MacMillan Bloedel 1-2 à $49 1-2, Gulf Canada 3-8 à $25 3-8 et Harlequin A 1-8 à $27 5-8.

Dans le secteur minier, Dome Mines gagne 2 à $105 1-2, McIntyre Mines a 1-2 à $72 et Campbell Red Lake 1 1-2 à $66. Onaping Resources abandonne 1 à $11 et Denison Mines 1-4 à $52.

Parmi les pétroles, Pan Canadian Pete prend 2 à $90, Ocelot B 7-8 à $32 5-8 et Page Pete 3-4 à $21 3-4. Phoenix Canada Oil cède 3-4 à $17 1-4 et Francana Oil and Gas 3-4 à $21 1-4.

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
A.G.F.M	1050	$7	7	7	+ ⅜
Aby Gin w	1007	$15¾	15¾	15¾	
Abi Prce	608	$28½	27¾	28½	+ ½
Abitbi10	z82	$47⅛	46⅞	46⅞	
Acklnd 2p	100	$14½	14½	14½	+ 1
AdanacM	1400	325	320	320	+10
Afton Min	1000	$54¼	53¾	53⅞	— ⅛
AgnicoE	20096	$14¾	14	14½	+ ⅜
Agra Ind A	8950	$9	8⅞	9	+ ⅛
Akaitcho	600	195	192	195	+10
Albany	6800	235	225	230	+10
Alt Energy	11358	$24⅞	24½	24½	— ¼
Alta Nat	5000	$25¼	25¼	25¼	+ ¼
Alcan	61403	$45⅝	44½	44¾	
AlgoCent	656	$22	21¼	22	+ ½
AlgomaSt	2717	$48¼	48	48¼	+ ¼
Am Eagle	1900	425	420	425	+ 5
Am Leduc	6400	84	83	83	+ 1
Andres WA	1250	$14½	14¼	14⅜	— ⅛
Ang Am6¼	z5	$53⅛	53⅛	53⅛	
Ang CT 265	200	$24½	23½	24½	+ 1¼
Ang D Gld	4250	415	410	410	
Ang U Dev	2040	165	165	165	+ 2
Aquitaine	34239	$48	47½	47¾	+ ½
Arbor C	1400	430	420	430	+10
Argus	500	$12	12	12	
Argus Bpr	z15	$23	23	23	
Argus Cpr	725	$7⅜	7⅛	7⅜	+ ⅛
Asamera	5000	$19¾	19⅛	19¼	— ½
Asbestos	8725	$40	37	38⅞	+3⅞
Asoc Porc	600	$10	9½	10	— ½
Astral	4300	450	445	450	+ 5
Atco I	1255	$8¾	8⅝	8¾	
Atco II	2100	$9¼	8¾	8¾	— ¼
Atlas Yk	10700	155	148	152	+ 6
Augmitto	4330	$5¾	5⅛	5¾	+ ¾
Ato Hard A	1400	$12¾	12¼	12¾	+ ¾
BC Sugar A	1200	$23⅛	22½	23⅛	+ ⅝
BP Can	6397	$40⅜	40	40	— ½
Bachelor	4200	$5⅝	5½	5½	— ⅛
Bakertalc	4800	135	131	131	+ 1
Banister C	1100	$12⅛	12	12	
Bank BC	801	$45	44¼	45	+ ¼
Bank Mtl	18055	$31½	31⅛	31⅜	+ ¼
Bank NS	7953	$31¼	30¾	30¾	— ⅜
Bankeno	4600	$9	9	9	
Barex	500	33	33	33	+ 1
Basic Res	2270	$10⅞	10¾	10⅞	+ ¼
Baton B	1200	$18	18	18	+ ½
Bay Mills	100	$6¼	6¼	6¼	
Becker Bp	100	$14	14	14	
Bell Canad	70657	$18¾	18⅜	18¾	
Bell Cpr	118	$21⅜	21⅝	21⅜	— ⅛
Bell D pr	100	$55½	55½	55½	
Bell I.80	14300	$17⅜	17⅛	17⅜	+ ¼
Bell I.96	100	$22½	22½	22½	— ½
Bell 2.05	5250	$20⅝	20¼	20½	— ⅛
Beth Cop	z18	$31⅞	31⅞	31⅞	
Bighart OG	2550	$7¼	7	7⅛	+ ¼
Blackwod	z50	450	450	450	
Blake Res	300	$8	7⅞	8	
Bluesky	5090	$13⅛	12⅞	13	+ ¼
Blueskypr	100	$13¼	13¼	13¼	+ ¾
Bombdr A	600	$15	15	15	
Bonza O	22448	$9⅞	9½	9⅜	— ¼
Bonanza W	17507	265	230	230	—20
Border C	1000	400	400	400	

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Bow Valy	51970	$17⅞	17⅝	17⅜	— ⅛
Bow Vly 7	575	$68½	68	68	— 1
Bow Vly R	7200	$10½	10¼	10⅜	— ⅛
Bralor Res	2940	$16¾	16½	16⅜	+ ⅛
Bramalea	2815	$22½	22	22	— ¼
Brascan A	8160	$34¼	33¾	33⅞	— ⅛
Brscn 8½	860	$22¾	22½	22¾	+ ¼
Brenda M	16100	$29⅛	28½	29⅛	+ ⅜
Brinco	18300	$11⅜	11⅛	11⅛	— ¼
Brincop	550	$6¾	6¾	6¾	+ ¼
BCFP	51291	$21	20	20¼	+ ⅛
BCRIC	27500	$5⅝	5⅜	5½	— ⅛
BC Phone	982	$15⅜	15¼	15⅜	+ ⅜
BCPh 4¾ p	100	$44	44	44	+ ½
BCPh 4.84	200	$11	11	11	
BCPh 5.15	z50	$44¾	44¾	44¾	
BCPh 5¾ p	150	$53	53	53	
BCP 7.04 p	900	$16	15⅝	16	+ ¼
BCP 10.16p	100	$24	24	24	— ½
Broul Reef	8800	254	245	254	
Brunswk	3845	$17	16¾	16¾	
Budd Can	200	$8	8	8	
CAE	1423	$26	26	26	
CCL Ind	2500	$7¾	7⅝	7⅝	— ⅛
CIL	355	$34½	34⅛	34⅛	
CME Res	7300	430	415	430	+25
Cad Fry	23665	$29¾	29	29½	+ ½
Cad Frv A	400	$7¾	7¾	7¾	
Cal Pow A	44245	$20⅞	20¼	20¾	+ ¼
Cal P 4½ p	z6	$54½	54½	54½	
Cal P 2.36	100	$22½	22½	22½	+ ⅛
Cal P 8¾	125	$87½	87½	87½	
Cal P 1.40	4766	$22⅛	21¾	22⅛	+ ⅜
Calvrt Dle	200	$5⅜	5⅜	5⅜	
Calvert	200	239	239	239	+ 7
Camel OG	3250	$8	8	8	— ⅛
Camflo	5475	$38¾	37¾	38¾	+1¼
Camp RL	16492	$66½	64¾	66	+1½
Camp Res	1375	$19¼	19	19	+ ¼
Can Cem	633	$15⅜	15	15¼	+ ⅛
C Cem 6½	100	$12	12	12	
CCem 2p	2500	$16	15¾	16	+ ¼
CDC	29977	$15⅜	14⅞	15⅜	+ ⅜
CDC pr B	610	$155	149	155	+ 6
CDC 1980	31710	$22½	22⅛	22½	+ ½
Can Malt	600	$46	46	46	
C Nor West	6500	$37	36½	36½	
Can P Ent	42276	$26¾	26	26	— ⅜
C Packrs	1200	$31⅛	31⅛	31⅛	— ⅛
Can Perm	4780	$22¾	22⅛	22¾	+ ⅜
C Perm 6¾	5775	$27	25¾	27	+1¼
CS Pete	12925	$10¼	10	10⅛	+ ¼
Can Trust	1613	$28½	28¼	28¼	— ⅛
C Trust 7¼	z35	$22	22	22	
C Tung	225	$39½	39½	39½	— ½
C Curtis	2400	107	107	107	
C Formst	600	$11½	11¼	11½	+ ½
C Foundpr	z82	$9⅞	9⅞	9⅞	
CIBK Com	43622	$32⅛	31⅜	31¾	
CIBC 2.05p	31035	$26	25⅜	25⅞	+ ⅛
CLencour	10000	97	95	95	
CMarconi	200	$27	27	27	— ¼
CNat R	10659	$23¾	22⅜	23	— ⅛
CNat 8.50	525	$50	50	50	
COcdental	8200	$16⅜	16½	16½	
COcdntl p	100	$24⅛	24⅛	24⅛	— ⅛
CP Ltd	46171	$49	48¼	48⅜	+ ⅛

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Imp O B	1200	$33½	33½	33½	+2⅞
Inco	50620	$28	27½	27¾	+ ¼
Inter Pipe	400	$14¾	14¾	14¾	
Kiena	1250	$22½	22	22½	+ ⅞
Loblaw	831	$8⅜	8½	8½	
Logistec	200	$6	6	6	
Mclean X	3800	$11¾	11¾	11¾	
McM Bldl	4365	$50	49⅛	49⅝	— ⅜
Mass Fer	500	$5⅛	5⅛	5⅛	
Mercantl	100	$25½	25½	25½	+ !
Meston	900	$8⅛	8⅛	8⅛	+ ¼
Mitel Corp	700	$23½	23	23½	+ ¾
Molson A	900	$31	31	31	— ½
Molson B	200	$29	29	29	+1½
Moore	3300	$45¼	45⅛	45⅛	— ⅛
Noranda	20070	$31⅛	30¾	30⅞	— ⅛
Norcen	615	$30¾	30½	30⅝	+ ½
Norc D	100	$55	55	55	— ½
Normick	1725	$9½	9¼	9¼	
Nor Tel	1960	$40	39⅝	39⅝	
Nova Alta	96850	$12⅛	11⅞	12⅛	+ ¼
Nova 638	1400	$50¼	50⅛	50⅛	+ ⅛
Nova 612	100	$32	32	32	+ ¾
Nu—Westa	2000	$15⅜	15⅜	15⅜	+ ⅜
Petrofina	837	$112⅜	111¾	112	+ ¼
Placer	20765	$26¾	26¼	26¾	+ ¾
Powr Crp	5785	$54⅛	23¾	23¾	— ⅛
Prefac A	1000	92	92	92	—8
Provigo	400	$54	52½	53½	— ½
Pub St II	100	$12	12	12	! 15
Quebecor	3500	$19½	19⅜	19½	+ ⅛
Reichold	200	$14⅛	14⅛	14⅛	+1
Reitman A	100	$25¼	$5¼	25¼	+ ¼
Res Ser	200	$9¾	9⅜	9⅜	
Rio Algom	100	$39	39	39	+1
Rogers B	500	$12⅜	12⅜	12⅜	+ ⅛
Rolland	7000	$9¼	9⅛	9¼	+ ⅛
Royal Bank	6280	$32¼	31⅜	31⅝	— ½
Sceptre	500	$15⅝	15⅝	15⅝	+ ¼
Seagram	2475	$63¾	63⅛	63⅝	+ ⅜
Shell Can	6905	$25⅜	24⅞	24⅞	— ⅜
Sil Stack	3200	$21¼	20½	21⅛	+ ⅜
Southam	600	$36¾	36¼	36¼	
Spar Cap	3000	27	27	27	—1
Steinbg A	1200	$29¾	28¾	$9½	+1½
Stelco A	2325	$39	38¾	39	— ⅛
Systemh	300	$8	7¼	8	— ⅛
Tele Met B	550	$17½	17¼	17¼	— ½
Texaco	11800	$24¼	$4	24¼	+ ½
Thom A	30000	$24	23½	24	+ ½
Tor Dm Bk	2370	$34⅞	34¾	34¾	— ⅛
Total Pete	38400	$23½	22⅜	23½	+ ¾
Tot Pet pr	500	$37¾	37¾	37¾	+ ⅛
Traders A	200	$15¼	15¼	15¼	— ¼
Tr Can Pl	13500	$27⅛	26⅞	27	+ ⅜
Turbo	400	$34	33¾	33¾	+1¼
Unigesb	564	150	150	150	
Un Carbid	700	$45	45	45	
Union G A	8001	$12⅜	12¼	12⅜	+ ⅛
Untd Asbes	1200	$9⅛	9	9	+ ⅛
Wiax pr a	100	$25½	25½	25½	—1½
Wlkr Cons	27855	$27¼	$6⅜	27	+ ⅜
Wlkr Pr E	2000	$26	25¾	26	+ ½
Wargton	1000	138	135	136	—1
Webb Knp	500	$6¾	6¾	6¾	— ¼
Westburne	200	$27	27	27	+1¼
Wcost Trn	36000	$15	15	15	+ ⅛
Wcost Wts	26301	$5½	5⅜	5½	+ ⅛
Zellers A	1494	$19½	19	19	

Trust Units

BM—R Tun	100	$8⅜	8⅜	8⅜	+ ⅛

Junior Mines Oils

Abcourt	3200	360	350	350	—30
Abitibi Asb	19600	103	99	99	+2
Americ	2000	49	46	49	+3
Bachelor	500	$5½	5½	5½	
Bakertalc	1400	135	134	134	+4
Bateman	7000	28	26	28	+1
Borealis Ex	200	$25	25	25	—5
Brosnan	1000	135	135	135	
Cadillac Ex	7500	$9¼	9	9	+ ⅛
Chesb	900	250	250	250	
ConCop	11900	180	175	180	+5
Cons I Res	47000	195	170	180	+10
C Sum	3500	100	96	96	
Dumgmi	15750	$10	9¾	10	+ ¼
Dumont	8800	87	84	86	+1
Dyn Mn	29500	137	131	134	+2
Goldex	1900	111	110	111	+6
Jtown	19000	225	205	215	
KewGold	1900	400	400	400	
Laduboro	10100	172	166	166	—5
Lynx Exp	5900	170	168	170	+1
Massval	8000	63	60	61	+1
Mscoch	13100	305	290	300	
NA Rare	1000	39	39	39	+3
Prov Exp	3000	150	125	142	—3
Que Cobit	700	80	80	80	
Que Expl	18400	149	147	148	+2
Queenstn	8900	$6⅛	5⅜	6⅛	+ ½
Stanford	11100	$11¾	11⅛	11!	— ¼
Sul Min	400	465	460	460	
Talisman	6800	140	137	138	—2
Univi	1000	149	149	149	+9
Wrightbr	700	310	310	310	

L'or et l'argent

■ L'once d'or en devise canadienne était cotée hier à la clôture des marchés à $643.50 (demande) et $651.50 (offre) par la Fiducie Guardian, un important courtier de métaux précieux et de devises étrangères. L'once d'argent quant à elle était cotée à $15.35 (demande) et à $16.14 (offre).

■ Voici les cours de l'or à la fermeture des principaux marchés mondiaux, en dollars américains avec, entre parenthèses, les cours de la veille: **Londres:** $540.50 ($530.25); **Paris:** $547.16 ($544.78); **Zurich:** $535.50 ($530.50); **Hong-Kong:** $535.99 ($533.60); **Francfort:** $534.03 ($533.25).

MONTRÉAL

Activité intense

Bien que l'activité ait été intense hier à la Bourse de Montréal et que les valeurs gagnantes aient débordé les perdantes, l'indice composé a été déprimé tout au long de la séance pour terminer en retrait de 0.02 à 366.54. Un important volume a été traité: 1,160,538 actions au lieu de 892,544 le jour précédent.

Les pétroles ont subi une défaite de 7,03 points à 603,58. Les bancaires ont retraité de 2,66 à 417,61 et les industrielles de 0,50 à 388,63. Les services publics ont avancé de 2,34 à 266,45.

Nova Alberta, titre industriel le plus traité, termine en hausse de 1-4 à $12 1-8. Total Petroleum, valeur la plus active dans les hydrocarbures, gagne 3-4 à $23 1-2.

Les affaires terminées, les gains l'emportent sur les pertes par 95 à 48 et 40 valeurs sont stables.

Canada Development Corp. gagne 7-8 à $15 1-2, Calgary Power A 3-4 à $20 3-4, Walker Home 5-8 à $27, B.C. Forest Products 1-2 à $20 1-2, Thomson News A 1-2 à $24, Domtar 1-2 à $35 et Dominion Bridge 3-8 à $24 3-8.

Parmi les pétroles, Shell perd 5-8 à $24 7-8, Imperial A 5-8 à $33 1-2 et Gulf 1-2 à $25 1-4.

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
AgnicoE	600	$14⅜	14⅜	14⅜	+ ⅜
Alcan	24123	$45½	44½	44¾	+ ¼
Aldona	1000	99	95	95	+4
Algoma	100	$48	48	48	+ ⅛
Aquitaine	1820	$48	47¾	47¾	+ ⅛
Asbestos	800	$39⅞	36¾	37¾	+3¾
B C Forest	2350	$20½	20½	20½	+ ½
BC Phone	600	$15¾	15⅜	15⅜	+ ⅛
BP Can	1880	$40¼	40	40⅛	— ⅜
Bank Mtl	3106	$31¾	31⅜	31⅜	
Bank NS	700	$31	30⅞	30⅞	— ⅜
Bque Nat	4937	$14¾	14½	14½	
Bq Nat A	1000	$31¼	31	31	— !
Bell Canad	18472	$18¾	18⅜	18¾	+ ⅛
Bell pr H	250	$20½	20½	20½	— ¼
Bomb A	1050	$15	14¾	14⅞	+ ⅛
Bomb B	200	$15	15	15	
Bow Val	6650	$17⅞	17⅝	17¾	
Bow Val	100	$10¼	10¼	10¼	— ½
Brcan A	1840	$34	33¾	33¾	— ⅛
CAE Ind	200	$56	26	26	+ ¾
Cad Fvw	300	$29½	29½	29½	+2¼
Cal Pw A	8000	$20¾	20⅜	20¾	+ ¾
CdaCem	690	$15¼	15	15¼	+ ⅛
C Devlp	3060	$15½	15½	15½	+ ⅞
CDC PR C	100	$25¼	22¼	22¼	+ ¼
C Perm M	3322	$22⅝	$2⅛	$25⅜	+ ⅜
C Imp Bank	4859	$32	31⅜	31⅞	+ ¼
Cmlmp Pr	100	$25⅞	25⅞	25⅞	+ ⅛
CPLtd	14700	$49⅛	48½	48½	+ ⅛
Cdn Tire A	1000	$36¼	36¼	36¼	— ¼
Capital Dyn	200	150	150	150	
Carl Ok	1200	$8⅜	8¼	8⅜	+ ¼
Cassidys	200	$5½	5½	5½	+ ¼
Cent Dyn	5200	109	101	108	—2
Chrysler	275	$7¾	7¾	7¾	— !
Cominco	1575	$68	67¾	68	+ ½
Comncort	80969	100	100	100	—3
C Bath A	12394	$28⅜	$8¼	28⅜	+ ⅛
Consoltex	400	$6	6	6	+ ¼
Dalco Pet	100	$13⅛	13⅛	13⅛	— ¼
Daifens	400	120	120	120	
Daon	1500	$12¾	12⅝	12⅝	— ⅜
Denison	1000	$52¼	$2¼	52¼	— ¼
Dofasco A	1700	$47¾	47	47¾	+ ¾
Dome Mns	100	$106	106	106	+4
Dome Pete	2900	$87⅜	86¾	86¾	
DBrdge	2700	$24⅜	23⅞	24⅜	+ ⅜
Domtex	5162	$21	20¾	21	+ ¼
Domtar	7228	$35¼	34½	35	+ ½
Donohue	2000	$32	31¾	31⅞	+ ⅛
Drumcall A	400	$11¾	11¾	11¾	— ¼
Emco	45000	$16¾	16¾	16¾	+2⅞
Entrep CP	10946	$26¾	26⅛	26⅛	
Falcon Cop	10860	$18¾	18⅛	18⅜	+ ½
Fal Nck	100	$110	110	110	—4
Francana	400	$22	21¼	21¼	— ½
GBC pr	200	$22½	22½	22½	— ⅜
GazMetr	1927	$6⅞	6¾	6¾	— ⅛
Genstar	1775	$42¼	41¾	41¾	— ½
Gma Lee	200	445	445	445	+15
Gulf Can	45400	$26	25⅛	25⅛	— ½
Hawker	400	$25⅞	$5⅜	25⅞	+ ⅜
H Bay MS	700	$34	33½	34	+1⅜
H Bay Co	313	$25½	25½	25½	+ ¼
HBOil Gas	28984	$24⅜	24	24	+ ⅛
Husky Oil	600	$17⅜	17½	17½	— ⅛
IAC	$066	$12⅜	15⅜	12½	+ ⅛
IU Int	4155	$24	23½	23½	— ⅛
Imasco	822	$37½	36¾	37½	+1½
Ims B	20300	$40⅛	39½	40	
Imp O A	12906	$34⅝	33⅛	33½	— ⅜

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Imp O B	1200	$33½	33½	33½	+2⅞
Inco	50620	$28	27½	27¾	+ ¼
Inter Pipe	400	$14¾	14¾	14¾	
Kiena	1250	$22½	22	22½	+ ⅞
Loblaw	831	$8⅜	8½	8½	
Logistec	200	$6	6	6	
Mclean X	3800	$11¾	11¾	11¾	
McM Bldl	4365	$50	49⅛	49⅝	— ⅜
Mass Fer	500	$5⅛	5⅛	5⅛	
Mercantl	100	$25½	25½	25½	+ !
Meston	900	$8⅛	8⅛	8⅛	+ ¼
Mitel Corp	700	$23½	23	23½	+ ¾
Molson A	900	$31	31	31	— ½
Molson B	200	$29	29	29	+1½
Moore	3300	$45¼	45⅛	45⅛	— ⅛
Noranda	20070	$31⅛	30¾	30⅞	— ⅛
Norcen	615	$30¾	30½	30⅝	+ ½
Norc D	100	$55	55	55	— ½
Normick	1725	$9½	9¼	9¼	
Nor Tel	1960	$40	39⅝	39⅝	
Nova Alta	96850	$12⅛	11⅞	12⅛	+ ¼
Nova 638	1400	$50¼	50⅛	50⅛	+ ⅛
Nova 612	100	$32	32	32	+ ¾
Nu—Westa	2000	$15⅜	15⅜	15⅜	+ ⅜
Petrofina	837	$112⅜	111¾	112	+ ¼
Placer	20765	$26¾	26¼	26¾	+ ¾
Powr Crp	5785	$54⅛	23¾	23¾	— ⅛
Prefac A	1000	92	92	92	—8
Provigo	400	$54	52½	53½	— ½
Pub St II	100	$12	12	12	! 15
Quebecor	3500	$19½	19⅜	19½	+ ⅛
Reichold	200	$14⅛	14⅛	14⅛	+1
Reitman A	100	$25¼	$5¼	25¼	+ ¼
Res Ser	200	$9¾	9⅜	9⅜	
Rio Algom	100	$39	39	39	+1
Rogers B	500	$12⅜	12⅜	12⅜	+ ⅛
Rolland	7000	$9¼	9⅛	9¼	+ ⅛
Royal Bank	6280	$32¼	31⅜	31⅝	— ½
Sceptre	500	$15⅝	15⅝	15⅝	+ ¼
Seagram	2475	$63¾	63⅛	63⅝	+ ⅜
Shell Can	6905	$25⅜	24⅞	24⅞	— ⅜
Sil Stack	3200	$21¼	20½	21⅛	+ ⅜
Southam	600	$36¾	36¼	36¼	
Spar Cap	3000	27	27	27	—1
Steinbg A	1200	$29¾	28¾	$9½	+1½
Stelco A	2325	$39	38¾	39	— ⅛
Systemh	300	$8	7¼	8	— ⅛
Tele Met B	550	$17½	17¼	17¼	— ½
Texaco	11800	$24¼	$4	24¼	+ ½
Thom A	30000	$24	23½	24	+ ½
Tor Dm Bk	2370	$34⅞	34¾	34¾	— ⅛
Total Pete	38400	$23½	22⅜	23½	+ ¾
Tot Pet pr	500	$37¾	37¾	37¾	+ ⅛
Traders A	200	$15¼	15¼	15¼	— ¼
Tr Can Pl	13500	$27⅛	26⅞	27	+ ⅜
Turbo	400	$34	33¾	33¾	+1¼
Unigesb	564	150	150	150	
Un Carbid	700	$45	45	45	
Union G A	8001	$12⅜	12¼	12⅜	+ ⅛
Untd Asbes	1200	$9⅛	9	9	+ ⅛
Wiax pr a	100	$25½	25½	25½	—1½
Wlkr Cons	27855	$27¼	$6⅜	27	+ ⅜
Wlkr Pr E	2000	$26	25¾	26	+ ½
Wargton	1000	138	135	136	—1
Webb Knp	500	$6¾	6¾	6¾	— ¼
Westburne	200	$27	27	27	+1¼
Wcost Trn	36000	$15	15	15	+ ⅛
Wcost Wts	26301	$5½	5⅜	5½	+ ⅛
Zellers A	1494	$19½	19	19	

Trust Units

BM—R Tun	100	$8⅜	8⅜	8⅜	+ ⅛

Junior Mines Oils

Abcourt	3200	360	350	350	—30
Abitibi Asb	19600	103	99	99	+2
Americ	2000	49	46	49	+3
Bachelor	500	$5½	5½	5½	
Bakertalc	1400	135	134	134	+4
Bateman	7000	28	26	28	+1
Borealis Ex	200	$25	25	25	—5
Brosnan	1000	135	135	135	
Cadillac Ex	7500	$9¼	9	9	+ ⅛
Chesb	900	250	250	250	
ConCop	11900	180	175	180	+5
Cons I Res	47000	195	170	180	+10
C Sum	3500	100	96	96	
Dumgmi	15750	$10	9¾	10	+ ¼
Dumont	8800	87	84	86	+1
Dyn Mn	29500	137	131	134	+2
Goldex	1900	111	110	111	+6
Jtown	19000	225	205	215	
KewGold	1900	400	400	400	
Laduboro	10100	172	166	166	—5
Lynx Exp	5900	170	168	170	+1
Massval	8000	63	60	61	+1
Mscoch	13100	305	290	300	
NA Rare	1000	39	39	39	+3
Prov Exp	3000	150	125	142	—3
Que Cobit	700	80	80	80	
Que Expl	18400	149	147	148	+2
Queenstn	8900	$6⅛	5⅜	6⅛	+ ½
Stanford	11100	$11¾	11⅛	11!	— ¼
Sul Min	400	465	460	460	
Talisman	6800	140	137	138	—2
Univi	1000	149	149	149	+9
Wrightbr	700	310	310	310	

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Lochiel A	8612	390	380	390	+15
Lochiel B	8100	385	350	385	+45
Lochiel 9p	617	$11¾	11¼	11¾	+ ⅝
Lumonics	3000	$13½	13¼	13¼	
Lynx Can	3500	172	168	168	+ 2
MDS H A	700	$14½	14	14½	+ ¾
MDS H B p	440	$

au jour le jour

■ Lufthansa 1, Air Canada 0

Épreuve de force entre Air-Canada et la compagnie aérienne allemande Lufthansa. Depuis le 5 mars, Air Canada a du réacheminer 11,000 passagers: les autorités allemandes ont exigé qu'elle réduise ses vols vers l'Allemagne pour soutenir la Lufthansa qui veut se rendre dans l'Ouest canadien. Dans le cadre d'un accord bilatéral canado-allemand, Air Canada voulait voir accepter son nouvel horaire, assurant une liaison quotidienne au départ de la Colombie-britannique et de l'Alberta. Le refus allemand oblige le transporteur canadien à limiter à trois vols par semaine son service entre l'Ouest canadien et Francfort. Comme des promotions commerciales avaient été faites, Air Canada doit bouleverser ses réservations...

■ Gaz Inter-Cité progresse

La compagnie Inter-City Gas a vu ses profits augmenter de 51% quand ses revenus progressaient de 23% en 1980. Les bénéfices nets se montent à $18.1 millions ou $1.40 par action au lieu $11.9 millions ou $1.37 par action. Il y a eu 11.8 millions d'actions en circulation au lieu de 7.5 millions en 1979. Le revenu atteint $417.1 millions au lieu de $339.1 millions. Gaz Inter-Cité explique ses profits accrus par l'augmentation de sa production pétrolière et gazière par la fusion avec Canadian Homestead Oils Ltd en avril 80 ainsi que par une meilleure marge bénéficiaire sur une production accrue dans le domaine manufacturier.

■ C & C Yatchs cède à $5.25

Great Lakes Airlines a porté à $5.25 par action (au lieu de $5.00) son offre d'achat de C & C Yatchs. Elle a aussi prolongé son offre jusqu'au 9 avril prochain, sans changer autre chose à son offre publique d'achat. Great Lakes Airlines a aussi accepté d'acheter le reste des actions de C & C Yatchs, au même prix, dans un délai raisonnable car cela signifiera pour la compagnie torontoise un financement bancaire adéquat et une augmentation de son capital-actions. Ces changements ont permis au conseil d'administration de C & C Yatchs de recommander l'offre aux actionnaires et eux-mêmes vendront leurs 335,646 actions soit 24.9% du stock total.

■ L'ivresse de Corby

A cause d'un revenu exceptionnel et de la vente de la Fromagerie d'Oka, le bénéfice net des Distilleries Corby progresse fortement pendant les premiers six mois de 1980-81, atteignant $7.3 millions ou $3.24 lar action au lieu de $1.8 million ou 84 cents par action pour la même période de 1979. Le revenu d'exploitation progresse de 33% soit $1.6 million alors que les ventes passent de $33.6 millions à $39.2 millions. La vente des actifs de la Fromagerie d'Oka et d'Oka Cheese Distribution lui a rapporté $594,000. Corby affiche aussi un revenu de placement de $3.6 millions provenant d'une compagnie étrangère dane laquelle la distillerie a un intérêt minoritaire.

■ Saisies «en trop»

L'Association coopérative d'économie familiale (Acef) a fait appel au Protecteur du citoyen pour faire cesser certaines saisies de salaires. Depuis longtemps, l'Acef lutte contre les «saisies en trop» qui peuvent se monter à plusieurs fois le montant à saisir. L'Acef estime que 27,300 familles québécoises sont touchées par ce problème qui les accule parfois à la pauvreté.

■ En raccourci

Imperial Chemical Industries Ltd (Grande-Bretagne) vient de créer une filiale, **ICI Petroleum (Canada)** pour la prospection pétrolière et gazière au Canada. ... La vente de la division Matériel agricole de **White Motor Canada** a été reportée de quelques jours, suite à des complications juridiques... Les dirigeants de **Venturetek** ont racheté toutes les actions Venturetek qui étaient détenues par CDC Ventures, soit 32% du capital-actions en circulation, ce qui les assure de 45% du stock... **Inco** a augmenté de 2.5 cents par livre le prix de sa cathode de cuivre, soit $1,665... Une filiale de **Drummond McCall** achètera l'actif et les affaires de **Hunter and Havens:** des centres de distribution au Connecticut et dans le Maine où **DMC Metals** est installée... **Bell Northern** vient de mettre au point un nouveau système d'essai de production des **circuits intégrés** complexes, qui vérifie les fonctions de conversation numérique et analogique... Les **fabricants québécois** devraient s'intéresser à la production de **matériel médical et para-médical** dont le Canada a importé pour $800 millions en 1980, soit les trois-quart des achats... Une filiale d'**Hiram-Walker-Consumers Home** émettra un prospectus auprès de la CVMO pour des débentures... Avec des revenus de $4.1 milliards (en hausse de 35%) et des bénéfices nets de $380 millions (idem), **Gulf Canada** estime que la politique énergétique fédérale sera plus coûteuse que bénéficiaire aux Canadiens... Le comité des explorations de l'**Association canadienne du pétrole** accepterait que le principe de la **participation canadienne** à 50% s'applique aux concessions ultérieures mais veut que les concessions actuelles restent à 35%.

Marie-Agnès Thellier

Les Caisses pop de Québec vont promouvoir l'habitation

par Marie-Agnès Thellier

La Fédération des caisses populaires de Québec va promouvoir activement diverses formes de propriété collective car il faut actuellement un revenu de plus de $50,000 pour acheter une propriété moyenne dans la région de Québec.

Par ailleurs la Fédération de Québec (autrefois appelée «Union régionale») espère développer un outil de gestion pour la PME québécoise afin de faire une plus grande percée sur le marché de la petite et moyenne entreprise.

Le président de la fédération, M. Jean-Marie Ouellet, dira samedi lors de l'assemblée annuelle que les 327 caisses affiliées montrent «une saine gestion, tant au plan financier qu'au plan social». Avec presque un million de membres, ces caisses regroupent $2.7 milliards d'épargnes.

«Les quelques caisses populaires qui accusent un déficit appartiennent presque toutes à des régions elles-mêmes aux prises avec de sérieux problèmes économiques», (comme la Côte-Nord), écrit M. Ouellet dans son rapport annuel. «La grande majorité de nos caisses sont rentables et elles ont même supporté un coût du crédit qui avantage leurs membres emprunteurs», poursuit M. Ouellet qui cite l'abaissement du taux hypothécaire à 14% en juin dernier.

«Le souci de la rentabilité devra demeurer constant et prioritaire en 1981», estime cependant le directeur général sortant, M. Raymond Blais, car la conjoncture est encore celle d'excédents de liquidités, de coût élevé des épargnes et d'une marge bénéficiaire serrée. La Fédération a réussi l'implantation de 153 «comités locaux de budgets» qui incitent les dirigeants des caisses populaires à mieux établir leurs priorités budgétaires.

L'habitation deviendra un dossier prioritaire des employés de la fédération chargés du «développement coopératif et communautaire» car dans la région de Québec il faut débourser près de $800 par mois pour une hypothèque moyenne. «On n'a pas à s'étonner si les formules de copropriété et de logement multi-familial, que nous préconisons comme solution de rechange, redonnent espoir à une bonne partie de la population», écrit M. Ouellet.

La Fédération veut s'impliquer davantage dans le logement coopératif: elle vient de collaborer à créer 77 logements coopératifs à Lévis et envisage de créer de nouvelles corporations semblables à Habitation populaire Saint-Sauveur, de Québec.

Par ailleurs, la Fédération détient au nom de ses caisses populaires pour $943,000 de capital-actions dans les deux premières Sodeq de son territoire, actions acquises depuis 1978. En 1980 seulement, les caisses populaires des Bois-Francs ont investi $193,200 dans Sodeq-Beauce-Appalaches tandis que les caisses de Portneuf, Québec-Métro et Charlevoix souscrivaient $375,000 dans Sodeq-Sodebec. La Fédération voudrait aussi s'impliquer davantage auprès des PME comme elle l'a fait auprès des agriculteurs avec la Comptabilité verte et Agripop.

Les états financiers de la Fédération montrent une augmentation de 40% des trop-perçus, quand les revenus progressent de 16%: ces trop-perçus se montent à $4.6 millions pour des revenus bruts de $70.1 millions.

Si les revenus de placements ont progressé de 15.8% pour atteindre $70.1 millions, les frais administratifs de la Fédération ont augmenté de 24.3%, à la suite de nouvelles embauches (348 personnes au lieu de 331) et de nouvelles charges financières.

Les frais administratifs s'élèvent à $13.8 millions, les dépenses en intérêts à 54.9 millions.

Au total, l'actif des caisses affiliées progressait de 13.12% tandis que celui de la fédération augmentait de 11.95% pour se chiffrer à $800.4 millions.

Les caisses populaires ont augmenté leurs prêts en 1980, ce qui a baissé leur liquidité générale à 28.4%. L'augmentation de l'épargne en 1980 a été utilisée à plus de 85% pour prêter 41 cents sur reconnaissance de dettes et 59 cents sur hypothèque, par dollar de prêt.

Le rendement du portefeuille de liquidités a augmenté de 1% pour atteindre 11.55% ce qui a amélioré le rendement des caisses. D'ici octobre 1982, la Fédération devra investir $106 millions dans le capital social de la Caisse centrale Desjardins.

Sur une augmentation de $23.6 millions des «prêts et placements» de la Fédération, (qui totalisent $73.1 millions), les prêts aux coopératives ont le plus progressé ($10.5 millions de plus) devant les corps publics et santé ($6 millions).

M. Blais a rappelé qu'en 1980 la Fédération a lancé de nouveaux produits comme le Crédit-budget, le REER à taux garanti, le compte à intérêt quotidien, la comptabilité verte et elle a développé l'épargne à terme à intérêt composé et le dépôt-salaire.

«Nous devrons innover, redoubler d'audace, de dynamisme et de compétence pour conserver la fidélité et la confiance de nos membres», conclue le nouveau président du Mouvement Desjardins.

Légère hausse du taux de base

OTTAWA (PC) — Le taux d'escompte de la Banque du Canada a été relevé légèrement hier, passant de 16.59% la semaine dernière à 16.69%. Cette mesure traduit la volonté de l'institut d'émission de poursuivre la lutte contre l'inflation en conservant le loyer de l'argent à un haut niveau.

La semaine dernière, le taux d'escompte avait fléchi de plus d'un demi-point à la suite de la diminution des taux à court terme aux États-Unis et du raffermissement du dollar canadien.

Rappelons que le taux d'escompte est fixé à un quart de point plus haut que le rendement moyen des bons du Trésor à trois mois, adjugés tous les jeudis. Ce taux est symbolique en ce sens que la banque centrale prête rarement des fonds aux banques commerciales, et uniquement à très court terme. Il indique cependant dans quelle direction la Banque entend voir évoluer les taux d'intérêt sur le marché.

Les établissements de prêt alignent habituellement leurs taux d'intérêt à court terme sur le taux d'escompte. La semaine dernière les banques avaient réduit leur taux de prêt privilégié, réservé à leurs clients les plus solvables, à 17.75%, dans le sillage de la baisse du taux d'escompte.

L'institut d'émission avait cependant prévenu les emprunteurs, à la suite de la baisse de son taux d'escompte intervenue il y a une semaine, de ne pas compter sur une diminution trop rapide du coût du crédit avant que l'inflation soit maîtrisée.

Le meilleur indicateur de l'inflation, l'indice des prix à la consommation, marquait un taux presque record de 12.2% le mois dernier, selon les chiffres de Statistique Canada. Et les analystes financiers ne prévoient pas d'amélioration à court terme ni toutefois d'aggravation.

Seule une hausse du dollar canadien pourrait atténuer un peu l'inflation «importée» en réduisant les prix des produits que nous achetons à l'étranger. Le dollar canadien se transige autour de 84.5 cents américains depuis plus d'une semaine. Cette légère remontée du dollar s'explique par la chute des taux américains qui se situent maintenant à 17%. Si le dollar canadien continuait de monter, la baisse des prix des produits importés pourrait ainsi compenser en partie la hausse des produits fabriqués au Canada, d'où une baisse potentielle du taux d'inflation.

Les plans d'aide à l'exportation sont peu utilisés

L'intérêt des compagnies québécoises pour le commerce international ne porte pas seulement sur les exportations mais aussi sur les importations et l'exploitation de brevets étrangers.

C'est là une des conclusions qui ressort d'un questionnaire envoyé par la Chambre de commerce de Montréal aux 1,673 sociétés inscrites chez elle et auquel ont répondu 336, soit 20% des membres.

Les résultats de l'enquête ont été dévoilés hier lors d'un colloque organisé par la Chambre sur le commerce international et les options qu'il offre aux entreprises. Le responsable du questionnaire et de son évaluation était M. André Grou, de la maison de sondages Sorès.

La consultation infirme par ailleurs l'hypothèse voulant que les États-Unis soient le principal, sinon l'unique, débouché de l'exportateur québécois. Ainsi sur les 174 entreprises qui vendent à l'extérieur du Canada, 78 ont des clients en Europe et 73 en Afrique contre 109 aux États-Unis.

M. Grou écrit aussi que les divers services et programmes fédéraux et provinciaux d'aide à l'exportation sont relativement peu utilisés, «ce qui constitue une surprise de taille».

Lors des exposés, M. André Riendeau, président des Laboratoires Nordic, de Laval, a précisé que sa compagnie fabriquait sous licence et vendait, depuis maintenant un an, le Sulcrate, un médicament contre les ulcères d'estomac dont le brevet d'invention est détenu par le groupe pharmaceutique japonais Chugai.

C'est une première collaboration du genre au Canada avec un médicament du Japon, a ajouté M. Riendeau. Nordic entend poursuivre la prospection des marchés dans les «secteurs de pointe» que représentent les maladies cardiaques, les maladies mentales, le cancer et le diabète.

M. Marcel Sicard, président de Tecsult International, composante du groupe de génie conseil ABBDL-Tecsult, a quant à lui dénoncé le retrait du statut de non-résident dont avaient d'abord bénéficié des Québécois travaillant à l'étranger et qui leur évitait de payer de l'impôt.

Selon M. Sicard, qui est également président du conseil d'administration du Cégep Ahuntsic, cela fait penser au slogan en faveur de l'activité physique «Va jouer dehors» auquel on ajouterait «Maintenant barrons la porte».

Affirmant que cette mesure va «réduire l'intérêt des employés à s'expatrier... et avantager nos collègues de l'Ontario», M. Sicard a demandé au gouvernement du Québec de l'annuler au plus tôt.

Or le ministre des Finances, M. Jacques Parizeau, avait affirmé mercredi que ce statut de non-résident avait été accordé erronément, en désaccord avec toute la jurisprudence, par un fonctionnaire du ministère du Revenu dont l'erreur a été ensuite corrigée.

Appelé à préciser sa pensée sur ce point, M. Sicard s'est demandé à propos du fonctionnaire fautif: «Et puis, est-ce qu'on l'a mis dehors?»

Mentionnant les longues semaines de travail des cadres et ingénieurs québécois à l'étranger, il a dénoncé le caractère rétroactif de la décision et affirmé qu'on faisait preuve de «jalousie» envers eux.

Dividende numéro 42

AVIS est par la présente donné qu'un dividende trimestriel de 0,20$ par action ordinaire a été déclaré par le conseil d'administration. Ce dividende sera payable le 15 avril 1981, aux actionnaires inscrits à la fermeture des livres le 31 mars 1981.

Pierre Audet, avocat
Secrétaire

Montréal, le 27 mars 1981

TRUST GÉNÉRAL DU CANADA

Dividende numéro 5 actions privilégiées

AVIS est par la présente donné qu'un cinquième dividende trimestriel calculé au taux annuel de 0,935$ par action privilégiée convertible, à dividende cumulatif, rachetable, d'une valeur nominale de 17$ chacune, a été déclaré par le conseil d'administration. Ce dividende sera payable le 15 avril 1981, aux actionnaires inscrits à la fermeture des livres le 31 mars 1981.

Pierre Audet, avocat
Secrétaire

Montréal, le 27 mars 1981

TRUST GÉNÉRAL DU CANADA

Office national du film du Canada
National Film Board of Canada

Exposition CO Hoedeman

au Musée des beaux-arts de Montréal
en collaboration avec
l'Office national du film du Canada

PROLONGATION JUSQU'AU 26 avril

Un ensemble unique de photos, maquettes et films de ce grand cinéaste d'animation.

- Projections ininterrompues sur vidéo pendant toute la durée de l'exposition.
- Projections spéciales sur grand écran à l'Auditorium du Musée **les 2 et 3 avril, de 14 heures à 16 heures, et les 7, 8, 10, 14, 15 et 16 avril, de 12 heures à 16 heures.**

Musée des beaux-arts de Montréal
1379 ouest, rue Sherbrooke

Bell Canada

Avis du 39e dividende

Un dividende trimestriel de quatre-vingt-quatre cents par action privilégiée, classe B, série B, a été déclaré et sera payable le 15 mai 1981 aux détenteurs desdites actions privilégiées enregistrés aux livres de la compagnie à la fermeture des bureaux le 15 avril 1981.

Le secrétaire de la compagnie,
G. Houle,
Montréal, le 25 mars 1981

Bell

Bell Canada

Avis du 26e dividende

Un dividende trimestriel de un dollar et six cents par action privilégiée, classe C, série D, a été déclaré et sera payable le 1er juin 1981 aux détenteurs desdites actions privilégiées enregistrés aux livres de la compagnie à la fermeture des bureaux le 1er mai 1981.

Le secrétaire de la compagnie,
G. Houle,
Montréal, le 25 mars 1981

Bell

OFFRONS CONSULTATION AU SERVICE DES ENTREPRISES

Nous avons aidé un homme à se lancer dans l'eau de source sans se mouiller.

Peut-on vous aider?

L'exploitation d'eau de source semblait une entreprise prometteuse, mais notre homme d'affaires ne voulait pas prendre de risques. Il a fait appel à CASE, qui a mis à sa disposition un conseiller comptant plus de 20 ans d'expérience en commercialisation. CASE compte plus de 2 000 conseillers, gens d'affaires avertis à la retraite, qui ont accepté de mettre leurs connaissances et leur expérience au service d'entreprises comptant moins de 75 employés permanents. Avec l'aide de CASE, cet embouteilleur a rapidement établi un plan de mise en marché. Quel que soit votre problème, quel que soit le genre de votre entreprise, la Banque fédérale de développement met à votre disposition, à un coût étonnamment bas, un conseiller qui saura cerner votre problème et recommander des solutions. De plus, vous n'avez pas besoin d'être client de la Banque, ni d'être en affaires, pour faire appel à CASE. Renseignez-vous!

CASE RAPPORTE!

J'aimerais qu'un coordonnateur de CASE communique avec moi le plus tôt possible.

Nom: _____ Genre d'entreprise: _____

Adresse: _____ N° de tél.: _____

BANQUE FÉDÉRALE DE DÉVELOPPEMENT
FEDERAL BUSINESS DEVELOPMENT BANK

Postez à: Bureau régional, 800 Square Victoria, Montréal H4Z 1C8 (514) 283-3657

ARTS ET SPECTACLES

TÉLÉVISION

2 CBFT

8.55 Ouverture et horaire
9.00 En mouvement
9.15 Les 100 tours de Centour
9.30 Animagerie
9.45 Mon ami Guignol
10.00 Passe-Partout
10.30 Magazine-Express
"Bricolage" avec Luce Plante. Entretien avec Pierrette Beaulieu, d'Agriculture Canada.
11.00 Il était une fois l'homme
Dessins animés
11.30 Joe le fugitif
12.00 Au pays de l'arc-en-ciel
12.30 Midi plus:
Inv.: Roger Baulu, Carole Cloutier, Roland Gosselin et les danseurs italiens Aventino.
13.30 Femme d'aujourd'hui:
Entre autres sujets, il sera question de la "Chambre des naissances" à l'hôpital Beauceville. Il s'agit d'un nouveau mode d'accouchement.
14.25 Période gratuite aux partis politiques provinciaux
14.30 Cinéma
"Un grand timide" (Américain) Comédie réalisée par Fred Newmeyer, avec Harold Lloyd et Carlton Griffin.
16.00 Bobino
16.30 Des dieux et des hommes
Textes: Marie-Andrée Warnant-Côté.
17.00 Histoire d'hier et d'aujourd'hui
18.00 Ce soir
19.00 Les Jordache
Drame réalisé par Joan Darling d'après le roman d'Irvin Shaw.
22.00 Le monde de Marcel Dubé:
"Le temps des lilas". Avec Jean-Pierre Masson, Huguette Oligny, Benoît Girard, Christine Olivier, Charlotte Boisjoly et Serge L'Italien.
21.30 Période gratuite aux partis politiques provinciaux
21.35 Science-réalité:
"Les ingénieurs des gènes". Des bactéries "recombinées" sont déjà mises au service des diabétiques, pour qui elles produisent de l'insuline humaine. Autres sujets traités: "Les lentilles anti-reflets" et "Les maisons souterraines".
22.30 Film
22.36 Télex arts
22.51 Nouvelles du sport
23.00 Cinéma:
"Une femme sous influence" (Américain 1974) Drame psychologique réalisé par John Cassavetes, avec Peter Falk et Gena Rowlands.
2.00 Fin des émissions

10 CFTM

7.25 Horaire
7.30 Les p'tits bonshommes
8.00 Première heure:
"La ronde de nuit", "La météo", "Les marchés boursiers", "Analyse des éditoriaux", "La vie artistique".
9.00 À la bonne franquette
Inv.: André Lejeune
9.30 Votre amie Suzanne:
"Droits et privilèges", "Mailles, mailles, c'est facile", "Paroles"
11.00 Fanan Jedi
11.30 Les p'tits bonshommes
11.45 Les satellipopettes
12.15 Le dix vous informe
12.45 Ciné-Quiz:
"Au-delà de la fortune" (Américain 1975) Drame fantastique avec Lloyd Bridges, Cloris Leachman, Edward Asner et Anne Francis
14.30 Janette veut savoir:
"pourquoi les jeunes veulent vivre en appartement" (version des jeunes)
15.30 Services à la communauté
16.00 Les p'tits bonshommes
16.30 La soeur volante
17.00 Les tannants
18.00 Le dix vous informe
18.30 L'homme de $6,000,000.00
19.30 J'ai mon voyage
20.00 Science et technologie:
"Le cerveau". Inv.: Dr. Hans Selye
20.30 La parole est àvous:
Inv.: Claude Ryan, chef du Parti libéral du Québec. Anim.: Gilles-Philippe Delorme. Interviews: Charles DeBlois, Gilles Lesage, du Soleil et Jean-Louis Roy, directeur du DEVOIR.
21.30 Michel Jasmin
22.29 La quotidienne
22.30 Les nouvelles TVA
23.00 Nos Expos à l'entraînement
23.05 Sports
23.15 La couleur du temps
23.25 Ciné week-end:
"Opération casseurs" (Italien 1976) Drame policier réalisé par Umberto Lenzi, avec Maurizio Merli, Barry Sullivan, John Saxon, Guido Alberti et Elio Zamuto
1.00 Ciné week-end:
"Pas de grâce pour le manchot" (Mexicain 1970) Western réalisé par Alberto Mariscel, avec Julio Aleman, Mario Almada et Barbara Angeli.

17 RADIO-QUÉBEC

10.00 Le marché aux images
Film documentaire à l'intention des enfants.
11.00 Readlong, Mathematics, Write on
Émission du ministère de l'Éducation destinée à faciliter l'apprentissage de la langue anglaise chez les jeunes.
11.30 Parlez-moi
Avec l'ami Sol, les jeunes anglophones apprennent le français.
12.00 N'ajustez pas votre appareil
Cette émission de "radio" télévisée fournit aux téléspectateurs, un complément d'information dans les domaines de la culture, de l'éducation permanente, de la science et fait connaître les organismes qui sont au service du grand public.
13.30 Le marché aux images
Films documentaires pour les jeunes.
14.30 Mon ami Pierrot
14.45 Les Oraliens
15.00 Chacun son tour
La vie des Québécois dans les différentes régions de la province
15.30 L'aube des hommes
Une émission qui s'intéresse à l'homme et à ses origines.
16.30 Écoute donc quand j'te parle
Un sketch suivi d'une discussion afin de permettre aux parents de mieux comprendre les multiples facettes du monde des jeunes de 15 à 18 ans.
17.00 Roots, Rock, Reggae
Documentaire musical.
18.00 Passe-partout:
Canelle et Pruneau partagent avec les enfants de trois à six ans leur petit monde de gaieté et de fantaisie.
18.30 Le sculpteur
19.00 La science en gestion:
Série qui s'intéresse à la science moderne et à ses récentes découvertes.
19.30 L'envers du décor
20.00 Le monde en guerre:
Les grands moments du dernier conflit mondial.
21.00 Justice pour tous:
Une série qui renseigne les citoyens sur les mécanismes souvent complexes de notre système juridique.
21.30 Ciné-répertoire

99 TVFQ (Câble)

9.30 Pour les jeunes:
"Voyage au pays de la marionnette" — Extraits de spectacles et ateliers de bricolage visant à susciter la création de marionnettes à l'aide de matériaux simples. — Les paladins de France.
10.15 Télé-feuilleton:
"Les amours des années folles: La châtaigneraie" d'après le roman de Max du Veuzit.
10.30 Midi première:
Thème du jour: L'Auberge de la Vignette-Haute. Inv.: Dick Rivers, Jennifer, Philippe et Farina et Miss France.
11.00 Des chiffres et des lettres
11.30 Aujourd'hui madame:
"Les artisans de l'éphémère". Intre.: un feuriste, un coiffeur et une couturière spécialiste des "robes de mariée".
12.30 Au théâtre ce soir:
"La moitié du plaisir". Pièce dramatique de Steve Passeur, Jean Serge et Robert Chazal, avec Robert Dalban, Florence Giorcette, Gérard Buhr et Geneviève Grand.
14.30 Écouter le pays chanter
Avec: Anne Sylvestre, Didier Levallée, contrebassiste; Jacques Veillée, trompboniste; Jean Moiziard; Madou Trossat; Bernard Pierrot; Robert Cohen-Solal; Maitré Rivière et les moines de l'abbaye de Citeaux.
15.30 Passez donc me voir:
Inv.: Raymond Johanny, Marie-Louise Audiberti et Francis Perrin.
15.55 Actualités régionales
17.00 Pour les jeunes:
"Voyage au pays de la marionnette" — Extraits de spectacles et ateliers de bricolage visant à susciter la création de marionnettes à l'aide de matériaux simples.
17.45 Télé-feuilleton:
"Les amours des années folles; La châtaigneraie après le roman de Max du Veuzit.
18.00 Midi première:
Thème de la semaine: la quinzaine des antiquités. Inv.: Robert Mijaëloff, expert en tapis et tapisseries. En vedette: Charles Dumont et Romain Didier.
18.30 Des chiffres et des lettres
19.00 Aujourd'hui madame:
"Jaboune". Pour évoquer Jean Nohain, disparu le 25 janvier dernier et qui aurait célébré cette semaine son 81e anniversaire, des amis connus et inconnus se réunissent.
20.00 Au théâtre ce soir:
"La ligne de chance" Pièce de Albert Husson, avec Henri Piegay, Jacques Ardouin, Evelyne Kerr, Annick Alane et Michèle André.
22.00 Écouter le pays chanter
Quelques aspects de la chanson du Sud-Est avec le Grenoblois Michel Fugain. La chanson traditionnelle est représentée par: les Mont-Joia, les Baschas, Robert Ripa, Isabelle Aulnoy, Christian Leclerc et Pado et "Les Baladins". Hommage à Gilbert Bécaud.
23.00 Passez donc me voir:
Inv.: Marie-Claude Tesson, Yves Dappe, Guy Trejan et Sylvia Grivelli.
23.25 Actualités régionales

6 CBMT

8.55 A Thought for Today
9.00 CBC 6 Good Morning
9.15 The Friendly Giant
9.30 Quebec School Telecast
10.00 Canadian Schools
10.30 Mr. Dressup
11.00 Sesame Street
11.58 Weather Report
12.00 The Sullivans
12.28 Community Announcement
12.30 The Bob MaClean Show
13.30 Wok with Yan
13.58 Program Highlights
14.00 Today from the Pacific
15.00 The Edge of Night
15.30 Take 30
16.00 Famous five
16.30 Happy Days
17.00 The King of Kensington
17.30 All in the Family
18.00 The City at Six
19.00 Barney Miller
19.30 The Flying Canucks
20.30 WKRP in Cincinnati
21.00 The Tommy Hunter Show
22.00 Dallas
23.00 The National
23.27 The City Tonight
23.45 World Curling Sport
23.55 SCTV
0.26 Golden Oldies:
"Larceny Inc." (1942) avec Edward G. Robinson, Jane Wyman, et Broderick Crawford...■
2.05 Station Closing

12 CFCF

5.50 Sign On
6.00 University of the Air
6.30 Morning Exercise
7.00 Canada A.M.
9.00 Romper Room
9.30 Looking Good
10.00 Ed Allen
10.30 The Community
11.00 What's Cooking
11.30 Just Like Mom
12.00 The Flintstones
12.30 Definition
13.00 The Allen Ticke Show
14.00 Another World
15.00 Texas
16.00 Mad Dash
16.30 Family Feud
17.00 The Price is Right
18.00 Pulse
19.00 M.A.S.H.
19.30 Bizarre
20.00 Benson
20.30 Prime Cuts
21.00 The Dukes of Hazzard
22.00 Soap
22.58 Loto-Quebec
23.00 CTV National News
23.21 Pulse
24.00 The Twelve Midnight Movie:
"Where Eagles Dare" (Drame 1969) avec Richard Burton, Clint Eastwood et Marie Ure
3.00 Freebie and the Bean
4.00 Sign Off

CINÉMA

ARLEQUIN, 1004 est, Ste-Catherine (288-2943) — "Fantasmes et thérapies", conférence audio-visuelle du Dr. Jean-Yves Desjardins. 20 h 30.
ASTRE I, 9480 Lacordaire (327-5001) — "La belle et le clochard" 19 h 30 "L'île sur le toit du monde" 20 h 50.
ASTRE II, — "Elle" 19 h 00 "Shining: l'enfant-lumière" 21 h 10.
ASTRE III, — "Vol au-dessus d'un nid de coucou" 19 h 00 "Bienvenue Mister Chance" 21 h 20.
ASTRE IV, — "Les guerriers de la nuit" 19 h 30 "Faut trouver le joint" 21 h 10.
AVENUE, 1224 Avenue Greene, Westmount (937-2747) — "Eyewitness" 19 h 00, 21 h 00.
BEAVER, 5117 Ave. du Parc (844-1932) — "Anyone but my husband" 12 h 00, 14h 50, 17 h 40, 20 h 30 "Love games" 13h 10, 16 h 00, 18 h 50, 21 h 40.
BERRI I, 1280 St-Denis (288-2115) — "Tess" (de Roman Polanski, v. fr.)
BERRI II, — "Que le spectacle commence" 12 h 15, 16 h 50, 21 h 25 "La rose" 14 h 30, 19 h 05.
BERRI III, — "Gloria" 12 h 00, 14 h 10, 16 h 35, 19 h 00, 21 h 15.
BERRI IV, — "Nuits de cauchemar" 13 h 30, 17 h 30, 21 h 35 "Secret de la banquise" 15 h 30, 19 h 30.
BERRI V, — "Au mi-temls de l'âge" 12 h 40, 14 h 25, 16 h 10, 18 h 00, 19 h 45, 21 h 35.
BIJOU, 5030 Papineau (527-9131) — "Alice chez les satyres" 12 h 25, 15 h 52, 19 h 29 "Lily l'insatiable" 13 h 41, 17 h 08, 20 h 50 "Deux Suédoises à Paris" 14 h 39, 18 h 11, 21 h 53.
BONAVENTURE I, Place Bonaventure (861-2725) — "Pursued" 17 h 15, 19 h 15, 21 h 15.
BONAVENTURE II, — "Jazz singer" 17 h 15, 19 h 15, 21 h 15.
BROADWAY, 11,305 est Notre-Dame (645-8228) — "Désirs"; "Jeunes filles sans voile"; "Priscilla, adolescente précoce".
BROSSARD I, Mail Champlain, 6600 boul. Taschereau (465-5906) — "Le secret de la banquise" 18 h 00, 21 h 50 "Nuits de cauchemar" 20 h 05.
BROSSARD II, — "Brubaker" 19 h 00, 21 h 15.
BROSSARD III, — "La puce et le grincheux" 18 h 05, 21 h 40 "Tu fais pas le poids shérif" 19 h 55.
CHAMPLAIN I, 1815 est Ste-Catherine (524-1685) — — "La puce et le grincheux" 18 h 15, 21 h 50, "Tu fais pas le poids shérif": 20 h 00
CHAMPLAIN II, — "Brubaker" 19 h 00, 21 h 15.
CHÂTEAU I, 6956 St-Denis (271-1103) — "Le motel rouge" 13 h 00, 17 h 00, 21 h 15 "Betsy" 14 h 50, 19 h 00.
CHÂTEAU II, — "Prophétie" 12 h 30, 16 h 05, 19 h 45 "Le chasseur" 14 h 15, 17 h 50, 21 h 30.
CINÉMA DE MONTRÉAL I, 1584 est, Mont-Royal (521-7870) — "Shining, l'enfant lumière" 13 h 00, 17 h 15, 21 h 30 "Un après-midi de chien" 15 h 05, 19 h 20.
CINÉMA DE MONTRÉAL II, — "La belle et le clochard" 12 h 50, 15 h 40, 18 h 20, 21 h 20 "L'île sur le toit du monde" 13 h 55, 17 h 05, 19 h 45.
CINÉMA DE PARIS, 896 ouest Ste-Catherine (861-2996) — "Caligula" 12 h 00, 15 h 00, 18 h 00, 21 h 00, 24 h 00.
CINÉMA RIO I, 11,385 St-Vital, Mtl-Nord (321-4442) — "Désirs"; "Jeunes filles sans voile"; "Priscilla, adolescente précoce".
CINÉMA RIO II, — "Hot teenage asset"; "The younger the better".
CINÉMATHÈQUE QUÉBÉCOISE, 1700 St-Denis (844-8734) — Relâche.
CLAREMONT, 5038 ouest, Sherbrooke (486-7395) — "The devil & Max Devlin" 19 h 25, 21 h 15.
COMMODORE, 5780 ouest, Gouin, (334-8560) — "Bouche gourmande" 18 h 20, 21 h 40 "Une maison très fréquentée" 20 h 25 "Exibition danoise" 19 h 45.
COMPLEXE DESJARDINS I, Complexe Desjardins (288-3141) — "Retour en force" 12 h 10, 14 h 00, 15 h 50, 17 h 40, 19 h 30, 21 h 20.
COMPLEXE DESJARDINS II, — "Les bons débarras" 12 h 29, 14 h 30, 16 h 40, 18 h 50, 21 h 00.
COMPLEXE DESJARDINS III, — "Carrousel d'amour" 12 h 25, 15 h 25, 18 h 25, 21 h 25. "Oh! les petites starlettes" 14 h 05, 17 h 05, 20 h 05.
COMPLEXE DESJARDINS IV, — "L'homme à tout faire" 12 h 15, 14 h 05, 15 h 55, 17 h 45, 19 h 35, 21 h 25.
CONSERVATOIRE D'ART CINÉMATOGRAPHIQUE, 1455 boul. de Maisonneuve (879-4349) — Relâche.
CÔTE-DES-NEIGES I, 6809 Côte-des-Neiges (735-5528) — "All night long" 19 h 25, 21 h 25.
CÔTE-DES-NEIGES II, — "Pursued" 19 h 15, 21 h 15.
CRÉMAZIE, 8610 St-Denis (388-4210) — "Sacré Moise" 19 h 30 "Gloria" 21 h 20.
DAUPHIN I, 2396 est, Beaubien (721-6060) — "Le dernier métro" 19 h 00, 21 h 30.
DAUPHIN II, "La luna" 19 h 00, 21 h 30.
DORVAL I, 260 Dorval, Dorval (631-8586) — "Nine to five" 19 h 15, 21 h 25.
DORVAL II, "Final conflict" 19 h 15, 21 h 25.
DORVAL III, "Altered states" 19 h 00, 21 h 00.
DÉCARIE SQUARE I, Centre Décarie Square, 6855 Clanranald (341-3190) — "Scanners" 19 h 00, 21 h 00.
DÉCARIE SQUARE II, "Fort Apache the Bronx" 19 h 00, 21 h 30.
ÉLYSÉE I, 35 Milton (842-6053) — "Mon oncle d'Amérique" 19 h 05, 21 h 20.
ÉLYSÉE II, "Une semaine de vacances" 19 h 20, 21 h 20.
FAIRVIEW I, 7555 Autoroute Trans-Canadienne, Pointe-Claire (697-8095) — "The elephant man" 18 h 45, 21 h 00.
FAIRVIEW II, "Ordinary people" 18 h 45, 21 h 00.
GREENFIELD I, 519 Taschereau, Greenfield Park (671-6129) — "Betsy" 19 h 05, "Le motel rouge" 21 h 20.
GREENFIELD II, "Le chasseur" 18 h 10, 21 h 45, "Prophétie" 19 h 55.
GREENFIELD III, "T'inquiète pas, ça se soigne" 18 h 10, 19 h 55, 21 h 40.
GUY, 1435 Guy (931-2812) — "Anyone but my husband" 12 h 00, 14 h 40, 17 h 20, 20 h 05, "Clamdigger's daughter" 13 h 10, 15 h 50, 18 h 35, 21 h 15.
JEAN-TALON, 4255 est, Jean-Talon (725-7000) — "Brubaker" 19 h 00, 21 h 15.
KENT I, 6100 ouest, Sherbrooke (489-9707) — "La cage aux folles II" (s.t. ang.) 18 h 00, 19 h 50, 21 h 40.
KENT II, "Nine to five" 19 h 00, 21 h 10.
LA CITÉ I, 3575 avenue du Parc (844-2829) — "Sunday's lovers" 19 h 00, 21 h 15.
LA CITÉ II, "The elephant man" 18 h 30, 20 h 55.
LA CITÉ III, "Mon oncle d'Amérique" (s.t. anglais) 19 h 05, 21 h 20.
LAVAL I, 1600 Le Corbusier, Chomedey (688-7776) — "Le chasseur" 18 h 00, 21 h 40, "Prophétie" 19 h 45.
LAVAL II, "T'inquiète pas, ça se soigne" 19 h 30, 21 h 20.
LAVAL III, "Des femmes pour le bloc 9" 18 h 45, 21 h 20, "Infimières dévouées" 20 h 10.
LAVAL IV, "Les sous-doués" 18 h 10, 20 h 00, 21 h 50.
LAVAL V, "Betsy" 19 h 00, "Le motel rouge" 21 h 15.
LAVAL-ODÉON I, Centre 2000, 3195 ouest boul. St-Martin, Chomedey (687-5207) — "La puce et le grincheux" 18 h 15, 21 h 45, "Tu fais pas le poids shérif" 20 h 00.
LAVAL-ODÉON II, "Brubaker" 19 h 00, 21 h 15.
L'IMPRÉVU, 446 Place Jacques-Cartier (878-9397) — En bas: "Robert et Robert" (de Claude Lelouch) 18 h 00. Entrée libre.
LOEW'S I, 954 ouest, Ste-Catherine (861-7437) — "Final conflict" 13 h 30, 15 h 30, 17 h 30, 19 h 30, 21 h 30.
LOEW'S II, "9 to 5" 13 h 15, 15 h 15, 17 h 15, 19 h 15, 21 h 15.
LOEW'S III, "The postman always ring twice" 12 h 20, 14 h 30, 16 h 40, 18 h 50, 21 h 00.
LOEW'S IV, "Private Benjamin" 13 h 30, 15 h 30, 17 h 30, 19 h 30, 21 h 30.
LOEW'S V, "Altered states" 13 h 00, 15 h 00, 17 h 00, 19 h 00, 21 h 00.
MAJESTIC, 3166 est, Henri-Bourassa (381-6116) — "La dernière maison sur la gauche" 18 h 30, 21 h 30. "Le massacre à la scie" 20 h 00.
MASCOUCHE I, 3131 boul. de Mascouche Place G.P.A. Mascouche (474-4141) — "On m'appelle Dollars" 19 h 30, "Brubaker" 21 h 10.
MASCOUCHE II, "Le plus secret des agents secrets" 19 h 30, — "Les frères Blues" 21 h 20.
MERCIER, 4260 est, Ste-Catherine (255-6224) — "Le secret de la banquise" 18 h 00, 21 h 50, "Nuits de cauchemar" 20 h 05.
MONKLAND, 5504 Monkland (484-3579) — "Final conflict" 19 h 00, 21 h 00.
MONTENACH I, 522 boul. Sir Wilfrid Laurier, Beloeil (464-1541) — "La grande casse" 19 h 00 "Pied plat sur le Nil" 20 h 50.
MONTENACH II, "Madame Zenobia" 19 h 05 "Suzanne" 20 h 25.
OUIMETOSCOPE I, 1204 est Ste-Catherine (525-8600) — "Le coeur à l'envers" (de Frank Apprederis, France, Espagne, 1980) 19 h 30, 21 h 30.
OUIMETOSCOPE II, "Prends l'oseille et tire-toi" (de Woody Allen) 19 h 00, 21 h 00.
OUTREMONT, 1248 ouest Bernard (277-4145) — "Que le spectacle commence..." 19 h 00 "L'affaire Coffin" 21 h 30.
PARADIS I, 8215 Hochelaga (354-3110) — "L'étalon noir" 19 h 10 "Nimitz: retour vers l'enfer" 21 h 15.
PARADIS II, "On continue de l'appeler Trinita" 19 h 15, "Pied plat sur le Nil" 21 h 20.
PARADIS III, "Entre chattes" 19 h 15, "Journal d'une hôtesse de l'air" 20 h 40.
PARALLÈLE, 3682 St-Laurent (843-4725) — Gunver Nelson: "Take-off"; "My name is Dona". — Pat O'Neil: "Runs good"; "Easyout"; "Down wind"; "Last of the persimmons"; "Sauguseries", 19 h 30. — Frans Zwartjes: "A fan"; "Seats two"; "Bedsitters"; "Anamnesis"; "Spare bedroom", 21 h 00.
PARISIEN I, 480 ouest, Ste-Catherine (866-3856) — "La cage aux folles II" 12 h 10, 14 h 00, 15 h 50, 17 h 40, 19 h 30, 21 h 20.
PARISIEN II, "T'inquiète pas, ça se soigne" 12 h 25, 14 h 10, 15 h 55, 17 h 35, 19 h 20, 21 h 05.
PARISIEN III, — "Les sous-doués" 12 h 45, 18 h 35, 16 h 25, 18 h 15, 20 h 05, 21 h 05.
PARISIEN IV, "Suicidez-moi docteur" 13 h 15, 15 h 15, 17 h 15, 19 h 20, 21 h 20.
PARISIEN V, — "La cage aux folles" 13 h 10, 14 h 55, 16 h 40, 18 h 25, 20 h 10, 21 h 50.
PLACE DU CANADA, Place du Canada (861-4595) — "Tess" (de Roman Polanski, v.o. ang.)
PLACE VILLE-MARIE I, Place Ville-Marie (866-2644) — "Des gens comme les autres" 12 h 10, 14 h 20, 16 h 35, 18 h 50, 21 h 05.
PLACE VILLE-MARIE II, "Ordinary People" 13 h 00, 15 h 30, 18 h 00, 20 h 30.
PLAZA ALEXIS NIHON I, niveau du métro, Plaza Alexis Nihon (935-4246) — "Scanners" 17 h 05, 19 h 05, 21 h 05.
PLAZA ALEXIS NIHON II, — "All night long" 17 h 30, 19 h 30, 21 h 30.
PLAZA ALEXIS NIHON III, — "La cigala" (v.o. italienne, s.t. anglais) 17 h 00, 19 h 00, 21 h 00.
PUSSYCAT, 4015 St-Laurent (845-5215) — "Sweet Cakes" 12 h 00, 14 h 50, 17 h 40, 20 h 30 — "Hollywood she wolves" 13 h 25, 16 h 10, 19 h 00, 21 h 45.
RIVOLI I, 6906 St-Denis (277-3125) — "Arrête de ramer, t'es sur le sable" 13 h 00, 16 h 20, 19 h 40 — "Y a-t-il un pilote dans l'avion" 14 h 40, 18 h 00, 21 h 20.
RIVOLI II, — "Louve brûlante" 13 h 00, 15 h 30, 18 h 00, 20 h 30. — "Des femmes pour bloc 9" 14 h 10, 16 h 40, 19 h 10, 21 h 40.
SAINT-DENIS I, 1594 St-Denis (849-4211) — Relâche.
SAINT-DENIS II, 1590 St-Denis (845-3222) — "Troccadero bleu citron" 19 h 30, — "Pied plat sur le Nil" 21 h 10.
SAINT-DENIS III, "Rencontre avec des hommes remarquables" 19 h 05, 21 h 00.
SNOWDON, 5225 Décarie (482-1322) — "The postman always ring twice" 18 h 50, 21 h 00.
VAN HORNE, 6150 Côte-des-Neiges (731-8243) — "Tribune" 18 h 50, 21 h 00.
VERDUN, 3841 Wellington, Verdun (768-2092) — "Gloria" 19 h 25, "Sacré Moise" 21 h 35.
VERSAILLES I, 7265 est, Sherbrooke (353-7880) — "T'inquiète pas, ça se soigne" 18 h 00, 19 h 45, 21 h 30.
VERSAILLES II, — "Les sous-doués" 18 h 00, 19 h 45, 21 h 30.
VERSAILLES III, — "Prophétie" 19 h 15, "Le chasseur" 21 h 10.
VIAU, 226 des Laurentides, Pont-Viau, (669-3866) — "La trappe aux filles" 19 h 40, "Rendez-vous Boulevard Van Nuys" 21h 20.
VILLERAY, 8042 St-Denis (388-5577) — "Le secret de la banquise" 18 h 00, 21 h 50. "Nuits de cauchemar" 20 h 05.
WESTMOUNT SQUARE, 1 Westmount Square, Westmount (931-2477) — "The Stunt Man" 12 h 10, 14 h 25, 16 h 40, 19 h 00, 21 h 15.
YORK, 1487 ouest, Ste-Catherine (937-8978) — "Ragging Bull" 13 h 45, 16 h 15, 18 h 45, 21 h 15.

SUR SCÈNE

CAFÉ DE LA PLACE, Place des Arts — "Les Bonnes" de Jean Genet avec Hélène Loiselle, Louise Marleau, Christiane Raymond. Lun. à jeu.: 20 h 30. Ven. sam.: 19 h 30, 22 h 00. Jusqu'au 24 avril.
CAFÉ NELLIGAN, 550 est, Dorchester (288-9535) — Le Théâtre du Noir et Blanc présente "Les Violons de l'Automne" pièce fantaisiste de Jacques Languirand. Avec Marie-Andrée Denis, Jean Lambin, Guy Lafrance. Mar. mer. jeu.: 20 h 30, Ven. sam.: 20 h 00, 23 h 00. Jusqu'au 4 avril.
CAFÉ MOLIÈRE, 1200 St-Hubert (844-7000) — "Petit nid d'amour" avec Jean-Marie Moncelet, Nadine Marchand, Pierre Lenoir. Mise en scène: Denis Mercier. Tous les soirs 10 h 30. Sam.: 20 h 30, 22 h 30. Relâche mar. Jusqu'au 20 avril.
CAFÉ-THÉÂTRE QUARTIER LATIN, 4303 St-Denis (843-4384) — "L'ami des nègres" de Georges Tabori avec Benoît Dagenais et Odette Guimond. Jeu. à lun.: 20 h 00. Jusqu'au 6 avril. Paul Larivée, chansonnier et Jean-Claude Raymond, piano. Jusqu'au 30 mars. 22 h 00.
CAVERNE DU PROF, MAZOUT, 1221 St-Hubert (288-5719) — "L'invention du professeur Mazout" spectacle de Benoît Leroux et Cie. Jeu. à dim.: 20 h 30. Sam. dim.: 14 h 30. Jusqu'au 29 mars.
CENTRE SAIDYE BRONFMAN, 5170 Chemin de la côte Ste-Catherine (739-2301) — "A Concert Cabaret" spectacle-solo de chansons, poèmes et monologues de Martha Schlamme. Dim. à jeu.: 20 h 00. Sam.: 19 h 00, 22 h 00. Jusqu'au 5 avril.
CENTRE D'ESSAI CONVENTUM, 1237 Sanguinet (284-9352) — "Pamezla pis rienzenpas" de Chantal Aubré avec Francine Beaudry et Chantal Aubré à 18 h 30, relâche lun. Les Pichous présentent "Stand-By" de Danièle Panneton et Pierre Lebeau. Avec Chantal Beaupré, Suzanne Marier, Danièle Panneton. Mar. à ven.: 20 h 30. Sam.: 19 h 30, 22 h 00. Dim.: 20 h 30. Jusqu'au 12 avril.
CAFÉ THÉÂTRE LES FLEURS DU MAL, 500 est, Rachel (521-4446) — "Claude Gauvreau, dix ans après" avec Nathalie Gascon, Christian Saint-Denis, Anne Sénécal, Gilbert Turp. Mise en scène: Gilbert Turp. Lun. mar.: 20 h 30. Jeu. ven. sam.: 23 h 00. Dim.: 18 h 30. Relâche mer. Jusqu'au 29 mars. "A brûle-pourpoint", textes et mise en scène: Jean-Claude Sapre. Avec Suzanne Léveillée, Miche Forgues. Mer. à dim.: 20 h 30. Jusqu'au 29 mars.
CENTAUR, 453 St-François-Xavier (288-3161) — "Night and day" de Tom Stoppard, avec Fiona Reid et Robert Haley. Jusqu'au 12 avril.
DOUDOU ROCKHEAD, 1252 ouest St-Antoine (875-6227) — Premier étage: Solar Visions toutes la semaine.
ÉGLISE ST-JAMES THE APOSTLE (angle Ste-Catherine et Bishop) — Récital d'orgue par Heather Kaye. 12 h 30. Oeuvres de Buxtehude, Bach, Franck et Monnikendam. Entrée libre.
LE PONT TOURNANT, 940 Sir-Wilfrid-Laurier, Vieux-Beloeil (467-4504) — "Dites... si c'était vrai" Avec Louise Binette, Yves Raymond, Michel Létourneau. Ven. sam.: 21 h 00.
LA COMÉDIE NATIONALE, 1450 est, Ste-Catherine (523-1131) — "Ma p'tite vache a mal aux pattes" de et par Jocelyne Goyette. Jusqu'au 4 avril à 20 h 30. Relâche lun.
LE TRANSIT, 425 Place Jacques-Cartier, Vieux-Montréal (861-5731) — "Bachelor" de Louise Roy et Louis Saia avec Pauline Martin. Jusqu'à dimanche. Mar. mer. ven.: 20 h 30. Sam.: 19 h 00, 22 h 30. Daniel Lavoie, Jusqu'au 29 mars.
L'ESKABEL, 2334 rue Centre (métro Charlevoix) (931-8401) — "Noces" (oratorio profane) mise en scène: Jacques Crête. Jeu. à dim.: 21 h 00. Jusqu'au 29 mars.
L'IMPRÉVU, 446 Place Jacques-Cartier, Vieux-Montréal (878-9397) — Le groupe Crystal, jusqu'au 29 mars. Dim. à jeu.: 22 h 00, 24 h 00. Ven., sam.: 22 h 30, 1 h 30.
RESTAURANT AU VIEUX FORT, 120 Chemin de St-Jean, Vieux Laprairie (659-0010). Antonine Maillet, jusqu'au 29 mars.
SALLE WILFRID-PELLETIER, Place des Arts, 175 ouest, Ste-Catherine — (842-2112) — "Anne of Green Gables", comédie musicale, jusqu'au mars, 20 h 00. Matinée sam.: 14 h 00.
SALLE POLLACK, 555 ouest, Sherbrooke (392-8224) — L'Atelier de trombone et de Tuba 81. Inv.: Denis Wick, Alan Raph, Roger Bobo, Donald Miller, Damien Boivin, 6 studio de trombone et de tuba de McGill, 20 h 00.
TANGENTE, danse actuelle, 307 ouest, Ste-Catherine (288-8418) (842-6528) — David Appel 20 h 30.
THÉÂTRE D'AUJOURD'HUI, 1297 Papineau (523-1211) — "J'te parle mieux quand j'te l'écris", de Suzanne Aubry avec Roger Blay, Denis Bouchard, Louison Danis, Louise Laparé, Sylvie Léonard, Yvon Leroux. Mise en scène: Jacques Rossi. Tous les soirs 20 h 30. Dim.: 15 h 00. Relâche lun. Jusqu'au 4 avril.
THÉÂTRE DENISE PELLETIER, 4353 est, Ste-Catherine (253-8974) — "L'Avare" de Molière avec Gaston Lepage, Elisabeth Chouvalidzé, Daniel Gadouas, Claude Gai. Mise en scène: Gaétan Labrèche. 13 h 30, 19 h 30. Jusqu'au 2 mai.
THÉÂTRE DU NOUVEAU MONDE, 84 ouest Ste-Catherine (861-0563) — "Les infidèles" de Harold Pinter avec Raymond Bouchard, Gabriel Gascon, Monique Miller. Mise en scène: Olivier Reichenbach. Sem.: 20 h 00. Sam.: 17 h 00, 21 h 00. Dim.: 19 h 00. Relâche lun.
THÉÂTRE DU PORT ROYAL, Place des Arts, 175 ouest, Ste-Catherine (842-2112) — "En première page" de Ben Hecht et Charles MacArthur avec Michel Dumont, Angèle Coutu, Edgar Fruitier, Serge Turgeon. Mise en scène: Daniel Roussel. Sam.: 17 h 00, 21 h 00. Mar. à ven.: 20 h 30. Relâche dim. lun.
THÉÂTRE DE QUAT'SOUS, 100 est, avenue dee Pins (845-7277) — "Les pommiers en fleurs" de Serge Sirois avec Raymond Legault, Lothaire Bluteau, Serge Dupire. Mise en scène: Serge Sirois. Mer. à dim.: 20 h 00. Jusqu'au 19 avril. Pour enfants: "La maison des oiseaux" et "Le charcutier modèle". Lun. à ven.: en matinée. Jusqu'au 22 mai.
THÉÂTRE DE QUAT'SOUS, Aux Quat'Saouls Bar — "La sainte folie inachevée", spectacle de Chatouille, 23 h 00.
THÉÂTRE DU RIDEAU VERT, 4664 St-Denis (844-1793) — "Chapeau" de Bernard Slade. Mise en scène: Jean Faucher. Avec Jean Besré, Marc Labrèche, Françoise Faucher, Jacques Zouvi, Dorothée Berryman, Élisabeth LeSieur, Diane Lavallée. Mar. à sam.: 20 h 00. Dim.: 19 h 00. Jusqu'au 25 avril.
THÉÂTRE DE LA GRANDE RÉPLIQUE, UQAM, 200 ouest, Sherbrooke (282-3147) — "Pour toi, je changerai le monde", fiction historique de Madeleine Greffard. Mise en scène: André Bédard, Jean-Guy Sabourin. Mer. à sam.: 20 h 30. Jusqu'au 18 avril.
THÉÂTRE DES VOYAGEMENTS, 5145 St-Laurent (274-7985) — "Histoire de fantômes" de Francine Tougas. Mise en scène: Murielle Dutil. Mar. à ven.: 20 h 30. Sam.: 19 h 00, 22 h 00. Dim.: 15 h 00, 19 h 00. Jusqu'au 29 mars.
TRITORIUM, 255 est, Ontario (284-7126) — Le groupe de danse Françoise Sullivan présente "Et la nuit à la nuit", chorégraphie pour douze danseurs et danseuses, 20 h 30.
UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL, Faculté de musique, 2375 Chemin de la côte Ste-Catherine salle 1020 (343-6479) — Françoise Gélinas, piano, 20 h 30. Oeuvres de Bach, Beethoven, Brahms. Entrée libre.

QUÉBEC

GRAND THÉÂTRE, Salle Octave-Crémazie, (643-4975) — Salle Louis-Fréchette — L'Ensemble National du Sénégal, 20 h 30.
GRAND THÉÂTRE Salle Octave-Crémzaie. Julios Beaucarne, jusqu'au 28 mars 20 h 30. Au salon: "Ioha", lun. à ven.: 12 h 10. Jusqu'au 16 avril.
LE PETIT CHAMPLAIN, 68 Petit Champlain, Québec (692-3094) — Jacques Doual, jusqu'au 28 mars. 20 h 30.

OTTAWA

CENTRE NATIONAL DES ARTS, Ott

Avec Andrew Harwood

Danse «actuelle» à Tangente

par Suzanne Asselin

C'est aujourd'hui qu'ouvre officiellement l'atelier de danse Tangente, situé au 1596 boulevard Saint-Laurent, entre Sherbrooke et Ontario. L'artiste invité sera David Appel.

Tangente propose une alternative à la danse académique, qu'elle soit classique ou moderne. À l'heure où la danse académique ne suffit plus pour se faire l'ambassadrice de la danse, la danse parallèle prend la relève et propose une approche différente.

La danse est mouvement et de plus on plus de danseurs, souvent «indépendants», s'emploient à démontrer que le mouvement n'a pas besoin de représenter une certaine esthétique, n'a pas besoin d'exprimer une idée ou un thème, n'a pas besoin de s'appuyer sur la musique pour lui donner vie, n'a pas besoin d'un espace privilégié pour prendre forme. C'est ce que la «danse actuelle» (l'expression même utilisée par Tangente) qui, dans certains cas, est baptisée de «post-moderniste», essaie de prouver. Les critiques l'ont baptisée ainsi, une raison étant qu'elle emprunte tellement d'avenues différentes qu'il est difficile encore de la circonscrire et l'autre étant qu'elle est fort différente de la danse moderne déjà institutionnalisée.

En fin de semaine dernière à Tangente (il y a des spectacles à toutes les fins de semaine, les danseurs venant aussi bien des États-Unis que du Canada), c'était au tour de Andrew Harwood et de cinq «contacteurs» (Gurney Bolster, Dena Davida, Evelyn Ginzburg, Sylvie Saint-Laurent et Carole Harwood) de prendre la relève.

Harwood n'a exécuté qu'une seule pièce solo, mais qui dépeint assez bien toutes les composantes de son approche où prime la gymnastique. C'est à la fois un atout et un danger. Harwood arrive en effet à réaliser un équilibre parfait sur les mains et lorsqu'il fait la roue, le mouvement est exécuté avec beaucoup de précision et d'aisance. Mais voilà, Harwood semble quelquefois capitaliser un peu trop sur son passé de gymnaste. En effet, ce danseur originaire de Vaudreuil a passé au moins quatre années à enseigner et à participer à des compétitions de gymnastique.

Il a, de plus, fait beaucoup de sports puis il a pris une tangente vers la danse en passant par le yoga, l'improvisation, des cours de danse moderne et enfin en s'associant avec le groupe de «contact» (une sorte de mise en rapport entre deux ou plusieurs danseurs qui prennent des points de contacts les uns sur les autres, recherchant ainsi le centre de gravité, et la mise en forme de nouveaux équilibres).

Ceci dit, son approche reste fort valable. Son solo est chorégraphié et laisse aussi libre jeu à l'improvisation. Le tout reste très naturel, sans contraintes. Cette performance me semble divisée en quatre sections, chacune étant ponctuée par une grande respiration qui s'écoulait jusque dans nos poumons. Dans la première, il se meut sur une ligne droite, fixe son regard en un point donné et avance vers ce point en effectuant des torsions et des mouvements de bras répétitifs et de plus en plus rapides; puis il répète la même composition sur des lignes parallèles. On dirait que son corps compose un modèle de tissage dans l'espace. Une caméra en plongée aurait pu nous renvoyer cette image.

Dans la deuxième partie, Harwood explore le mouvement de sa naissance à sa mort. Il commence de façon mimimale, il prend de plus en plus d'amplitude, d'espace et de définition puis il se rapetisse tranquillement. Ensuite, Harwood s'amuse à lancer le mouvement dans l'espace, comme s'il n'allait jamais revenir. Il reste accroché, une fraction de seconde, puis revient, comme le mouvement d'un balancier. Pour conclure, il exécute une variation sur le cercle. Avec son bassin, il décrit un cercle, en pivotant sur lui-même, qui se ramifie de plus en plus vers le centre, puis il répète avec les mains à terre, puis debout. Harwood nous laisse constamment cette impression de légèreté du mouvement dessiné dans l'espace, On dirait un réseau de lignes droites et courbes et leurs variantes qui, dans l'espace d'un moment, naissent, vivent et meurent.

Les deux autres pièces étaient dansées avec les cinq femmes et explorent les différentes formes du mouvement. *Inserts* est truffée d'équilibres sur les mains et les danseurs font souvent la roue. Le mouvement est lancé et il se prolonge jusque dans son aboutissement. Par exemple, le corps debout est soudain attiré vers l'avant; il oscille, hésite, puis est projeté dans l'espace, et atterrit sur le sol de façon différente selon les danseurs. *Playdance* n'est pas nouveau: c'est la danse «contact» combinée avec le jeu du hasard. Les danseurs lancent deux dés en mousse et le chiffre obtenu détermine la structure qu'ils danseront et ainsi de suite. Mais le hasard était souvent dérangé puisque certains danseurs tournaient les dés à leur guise.

Les professeurs de danse des écoles primaires et secondaire auraient tout avantage à apprendre cette nouvelle approche. Elle permet de découvrir, à travers le jeu, les composantes du mouvement (gravité, force, direction, fluidité, etc.).

■

Danse à claquettes au Musée des Beaux-Arts — Qui aurait-cru que le digne Musée des Beaux-Arts de Montréal présenterait des films et un spectacle de danse à claquettes, une forme de danse que plusieurs qualifieraient à juste titre souventes fois de ketaine? Eh bien oui, le showbizz de la rue Sherbrooke s'en vient dimanche.

Mais si vous aviez, comme moi,de grandes réserves à l'endroit du «tap dancing», vous feriez mieux de vous raviser. Car il existe toute une faune d'artistes qui sont à l'origine de cette forme de danse et qui en ont été éloignés pour une raison bien évidente: ils sont noirs et nous sommes au tournant du siècle alors que le racisme bat son plein.

Mes aînés se souviendront plus que moi des merveilleux films avec Fred Astaire, Gene Kelly, Eleanor Powell, Ginger Rogers, entre autres. Ce sont de grands artistes, sans nul doute, mais voilà. Voilà que l'on oubliait de grandes pages d'histoire avec ceux que t'on n'a pas voulu filmer parce qu'ils étaient noirs. Lors de la projection du premier film dimanche dernier, le *Tap dancin'* réalisé avec beaucoup d'adresse par l'Américain Christian Blackwood, la pellicule nous a permis de découvrir quelques-uns des pères de la danse à claquettes: les Jerry Ames, John Bubbles, Lon Chaney, les Nicholas Brothers et Honi Coles. Un autre, Maceo Anderson, confie dans une entrevue fort touchante: «Lorsque Bubbles est venu à New York, il fallait qu'il se recouvre la figure de liège brûlé afin qu'on ne s'aperçoive pas qu'il était un noir». En me rappelant ce film, je réalise à quel point cet art a été défait et rendu méconnaissable par des danseurs qui en ont oublié jusqu'à l'essence. À voir danser les «copasetics» et tant d'autres, il est bon de se rappeler que la danse à claquettes a véritablement eu son âge d'or avec ceux qui lui ont donné vie, les Noirs.

J'ai rarement vu une foule aussi dense qui se pressait de tous côtés pour voir un film sur la danse à claquettes! La salle était remplie à craquer, les rires fusaient, les applaudissements nourris venaient souligner un numéro de danse particulièrement spectaculaire. Il y avait aussi les moments sérieux où le coeur nous remonte à la gorge pendant que l'on écoute l'histoire de ces artistes oubliés et surtout bafoués par une société blanche aveuglée par ses préjugés.

En fin de semaine, le Musée présentera un autre film, *No Maps, on my Taps* de George T. Nierenberg, qui exposera l'histoire personnelle de trois authentiques «hoofers» (ceux qui dansent avec tout le pied, pas seulement avec le talon et les orteils): Sandman Sims, Chuck Green et Bunny Briggs. Trois messieurs d'un âge certain qui ont beaucoup à nous enseigner. Après la projection du film, Sims et Green seront là en chair et en os, ainsi que des légendes vivantes, pour exécuter quelques numéros. Ils seront accompagnés par un trio de jazz. Les représentations auront lieu à 14 h 30 et 20 h 30. Les billets sont en vente une heure avant le spectacle.

L'oeuvre architecturale de Wright vue à travers le prisme de Freud

par Odile Hénault

À l'Édifice Leacock de l'Université McGill, ces jours derniers, il y avait salle comble pour Vincent Scully, l'un des conférenciers préférés des amateurs d'architecture à Montréal. Scully, qui en était à sa cinquième visite parmi nous dans le cadre des conférences Alcan, présente chaque fois, et généralement avec toujours autant de succès, un nouveau sujet. Il traite tout aussi aisément des jardins français du 18e siècle que de l'architecture vernaculaire des États-Unis ou encore du travail d'Aldo Rossi. Cette fois-ci, il avait choisi d'intituler son exposé: «Frank Lloyd Wright, Freud et le rêve américain».

Professeur d'histoire de l'art et de l'architecture à l'Université Yale depuis de nombreuses années, Scully a publié plusieurs ouvrages d'architecture qui l'ont fait connaître à travers le monde entier. Champion de Robert Venturi, il représente, sur le plan international, un courant de pensée et de critique profondément ancré dans le contexte nord-américain. Le titre de son exposé promettait un rapprochement intéressant entre l'un des plus grands architectes américains et le père de la psychanalyse moderne. Malheureusement, le contenu n'a pas semblé faire justice au titre, ni mettre vraiment en valeur l'excellent historien qu'est Vincent Scully.

Sa principale trouvaille, et la meilleure justification de son titre par ailleurs, a été de relever la méthode dont se servait Freud pour l'analyse des rêves, et de l'appliquer au domaine des arts visuels, notamment à l'oeuvre de Frank Lloyd Wright. Selon Freud, interprété par Scully, les expériences quotidiennes d'un individu entraînent chez lui des pensées qui se traduisent sous forme de rêves, par un phénomène de condensation, soit la juxtaposition d'éléments opposés, et de glissement, soit la substitution d'un objet à un autre, par exemple. Il y a ensuite, dans le rêve, une représentation visuelle qui implique un processus de simultanéité et de superposition. Ces diverses étapes débouchent sur une nouvelle unité qui devient la structure même du rêve.

Prenant comme premier exemple le Parthénon qui, selon Scully, est un cas classique de condensation par l'alliance de deux principes opposés, les ordres dorique et ionique, le conférencier se sert ensuite du vocabulaire de Freud pour décrire l'oeuvre de Wright, et en particulier, l'Édifice Larkin de 1905 et le Unity Temple de 1906. Scully nous donne également un bref aperçu de la flexibilité du système et de ses possibilités quant à l'analyse de peintres tels que Picasso.

La famille devient ensuite le point de départ d'une comparaison entre le travail de Freud et celui de Wright, argument qui demeure assez faible tout au long de l'exposé. C'est pourtant ce sur quoi se base Scully pour élaborer un système de signification symbolique chez Wright. Préoccupé par le désir de créer un environnement propice à l'épanouissement de la famille, Wright a bâti, selon Scully, des maisons expressément masculines, à l'autorité paternelle exprimée dans les moindres détails.

Là-dessus, Scully invoque, avec peinture de Giotto à l'appui, la forme conique dans une entrée comme symbole du mariage, et qui plus est, du mariage fertile. Ces formes coniques, à l'image du phallus, comprennent, chez Giotto, des hommes et des femmes qui s'avancent sous un portail, et, dans l'oeuvre de Wright, une figure féminine sculptée. Le seul fait d'adopter la position verticale en viendrait donc à symboliser le membre viril, même si l'on est en présence d'un personnage féminin. Cette simplification freudienne, de plus en plus contestée de nos jours, est ensuite projetée aux formes de l'édifice: angulaires, masculines, et courbes, féminines!

Un aspect de l'architecte qui passe totalement inaperçu, cependant, est celui de l'implantation de ses édifices, de leur appartenance au sol, bref de cette dimension «géographique» qui se retrouve dans l'oeuvre de Wright. Scully aurait sûrement pu trouver là de quoi étoffer son argument symbolique.

Scully se tourne plutôt vers un concept auquel il accorde une importance peut-être un peu démesurée. Dans son enfance, Wright aurait, semble-t-il, reçu un jeu de blocs éducatifs conçus par Friedrich Fröbel, pédagogue allemand du siècle dernier. D'après Scully, c'est là que Wright aurait directement puisé son inspiration pour la décoration de ses édifices à l'aide de motifs abstraits. Encore une fois, l'analogie laisse sceptique, surtout après une comparaison entre l'édifice La Sécession d'Olbrich, à Vienne, et le premier élément du jeu de Fröbel.

Là où Vincent Scully excelle toujours, c'est dans la description extrêmement enthousiaste et vivante de son sujet. Dans son analyse de Wright, il devient particulièrement émouvant lorsqu'il évoque pour nous l'intérieur du Unity Temple. «Dans cet espace réduit, on se sent chez soi, bien en sécurité, mais on est possédé en même temps d'une impression de liberté totale et d'un sentiment d'appartenance à ce vaste univers qui nous entoure». Poésie et symbolique autrement plus évocatrices que les malheureux concepts féminins et masculins dont nous sommes sans cesse bombardés dans ce monde qui cherche à protéger coûte que coûte une virilité menacée.

AU FIL DES MOTS

Ah, nos «châssis doubles»!

par Louis-Paul Béguin

Le printemps dans l'air nous fait penser à nos fenêtres. «Il faudra descendre au sous-sol les châssis doubles», me dit-on. Ce qui me fait frisonner; non pas la tâche à accomplir, mais le français utilisé. On a dit et redit que «châssis double» n'était qu'un anglicisme. M. Gérard Dagenais dans son admirable *Dictionnaire des difficultés de la langue française au Canada*, nous a bien avertis: «On commet un anglicisme quand on dit châssis double pour désigner une fenêtre qui se pose devant une autre pour mieux protéger une pièce contre le froid de l'extérieur.» Gérard Dagenais a aussi donné le français correct: contre-fenêtre. Il a ajouté qu'il ne fallait pas dire «La lumière qui entrait par le châssis éclairait la pièce». Au lieu de châssis, il faut dire: fenêtre.

Remontons maintenant jusqu'à Furetière. Grâce à la maison Robert qui a réédité l'original du fameux dictionnaire (qui m'est si utile), j'apprends que châssis au XVIIe siècle est un «ouvrage de menuiserie divisé en plusieurs carreaux qu'on garnit de verre ou de papier pour empêcher que le vent n'entre par les fenêtres de quelque appartement. Cette chambre a double chassis, l'un de verre, l'autre de papier.» D'après cet exemple de Furetière, vous pourriez en conclure que «double chassis» est parfaitement carrect. Oui, en ce temps-là on désignait *deux fenêtres séparées* par les mots *double chassis*. Ce qui n'a rien à voir avec la moderne *fenêtre* qui est fixée sur la fenêtre elle-même. Notons le mot «appartement» pour désigner la chambre ou la pièce. C'est un archaïsme aujourd'hui.

J'ai trouvé le mot châssis dans une adresse parisienne de 1654. Les maisons n'étant pas numérotées, le libellé en est long et... poétique: «À Mademoiselle Louison demeurant chez Alizon justement au cinquième étage près du cabaret de la cage dans une chambre à deux châssis proche Saint-Pierre des Assis.» À cette époque également, deux châssis signifient deux fenêtres. De nos jours, au Québec, l'ancien usage subsiste encore, mais il faut savoir que le français moderne fait la dictinction entre châssis (encadrement) et fenêtre (ouverture faite dans un mur pour laisser passer l'air et la lumière).

ÉCHOS

Le service aux étudiants du Collège de Maisonneuve (3800 rue Sherbrooke est) présente, du 30 mars au 8 avril, les fusains de Jacques Huot, dans une exposition intitulée *Quatre saisons, quatre mouvements.*

■

Mme Ruth Amossy, de l'université de Tel Aviv, donne une conférence sur la *Lecture du cliché* à 18 h 00 le 31 mars au Stewart Biology Bdg, de McGill. Cette causerie est organisée par les dirigeants du Département de littérature comparée.

LE NOUVEAU WOODY ALLEN
AU MI-TEMPS DE L'AGE
Woody Allen
Charlotte Rampling
Jessica Harper
Marie-Christine Barrault
12.40 - 2.25 - 4.10 - 6.00 - 7.45 - 9.35
Représentation supplémentaire samedi à 11h20 p.m.
POUR TOUS
BERRI 5
ST DENIS STE CATHERINE 288-2115

"NE MANQUEZ SURTOUT PAS LE FILM LE PLUS SENSIBLE ET LE PLUS ÉMOUVANT DE BERTRAND TAVERNIER!" — Francine Laurendeau, Le Devoir
ALAIN SARDE présente
LE NOUVEAU FILM DE BERTRAND TAVERNIER
UNE SEMAINE DE VACANCES
NATHALIE BAYE MICHEL GALABRU PHILIPPE NOIRET
3e MOIS!
ÉLYSÉE 2
35 MILTON 842-6053
SAM. DIM. 1.20, 3.20, 5.20, 7.20, 9.20, SEM. 7.20, 9.20.

PLUS ON EST DE FOUS, PLUS ON S'AMUSE!
alors venez vous éclater avec...
LES SOUS-DOUÉS
Un film de CLAUDE ZIDI
LAVAL: SAM., DIM.: 12.50, 2.35, 4.25, 6.10, 8.00, 9.50. SEM.: 6.10, 8.00, 9.50. SAM. DERNIER SPECTACLE: 11.35. PARISIEN: 12.45, 2.35, 4.25, 6.15, 8.05, 9.55. SAM. DERNIER SPECTACLE: 11.40. VERSAILLES: SAM., DIM.: 12.50, 2.35, 4.20, 6.00, 7.45, 9.30. SEM.: 6.00, 7.45, 9.30.
8e semaine!
Le PARISIEN 3 480 STE CATHERINE O 866-3856
LAVAL 4 CENTRE LAVAL 688-7776
VERSAILLES 2 PLACE VERSAILLES 353-7880 Radisson
POUR TOUS

Elle appartient à tout le monde... et à personne
18 ANS Adultes
LA CICALA
(version originale italienne sous-titres anglais)
UN FILM DE ALBERTO LATTUADA
CLIO GOLDSMITH
ANTHONY FRANCIOSA VIRNA LISI RENATO SALVATORI
PLAZA ALEXIS NIHON - 3
ÉTAGE MODES 931-3313
Sem.: 5.00 - 7.00 - 9.00
Sam.-Dim.: 1.00 - 3.00 - 5.00 - 7.00 - 9.00

tnm 30 anniversaire
Le TNM a 30 ans, mais y a pas d'argent!
Voilà le problème.
Solution: Super-Téléthon de 24 heures
Endroit: Complexe Desjardins
Date: le 28 mars 1981
Heure: à compter de 23h
Diffusion: canal 9 et Vidéotron-Québec-Lévis
Plus de 300 artistes
Envoyez vos dons à:
La Fondation du TNM
84 ouest, rue Ste-Catherine
H2X 1Z6
Ou téléphonez-les au
(514) 842-3131

ENFIN EN FRANÇAIS...
LE PLUS COMIQUE DES FILMS DE WOODY ALLEN
PRENDS L'OSEILLE ET TIRE-TOI!
POUR TOUS
Sem. et sam.: 7:00, 9:00. Dim.: 1:00, 3:00, 5:00, 7:00, 9:00.
Dernière semaine.
Ouimetoscope 2
1204 EST, STE-CATHERINE • 525-8600

un film de Roman Polanski
'TESS'
(version française) Lun. à Jeu. 3:00, 5:15, 8:30
BERRI 1 ST DENIS STE CATHERINE 288-2115
Ven., Sam. et Dim. 12:00, 3:15, 6:30, 10:00
Toute la semaine (version anglaise) 1:30, 5:00, 8:30
PLACE DU CANADA VIA CHÂTEAU CHAMPLAIN 861-4595

BOB GUCCIONE ET PENTHOUSE FILMS INTERNATIONAL PRÉSENTENT
18 ANS Adultes
CALIGULA
VERSION ANGLAISE
Horaire: Lun. à jeu.: midi - 3.00 - 6.00 - 9.00
Ven.-Sam. & Dim.: midi - 3.00 - 6.00 - 9.00 - minuit
Aucun laissez-passer ou carte de l'âge d'or accepté
Admission générale $7.00
Cinéma DE PARIS
896 STE CATH O - MANSFIELD 875 1882
A CÔTÉ DU RESTAURANT DUNN'S

le théâtre national pour enfants les pissenlits
avec la collaboration de
l'Office des producteurs de lait du Québec
LE DEVOIR et CIEL mf 98.5
VOUS INVITENT À VOIR
ICARE
de roland lepage
le lundi de Pâques 20 avril à 14 h.
À LA SALLE WILFRID-PELLETIER, PLACE DES ARTS
TIRAGE: 75 PAIRES DE BILLETS
Remplissez ce coupon et faites parvenir avant le mercredi 8 avril 1981.
Les Pissenlits, 259 est rue Sainte-Catherine Montréal, Québec H2X 3N3.
NOM:.....PRÉNOM:.....
ADRESSE:.....
VILLE:.....PROV.:.....
CODE POSTAL:.....TÉL.:.....
75 gagnants 2 billets/gagnant Tirage: le 8 avril à midi.
Billets gagnants envoyés par la poste

APRÈS 8 ANS DE PRISON,
ADRIEN retrouve
■ Sa fidèle épouse remariée,
■ Sa fille qui frôle la prostitution,
■ Son fils associé à la petite pègre.
Il décide de mettre de l'ordre dans sa maison!
avec VICTOR LANOUX
POUR TOUS
RETOUR EN FORCE
desjardins 1
12.10 - 14.00 - 15.50 - 17.40 - 19.30 - 21.20.

CRÊPERIE - GAUFRERIE BRETONNE RESTAURANT
LA BOLÉE
98 sortes de crêpes différentes disponibles au froment ou au sarrazin
Variété d'omelettes, salades, poissons
Gaufres de Pont-Aven (40 sortes)
«Grand Galop»
Recommandé par Gault-Millau
le succulent steak de cheval
table d'hôte à partir de $7.25
repas d'aff. du lun. au ven. midi à partir de $3.25
Pour mieux vous servir...
Betty vous invite à sa nouvelle salle
Le CAVEAU de la Bolée
825 est, Laurier (métro Laurier) 274-9179
Cartes de crédit acceptées

Avis légaux - Avis publics - Appels d'offres

Avis est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 9 mars 1981 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à PRIME VINYL'S INC. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal le 13e jour de mars 1981, sous le numéro 3154621
Ce 19e jour de mars, 1981
LA BANQUE TORONTO-DOMINION

Avis est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 5 mars 1981 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à MODES PANACHE LTEE — PANACHE FASHIONS LTD. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal le 13e jour de mars 1981, sous le numéro 3154620
Ce 19e jour de mars, 1981
LA BANQUE TORONTO-DOMINION

Avis est donné que: Pierre Thibeault, C.P. 14, Grand Remous, Cté. Gatineau, P.Q., détenteur du permis M509410-001, région 07, demande à la C.T.Q. de transférer son permis à: Rhéal Méconse, 163, Martel, Maniwaki, P.Q. conformément à l'article 2.59.1 du règlement 2.
Tout intéressé peut y faire opposition dans les cinq jours qui suivent la date de la troisième parution.
1ère parution le 25 mars 1981
2ème parution le 26 mars 1981
3ème parution le 27 mars 1981
SECRÉTARIAT PROFESSIONNEL DES TRANSPORTEURS DU QUÉBEC LTÉE.

TRANSFERT DE PERMIS VRAC

Avis est donné que le requérant, Arthur Bouchard, Phohénégamook, Secteur Sully, Cté Témiscouata, P. Qué. G0L 4J0, région numéro 3 et détenteur du permis Q-502473, s'adressera à la Commission des Transports du Québec afin d'être autorisé à transférer le permis se rattachant au camion Chevrolet 1973, numéro de série CJC930V192649, immatriculé VR-7282/1980, en faveur de Jean Nil Grégoire, 210 route Transcanadienne, Notre-Dame-du-Lac, Cté Témiscouata, P. Qué. G0L 1X0, région numéro 3.
Cette requête est faite en vertu de l'article 2.59.1 du règlement 2. Tout intéressé peut y faire opposition dans les cinq (5) jours de la troisième (3ième) parution du présent avis.
1ière parution: 26 mars 1981
2ième parution: 27 mars 1981
3ième parution: 28 mars 1981

C.T.Q.
TRANSFERT

PRENEZ AVIS que la requérante CIE DE COLIS RICHELIEU, propriété de Georges Aimé Lussier, détenteur du permis no. M-303113 s'adressera à la Commission des Transports du Québec pour obtenir la permission de transférer son entreprise de transport à SERVICE DE COLIS RICHELIEU INC., dont l'actionnaire sera ledit Georges Aimé Lussier. Elle invoque de plus l'article 2.58.1 des Règles de pratique pour que la décision devienne effective dès le jour où elle sera rendue.
Tout intéressé peut contester cette demande de transfert déposée à la dite Commission, dans les cinq (5) jours de la troisième parution de cet avis en s'adressant à la Commission des Transports du Québec, 505 est, Sherbrooke, Montréal.
1ère publication: le 25 mars 1981
2ème publication: le 26 mars 1981
3ème publication: le 27 mars 1981
SIGNÉ: PAQUETTE, PERREAULT & ASSOCIÉS
Par: Me Adrien R. Paquette, C.R.

RECTIFICATIF

Dans l'avis de vente paru le 21 mars, s'intitulant: 500-02-026707-807 MAURICE BÉDARD & AL -vs- JACQUES OUELLETTE, l'adresse de la vente est: 3517 rue Herman, Laval.

Avis est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 9 mars 1981 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à Ateliers Publi-Compo Inc. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Terrebonne le 19ième jour de mars 1981, sous le numéro 608732
Ce 20e jour de mars 1981
LA BANQUE TORONTO-DOMINION
St-Jérôme, Que.

Avis est donné qu'en vertu des dispositions de la Loi des Compagnie, ANARA INVESTMENTS LTD., s'adressera au Ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions Financières, d'obtenir la permission d'abandonner sa charte, que son annulation soit dirigée et qu'une date soit fixée à compter de laquelle la compagnie sera dissoute.
DATE à Montréal, P.Q.,
le 31e jour de décembre, 1980.
Les procureurs de la compagnie,
PHILLIPS & VINEBERG

Conformément à l'article 2.59.1 sur les règles de pratique et régie interne de la C.T.Q., la requérante Normand Dumouchel Auto Ltée, 296 boul. Harwood, Dorion, s'adresse à la C.T.Q. dans le but d'être autorisée à transférer ses permis M601046-001 et M601046-002 à Location Manik Ltée laquelle opérera au 1600, boul. St-Martin, Laval. Quiconque désire s'opposer à la présente demande devra le faire dans les cinq (5) jours suivant la 3ième publication du présent avis. Conformément à l'article 2.58.1 sur les règles de pratique et de régie interne de la C.T.Q., la requérante demande que la décision devienne exécutoire immédiatement.
Première publication: le 26 mars 1981
Deuxième publication: le 27 mars 1981
Troisième publication: le 28 mars 1981

Le requérant-cédant, Monsieur Jean Sabourin, domicilié à 192½ St-Laurent, Hull, demande à la Commission des Transports du Québec de transférer à M. Gabriel Chenier, domicilié à 17 Monette, Templeton, Comté de Papineau, le permis portant le numéro M-506610-002 qu'il détient pour effectuer du camionnage en vrac dans la Région 07, conformément à l'article 2.59.1 du Règlement 2.
Tout intéressé peut s'opposer à la présente demande en s'adressant à la Commission des Transports du Québec, dans les cinq (5) jours suivant la date de la troisième parution du présent avis.
Première parution: 26 mars 1981
Deuxième parution: 27 mars 1981
Troisième parution: 28 mars 1981
Me Martine Savard
1600 Berri
suite 3007
Montréal, Québec
H2L 4E4

COMMISSION DES TRANSPORTS
TRANSPORT RESTREINT/RAYON

PRENEZ AVIS que ENCADREMENT MARCEL INC, s'adresse à la Commission des Transports du Québec afin d'être autorisée par permis spécial:
De Montréal à tous les points situés dans un rayon de 75 kilomètres et retour, pour le transport d'oeuvres d'art par notre camion muni de suspension spéciale et muni d'une boîte isolée à température contrôlée avec supports latéraux, des couvertures et des enveloppes spécialement conçues pour le transport d'oeuvres d'art, par les exposants d'oeuvres d'art. Le camion et la boîte sont munis de système d'alarme, durée de 364 jours.
Tout intéressé peut faire opposition à la présente requête dans les cinq jours qui suivent la troisième publication du présent avis en s'adressant à la Commission des Transports du Québec, 505 rue Sherbrooke, est, à Montréal.
1ère publication: 25 mars 1981
2ème publication: 26 mars 1981
3ème publication: 27 mars 1981
Me Gaétan Champagne, avocat,
400, Route 329, Nord,
Sainte-Agathe des Monts,
J8C 2Z8

Voir autres Avis légaux, en page 23

Avis est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 11 février 1981 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à Les Sources Montclair (1980) Inc. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal, le 20e jour de mars 1981, sous le numéro 3156385.
Ce 24 jour de mars, 1981
LA BANQUE TORONTO-DOMINION

Avis est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 24 décembre 1980 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à LES INDUSTRIES FREDCO INDUSTRIES INC. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal, le 13e jour de mars 1981, sous le numéro 3154625. Ce 19e jour de mars 1981. LA BANQUE TORONTO-DOMINION.

Avis est donné par les présentes que le Certificat d'enregistrement No. C3044 était accordé le 23 février, 1981 à The Non-Marine Underwriters, Members of Lloyd's London, England, les autorisant à exercer au Canada des affaires dans les catégories assurance Biens, assurance Accidents et maladie, assurance Accidents d'aviation, assurance Automobile, assurance Chaudières et machines, assurance Abus de confiance, assurance Grêle, L'assurance de frais juridiques, et d'assurance Responsabilité. Monsieur J. A. Madill, C.A. de la Ville de Montréal, Province de Québec, a été nommé agent principal de la compagnie au Canada.

AVIS

Prenez avis que le requérant, René Bolduc s'adressera à la Commission des Transports du Québec afin d'être autorisé par voie de permis spécial à tirer avec ses tracteurs les remorques et/ou semi-remorques en possession légale de Glengarry Transport Limitée, et ce sur toutes et chacune des clauses du permis de cette dernière, portant le numéro 471-V, laquelle compagnie demande un permis de courtier réciproque.
Durée du permis 364 jours
Tout intéressé peut faire opposition à la présente requête dans les cinq jours qui suivent la troisième publication du présent avis.
1ière publication 26 mars 1981
2ième publication 27 mars 1981
3ième publication 28 mars 1981
Corbeil, Groleau & Dufresne,
31, St Jacques, suite 100
Montréal, Québec H2Y 1K9

LOI SUR LE CHANGEMENT DE NOM ET D'AUTRES QUALITÉS DE L'ÉTAT CIVIL
(S.Q. 1965, c. 77 et mod.)

AVIS

Avis est donné que Jean-Léo Ethier, agent de réclamation, domicilié à Montréal, au numéro 2835 de la rue Louisbourg, district de Montréal, s'adressera au ministre de la Justice pour obtenir un certificat changeant son nom en celui de Jean-Léo David.
Les personnes dont le nom peut être changé à la suite de la requête sont Dame Denise Maillé, épouse du requérant, domiciliée à la même adresse, et Monsieur Joseph-Pierre-Marcel David, fils du requérant, domicilié à Montréal, au numéro 7585 de la rue Marquette, appartement numéro six.
Signé à Montréal
ce vingt-cinquième jour de mars
mil neuf cent quatre-vingt-un.
RONALD-E. LAVIOLETTE, notaire et
procureur du requérant.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE
(Division des Divorces)

NO: 500-12-092-200-793

ESTHER (ESTELLE) COHEN, épouse, séparée de biens de Irving Sherman, caissière; de la Cité de Saint-Laurent, District de Montréal, et y domiciliée et résidant au 2020 boulevard Côte Vertu, Appartement 202,
Requérante
-vs-
IRVING SHERMAN, autrefois résidant dans les cité et district de Montréal,
Intimé

PAR ORDRE DE LA COUR
L'Intimé est par les présentes avisé qu'un jugement conditionnel de divorce a été rendu contre lui par l'Honorable Juge Gilles Renaud, le 16 octobre 1980, lequel jugement deviendra irrévocable sur demande faite à la Cour après expiration des délais et selon les autres conditions prévues par la loi.
VEUILLEZ AGIR EN CONSÉQUENCE.
MONTRÉAL, le 20 mars 1981.
GREENBLATT, GINSBERG & FINKELSTEIN,
1440, rue Towers, Suite 100,
Montréal, Québec, H3H 2C9
Procureurs de la requérante
PAR ORDRE DE L'HONORABLE
JUGE GILLES RENAUD (J.C.S.)

Avis est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 4 mars 1981 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à SOL-TEX CORP. LTD. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal le 13e jour de mars 1981, sous le numéro 3154623
Ce 19e jour de mars, 1981
LA BANQUE TORONTO-DOMINION

PRENEZ AVIS que la compagnie INFORMATION STE-JULIE ET ST-AMABLE LTÉE, ayant son siège social en la ville de Ste-Julie, district de Richelieu, demandera au Ministère des Consommateurs et Coopératives et Institutions Financières, d'abandonner sa charte.
LONGUEUIL, le 20 mars 1981
BRASSARD & ASSOCIÉS
Procureurs de INFORMATION STE-JULIE
ET ST-AMABLE LTÉE.

AVIS est donné qu'en vertu des dispositions de la Loi des Compagnies, HORKOZ SALES CORP., s'adressera au Ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions Financières, d'obtenir la permission d'abandonner sa charte, que son annulation soit dirigée et qu'une date soit fixée à compter de laquelle la compagnie sera dissoute.
DATÉ à Montréal, P.Q., le 31ième jour de décembre, 1980.
Les procureurs de la compagnie,
PHILLIPS & VINEBERG

AVIS

Prenez avis que le requérant Raymond Morissette, s'adressera à la Commission des Transports du Québec afin d'être autorisé par voie de permis spécial à tirer les remorques et/ou semi-remorques en possession légale de Kingsway Freight Lines Ltd et de Kingsway Transports Limited, et ce sur toutes et chacune des clauses des permis de ces dernières, portant les numéros M-301108 et M-304623, lesquelles compagnies demandent un permis de courtier réciproque. Durée du permis 364 jours.
Tout intéressé peut faire opposition à la présente requête dans les cinq jours qui suivent la troisième publication du présent avis.
1ière publication: 26 mars 1981
2ième publication: 27 mars 1981
3ième publication: 28 mars 1981
Corbeil, Groleau & Dufresne,
31, St-Jacques, suite 100
Montréal, Québec H2Y 1K9

Demande de modification de parcours — service touristique.
Prenez avis que AUTOBUS LÉO AUGER INC. s'adressera à la Commission des Transports du Québec dans le but d'être autorisée à modifier ses parcours de service touristique de façon à ajouter aux parcours existants, comme point de cueillette, le Carré Dominion situé à Montréal. Toute personne intéressée peut s'opposer à la présenté demande dans les quatre jours de la première publication de cette demande en s'adressant à la Commission des Transports du Québec. Demande en vertu de l'article 2.71 du règlement 2.
1ère publication: 26 mars 1981
2ème publication: 27 mars 1981
3ème publication: 28 mars 1981

Me Pierre Delorme
1117 rue Ste-Catherine O., #923
Montréal, Québec.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

AIDE JURIDIQUE
COUR SUPÉRIEURE

NO: 500-12-092070-790

DAME CLAIRE CHABOT, secrétaire, épouse en société d'acquets de René Lahaie, domiciliée et résidant au 540 rue Victoria, dans la cité de Greenfield Park, district de Montréal,
requérante
-vs-
RENÉ LAHAIE, adresse inconnue.
intimé

PAR ORDRE DE LA COUR
L'intimé RENÉ LAHAIE est par la présente requis de comparaître dans un délai de 30 jours à compter de la publication. Une copie du jugement conditionnel de divorce a été laissée au greffe de la Cour à son intention;
PRENEZ DE PLUS AVIS qu'à défaut par vous de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans le délai susdit, la requérante procédera à obtenir contre vous, par défaut, un jugement;
ST-HUBERT, ce 18 mars 1981
A. BEAULIEU
P.A.C.S.M.
ME SERGE FERNANDEZ
3629 boul. Taschereau
St-Hubert, Québec
ME SERGE FERNANDEZ
procureur de la requérante

LA MÉTÉO

Le temps fut beau sur toutes les régions et les températures étaient nettement au-dessus de la normale sur les régions de l'ouest. Une faible perturbation provenant du sud des Grands Lacs a ennuagé le sud-ouest de la province la nuit dernière. Une crête de haute pression dégagera toutes les régions aujourd'hui et les températures seront au-dessus de la normale sur les régions de l'ouest.

MONTRÉAL

Dégagement et ensoleillé par la suite. Maximum près de 10. Aperçu pour samedi: beau et chaud.

LEVER DU SOLEIL: 5 h 44
COUCHER: 18 h 16

QUÉBEC

Abitibi, Témiscamingue: ensoleillé avec passages nuageux. Maximum 8. Aperçu pour samedi: beau et chaud.

Réservoirs Cabonga, Gouin: ensoleillé avec passages nuageux. Maximum 8. Aperçu pour samedi: beau et chaud.

Pontiac, Gatineau, Rivière du Lièvre, Laurentides, Outaouais, Montréal: dégagement le matin. Ensoleillé par la suite. Maximum 10. Aperçu pour samedi: beau et chaud.

Trois-Rivières, Drummondville, Québec, Estrie-Beauce: dégagement le matin. Ensoleillé par la suite. Maximum 10. Aperçu pour samedi: beau et chaud.

Lac-St-Jean, Saguenay, Mauricie, Parc des Laurentides: dégagement en matinée. Ensoleillé par la suite. Maximum 6. Aperçu pour samedi: beau et chaud.

Rivière-du-Loup, La Malbaie, Rimouski, Matapédia, Ste-Anne-des-Monts, Parc de Gaspésie, Gaspé: dégagement le matin. Ensoleillé par la suite. Maximum 3. Aperçu pour samedi: beau.

Baie-Comeau, Sept-Iles: dégagement graduel le matin, ensoleillé par la suite. Vent modéré. Maximum 0. Aperçu pour samedi: beau.

Basse-Côte-Nord, Anticosti: quelques chutes de neige le matin. Dégagement graduel par la suite. Vent modéré. Maximum 0. Aperçu pour samedi: beau.

Données fournies par le Centre de prévision du Québec, Environnement Canada

CANADA

(Prévisions pour aujourd'hui. Températures en degrés Celsius.)

	TEMPS	MIN	MAX
Vancouver	Ensoleillé	4	15
Victoria	Ensoleillé	3	14
Edmonton	Beau	−3	6
Calgary	Beau	−1	8
Whitehorse	Nuageux	0	5
Regina	Averses	0	5
Winnipeg	Nuageux	−4	8
Toronto	Dégagement	4	8
Ottawa	Ensoleillé	0	10
Québec	Ensoleillé	−1	8
Halifax	Nuageux	−4	5
Fredericton	Nuageux	−6	6
Charlottetown	Nuageux	−5	5
St-Johns	Nuageux	−5	2

ÉTATS-UNIS

(Prévisions pour aujourd'hui. Températures en degrés Farenheit.)

	TEMPS	MIN	MAX
Albany	Averses	33	48
Atlanta	Ensoleillé	43	70
Atlantic City	Averses	38	53
Boston	Pluie	39	46
Buffalo	Averses	36	48
Burlington	Averses	32	44
Charleston WV	P. nuageux	42	62
Charlotte NC	Ensoleillé	42	72
Chicago	P. nuageux	37	54
Cleveland	Nuageux	38	46
Dallas	P. nuageux	56	77
Denver	Averses	35	53
Detroit	P. nuageux	33	53
Hartford	Averses	36	46
Honolulu	Beau	72	85
Houston	Nuageux	58	75
Kansas City	Orages	48	64
Las Vegas	Averses	43	64
Los Angeles	Venteux	52	66
Miami Beach	P. nuageux	62	76
Minn. St. Paul	Nuageux	33	49
New Orleans	Beau	52	78
New York	Pluie	39	49
Norfolk Va	P. nuageux	43	63
Oklahoma City	P. naugeux	55	82
Orlando	Beau	52	80
Philadelphie	Averses	40	58
Phoenix	Venteux	50	68
Pittsburgh	P. nuageux	39	55
Portland Me	Nuageux	28	45
Portland Or	P. nuageux	38	60
Reno	P. nuageux	25	49
Tampa	Beau	52	78
Salt-Lake City	Chutes de neige	30	41
San Diego	Ensoleillé	55	65
San Francisco	Beau	49	61
Seattle	Averses	39	61
Spokane	Averses	35	54
Syracuse	Averses	34	47
Tulsa	Orages	60	78

AMÉRIQUE CENTRALE

(Températures enregistrées hier, en degrés Celsius.)

	TEMPS	MAX	MIN
Acapulco	Ensoleillé	33	20
Barbades	P. nuageux	30	22
Bermudes	P. nuageux	18	12

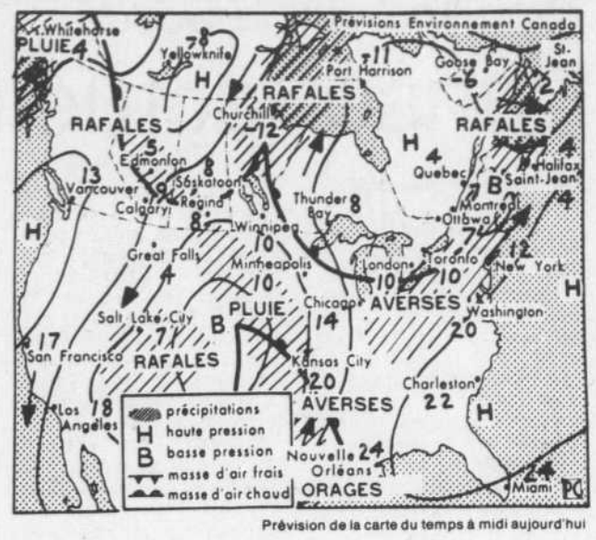

Prévision de la carte du temps à midi aujourd'hui

Curacao	Nuageux	31	26
Freeport	P.nuageux	23	13
Guadalajara	Ensoleillé	30	10
La Havane	P.nuageux	22	17
Kingston	P. nuageux	29	23
Montego Bay	P. nuageux	28	20
Mexico	P. nuageux	31	20
Monterrey	P. nuageux	26	17
Nassau	P. nuageux	24	18
San Juan	P. nuageux	31	24
Trinidad	P. nuageux	32	20

LE MONDE

(Températures enregistrées hier, en degrés Celsius.)

	TEMPS	DEGRÉ	HEURE
Aberdeen	Nuageux	10	13 h
Amsterdam	Pluie	12	13 h
Ankara	Clair	17	15 h
Athènes	Clair	22	14 h
Auckland	Pluie	20	Minuit
Beyrouth	—	—	14 h
Berlin	Pluie	13	13 h
Birmingham	P. nuageux	11	13 h
Bonn	P. nuageux	14	13 h
Bruxelles	P. nuageux	15	13 h
Le Caire	Nuageux	17	14 h
Casablanca	P. nuageux	19	Midi
Copenhague	Pluie	8	13 h
Dublin	Nuageux	11	13 h
Genève	P. nuageux	14	13 h
Jérusalem	Nuageux	8	14 h
Lisbonne	P. nuageux	13	Midi
Londres	Clair	12	13 h
Madrid	P. nuageux	17	13 h
Malte	Clair	18	13 h
Manille	—	—	20 h
Moscou	Nuageux	4	15 h
New Delhi	Clair	31	17 h
Nice	Pluie	14	13 h
Oslo	—	—	13 h
Paris	Nuageux	15	13 h
Rome	Nuageux	14	13 h
Sofia	Clair	18	14 h
Stockholm	Nuageux	1	13 h
Sydney	—	—	22 h
Tokyo	P. nuageux	11	21 h
Tunis	P. nuageux	23	13 h
Vienne	Nuageux	19	13 h
Varsovie	P. nuageux	19	13 h

RETROSPECTIVE

TEMPÉRATURES	MIN	MAX
A 18 h hier	−2	12
Normale	−3	4
Records	−21 (1945)	18 (1960)

PRÉCIPITATIONS*
(Pour la période de 24 heures se terminant à 13 h hier.)

	PLUIE (mm)	NEIGE (cm)
Hier	—	—
Ce mois-ci	6	23
Normale ce mois-ci	34	35
Cette année*	88	140
Normale pour l'année	707	240

*Accumulation de pluie depuis le premier janvier et de neige depuis le premier juillet.

DEGRÉS-JOURS*

Avant-hier	15
Ce mois-ci	504
Normale pour ce mois	636
Cette saison	4120
Normale à la fin de ce mois	3896

*Les degrés-jours représentent la différence entre la température qui ne requiert aucun chauffage (18 degrés Celsius) et la moyenne enregistrée pendant la journée. Ils sont proportionnels à la quantité de chauffage requis, donc utiles à qui garde un oeil sur les coûts de chauffage.

Avis est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 28 janvier 1981 à la Banque Toronto-Dominion de toutes dettes présentes ou futures, payable à M.M. Import-Export Canadien Moyen Orient Ltée / M. Canadien Middle East Import-Export Ltd. a été enregistré au Bureau du Registraire de la Division d'enregistrement de Montréal le 16e jour de mars 1981, sous le numéro 3154890.
Daté le 20e jour de mars 1981
LA BANQUE TORONTO-DOMINION

AVIS

Prenez avis que la requérante, Daoust Joyal Inc, s'adressera à la Commission des Transports du Québec afin d'être autorisée par voie de permis spécial à tirer avec ses tracteurs les remorques et/ou semi-remorques en possession légale de Glengarry Transport Limitée, et ce sur toutes et chacune des clauses du permis de cette dernière, portant le numéro 471-V, laquelle compagnie demande un permis de courtier réciproque.
durée du permis 364 jours
Tout intéressé peut faire opposition à la présente requête dans les cinq jours qui suivent la troisième publication du présent avis.
1ère publication 26 mars 1981
2ième publication 27 mars 1981
3ième publication 28 mars 1981
Corbeil, Groleau & Dufresne,
31, St Jacques, suite 100
Montréal, Québec H2Y 1K9

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE

NO.: 500-05-003866-819

BANQUE NATIONALE DU CANADA
Partie demanderesse
—vs—
SYD SANDYS ET R. CHARTON
Partie défenderesse
—et—
STANSTEAD DEVELOPMENT LTD
Partie défenderesse-intimée

PAR ORDRE DE LA COUR:
La défenderesse-intimée, STANSTEAD DEVELOPMENT LTD., d'adresse inconnue est par les présente requise de comparaître dans un délai de trente (30) jours à compter de la présente insertion.
Une copie du bref d'assignation, déclaration et avis, selon l'article 119 a-C.P.C., a été laissée à son intention, au bureau de la direction générale des greffes, au 1 est, rue Notre-Dame, en la ville de Montréal, district de Montréal.
FAUTE par la défenderesse-intimée de comparaître dans ce délai, STATUER SUR LA DEMANDE et PRONONCER JUGEMENT par défaut, avec les mêmes conséquences qu'à la suite d'un débat contradictoire.
Montréal, ce 24 mars 1981
ARMAND BEAULIEU, P.-A.
MES SMITH LUSSIER ET ST-MARTIN, avocats
ATT: ME MICHEL RICHARD, avocat
615 ouest, boulevard Dorchester
bureau 700
Montréal, P.Q.
(861-3431(

Prenez avis que le contrat en date du 16 février 1981 par lequel JACQUES FRENETTE ÉDITEUR INC. a cédé et transporté à la BNP CANADA INC. toutes ses dettes de livres, créances, demandes et réclamations actuelles et à venir, à titre de garantie a été enregistré au Bureau d'Enregistrement de la Division d'Enregistrement de Montréal le 13 mars 1981, sous le numéro 3154646.
Le 20 mars 1981
BNP CANADA INC.

C.T.Q.
TRANSFERT
PRENEZ AVIS QUE CITY TRUCKING LTD.

détenteur (trice) du permis no. M-303477 s'adressera à la Commission des Transports du Québec afin d'être autorisé à transférer son permis à 104497 CANADA LTD. Elle évoquera de plus, l'article 2.58-1 des Règles de pratique pour que la décision devienne effective dès le jour où elle sera rendue. La transaction inclut le nom corporatif de CITY TRUCKING LTD.
Tout intéressé peut contester cette demande de transfert déposée à la dite Commission, dans les cinq (5) jours de la troisième parution de cet avis en s'adressant à la Commission des Transports du Québec, 505 est, Sherbrooke, Montréal.
1ère publication: le 26 mars 1981
2ème publication: le 27 mars 1981
3ème publication: le 28 mars 1981.
(S): PAQUETTE, PERREAULT & ASSOCIÉS
Par: Me Adrien R. Paquette, C.R.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE

NO: 500-05-018438-74

MIRON INC.
parti demanderesse
—vs—
ROSANELLI CONSTRUCTION INC. PASQUALE ROSANELLI et ISTRIA INVESTMENT INC.
parties défenderesse
—et—
POLA STEEL, de lieux inconnus
mis-en-cause

PAR ORDRE DE LA COUR
Le mis-en-cause, POLA STEEL, de lieux inconnus, est par les présentes requis de comparaître dans un délai de trente (30) jours de la publication.
Une copie du bref d'assignation amendé, déclaration amendée et avis selon l'article 119a C.P.C. a été laissée à son intention au bureau de la Direction Générale des Greffes au Palais de Justice de Montréal au 10 est, St-Antoine, Montréal.
Faute par le mis-en-cause, POLA STEEL, de comparaître dans ce délai, statuer sur la demande et prononcer jugement par défaut, avec les mêmes conséquences juridiques qu'à la suite d'un débat contradictoire, le tout avec dépens.
Montréal ce 24 mars 1981
MES VIAU BÉLANGER & ASS.
2810 Tour de la Bourse
Montréal, P.Q.

Avis est par les présentes donné que la contrat de vente en date du 19 février 1981 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à R.V.M. Litho Plates Inc. Plaques Litho R.M.V. Inc. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal le 13e jour de mars 1981 sous le numéro 3154624.
Ce 19 jour de mars, 1981
LA BANQUE TORONTO-DOMINION

Prenez avis que Valmore Leclerc, 879 rue Principale, Granby, détenteur du permis M-302367 s'adresse à la Commission des Transports du Québec dans le but d'obtenir l'autorisation de transférer son permis à M. Fabien Malouin, 577 boulevard Boivin, Granby, le tout conformément à l'article 41 de la loi des transports et à l'article 2.59.1 du règlement 2 (1976).
Tout intéressé peut y faire opposition dans les cinq (5) jours suivant la troisième parution.
Première publication: 26 mars 1981
Deuxième publication: 27 mars 1981
Troisième publication: 28 mars 1981

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR PROVINCIALE

NO: 500-02-010859-812

CONSTRUCTION HOULE & FILS LTÉE,
demanderesse
-vs-
LES IMMEUBLES DAREL LTÉE et ANDRÉ STABILE,
défendeurs

Le co-défendeur André Stabile est par la présente requis de comparaître dans un délai de trente (30) jours de cette publication.
Une copie du bref d'assignation et de la déclaration a été laissé au greffe de la Cour Provinciale de Montréal à son intention.
MONTRÉAL, le 24 mars 1981
ARMAND BEAULIEU
Greffier de la Cour Provinciale
Blain, Papillon, Dufresne & Associés
315 est, boul. Dorchester
Suite 201
Montréal, P.Q.
H2X 3P3
Tél.: 288-1881
Avocats et
Procureurs de la demanderesse

AVIS D'OPPOSITION
CONTRE UN DIVIDENCE

PRENEZ AVIS, que Monsieur MURRAY KRASIVITSKY et Madame HELEN KRANE, administrateurs de la compagnie LOU KRANE INC., incorporée sous la Partie 1 de la Loi sur les compagnies du Québec ont eu connaissance le 24 mars 1981 de la déclaration d'un dividende pour les années 1977, 1978, 1979, 1980 et qu'ils s'opposent à cette même date, le 24 mars 1981, à la déclaration et au paiement par cette compagnie desdits dividendes tel que décidé unilatéralement par un des membres du conseil d'administration de cette compagnie pour ces années respectives, le tout conformément à l'article 94 de la Loi sur les compagnies du Québec.
SIGNÉ à Montréal, ce 24ième jour de mars 1981.
(S) MURRAY KRASIVITSKY
(S) HELEN KRANE
SPIEGEL & KRAVETZ
Procureurs de la compagnie
LOU KRANE INC.

Le requérant: Jean-Maurice Papineau, 368, 9ème ave. Ferme-Neuve, P.Q., s'adresse à la C.T.Q. dans le but d'être autorisé à donner le service suivant. TRANSPORT RESTREINT — LONGUE DISTANCE — ROUTE RESTREINTE — CONTRAT — De Mont-Laurier à Montréal, Joliette, St-Hyacinthe et Princeville pour le transport d'animaux vivants pour le compte de: La Société Coopérative Agricole de la Vallée de la Lièvre et retour. TRANSPORT RESTREINT — LONGUE DISTANCE — ROUTE RESTREINTE — CONTRAT — De Mont-Laurier à Montréal, La Prairie, Longueuil, Joliette, St.-Hugues, Trois-Rivières, St.-Romuald, Québec, St.-Charles, Ste.-Rosalie, St.-Hyacinthe, St.-Damase, Ste.-Martine, Ste.-Marthe, Châteauguay, Valleyfield, Plaisance, Ste.-Hénédine, St.-Anselme, Thurso, Buckingham, Hull, Laval, Mirabel, Maniwaki, Gracefield, Messines, Bouchette, Bois Franc, Mont-Cerf, Blue Sea Lake, pour le transport de graines de semence, engrais chimiques, blé, orge, gru, suppléments protéiques pour le compte de: La Société Agricole de la Vallée de la Lièvre et retour, selon l'article 2.59.1 du règlement 2.
Tout intéressé peut y faire opposition dans les cinq jours qui suivent la date de la troisième parution.
1ère parution le 25 mars 1981
2ème parution le 26 mars 1981
3ème parution le 27 mars 1981
SECRÉTARIAT PROFESSIONNEL DES TRANSPORTEURS DU QUÉBEC LTÉE.

VILLE DE MONTRÉAL

Règlement 5635.

AVIS PUBLIC est par les présentes donné que le conseil municipal, à sa séance tenue le 23 mars 1981, a adopté le règlement suivant:

Règlement 5635 concernant la fermeture d'une partie du lot 398-619 (rue Belleau) située au sud-ouest de la rue Baldwin.

Marc Boyer
Greffier de la Ville

Hôtel de Ville
Le 27 mars 1981.

Un mot vous échappe... le petit Robert le rattrape.

VILLE DE MONTRÉAL

AVIS PUBLIC est par les présentes donné que le conseil municipal, à sa séance tenue le 23 mars 1981, a procédé à une première étude des projets de règlements suivants:

1.- Règlement portant approbation du plan de construction et d'occupation d'un projet d'habitation sur le terrain situé à l'ouest du chemin Mc Dougall, entre The Boulevard et l'avenue Trafalgar.

2.- Règlement portant approbation du plan de construction et d'occupation d'un projet de condominium situé sur le côté est de la rue Redpath, au nord de l'avenue Docteur Penfield, sur le terrain de la maison Molson, dans le quartier Saint-André.

Copies de ces projets de règlements peuvent être obtenues au bureau du greffier, suite 120, Hôtel de Ville.

Toute personne désirant faire des représentations au sujet de ces projets de règlements devra les faire tenir, par écrit, au même endroit, au soussigné, au plus tard le 16 avril 1981.

Marc Boyer
Greffier de la Ville

Hôtel de Ville
Le 27 mars 1981.

Les Ponts Jacques Cartier et Champlain Incorporée — The Jacques Cartier and Champlain Bridges Incorporated
Transports Canada — Transport Canada

AVIS AUX ENTREPRENEURS

Des soumissions cachetées dans des enveloppes fournies par Les Ponts Jacques Cartier et Champlain Incorporée et marquées "SOUMISSION POUR LE CONTRAT NO 92-40/28" relativement à la:

RÉPARATION DES FISSURES DANS LES PILIERS ET DIVERS TRAVAUX DE BÉTONNAGE, (1981) PONT CHAMPLAIN

-et-

Des soumissions cachetées dans des enveloppes fournies par Les Ponts Jacques Cartier et Champlain Incorporée et marquées "SOUMISSION POUR LE CONTRAT NO 91-40/21" relativement à la:

REMISE EN ÉTAT DE LA RAMPE D'ACCÈS À L'ÎLE STE-HÉLÈNE, CÔTÉ AVAL DU PONT JACQUES CARTIER, (1981)

seront reçues aux bureaux de la Société, Complexe Bienville, bureau 420, 1000, De Sérigny, Longueuil, Québec, J4K 5B1, jusqu'à 15:00 heures, heure normale de l'Est, le mercredi 15 avril 1981. On pourra se procurer les documents nécessaires à cette adresse contre versement de $100.00 comptant, ou chèque visé, établi à l'ordre de Les Ponts Jacques C

Pour s'informer, en attendant le médecin...

par Angèle Dagenais

L'Institut de recherche clinique de Montréal a mis au point un premier programme informatique sur l'hypertension que pourront utiliser les patients dans les salles d'attente en s'amusant avec un petit ordinateur.

Le concepteur du programme, le Dr Michel Bourque, explique que tout l'intérêt de la démarche repose sur la magie qu'exerce actuellement l'ordinateur sur le public et de l'engouement pour l'auto-information.

Le programme SIC (Système d'information et de communication) se présente sous la forme d'un petit disque que les professionnels de la santé pourront se procurer pour $30 et utiliser avec un micro-ordinateur ($3500) et un petit appareil manuel à boutons pour commander les questions et réponses. Chaque disque possède des centaines de questions et peut être utilisé aisément, pense-t-on, par tout patient en quête d'information, pendant des heures.

Les concepteurs présentent ce gadget électronique éducatif comme un outil intéressant pour combler les longues attentes dans les cabinets privés et cliniques publiques. L'inconvénient de ce système présenté hier par le Dr Bourque à ses collègues médecins et à la presse, est qu'il s'agit d'un enseignement individualisé entre le patient et son micro-ordinateur et qu'il ne peut être utilisé avec les meilleurs résultats que privément. Peut-être verra-t-on apparaître dans les salles d'attente de petits cagibis privés pour les amateurs de gadgets électroniques?

Ce nouvel instrument d'éducation épargnera dans certains cas au médecin traitant de longues et fastidieuses explications à son patient puisque celui-ci pourra s'informer par lui-même en utilisant l'ordinateur. Mais au-delà de l'information pure et simple, le programme informatique devrait pouvoir accroître, croit-on, la sensibilisation et la motivation du patient à son traitement et favoriser l'adoption d'habitudes de vie plus saines dans la population. Le Dr Bourque a fait remarquer que des statistiques américaines révèlent que le taux de participation et de fidélité au traitement des patients aux Etats-Unis ne dépasse pas 50% et qu'il s'agit d'une moyenne nationale.

Les concepteurs prétendent qu'il faut savoir utiliser les nouvelles technologies et que les programmes SIC mis au point à l'Institut de recherche clinique de Montréal seront compatibles avec le système canadien de télévision interactive Télidon. De prochains programmes traiteront du diabète, du cancer, de la maladie de Parkinson, de la sclérose en plaques, de l'artériosclérose mais aussi de sujets plus généraux tels l'alimentation, la santé positive, les médicaments, la grossesse et l'accouchement, les maladies contagieuses de l'enfance, etc.

Interrogé sur les besoins de la population face à ce genre d'enseignement individualisé, le Dr Bourque a répondu que le Sick Childen's Hospital de Toronto avait fait des tests auprès des enfants avec des jeux conventionnels et informatiques et que les enfants avaient joué deux fois plus longtemps avec les jeux informatiques. Mais qu'en est-il de la population adulte? Et des 600,000 analphabètes fonctionnels adultes du Québec? Peut-être préfèrent-ils le contact direct de leur médecin plutôt que l'écran froid d'un téléviseur pour satisfaire leurs besoins d'information?

Les recycleurs de papier-journal traversent une période difficile

par André Tardif

Malgré un marché déprimé qui ne leur offre plus que $30 la tonne, alors qu'ils en obtenaient jusqu'à $65 il y a un mois seulement, les Récupérateurs à la source de la région de Montréal n'en continuent pas moins leur cueillette de papier-journal, au rythme de quelque 140 tonnes par mois.

«C'est un marché qui fluctue constamment, et c'est pourquoi nous nous tournons actuellement vers les compagnies de produits isolants, qui offrent des prix beaucoup plus intéressants. Car à $30 la tonne, ça ne fait même pas les frais du camion utilisé pour la cueillette du papier-journal», explique Dominique Asselin, du Centre d'animation en écologie de Saint-Laurent et porte-parole des Récupérateurs.

Au nombre d'une douzaine, les organismes de récupération à la source de la région métropolitaine recueillent collectivement une centaine de tonnes de papier-journal par mois grâce à des dépôts permanents, en plus de 40 tonnes aux dépôts qu'ils organisent, le premier samedi de chaque mois appelé Jour «R», dans la plupart des secteurs. Tous font également la cueillette du verre, dont la revente, contrairement au papier, ne présente cependant aucun problème.

Deux jeunes entreprises de la métropole utilisent actuellement le papier-journal pour le transformer en matériau ignifuge, de plus en plus utilisé comme isolant dans la construction, semble-t-il. Mais des difficultés de commercialisation freineraient l'expansion de ces compagnies, et partant, toute la jeune industrie du recyclage.

«L'une d'elles nous offrait jusqu'à $90 la tonne, mais à la condition qu'on fasse des rouleaux avec le papier-journal. Pour nous, c'était impensable parce que nous n'avons pas la main-d'oeuvre nécessaire», raconte Jean-Denis Bézeau, animateur à Vieilles Nouvelles, d'Outremont, l'un des organismes récupérateurs les mieux établis dans la région métropolitaine.

Vieilles Nouvelles, qui devait se battre pour ne pas se faire voler les paquets ficelés que les citoyens préparaient à son intention, il n'y a pas tellement longtemps, éprouve aujourd'hui le problème généralisé d'un prix trop bas qui ne fait pas les frais.

«Mais parallèlement à notre activité de récupération de papier-journal, de verre, de boîtes de métal aplaties, de sacs de plastique réutilisables, de plomb et de bouchons de liège, notre but est aussi de sensibiliser la population afin de l'amener à conserver l'énergie et les ressources naturelles», poursuit Jean-Denis Bézeau.

À peine 5% de la population outremontoise participe, en effet, à l'effort de Vieilles Nouvelles qui organise, à l'intention de l'autre 95%, une soirée d'information, le mardi 31 mars prochain, au Centre municipal des loisirs, 215 de l'Épée. Outre la projection de deux films, on y discutera de méthodes de récupération, des programmes d'aide disponibles pour l'isolation des maisons, de conservation et de pollution.

«Nous visons la réutilisation et le réemploi du plus grand nombre de produits possible, et nous prônons la consignation de tous les contenants de verre sur le marché, dit M. Bézeau. Si c'est possible pour les brasseries avec les bouteilles de bière, pourquoi ne le serait-ce pas pour les autres utilisateurs de verre?»

M. Guy Garneau, directeur de l'expansion des marchés pour le secteur du recyclage chez Domtar, explique que sa compagnie, qui a déjà payé jusqu'à $45 la tonne pour le papier-journal récupéré, n'en offre actuellement que $30 à cause d'une offre trop grande.

«Nous utilisons le papier-journal à notre cartonnerie d'East Angus à un rythme d'environ 8,000 tonnes par années, dit-il. Or, les récupérateurs en cueillent de plus en plus. Quand le marché de l'isolation va bien, il peut absorber le surplus, mais ce n'est pas le cas présentement.»

M. Garneau dit qu'il faut trouver une nouvelle utilisation du papier-journal recyclé, ce à quoi Domtar, ainsi que d'autres fabricants de pâtes et papiers, cherchent une solution. Par contre, le papier fin et le carton recyclés restent en grande demande, alors que les récupérateurs commencent à peine à s'y intéresser.

Michel Gagnon envoyé à son enquête

C'est en optant pour un procès devant un juge et jury que l'ex-accusé de meurtre Michel Gagnon, âgé de 31 ans, a finalement décidé d'enregistrer un plaidoyer de non-culpabilité mercredi, devant le juge Maurice Johnson, de la Cour des sessions de la paix, à une double accusation d'avoir fait des déclarations contradictoires.

Celles-ci s'inscriraient dans le cadre de deux procès que Gagnon a subi sous une accusation de meurtre au premier degré, le premier à Hull, en octobre 1979, et le deuxième, s'étant terminé au début de mars, à Montréal. Dans le premier cas, le jury n'avait pu s'entendre sur un verdict et un nouveau procès avait été ordonné. C'est ce dernier qui a pris fin le 2 mars dernier et qui a amené les jurés à conclure que Gagnon n'était pas responsable du meurtre de Steven Pommainville, commis à Aylmer, non loin de Hull, le 11 janvier 1979.

Pour la libération de huit universitaires salvadoriens

La Centrale de l'enseignement du Québec (CEQ), l'Association nationale des étudiants du Québec (ANEQ) et le regroupement des comités de solidarité avec le Salvador d'une quinzaine de collèges et universités du Québec unissent leur voix pour dénoncer la répression dont est victime le milieu de l'éducation au Salvador.

En effet, les enseignants et universitaires de ce pays sont particulièrement menacés par le harcèlement, les arrestations et la torture et de nombreux leaders intellectuels ont dû à ce jour s'exiler du Salvador. L'Université autonome du Salvador située dans la capitale a été fermée et ses crédits détournés pour l'achat de matériel militaire. De plus, huit membres du conseil supérieur de l'université qui ont tenté de rouvrir malgré tout cette institution sont actuellement emprisonnés.

Les milieux de l'enseignement québécois se joignent à la campagne internationale mise sur pied pour obtenir la libération de ces huit universitaires et invitent individus et organismes québécois à participer à cette campagne en faisant parvenir des lettres et télégrammes de protestation à la junte salvadorienne en exigeant leur «libération immédiate». L'adresse est la suivante: Junta revolucionaria de gobierno, Casa presidencial, San Salvador.

Avis légaux - Avis publics

Voir autres Avis légaux, en page 22

Avis est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 6 mars1981 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à COHOES DESIGNER FASHIONS LTD. — DESSINATEUR DE MODE COHOES LTÉE. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal le 13e jour de mars 1981, sous le numéro 3154622
Ce 19e jour de mars, 1981
LA BANQUE TORONTO-DOMINION

AVIS
AVIS est par les présentes donné que le contrat en date du 20 mars 1981, par lequel Farinon Canada Limitée a transporté et cédé tous ses comptes à recevoir au 19 mars 1981 relativement à sa division "SR Systems" a été enregistré au Bureau de la Division d'Enregistrement de Montréal le 23 mars 1981 sous le numéro 3156811.
SR TELECOM INC.
Le 27 mars 1981

AVIS DE DEMANDE
DE DISSOLUTION
DE CHARTRE
O.S. SMITH INCORPORATED
PRENEZ AVIS que la compagnie O.S. SMITH INCORPORATED demandera au Ministère des Consommateurs, Coopératives et Institutions Financières la permission d'abandonner sa chartre.
MONTRÉAL, ce 23 jour de mars 1981
STEPHEN FRAID
procureur de la requérante

Hydro-Québec

AVIS D'APPEL D'OFFRES
CPC.11025.F
21 avril 1981
5 STATIONS CLIMATOLOGIQUES
Garantie de soumission: 8 000 $

Les conditions de l'appel d'offres sont définies dans un document qui peut être obtenu gratuitement, du lundi au vendredi inclusivement, de 8h30 à 16h30, à l'endroit suivant:

HYDRO-QUÉBEC
DIRECTION ACHATS
7e ÉTAGE
75, BOUL. DORCHESTER OUEST
MONTRÉAL (QUÉBEC)
H2Z 1A4

Les soumissions seront reçues jusqu'à 10h30 (heure de Montréal), à la date indiquée ci-dessus. Pour être admis à soumissionner, il faut obtenir le document d'appel d'offres directement de l'endroit susmentionné.

Les soumissionnaires doivent fournir une garantie égale au montant susmentionné ou à 10% au moins du grand total de leur soumission. La garantie pourra être sous la forme d'un chèque visé ou d'un cautionnement fourni par une compagnie d'assurances.

Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter toute soumission.

Pour tout renseignement supplémentaire, on peut communiquer avec la direction Achats à (514) 289-2525.

Le Directeur général
Approvisionnement
ROGER A. LABRIE

La présente est pour aviser que, en vertu d'un acte enregistré au Bureau d'enregistrement de la Division d'enregistrement de Montréal sous le no 3156387, la Banque Provinciale du Canada (ci-après appelée "la Banque") a rétrocédé et transféré de nouveau à Les Laboratoires Quelab Inc. (ci-après appelé "le client") 2215 St. Zotique E. Montréal, Qué. H2G 1J7, tout droit, titre et intérêt de la Banque en vertu d'un transport général de créances fait par le client en faveur de la Banque en date du 7 avril 1978 et enregistré au Bureau d'enregistrement de la Division d'enregistrement de Montréal sous le no 2862810.
Fait ce 24e jour de mars 1981.
La Banque Toronto-Dominion

Avis est donné que: Raymond St-Amand 53 rue Ménard Pointe-Au-Chêne détenteur du permis M-505914 Région 06 s'adressera à la Commission des Transports du Québec, dans le but d'obtenir l'autorisation de transférer son permis en faveur de: M. Laurent Monette Pointe-Au-Chêne Co: Argenteuil Région 06 conformément aux dispositions de l'article 2.59.1 du règlement 2.
Tout intéressé peut y faire opposition dans les 5 jours suivant la troisième publication de cet avis.
1ère publication: le 25 mars 1981
2ème publication: le 26 mars 1981
3ème publication: le 27 mars 1981

PRENEZ AVIS QUE Roland Sauriol, de La Minerve, titulaire du permis de camionnage en vrac M-506329 D-002, région 7, demande à la Commission des Transports du Québec de transférer et maintenir son permis en faveur de EXCAVATION R. SAURIOL ENR., (René Sauriol opérant sous le nom de:) de La Minerve. Les requérants demandent de se prévaloir de l'Article 2.58.1 du Règlement 2. Tout intéressé peut y faire opposition dans les 5 jours qui suivent la date de la troisième parution. Louis Lavoie, Avocat.
1e publication: 26 mars 1981
2e publication: 27 mars 1981
3e publication: 28 mars 1981

PRENEZ AVIS que Euclide St-Laurent, 7427 Louis Hébert, Montréal, H2E 2X5, s'adresse à la Commission des Transports de Québec dans le but d'obtenir l'autorisation de transférer son système de transport y compris tous les droits, titres et intérêts dans le permis numéro: M301362 en faveur de: GILLES THEROUX 956 Lafayette, Longueuil J4K 3A5.
Le tout conformément aux dispositions de l'article 2.59.1 du réglement 2 (1976) et 41 de la Loi des Transports.
Tout intéressé peut faire opposition à cette demande dans les 5 jours de la dernière parution de cet avis.
Première parution: 26 mars 1981
Deuxième parution: 27 mars 1981
Troisième parution: 28 mars 1981

AVIS
AVIS est par les présentes donné en vertu de l'Article 31 de la Loi sur les pouvoirs spéciaux des corporations (L.R.Q. 1977, c. P-16 tel qu'amendé) que la garantie créée par l'acte de fidéicommis entre H & S Home Supplies (Shawville) Limited et la Compagnie Trust Royal, ès qualité de fidéicommissaire, passé le 14 mars 1979 devant Me Raymond Miles Rowat, notaire, et enregistré le 20 mars 1979 dans la division d'enregistrement de Pontiac sous le numéro 108598 est devenue exécutoire.
MONTRÉAL, le 18 mars 1981.
Compagnie Trust Royal Fidéicommissaire

VIATEUR BEAUPRÉ 3105 Ste-Marie Mascouche demande à la Commission des Transports du Québec de transférer à André Slavinski et Henri Perrin opérant sous le nom de LES ENTREPRISES P.H.A.S. ENR., 450 Montarville Longueuil le permis M-509037 qu'il détient pour effectuer du camionnage en vrac dans la région 6. Tout intéressé peut s'opposer à cette demande en s'adressant à la Commission dans les cinq jours suivant la troisième parution de cet avis.
première parution: 26 mars 1981
deuxième parution: 27 mars 1981
troisième parution: 28 mars 1981

Province de Québec, District de Terrebonne, COUR SUPÉRIEURE, NO: 700-12-005765-805. CLAUDETTE MULOIN, percepteur pour Micheline Decoste, Demanderesse, -vs-CLAUDE KULCZYCHI, Défendeur. Le 7 avril 1981, à 10:00 heures de l'avant-midi au domicile du défendeur au No 2473 rue Coleraine en la cité Pointe St-Charles, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 automobile Monte Carlo 1978 (beige) série 1Z37U81461270, licence 1980 200N435. Conditions: ARGENT COMPTANT. Montréal, le 20 mars 1981. MAURICE SIMARD, 22 rue Ste-Agathe, Ste-Agathe-des-Mts, huissier. 326-7707.

AVIS
AVIS EST DONNÉ par les présentes que ANDRÉ REED, concierge présentement sans travail, domicilié au 6350 rue Delaroche à Montréal, P.Q. H2S 2E1 district de Montréal; s'adresse au Lieutenant-Gouverneur en Conseil de la Province de Québec afin d'obtenir un décret lui permattant de changer son nom en celui de ANDRÉ DESPRES.
MONTRÉAL, le 9 mars, 1981.
ME BENOIT GENDRON,
avocat du requérant
400 est, rue Jarry,
Montréal, P.Q.
H2P 1V3

Avis est donné que: Daniel Hébert, 486, Simoneau, Thetford Mines, P.Q., détenteur du permis M504610-001, région 05, demande à la Commission des Transports du Québec de transférer son permis à: Gilles Boulanger, 522, rue Principale, St-Ferdinand, P.Q., conformément à l'article 2.59.1 du règlement 2.
Tout intéressé peut y faire opposition dans les cinq jours qui suivent la date de la troisième parution.
1ère parution le 25 mars 1981
2ème parution le 26 mars 1981
3ème parution le 27 mars 1981
SECRÉTARIAT PROFESSIONNEL DES TRANSPORTEURS DU QUÉBEC LTÉE.

Transports Canada / Transport Canada

APPEL D'OFFRES

Projet: G-0609-UL — Services de nettoyage à l'aéroport de Baie Comeau, Baie Comeau, P.Q.
Date de clôture: le 23 avril 1981.
Dépôt pour documents de soumissions: $50.00.
Session d'information: le 9 avril 1981 à 13:30 hres., à la Tour de Contrôle, 2ième étage, Aéroport de Baie Comeau, P.Q.
Les soumissions cachetées et adressées au Surintendant, Gestion du Matériel, Transports Canada, C.P. 550, Édifice du Dépôt régional, Aéroport international de Montréal, Dorval, Québec, Angle route "C" et rue Cardinal (Entrée par la rue Cardinal), (636-3203), seront reçues jusqu'à 15:00 heures, heure locale à la date stipulée. Les documents de soumission sont obtenus à l'adresse ci-dessus sur présentation d'un chèque remboursable fait au nom du Receveur Général du Canada.
Le Ministère ne s'engage à accepter aucune des soumissions.

A.O. Dumas,
Administrateur régional du Québec,
Administration canadienne du Transport aérien.
le 23 mars 1981.

UN LIVRE REMARQUABLE
qui a fait l'unanimité de la critique

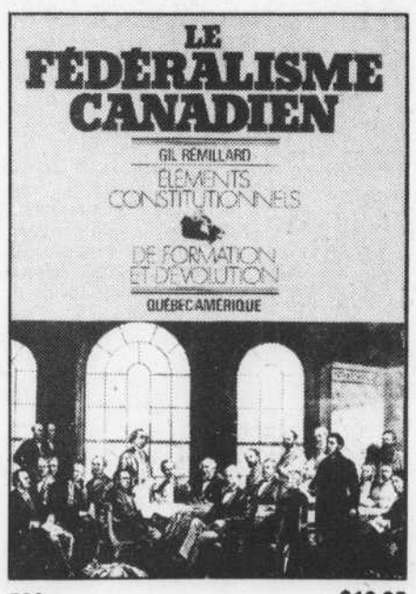

560 p. $18.95

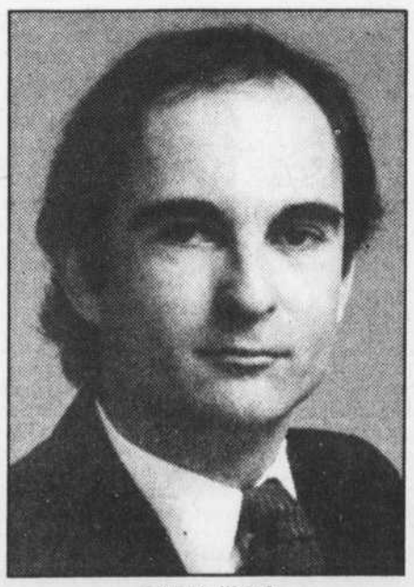

Gil Rémillard

- "C'est une oeuvre extraordinaire. Je suis certain que c'est un texte qui est destiné à être consulté pour des décennies à venir."
(John E. Trent, *politicologue, directeur général de la Fédération des Sciences Sociales***)**
- "... À la portée d'un vaste public un livre de droit constitutionnel rédigé dans une langue simple sans pour autant sacrifier la qualité de l'information et de la documentation. Il a aussi le mérite d'informer et d'instruire sans aucun endoctrinement."
(François Chevrette, *Le Devoir, 21/02/81***)**
- "S'il fallait se contenter d'un seul livre sur cet épineux sujet, le volume de Rémillard serait le choix indiqué."
(Gérald Leblanc, *Livre d'ici***)**
- "Il existe, au Canada, peu d'ouvrages en langue française qui cernent avec autant de concision aussi bien le comment on en est arrivé à l'Acte de 1867 que le sort qu'a connu ce même acte depuis.
Le grand mérite de l'ouvrage est de rendre concrète, palpable, l'évolution constitutionnelle du pays."
(Robert Décary, *Le Devoir 10/12/80***)**
- "LE FÉDÉRALISME CANADIEN devra être rangé parmi les quelques ouvrages qui, en langue française ou en langue anglaise, sont universellement considérés comme des sources indispensables."
(Léon Dion)
- "C'est une contribution scientifique de premier ordre à la compréhension des aspects les plus difficiles du problème canadien."
(Professeur René-Jean Dupuy, *Collège de France Chaire de Droit international***)**

BON DE COMMANDE

Ci-joint la somme de $.....
pour..... exemplaire(s) du livre
LE FÉDÉRALISME CANADIEN, sous la forme de
☐ chèque ☐ mandat
à l'ordre de:
Éditions Québec/Amérique
450 est, rue Sherbrooke, suite 801
Montréal, Québec H2L 1J8

Commandes téléphoniques acceptées
(514) 288-2371
Nom.....
Adresse.....
.....
..... Code.....
27-3-81

Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes
Canadian Radio-television and Telecommunications Commission

avis d'audience publique

Le C.R.T.C. tiendra une audience publique à compter du 5 mai 1981 au Château Frontenac, 1 rue, des Carrières, Québec (Qué.) afin d'étudier ce qui suit:
19. Demande (802729400) présentée par Télémédia Communications Ltée 1400, rue Metcalfe, Montréal (Qué.) H3A 1X4, en vue d'obtenir une licence de radiodiffusion afin d'exploiter un réseau radiophonique MA de langue française constitué de CKAC Montréal, CHLT Sherbrooke, CKCH Hull, CHLN Trois-Rivières, CKCV Québec, CJMT Chicoutimi, CJSO Sorel, CHEF Granby, CFLM La Tuque, CKLD Thetford Mines, CFDA Victoriaville, CJLP Disraéli, CJAN Asbestos, CKFL Lac Mégantic, CKTL Plessisville, CKCN Sept-Iles, CIPC Port Cartier, CKVM Ville-Marie, CKVT Témiscamingue, CJFP Rivière-du-Loup, CJAF Cabano, CHRT Pohénégamook, CHGB La Pocatière, CHAL Saint-Pamphile, CJMD Chibougamau, CFED Chapais, CJVL Sainte-Marie-de-Beauce, CFVM Amqui, CKRN Rouyn, CKVD Val d'Or, CKLS La Sarre, CHAD Amos, CKML Mont-Laurier, CKLR L'Annonciation, CKMG Maniwaki et CKSJ Saint-Jovite (Québec) pour diffuser les matchs de baseball des Expos de Montréal durant les saisons 1981, 1982, 1983, 1984 et 1985. La demande peut être examinée aux Bureaux de chacune des stations participantes énumérées ci-dessus.
20. Demande (810131300) présentée par CFCF INC., 405, ave. Ogilvy, Montréal (Qué.) H3N 1M4, en vue d'obtenir une licence de radiodiffusion afin d'exploiter un réseau radiophonique MA de langue anglaise constitué de CFCF Montréal (Qué.); CFCB Cornerbrook, CFSX Stephenville, CFGN Port aux Basques, CFCJ St-Andrews, CFDL Deer Lake, CFNN St-Anthony, CFNW Port aux Choix (T.-N.), CFLN Goose Bay, CFLC Churchill Falls, CFLW Wabush (Lab./T.-N.), CJBQ Belleville, CKBY Ottawa, CKAR et CKQT Oshawa, CKSO Sudbury (Ont.) CHTN Charlottetown (Ile-du-Prince-Edouard); CHNS et CHFY Halifax, CJLS Yarmouth (N.-E.), et CFBC Saint-Jean (N.-B.) pour diffuser les matchs de baseball des Expos de Montréal durant les saisons 1981, 1982, 1983, 1984 et 1985. La demande peut être examinée aux bureaux de chacune des stations participantes énumérées ci-dessus à l'exception de CFSX Stephenville, CFGN Port aux Basques, CFCJ St-Andrews, CFDL Deer Lake, CFNN St-Anthony, CFNW Port aux Choix (T.-N.) et CFLN Goose Bay, CFLC Churchill Falls, CFLW Wabush (Lab/T.-N.).
21. **Montréal** (Qué.): Demande (810155200) présentée par Télé-Métropole Inc., Entreprises Télé-Capital Ltée., C.J.P.M.-T.V. Inc., Pathonic Communications Inc., Télé-Inter Rives Ltée et Radio-Nord Inc., faisant affaires sous le nom et la raison sociale 'Le Réseau TVA', en vue d'obtenir une licence de radiodiffusion afin d'exploiter un réseau de télévision de langue française, par l'intermédiaire du satellite, sur une base temporaire, pour desservir les collectivités éloignées et mal desservies. La demande peut être examinée au 1600 est, boul. de Maisonneuve, Montréal.
Comment intervenir: quiconque désire formuler des commentaires à propos d'une demande doit présenter une intervention écrite comportant un exposé clair et succinct des faits et des motifs pour lesquels l'intervenant appuie la demande, s'y oppose ou propose de la modifier; on doit aussi indiquer si l'on désire ou non comparaître à l'audience.
Date d'échéance pour la réception des interventions au Conseil et chez le requérant: le 15 avril 1981. Les interventions doivent être envoyées par courrier recommandé ou par messager au requérant et au CRTC, Ottawa (Ont) K1A 0N2 avec preuve de signification. À remarquer qu'elles doivent être reçues à la date susmentionnée et non simplement postées à cette date.
Examen des demandes et des documents: à l'adresse locale indiquée dans cet avis et au Conseil, Édifice Central, Les Terrasses de la Chaudière, 1, promenade du Portage, Pièce 561, Hull (Québec) et au bureau du C.R.T.C. à Montréal, 1410, rue Stanley, 10ième étage, Montréal (Québec).
On peut obtenir de plus amples informations en se procurant une copie des "Règles de procédure du C.R.T.C." disponible au coût de $1.50 au Centre d'édition, Ministère des Approvisionnements et Services, Hull (Qué.) K1A 0S9.
Renseignements: Écrire au Conseil ou téléphoner à 819-997-1027 ou 997-1328. (NPH-22)

Canada

Le Canadien gagne 8-2 en l'absence de Lafleur et Shutt

Larouche et Napier prennent la relève

par Michel Lajeunesse
de la Presse Canadienne

En l'absence de Guy Lafleur, Steve Shutt et Pierre Mondou, c'est le trio de Pierre Larouche, Mark Napier et Réjean Houle qui a pris charge de l'attaque des Canadiens hier soir et ils ont conduit le Tricolore à une victoire facile de 8-2 contre les Flames de Calgary devant 16,464 spectateurs.

Larouche, qui n'avait pas marqué un seul but au cours de ses neuf derniers matches, y est allé de trois buts et une passe, tandis que son compagnon de ligne, Napier, a marqué un but et s'est fait complice de trois autres.

Napier a par ailleurs manqué plusieurs autres chances de marquer. En première par exemple, quand Pat Riggin avait quitté son filet, Napier a tiré à bout portant vers un filet abandonné. Le défenseur Brad Marsh a plongé au dernier instant et a bloqué le disque avec la jambière.

«Non, je ne suis pas Guy Lafleur, a répété Mark Napier. Je ne patine pas aussi rapidement, ni de façon aussi élégante. Tout a bien fonctionné ce soir. Mais j'aurais bien aimé que Guy soit là. J'aimerais qu'il revienne au jeu le plus tôt possible».

Keith Acton, Doug Risebrough, qui a également bien fait en désavantage numérique, le défenseur Robert Picard et Yvon Lambert, avec son 20e de la saison, ont marqué les autres buts des Canadiens, qui ont dominé 39-18 au chapitre des tirs au but dans ce match à sens unique.

Kevin Lavallée et Dan Labraaten ont été les seuls joueurs des Flames à déjouer Richard Sévigny, qui remportait une 18e victoire cette saison.

À 1:07 de la fin du match, Sévigny a cédé sa place à Denis Herron devant le filet, histoire de permettre à Herron de participer à suffisamment de matches pour voir son nom s'inscrire éventuellement sur le trophée Vézina.

Les Canadiens, qui disputaient un 24e match d'affilée sans défaite devant leurs partisans, se sont approchés à quatre points des Islanders de New York et à cinq points des Blues de St-Louis, qui occupent le premier rang au classement général.

Les Canadiens n'ont pas semblé trop affectés par l'absence de Lafleur et de Shutt, qui terminait hier une suspension de trois matches.

«Même si la victoire a semblé facile ce soir, j'aurais aimé que Guy soit là, a répété Napier. Si tout a paru si facile, c'est que Pierre Larouche a connu un très fort match. Nous avions connu des matches difficiles depuis quelques temps et nous savions que ce n'était qu'une question de temps avant que l'attaque ne se mette à produire. J'ai sans doute bien paru ce soir, mais j'ai manqué beaucoup de chances. J'avais les bras comme en ciment au cours de la première période. C'est très facile pour moi de bien faire quand Larouche joue comme il l'a fait. Quand il patine comme il l'a fait ce soir, la rondelle est toujours accrochée à lui et tout devient plus facile».

Napier, qui a maintenant 32 buts, mentionne qu'un tel match sera sans doute un bienfait pour Larouche à quelques jours seulement du début des séries éliminatoires.

«Larouche connaissait une période creuse, a-t-il dit. Un tel match ne peut que lui redonner confiance. Je crois que nous le verrons disputer plusieurs autres matches du genre».

Larouche, qui a obtenu cinq tirs au but, a mentionné qu'il ne se préoccupait pas trop de cette disette de neuf matches sans marquer un but, lui qui a connu une saison passablement difficile.

«Les journaux ne faisaient pas état de cette période de neuf matches sans marquer et je ne m'en souciais pas tellement. Depuis quelques matches, j'avais obtenu de bonnes chances de marquer, mais j'étais incapable de bien contrôler le disque en territoire adverse. Je dois vous avouer cependant que cela me trottait un peu sur la conscience. J'avais des chances de marquer et je les manquais toutes».

Larouche, comme l'avait fait récemment le défenseur et capitaine Serge Savard, n'a pas voulu s'attarder sur ses performances, mais il s'est plutôt porté à la défense du gardien Sévigny. Selon lui, il ne fait aucun doute que Sévigny mérite le titre de recrue par excellence.

«Je ne veux rien enlever à Peter Stastny, des Nordiques. C'est un excellent joueur de hockey et selon les règlements en vigueur, il doit être considéré comme une recrue. Mais c'est Sévigny qui mérite le titre. Si Sévigny n'obtient pas ce titre, c'est un vol pur et simple. La tension est forte sur les épaules d'un gardien et il a été envoyé dans la mêlée quand l'équipe n'allais pas très bien et c'est lui qui nous a gardés dans la lutte. Il va falloir que les gens commencent à réaliser que si nous sommes toujours dans la lutte, c'est en grande partie à cause du travail de nos gardiens».

Les Canadiens disputeront leur prochain match samedi au Forum contre les Rangers de New York et le lendemain, ils seront au Colisée de Québec pour le match tant attendu contre les Nordiques.

Canadien 8, Flames 2

Première période

1—MONTRÉAL: Larouche (21) Langway, Houle 7:15
2—CALGARY: Lavallée (15) Chouinard 7:20
3—MONTRÉAL: Acton (14) Tremblay, Robinson 9:37
Pénalités — Wilson Cal et Nilan Mtl 5:41, Nilan Mtl 15:46.

Deuxième période

4—MONTRÉAL: Napier (32) Houle, Larouche 6:84
5—MONTRÉAL: Risebrough (13) Napier, Langway 3:41
6—CALGARY: Labraatan (10) Nilsson, Russell 10:57
7—MONTRÉAL: Picard (9) Nilan, Jarvis 13:15
8—MONTRÉAL: Lambert (20) Napier, Robinson 18:10
Pénalité — Houston Cal 17:02.

Troisième période

9—MONTRÉAL: Larouche (22) Engblom 6:15
10—MONTRÉAL: Larouche (23) Houle, Napier 14:20
Pénalités — Napier Mtl 6:46, Plett Cal (maj.) et Nilan Mtl (min. et maj.) 9:53, Lavallée Cal, Nilson Cal et Risebrough Mtl 18:53.

Tirs au but

CALGARY	9	7	2	—18
MONTRÉAL	13	12	14	—39

Gardiens — Riggin, Calgary; Sévigny, Herron, Montréal. A—16,464.

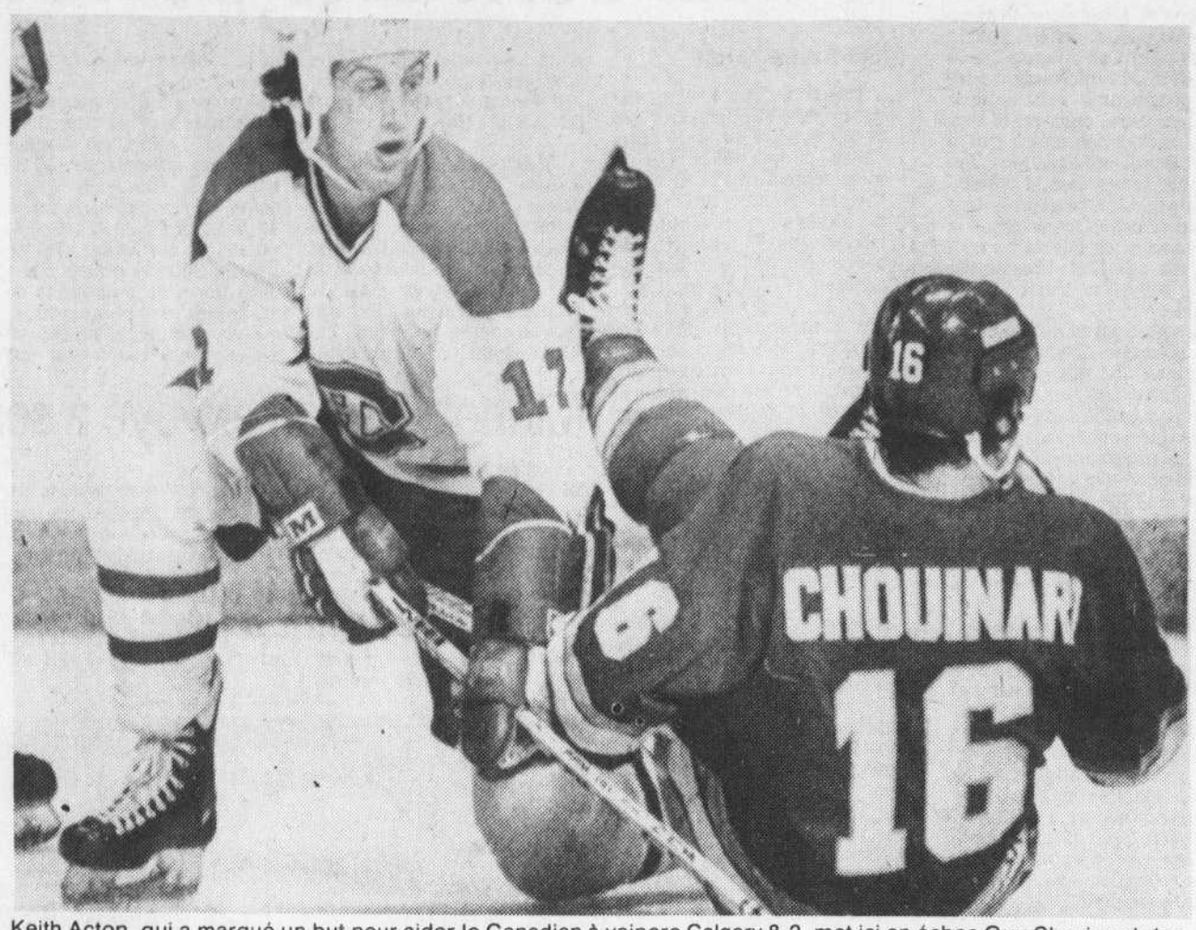

Keith Acton, qui a marqué un but pour aider le Canadien à vaincre Calgary 8-2, met ici en échec Guy Chouinard des Flames. (Photolaser CP)

Guy Lafleur quitte l'hôpital

L'ailier droit Guy Lafleur, du Canadien de Montréal, a quitté l'hôpital hier, deux jours après avoir subi un accident qui a failli lui coûter la vie.

L'athète de 29 ans natif de Thurso occupait une chambre au 18e étage de l'Hôpital Général de Montréal et c'est par un ascenseur de service, afin d'éviter la horde de journalistes qui l'attendait, que Lafleur a réintégré son domicile.

«Je lui ai parlé avant qu'il quitte les lieux et il était très heureux de rentrer chez lui», a dit Claude Mouton, directeur des relations publiques du Canadien. «Sa fiche de santé est vierge».

En plus d'avoir raté le match d'hier soir au Forum contre les Flames de Calgary, Lafleur manquera la partie de demain contre les Rangers de New York, au Forum, puis celle de dimanche à Québec, où le Canadien visitera les Nordiques, a indiqué Mouton.

«Il sera examiné à nouveau lundi par le docteur Kinnear», a ajouté le porte-parole du Canadien. Lafleur sera-t-il en mesure de jouer mardi soir au Forum contre les Islanders de New York? «Je ne crois pas, a répondu Mouton. Mais, vous ne savez jamais avec ce gars. Avec lui, il y a toujours une possibilité».

Avant de quitter l'établissement hospitalier, Lafleur a remis et dédicacé au personnel *Les Canadiens de Montréal: une dynastie du hockey*, un best-seller écrit par Mouton et qui offre une photo de Lafleur et de son coéquipier Pierre Larouche en page frontispice.

Lafleur a vu la mort de près dans la nuit de lundi à mardi lorsque la luxueuse voiture qu'il conduisait a heurté un poteau, qui a fracassé le pare-brise et enfoncé le siège arrière de l'automobile, passant à quelques pouces de la tête du joueur de hockey. Le lobe de l'oreille droit de Lafleur a été touché et le Dr Bruce Williams a effectué une opération de chirurgie plastique mineure, mardi matin.

Le joueur du Canadien avait connu dans la journée de lundi une séance d'entraînement endiablée, patinant comme s'il n'avait jamais subi de claquage le mardi 17 mars dernier lors d'un match contre les Islanders de New York. Lafleur devait revenir au jeu hier, mais la guigne l'a suivi jusque sur le chemin du retour à son domicile de Beaconsfield.

«Je me suis bêtement endormi au volant», a expliqué Lafleur à ses coéquipiers lui ayant rendu visite à l'hôpital. «Je l'ai échappé belle, mais ne vous inquiétez pas, je serai de retour pour les séries éliminatoires. Nous gagnerons la Coupe Stanley ensemble», a-t-il dit.

Toronto rejoint Edmonton

Les Leafs de Toronto qui luttent farouchement pour participer aux séries éliminatoires ont vaincu les Bruins 3-2 à Boston. Cette victoire des Leafs a mis fin à une série de 12 matchs sans victoire contre les Bruins et leur a permis de rejoindre les Oilers d'Edmonton au seizième rang de la Ligue nationale.

Wilf Paiment a marqué un but et préparé le but victorieux de Terry Martin qui a déjoué Rogatien Vachon à 9:00 du dernier engagement. Paiement avait ouvert le pointage avec son 36e but de la saison dans la première période.

Bill Delargo a porté le compte à 2-0 dans la 2e reprise, mais Mike O'Connell a réduit la marge à 2-1 avant la fin de la 2e reprise. Peter McNab a égalé les chances à 7:01 de la 3e période en déjouant Jiri Crha avec l'aide de Stan Jonathan. Michel Larocque était au repos hier soir.

À Detroit, le gardien Mike Palmateer a repoussé 21 tirs au but et les Capitals de Washington ont profité de deux avantages numériques pour vaincre les Red Wings 2-0.

Tim Tookey et Mike Gartner ont marqué en première et deuxième périodes respectivement, permettant ainsi aux Capitals de s'emparer du 15e rang au classement général, un point devant les Oilers d'Edmonton et les Maple Leafs de Toronto. Rappelons que 16 équipes participent aux séries d'après-saison.

Les Capitals n'inscrivaient qu'une quatrième victoire dans leurs 20 dernières rencontres à l'étranger. Le blanchissage était par ailleurs le deuxième de la saison pour Palmateer et le 16e de sa carrière de cinq saisons dans la LNH.

SOMMAIRES

Maple Leafs 3, Bruins 2

Première période

1—TORONTO: Paiement (36) Turnbull, Sittler 4:52
Pénalités: Boudreau Tor 7:12, Jonathan Bos et Farrish Tor 13:05, Duris Tor 14:02.

Deuxième période

2—TORONTO: Derlago (34) Maloney, Farrish 13:22
3—BOSTON: O'Connell (14) Cashman, Kasper 16:01
Pénalité: Melrose Tor 9:38.

Troisième période

4—BOSTON: McNab (35) O'Reilly, Jonathan 7:01
5—TORONTO: Martin (⅛?)) Paiement, Boschman 9:00
Pénalité: Aucune.

Tirs au but

Toronto	6	5	7	—18
Boston	6	11	8	—25

Gardiens: Crha, Toronto; Vachon, Boston. A. — 11,293.

Capitals 2, Red Wings 0

1ère période

1—Washington: Rookey (7) Ribble 14:15
Pénalités — McTaggart Was 1:47, Walker Wash et Smith Det (majeures) 3:32, Hamel Det 14:03.

2ème période

2—Washington, Gartner (45) Maruk, Pronovost 6:57
Pénalités — Ribble Was 3:21, Peterson Det 6:29, Hangsleben Was (maj.) et Foligno Det (min. et maj.) 10:37.

3ème période

Aucun but.
Pénalités — McTaggary Was 11:59, Barrett Det 15:04, Larson Det 16:25.

Tirs au but

Capitals	4	7	10	—21
Detroit	9	8	8	—25

Gardiens — Palmateer, Capitals; Lozinski, Détroit. A—12,812.

HOCKEY

Ligue Nationale

Mercredi
Québec 4, Calgary 2
Edmonton 7, Hartford 2
Pittsburgh 5, Toronto 2
Buffalo 4, Rangers NY 2
Los Angeles 4, Chicago 2
Colorado 4, Vancouver 4
Hier
Montréal 8, Calgary 2
Toronto 3, Boston 2
Washington 2, Detroit 0

Ce soir
Hartford à Washington
Vancouver à Winnipeg
Buffalo au Colorado
Samedi
Rangers NY à Montréal
Edmonton à Detroit
Chicago à Boston
Pittsburgh à Islanders NY
Calgary à Toronto
Minnesota à Los Angeles
Buffalo à St-Louis

Les meneurs

(Partie d'hier non comprise)

	b	a	pts
Steve Shutt	35	38	73
Guy Lafleur	26	40	66
Mark Napier	31	32	63
Mario Tremblay	25	35	60
Réjean Houle	25	27	52
Yvon Lambert	19	31	50
Bob Gainey	21	24	45
Pierre Larouche	20	25	45
Rod Langway	10	31	41
Pierre Mondou	17	22	39
Keith Acton	13	23	36
Doug Jarvis	15	20	35
Doug Risebrough	12	19	31
Brian Engblom	3	22	25
Gaston Gingras	5	15	20
Serge Savard	4	13	17
Doug Wickenheiser	7	8	15
Chris Nilan	7	6	13
Guy Lapointe	1	9	10
Robert Picard	1	1	2
Guy Carbonneau	0	1	1

Gardiens

	min	bc	bl	moy.
Wamsley	253	8	1	1.90
Sévigny	1,461	58	2	2.38
Larocque	1,623	82	1	3.03
Herron	1,103	64	1	3.48

(Herron et Sévigny se partagent un blanchissage. Quatre buts dans un filet désert.

Les meneurs

	b	a	pts
Gretzky, Edm	53	98	151
Dionne, LA	56	71	127
Nilsson, Cal	43	77	120
Bossy, Isl	67	50	117
Taylor, LA	42	64	106
Simmer, LA	56	49	105
Rogers, Hart	40	61	101
Richard, Qué	48	51	99
P. Stastny, Qué	35	64	99
Trottier, Isl	30	63	99

Ligue Majeure du Québec

Mercredi
Chicoutimi 3, Shawinigan 2
Ce soir
Cornwall à Québec
T.-Rivières à Montréal
Chicoutimi à Shawinigan
Sherbrooke à Sorel
Dimanche
Québec à Cornwall
Montréal à T.-Rivières
Shawinigan à Chicoutimi
Sorel à Sherbrooke

Ligue Collégiale AAA

Dimanche
St-Laurent 3, Thetford 0
St-Georges 5, St-Jérôme 3
Ce soir
Finale 4 de 7
St-Georges à St-Laurent
Dimanche
St-Laurent à St-Georges

LIGUE NATIONALE

	pj	g	p	n	bp	bc	pts
1—ST. LOUIS	75	43	16	16	331	257	102
2—NY ISLANDERS	74	44	17	13	332	244	101
3—MONTRÉAL	**75**	**42**	**20**	**13**	**317**	**218**	**97**
4—LOS ANGELES	76	41	23	12	318	274	94
5—BUFFALO	74	37	18	19	306	225	93
6—PHILADELPHIE	76	40	23	13	307	244	93
7—CALGARY	76	37	26	13	308	276	87
8—BOSTON	75	35	28	12	300	259	82
9—MINNESOTA	75	32	26	17	270	247	81
10—CHICAGO	75	29	31	15	287	298	73
11—QUÉBEC	75	28	30	17	294	303	73
12—VANCOUVER	75	27	29	19	266	278	73
13—PITTSBURGH	74	29	34	11	287	321	69
14—NY RANGERS	75	27	35	13	300	312	67
15—WASHINGTON	75	24	33	18	268	299	66
16—EDMONTON	75	25	35	15	301	315	65
17—TORONTO	76	26	37	13	302	353	65
18—HARTFORD	75	19	38	18	276	350	56
19—DETROIT	74	19	39	16	235	313	54
20—COLORADO	75	21	43	11	241	324	53
21—WINNIPEG	74	9	53	12	229	365	30

Les 16 premières équipes accèdent aux éliminatoires.

LIGUE MAJEURE DU QUÉBEC

Quarts-de-finale 4 de 7

Série A	pj	g	p	bp	bc
QUÉBEC	3	2	1	12	15
CORNWALL	3	1	2	15	12
Série B					
TROIS-RIVIÈRES	3	2	1	17	10
MONTRÉAL	3	1	2	10	17
Série C					
CHICOUTIMI	3	2	1	11	11
SHAWINIGAN	3	1	2	11	11
Série D					
SOREL	3	2	1	16	10
SHERBROOKE	3	1	2	10	16

LIGUE COLLÉGIALE AAA

Demi-finales 4-de-7

Série A	pj	g	p	bp	bc
SAINT-LAURENT	4	4	0	23	10
THETFORD MINES	4	0	4	10	23
Série B					
SAINT-GEORGES	5	4	1	32	30
SAINT-JÉRÔME	5	1	4	30	32

Les Expos perdent une 4e partie de suite

Bill Lee impressionne Dick Williams

POMPANO BEACH — Les Expos ont subi une quatrième défaite d'affilée, Tim Raines a prolongé sa léthargie au bâton, Steve Rogers a alloué quatre points en huitième, mais le gérant Dick Williams aura surtout retenu la brillante performance de Bill Lee contre les Rangers du Texas.

Lee a brillé d'un vif éclat, n'allouant qu'un seul coup sûr et aucun but sur balles au cours des quatres premières manches, méritant à toutes fins pratiques un poste de partant avec les Expos en 1981. Il a retiré les neuf premiers frappeurs à lui faire face, avant d'allouer un simple à Bump Wills, en quatrième manche.

Richard Milo

«Lee m'a impressionné, a dit Dick Williams. Il faudra sérieusement considérer sa candidature pour l'obtention du poste de quatrième ou cinquième partant. Quant à Rogers, il a bien lancé, de la cinquième manche à la huitième, même si les Rangers ont marqué contre lui, en huitième. Ce sont des roulants qui ont percé l'avant-champ».

Au total, les Rangers ont réussi sept coups sûrs, dont cinq contre Rogers, en huitième manche, et ils l'ont emporté 4-0 hier après-midi devant environ 2,500 personnes, à Pompano. Les Expos n'ont frappé que quatre coups sûrs.

Rogers a commis l'erreur d'allouer des roulants qui ont trouvé l'ouverture, des coups en apparence inoffensifs par Dan Durham et Don Weiner, en début de manche. Odie Davis a ensuite produit le point gagnant à la suite d'un coup en flèche au champ opposé, au-dessus de Dave Hostetler, qui venait de remplacer Warren Cromartie.

Brad Mills, des Expos, glisse sous Bump Wills et le tir du deuxième-but des Rangers du Texas arrivera trop tard pour compléter un double-jeu. Les Rangers ont néanmoins défait les Expos, 4-0. (Photolaser AP)

Cromartie a quitté le match à la troisième manche, souffrant de malaises au dos. Il subira des radiographies, ce matin.

«Ce n'est pas grave, il y a déjà plusieurs années que j'ai mal au dos», a-t-il expliqué dans le petit vestiaire du Stade municipal de Pompano, où le gérant et les instructeurs revêtissent leur uniforme au milieu des joueurs.

Quant à Tim Raines, il n'a pas réussi un seul coup sûr en quatre présences au marbre, portant sa séquence d'insuccès à aucun coup sûr en 11 présences, et un coup sûr à ses 18 dernières présences au marbre.

«Je ne sais pas pourquoi, c'est peut-être parce que j'ai perdu mon synchronisme en restant inactif pendant quelques matches la semaine dernière, a-t-il dit. En jouant chaque jour, j'ai confiance de retrouver mon oeil au bâton.»

«L'important, c'est qu'il ne se décourage pas, a ajouté Williams. J'ai confiance qu'il retrouve ses moyens rapidement. Il a prouvé sa valeur au début de l'entraînement».

Raines frappe maintenant pour une moyenne de .282, après avoir maintenu un rendement supérieur à .400 lors des 10 premiers matches des Expos. Il aura néanmoins suffisamment impressionné Williams pour gagner le poste de voltigeur de gauche, à la place de Ron LeFlore, qui a signé un contrat en qualité d'agent libre avec les White Sox de Chicago.

Les Expos ont un dossier de huit victoires et sept défaites depuis le début des matches hors-concours. Hier, ils ont présenté un alignement composé de recrues et de vétérans. Ainsi, Roberto Ramos a remplacé Gary Carter derrière le marbre, Brad Mills a joué au deuxième but, Rodney Scott à l'inter, Chris Smith au troisième but, Tim Wallach au champ droit, et André Dawson, au champ centre. Dawson a frappé deux coups sûrs, un triple et un simple, et il frappe pour plus de .500.

■

Les Expos sont d'avis que l'acquisition du voltigeur de gauche Gary Matthews aidera les Phillies de Philadelphie. Matthews, obtenu des Braves d'Atlanta en retour de Bob Walk, un droitier, remplacera vraisemblablement Greg Luzinski, au champ extérieur. Selon Warren Cromartie, Matthews donnera encore plus de puissance à l'attaque des Phillies, qui ont devancé les Expos lors du dernier week-end, l'an dernier. Son acquisition permettra maintenant aux Phillies d'échanger Luzinski à un club de la Ligue américaine, d'ici le 1er avril. Ils devraient obtenir un bon lanceur partant en retour de Luzinski, un frappeur désigné que plusieurs clubs aimeraient bien aligner en 1981, pense-t-on.

■

Les Expos annonceront l'identité des prochains joueurs à être retranchés de la formation, en fin-de-semaine. Le gérant Dick Williams a déjà libéré sept joueurs des mineures, la semaine dernière, réduisant ainsi à 40 joueurs le nombre d'athlètes au camp. Williams et l'état-major des Expos auront un important meeting demain, à West Palm Beach. Seront présents, tous les instructeurs, le président et directeur général John McHale, et quelques dépisteurs.

■

Jerry Petrie, l'agent de Gary Carter, s'est entretenu pendant quelques minutes avec John McHale, hier. Petrie est en Floride à la demande de Carter, qui demande un contrat de huit ans, d'une valeur de $10 millions. Pour ce faire, il faudra que McHale accepte de renégocier les deux dernières années du contrat de cinq ans que Carter a signé en 1977.

■

ÉCHOS— Une heure avant le match, au restaurant MacDonald's de Pompano, un client sur trois parlait le français... Il fait en moyenne 70 degrés farenheit, depuis une semaine, soit neuf à 10 degrés sous la normale, dit-on. ...Al Oliver, des Rangers du Texas, porte le numéro 0. Il occupait, hier, le poste de frappeur désigné, au troisième rang du rôle des frappeurs de Don Zimmer, l'ami de Lee... Bill Gullickson, Elias Sosa et Woodie Fryman doivent lancer contre les Astros de Houston, à Cocoa Beach, cet après-midi. Fryman n'a lancé que trois manches en deux présences depuis le début de l'entraînement. Il a alloué un coup sûr, un but sur balles, et aucun point. Il aura 41 ans le 12 avril.

en bref...

■ *Tom Watson prend la tête*

HILTON HEAD ISLAND, Caroline du Sud (AP) — Tom Watson, mettant fin à la pire série de déboires qu'il ait connue ces dernières années, a réussi hier trois birdies sur les quatre derniers trous, ce qui lui a permis de jouer 66, cinq sous la normale, et de prendre une avance d'un coup après la première ronde du tournoi Heritage, d'une bourse globale de $300,000. A cause d'un bogey sur le dernier trou, Gil Morgan est deuxième à 67, un coup devant Severiano Ballesteros, Fuzzy Zoeller et Hale Irwin. Ray Floyd, gagnant des deux derniers tournois de la PGA, a joué 69, ce qui lui permet encore d'espérer une rare troisième victoire de suite.

■ *Bob Horner flétrit les Braves*

WEST PALM BEACH, Floride (AP) — Le 3e-but Bob Horner, impliqué dans des controverses avec la direction des Braves d'Atlanta depuis trois ans, a blâmé hier l'équipe pour avoir échangé Gary Matthews. Matthews, qui aurait été joueur autonome à la fin de la saison 1981, est passé aux Phillies de Philadelphie en retour du lanceur Bob Walk. «Je ne vois pas comment l'échange améliorera notre club et je ne sais pas pourquoi on ne voulait pas garder Gary. Je ne comprends pas», a dit Horner.

■ *En deux mots*

En battant la Suisse 8-3 hier, le **Canada** est demeuré invaincu après sept matches au Championnat mondial de curling, à London, Ontario... La Ligue nationale de hockey a imposé hier une suspension de deux matches au défenseur **Harold Snepsts,** qui a bousculé un juge de lignes lors d'un récent match des Canucks de Vancouver... **John McEnroe** a accédé hier aux quarts-de-finale du tournoi de tennis de Milan, l'emportant 6-2, 6-3, face à Heinz Gunthardt... **Michèle Guilbault,** de Pointe-Claire, Lynne Cooke, de Vancouver, et Barbara Bunkowski, d'Agincourt, Ontario, ont été choisies pour représenter le Canada lors du Championnat amateur de golf féminin de la Grande-Bretagne, qui aura lieu en juin prochain... La huitième course commémorative **Patrice-Saindon** aura lieu au cours du week-end au Mont-Habitant... Le 10e Championnat scolaire provincial de **hand-ball,** organisé conjointement par la Fédération du sport scolaire du Québec et la Mauricie, se déroulera samedi et dimanche, à Shawinigan... Le Service des sports et loisirs de Montréal organise, en collaboration avec l'Association régionale de **baseball** de Montréal, des stages gratuits, de niveaux 1, 2 et 3, pour les entraîneurs en baseball. Informations: Roland Bleau, à 725-9501... La direction de l'équipe de hockey des **Patriotes** de l'Université du Québec à Trois-Rivières tiendra un camp d'évaluation le vendredi 20 avril, à compter de 20 h, au Colisée de Trois-Rivières...